



**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**

Budget 2018

Mandats de prestations politiques



TABLE DES MATIERES

RESULTATS ET APERÇU GENERAL	1
RESULTATS	2
APERÇU GENERAL.....	4
MANDATS DE PRESTATIONS POLITIQUES.....	5
POUVOIR LEGISLATIF.....	6
Grand Conseil.....	7
POUVOIR EXECUTIF	10
Conseil d'Etat	11
Préfectures	12
POUVOIR JUDICIAIRE	13
Tribunaux.....	14
Ministère public.....	15
Commission cantonale de recours en matière fiscale ...	16
PRESIDENCE	17
Chancellerie d'Etat.....	18
Inspection des finances	21
FINANCES ET ENERGIE	24
Administration cantonale des finances	25
Service cantonal des contributions	30
Service des ressources humaines.....	33
Office juridique des finances et du personnel	36
Service de l'énergie et des forces hydrauliques	39
Service des registres fonciers et de la géomatique	45
Service cantonal de l'informatique.....	50
SANTE, AFFAIRES SOCIALES ET CULTURE	54
Service de la santé publique.....	55
Service de la consommation et affaires vétérinaires	62
Service de l'action sociale	66
Office cantonal de l'égalité et de la famille.....	72
Service de protection des travailleurs et des relations du travail.....	75
Service des poursuites et faillites	79
Service de la culture	82
Subventionnement des assurances sociales.....	86

ECONOMIE, ET FORMATION.....	87
Service administratif des affaires économiques	88
Service du développement économique.....	91
Service de l'industrie, du commerce et du travail.....	98
Service de l'agriculture	103
Service administratif et des affaires juridiques de la formation	111
Service de l'enseignement.....	114
Service de la formation professionnelle.....	118
Service des hautes écoles.....	124
Service cantonal de la jeunesse	131
SECURITE, INSTITUTIONS ET SPORT.....	135
Service juridique de la sécurité et de la justice	136
Police cantonale	140
Service de la sécurité civile et militaire	145
Service de la circulation routière et de la navigation.....	149
Service de l'application des peines et des mesures	153
Service de la population et des migrations	157
Service des affaires intérieures et communales	161
Office cantonal du sport.....	164
MOBILITE, TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT	167
Service administratif et juridique.....	168
Service de la mobilité.....	173
Service des bâtiments, monuments et archéologie	179
Service des forêts, des cours d'eau et du paysage	186
Service de l'environnement	197
Service de la chasse, de la pêche et de la faune	204
Service du développement territorial	209
Office de construction des routes nationales	213
Office de cantonal de la construction du Rhône	216
RECAPITULATION GENERALE	220
Charges et revenus comptables et variation des fonds et financements spéciaux sous capital propre	220
Charges du compte de résultats.....	221
Revenus du compte de résultats	223
Dépenses d'investissement.....	225
Recettes d'investissement.....	226



Résultats et aperçu général

Résultats	Compte 2016 Fr.	Budget 2017 Fr.	Budget 2018 Fr.	Ecart 17/18 Fr.
COMPTE DE RESULTATS				
Total des charges	3'095'077'288.54	3'151'064'600	3'285'430'500	134'365'900
Total des revenus	3'314'107'838.78	3'371'851'400	3'498'393'100	126'541'700
Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	219'030'550.24	220'786'800	212'962'600	-7'824'200
Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	219'030'550.24	220'786'800	212'962'600	-7'824'200
Amortissements et réévaluations	177'264'328.77	220'633'700	212'921'000	-7'712'700
Excédent de revenus	41'766'221.47	153'100	41'600	-111'500
COMPTE DES INVESTISSEMENTS				
Total dépenses	496'321'864.52	609'428'400	533'111'900	-76'316'500
Total recettes	346'959'952.40	389'144'800	320'209'100	-68'935'700
Excédent de dépenses	149'361'912.12	220'283'600	212'902'800	-7'380'800
COMPTE DE FINANCEMENT				
Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	219'030'550.24	220'786'800	212'962'600	-7'824'200
Excédent de dépenses d'investissement	149'361'912.12	220'283'600	212'902'800	-7'380'800
Excédent de financement	69'668'638.12	503'200	59'800	-443'400
EVOLUTION DE LA FORTUNE				
Total du compte de résultats	41'766'221.47	153'100	41'600	-111'500
Variation des fonds et financements spéciaux sous capital propre	47'225'633.40	-40'507'300	7'834'900	48'342'200
Augmentation du capital propre	88'991'854.87	-40'354'200	7'876'500	48'230'700

Résultats	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<u>COMPTE DE RESULTATS</u>				
3 Charges	3'017'051'758.17	3'147'212'200	3'257'728'900	110'516'700
30 Charges de personnel	943'762'048.50	968'677'100	1'038'527'700	69'850'600
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	255'076'791.96	280'839'600	297'426'800	16'587'200
33 Amortissements du patrimoine administratif	85'002'673.82	93'606'000	118'522'700	24'916'700
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	26'615'299.83	24'755'200	40'677'600	15'922'400
36 Charges de transfert	1'563'068'491.71	1'637'607'300	1'617'869'100	-19'738'200
37 Subventions redistribuées	143'526'452.35	141'727'000	144'705'000	2'978'000
4 Revenus	3'100'673'957.75	3'146'489'200	3'261'216'900	114'727'700
40 Revenus fiscaux	1'260'057'247.59	1'244'951'400	1'270'867'500	25'916'100
41 Patentes et concessions	69'815'024.16	43'173'000	70'012'000	26'839'000
42 Taxes	205'321'420.93	207'944'100	211'577'000	3'632'900
43 Revenus divers	4'758'949.21	9'097'100	10'327'300	1'230'200
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	20'828'131.56	31'625'700	24'024'400	-7'601'300
46 Revenus de transfert	1'396'366'731.95	1'467'970'900	1'529'703'700	61'732'800
47 Subventions à redistribuer	143'526'452.35	141'727'000	144'705'000	2'978'000
Résultat d'exploitation	83'622'199.58	-723'000	3'488'000	4'211'000
34 Charges financières	31'583'397.70	30'784'000	30'667'900	-116'100
44 Revenus financiers	68'927'554.02	61'768'300	62'523'900	755'600
Résultat financier	37'344'156.32	30'984'300	31'856'000	871'700
Résultat opérationnel	120'966'355.90	30'261'300	35'344'000	871'700
38 Charges extraordinaires	119'186'254.98	83'295'000	81'457'700	-1'837'300
48 Revenus extraordinaires	39'986'120.55	53'186'800	46'155'300	-7'031'500
Résultat extraordinaire	-79'200'134.43	-30'108'200	-35'302'400	-5'194'200
TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	41'766'221.47	153'100	41'600	-111'500
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>				
5 Dépenses d'investissement	496'321'864.52	609'428'400	533'111'900	-76'316'500
50 Immobilisations corporelles	271'250'689.17	398'946'900	297'193'400	-101'753'500
52 Immobilisations incorporelles	3'096'448.80		20'953'600	20'953'600
54 Prêts	51'711'898.00	60'650'900	49'661'400	-10'989'500
55 Participations et capital social	59'613'183.40			
56 Propres subventions d'investissement	97'312'170.85	137'410'000	148'837'100	11'427'100
57 Subventions d'investissement redistribuées	13'337'474.30	12'420'600	16'466'400	4'045'800
6 Recettes d'investissement	346'959'952.40	389'144'800	320'209'100	-68'935'700
60 Transferts d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier	224'141.70			
63 Subventions d'investissement acquises	240'104'506.91	338'419'800	265'622'900	-72'796'900
64 Remboursements de prêts	83'822'706.99	38'104'400	37'478'700	-625'700
65 Transferts de participations	9'129'699.00			
66 Remboursements de subventions d'investissement propres	341'423.50	200'000	641'100	441'100
67 Subventions d'investissement à redistribuer	13'337'474.30	12'420'600	16'466'400	4'045'800
INVESTISSEMENTS NETS	149'361'912.12	220'283'600	212'902'800	-7'380'800
<u>COMPTE DE FINANCEMENT</u>				
Excédent de revenus	41'766'221.47	153'100	41'600	-111'500
Amortissements et réévaluations	177'264'328.77	220'633'700	212'921'000	-7'712'700
./. Investissements nets	149'361'912.12	220'283'600	212'902'800	-7'380'800
Excédent de financement	69'668'638.12	503'200	59'800	-443'400

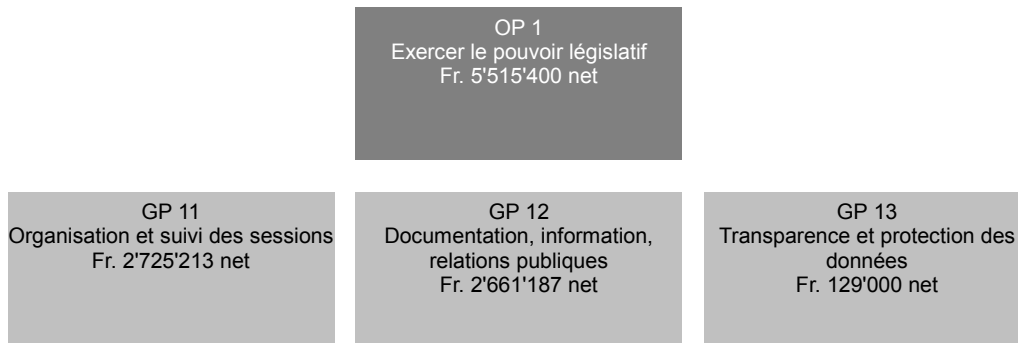
Aperçu général	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<u>TOTAL GENERAL</u>				
Dépenses	3'768'663'481.83	3'981'126'700	4'031'463'400	50'336'700
Recettes	3'810'429'703.30	3'981'279'800	4'031'505'000	50'225'200
Excédent de recettes	41'766'221.47	153'100	41'600	-111'500
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>				
Pouvoir législatif	5'026'630.83	5'835'500	5'515'400	-320'100
Pouvoir exécutif	2'260'820.02	2'089'000	2'520'900	431'900
Pouvoir judiciaire	33'340'973.59	33'269'200	34'356'600	1'087'400
Présidence	10'614'727.44	11'196'400	11'468'300	271'900
Finances et énergie	-1'699'326'565.54	-1'761'326'900	-1'753'318'400	8'008'500
Santé, affaires sociales et culture	694'721'226.11	728'414'900	753'410'100	24'995'200
Economie et formation	692'936'524.72	723'767'400	717'704'500	-6'062'900
Sécurité, institutions et sports	19'666'335.10	33'125'600	23'008'800	-10'116'800
Mobilité, territoire et environnement	171'090'689.61	223'125'700	205'274'000	-17'851'700
Charges et revenus comptables	27'902'416.65	350'100	18'200	-331'900
Excédent de recettes	41'766'221.47	153'100	41'600	-111'500
<u>COMPTE DE RESULTATS</u>				
30 Charges de personnel	943'762'048.50	968'677'100	1'038'527'700	69'850'600
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	255'076'791.96	280'839'600	297'426'800	16'587'200
33 Amortissements du patrimoine administratif	85'002'673.82	93'606'000	118'522'700	24'916'700
34 Charges financières	31'583'397.70	30'784'000	30'667'900	-116'100
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	26'615'299.83	24'755'200	40'677'600	15'922'400
36 Charges de transfert	1'563'068'491.71	1'637'607'300	1'617'869'100	-19'738'200
37 Subventions redistribuées	143'526'452.35	141'727'000	144'705'000	2'978'000
38 Charges extraordinaires	119'186'254.98	83'295'000	81'457'700	-1'837'300
39 Imputations internes	104'520'206.46	110'407'100	128'497'000	18'089'900
40 Revenus fiscaux	1'260'057'247.59	1'244'951'400	1'270'867'500	25'916'100
41 Patentes et concessions	69'815'024.16	43'173'000	70'012'000	26'839'000
42 Taxes	205'321'420.93	207'944'100	211'577'000	3'632'900
43 Revenus divers	4'758'949.21	9'097'100	10'327'300	1'230'200
44 Revenus financiers	68'927'554.02	61'768'300	62'523'900	755'600
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	20'828'131.56	31'625'700	24'024'400	-7'601'300
46 Revenus de transfert	1'396'366'731.95	1'467'970'900	1'529'703'700	61'732'800
47 Subventions à redistribuer	143'526'452.35	141'727'000	144'705'000	2'978'000
48 Revenus extraordinaires	39'986'120.55	53'186'800	46'155'300	-7'031'500
49 Imputations internes	104'520'206.46	110'407'100	128'497'000	18'089'900
Total charges	3'272'341'617.31	3'371'698'300	3'498'351'500	126'653'200
Total revenus	3'314'107'838.78	3'371'851'400	3'498'393'100	126'541'700
Excédent de revenus	41'766'221.47	153'100	41'600	-111'500
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>				
50 Immobilisations corporelles	271'250'689.17	398'946'900	297'193'400	-101'753'500
52 Immobilisations incorporelles	3'096'448.80		20'953'600	20'953'600
54 Prêts	51'711'898.00	60'650'900	49'661'400	-10'989'500
55 Participations et capital social	59'613'183.40			
56 Propres subventions d'investissement	97'312'170.85	137'410'000	148'837'100	11'427'100
57 Subventions d'investissement redistribuées	13'337'474.30	12'420'600	16'466'400	4'045'800
60 Transferts d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier	224'141.70			
63 Subventions d'investissement acquises	240'104'506.91	338'419'800	265'622'900	-72'796'900
64 Remboursements de prêts	83'822'706.99	38'104'400	37'478'700	-625'700
65 Transferts de participations	9'129'699.00			
66 Remboursements de subventions d'investissement propres	341'423.50	200'000	641'100	441'100
67 Subventions d'investissement à redistribuer	13'337'474.30	12'420'600	16'466'400	4'045'800
69 Report au bilan	149'361'912.12	220'283'600	212'902'800	-7'380'800
Total dépenses	496'321'864.52	609'428'400	533'111'900	-76'316'500
Total recettes	496'321'864.52	609'428'400	533'111'900	-76'316'500



Mandats de prestations politiques

Pouvoir législatif (Législatif)		Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<u>TOTAL GENERAL</u>					
	Dépenses	5'041'741.53	5'845'500	5'525'500	-320'000
	Recettes	15'110.70	10'000	10'100	100
	Excédent de dépenses	5'026'630.83	5'835'500	5'515'400	-320'100
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>					
	Grand Conseil (Service parlementaire)	5'026'630.83	5'835'500	5'515'400	-320'100
	Excédent de dépenses	5'026'630.83	5'835'500	5'515'400	-320'100
<u>COMPTE DE RESULTATS</u>					
30	Charges de personnel	3'298'891.60	3'584'500	3'558'500	-26'000
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	965'809.83	1'089'800	1'092'300	2'500
36	Charges de transfert	677'741.55	712'400	718'400	6'000
39	Imputations internes	7'837.60	8'800	6'300	-2'500
42	Taxes	15'110.70	10'000	10'100	100
	Total charges	4'950'280.58	5'395'500	5'375'500	-20'000
	Total revenus	15'110.70	10'000	10'100	100
	Excédent de charges	4'935'169.88	5'385'500	5'365'400	-20'100
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
50	Immobilisations corporelles	91'460.95	450'000	150'000	-300'000
	Total dépenses	91'460.95	450'000	150'000	-300'000
	Total recettes				
	Excédent de dépenses	91'460.95	450'000	150'000	-300'000

GRAND CONSEIL (SERVICE PARLEMENTAIRE)



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
3 Charges	4'950'280.58	5'395'500	5'375'500	-20'000
30 Charges de personnel	3'298'891.60	3'584'500	3'558'500	-26'000
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	965'809.83	1'089'800	1'092'300	2'500
34 Charges financières	0.00	0	0	0
36 Charges de transfert	677'741.55	712'400	718'400	6'000
39 Imputations internes	7'837.60	8'800	6'300	-2'500
4 Revenus	15'110.70	10'000	10'100	100
42 Taxes	15'110.70	10'000	10'100	100
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
Excédent de charges	4'935'169.88	5'385'500	5'365'400	-20'100
5 Dépenses d'investissement	91'460.95	450'000	150'000	-300'000
50 Immobilisations corporelles	91'460.95	450'000	150'000	-300'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	91'460.95	450'000	150'000	-300'000
Insuffisance de financement	5'026'630.83	5'835'500	5'515'400	-320'100

Remarques

50: en 2017 changement du système de vote électronique (+300'000.-).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018
Employés à durée indéterminée	8.20	8.20	8.20

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Exercer le pouvoir législatif	
Sous-objectifs politiques	
1	Exercer, sous réserve des droits du peuple, le pouvoir législatif
1.1	Elaborer et approuver les dispositions constitutionnelles et les règles de droit, ainsi que tout acte relevant de la compétence du Grand Conseil
1.2	Exercer la haute surveillance sur la gestion du Conseil d'Etat, des autorités judiciaires et des établissements autonomes de droit public
2	Procéder aux élections et nominations prévues par la constitution et la loi
3	Apporter, avec le Service parlementaire, un appui juridique, scientifique et logistique au Grand Conseil et à ses organes

GRAND CONSEIL (SERVICE PARLEMENTAIRE)

Mesures prioritaires		Délag			
<i>ad1</i>	1 Développement dans les 6 mois des interventions parlementaires déposées	31.12.2021			
	2 Traitement dans les 6 mois après leur développement des interventions parlementaires déposées	31.12.2021			
	3 Examen et traitement des objets soumis par le Conseil d'Etat ou proposés par les organes ou membres du Grand Conseil lors d'un maximum de 6 sessions	01.03.2021			
Indicateurs		Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
<i>ad1</i>	1 Nombre de jours de sessions (addition des 1/2 journées)	18.5	18	18	0
	2 Nombre d'objets traités par le Grand Conseil (projets de loi, décrets ou décisions; élections, rapports)	83	105	100	-5
	3 Nombre de séances de commissions	173	250	250	0
	4 Nombre d'interventions parlementaires déposées	323	400	400	0
	5 Nombre d'interventions parlementaires liquidées au stade du traitement	270	350	350	0
	6 Pourcentage des interventions parlementaires développées dans les 6 mois après leur dépôt	95%	90%	90%	0%
	7 Pourcentage des interventions parlementaires traitées dans les 6 mois après leur développement	90%	90%	90%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Organisation et suivi des sessions	2'735'313	10'100	2'725'213
P1101 Appui aux organes du Grand Conseil	278'978		278'978
300 Indemnités aux organes du Grand Conseil (Présidence et Bureau)	202'500		202'500
Solde dépenses/recettes du produit	76'478		76'478
P1102 Appui aux commissions	1'181'449	10'100	1'171'349
300 Indemnités pour séances de commissions	598'000		598'000
317 Indemnités repas et logement commissions	75'000		75'000
363 Participation au Bureau interparlementaire de coordination	7'900		7'900
Solde dépenses/recettes du produit	500'549	10'100	490'449
P1103 Préparation administrative des sessions	76'479		76'479
P1104 Déroulement des sessions	1'150'615		1'150'615
313 Traduction simultanée	160'000		160'000
313 Traductions externes	50'000		50'000
363 Aide aux groupes politiques	704'000		704'000
Solde dépenses/recettes du produit	236'615		236'615
P1105 Suivi des sessions	47'792		47'792
GP12 Documentation, information, relations publiques	2'661'187		2'661'187
P1201 Prestations aux députés	1'804'157		1'804'157
300 Indemnités de session aux membres du parlement et aux groupes politiques	1'366'800		1'366'800
317 Indemnités de déplacement aux membres du parlement	155'500		155'500
317 Indemnités informatiques aux membres du parlement	156'000		156'000
Solde dépenses/recettes du produit	125'857		125'857
P1202 Gestion des documents	402'055		402'055
310 Impression du mémorial	45'000		45'000
509 Développement des processus électroniques	100'000		100'000
Solde dépenses/recettes du produit	257'055		257'055
P1203 Travaux pour des tiers	172'077		172'077
P1204 Communication et médias	162'359		162'359
P1205 Représentation - réception - associations	120'539		120'539
GP13 Transparence et protection des données	129'000		129'000
P1301 Transparence et protection des données	129'000		129'000
300 Indemnités commission cantonale de protection des données	5'000		5'000
313 Mandat / honoraires de la préposée à la transparence et à la protection des données	100'000		100'000
313 Traductions protection des données	20'000		20'000
319 Privatim	4'000		4'000
Total	5'525'500	10'100	5'515'400

Pouvoir exécutif (Exécutif)		Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<u>TOTAL GENERAL</u>					
	Dépenses	3'334'111.42	2'819'300	3'250'900	431'600
	Recettes	1'073'291.40	730'300	730'000	-300
	Excédent de dépenses	2'260'820.02	2'089'000	2'520'900	431'900
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>					
	Conseil d'Etat	1'897'121.67	1'739'000	2'162'300	423'300
	Préfectures	363'698.35	350'000	358'600	8'600
	Excédent de dépenses	2'260'820.02	2'089'000	2'520'900	431'900
<u>COMPTE DE RESULTATS</u>					
30	Charges de personnel	1'969'755.75	1'944'300	2'235'900	291'600
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	351'167.22	360'000	360'000	0
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	500'000.00			
36	Charges de transfert	500'000.00	500'000	500'000	0
39	Imputations internes	13'188.45	15'000	15'000	0
42	Taxes	73'291.40	230'300	230'000	-300
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	500'000.00			
46	Revenus de transfert	500'000.00	500'000	500'000	0
	Total charges	3'334'111.42	2'819'300	3'110'900	291'600
	Total revenus	1'073'291.40	730'300	730'000	-300
	Excédent de charges	2'260'820.02	2'089'000	2'380'900	291'900
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
50	Immobilisations corporelles			140'000	140'000
	Total dépenses	0.00		140'000	140'000
	Total recettes				
	Excédent de dépenses	0.00		140'000	140'000

CONSEIL D'ETAT

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
3 Charges	2'970'413.07	2'469'300	2'752'300	283'000
30 Charges de personnel	1'610'757.00	1'594'300	1'877'300	283'000
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	351'167.22	360'000	360'000	0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	500'000.00	0	0	0
36 Charges de transfert	500'000.00	500'000	500'000	0
39 Imputations internes	8'488.85	15'000	15'000	0
4 Revenus	1'073'291.40	730'300	730'000	-300
42 Taxes	73'291.40	230'300	230'000	-300
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	500'000.00	0	0	0
46 Revenus de transfert	500'000.00	500'000	500'000	0
Excédent de charges	1'897'121.67	1'739'000	2'022'300	283'300
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	140'000	140'000
50 Immobilisations corporelles	0.00	0	140'000	140'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	140'000	140'000
Insuffisance de financement	1'897'121.67	1'739'000	2'162'300	423'300

PRÉFECTURES

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
3 Charges	363'698.35	350'000	358'600	8'600
30 Charges de personnel	358'998.75	350'000	358'600	8'600
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	0.00	0	0	0
39 Imputations internes	4'699.60	0	0	0
4 Revenus	0.00	0	0	0
Excédent de charges	363'698.35	350'000	358'600	8'600
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	363'698.35	350'000	358'600	8'600

Pouvoir judiciaire (Judiciaire)	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<u>TOTAL GENERAL</u>				
Dépenses	44'470'276.62	44'190'800	45'559'700	1'368'900
Recettes	11'129'303.03	10'921'600	11'203'100	281'500
Excédent de dépenses	33'340'973.59	33'269'200	34'356'600	1'087'400
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>				
Tribunaux	22'913'678.42	22'124'000	23'053'800	929'800
Ministère public	10'172'623.57	10'985'400	11'124'200	138'800
Commission cantonale de recours en matière fiscale	254'671.60	159'800	178'600	18'800
Excédent de dépenses	33'340'973.59	33'269'200	34'356'600	1'087'400
<u>COMPTE DE RESULTATS</u>				
30 Charges de personnel	30'950'955.45	31'581'700	32'022'500	440'800
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	8'181'764.02	7'589'600	10'808'300	3'218'700
34 Charges financières	28'351.10	30'500	29'600	-900
36 Charges de transfert	2'872'807.20	3'031'000	686'300	-2'344'700
39 Imputations internes	2'436'398.85	1'958'000	2'013'000	55'000
42 Taxes	8'759'387.47	8'946'300	9'080'000	133'700
44 Revenus financiers	0.80	600	200	-400
46 Revenus de transfert	2'256'097.45	1'962'700	2'110'900	148'200
49 Imputations internes	113'817.31	12'000	12'000	0
Total charges	44'470'276.62	44'190'800	45'559'700	1'368'900
Total revenus	11'129'303.03	10'921'600	11'203'100	281'500
Excédent de charges	33'340'973.59	33'269'200	34'356'600	1'087'400

TRIBUNAUX

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
3 Charges	29'884'809.04	29'442'500	30'243'700	801'200
30 Charges de personnel	22'794'547.65	23'141'600	23'481'700	340'100
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	3'768'542.38	3'330'600	6'101'900	2'771'300
34 Charges financières	14'096.00	16'500	15'600	-900
36 Charges de transfert	2'410'494.75	2'310'000	0	-2'310'000
39 Imputations internes	897'128.26	643'800	644'500	700
4 Revenus	6'971'130.62	7'318'500	7'189'900	-128'600
42 Taxes	5'363'526.91	5'901'800	5'779'000	-122'800
44 Revenus financiers	0.80	0	0	0
46 Revenus de transfert	1'527'873.25	1'416'700	1'410'900	-5'800
49 Imputations internes	79'729.66	0	0	0
Excédent de charges	22'913'678.42	22'124'000	23'053'800	929'800
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	22'913'678.42	22'124'000	23'053'800	929'800

MINISTÈRE PUBLIC

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
3 Charges	14'288'971.83	14'519'600	15'068'300	548'700
30 Charges de personnel	7'885'904.35	8'219'800	8'308'200	88'400
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	4'387'947.72	4'250'600	4'698'000	447'400
34 Charges financières	14'255.10	14'000	14'000	0
36 Charges de transfert	462'312.45	721'000	686'300	-34'700
39 Imputations internes	1'538'552.21	1'314'200	1'361'800	47'600
4 Revenus	4'116'348.26	3'534'200	3'944'100	409'900
42 Taxes	3'360'820.96	2'987'600	3'243'900	256'300
44 Revenus financiers	0.00	600	200	-400
46 Revenus de transfert	728'224.20	546'000	700'000	154'000
49 Imputations internes	27'303.10	0	0	0
Excédent de charges	10'172'623.57	10'985'400	11'124'200	138'800
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	10'172'623.57	10'985'400	11'124'200	138'800

COMMISSION CANTONALE DE RECOURS EN MATIÈRE FISCALE

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
3 Charges	296'495.75	228'700	247'700	19'000
30 Charges de personnel	270'503.45	220'300	232'600	12'300
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	25'273.92	8'400	8'400	0
39 Imputations internes	718.38	0	6'700	6'700
4 Revenus	41'824.15	68'900	69'100	200
42 Taxes	35'039.60	56'900	57'100	200
49 Imputations internes	6'784.55	12'000	12'000	0
Excédent de charges	254'671.60	159'800	178'600	18'800
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	254'671.60	159'800	178'600	18'800

Présidence (PRES)		Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<u>TOTAL GENERAL</u>					
	Dépenses	11'168'961.16	11'708'600	11'993'300	284'700
	Recettes	554'233.72	512'200	525'000	12'800
	Excédent de dépenses	10'614'727.44	11'196'400	11'468'300	271'900
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>					
	Chancellerie d'Etat	7'747'011.57	8'151'600	8'367'400	215'800
	Inspection des finances	2'867'715.87	3'044'800	3'100'900	56'100
	Excédent de dépenses	10'614'727.44	11'196'400	11'468'300	271'900
<u>COMPTE DE RESULTATS</u>					
30	Charges de personnel	6'747'708.15	7'133'500	7'339'200	205'700
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	3'670'094.97	3'806'000	3'872'300	66'300
36	Charges de transfert	427'178.10	476'000	486'000	10'000
39	Imputations internes	300'039.94	293'100	295'800	2'700
40	Revenus fiscaux	9'522.20	9'200	10'000	800
42	Taxes	387'604.98	339'100	347'000	7'900
43	Revenus divers	-2'909.36			
44	Revenus financiers		22'000	22'000	0
46	Revenus de transfert		11'900	16'000	4'100
49	Imputations internes	160'015.90	130'000	130'000	0
	Total charges	11'145'021.16	11'708'600	11'993'300	284'700
	Total revenus	554'233.72	512'200	525'000	12'800
	Excédent de charges	10'590'787.44	11'196'400	11'468'300	271'900
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
50	Immobilisations corporelles	23'940.00			
	Total dépenses	23'940.00			
	Total recettes				
	Excédent de recettes	-23'940.00			

OP 1
Appui au Conseil d'Etat en
matières stratégique,
opérationnelle, d'information et de
communication
Fr. 8'367'400 net

GP 11 Appui à l'action gouvernementale Fr. 1'859'002 net	GP 12 Communication et information Fr. 1'648'645 net	GP 13 Appui juridique au Conseil d'Etat Fr. 881'641 net	GP 14 Prestations en faveur de l'administration Fr. 3'978'112 net
--	--	---	--

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
3 Charges	8'045'304.79	8'405'500	8'634'100	228'600
30 Charges de personnel	3'978'052.50	4'160'900	4'351'300	190'400
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	3'476'720.07	3'612'000	3'638'300	26'300
34 Charges financières	0.00	0	0	0
36 Charges de transfert	427'178.10	476'000	486'000	10'000
39 Imputations internes	163'354.12	156'600	158'500	1'900
4 Revenus	322'233.22	253'900	266'700	12'800
40 Revenus fiscaux	9'522.20	9'200	10'000	800
42 Taxes	281'762.48	210'800	218'700	7'900
43 Revenus divers	-2'909.36	0	0	0
44 Revenus financiers	0.00	22'000	22'000	0
46 Revenus de transfert	0.00	11'900	16'000	4'100
49 Imputations internes	33'857.90	0	0	0
Excédent de charges	7'723'071.57	8'151'600	8'367'400	215'800
5 Dépenses d'investissement	23'940.00	0	0	0
50 Immobilisations corporelles	23'940.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	23'940.00	0	0	0
Insuffisance de financement	7'747'011.57	8'151'600	8'367'400	215'800

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018
Employés à durée indéterminée	28.50	28.50	29.50

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
L'augmentation d'un EPT résulte du transfert à la Chancellerie d'un collaborateur de l'Administration cantonale des finances.

OBJECTIF POLITIQUE					
Assurer un appui au Conseil d'Etat en matières stratégique, opérationnelle, d'information et de communication					
Sous-objectifs politiques					
1	Fournir au Conseil d'Etat un appui à matière de gouvernance, c'est-à-dire notamment mettre à disposition les informations nécessaires pour la définition d'options stratégiques et pour la promotion des intérêts du canton sur la scène fédérale ainsi qu'assurer la direction du controlling gouvernemental (GP11)				
2	Assurer un appui logistique au Conseil d'Etat pour la planification, le suivi et la coordination de ses affaires courantes ainsi que pour l'organisation des activités et manifestations protocolaires (GP11)				
3	Positionner les activités de l'Etat de manière transparente, proactive, intégrée et coordonnée afin de favoriser la libre formation de l'opinion publique et stimuler la participation à la vie publique (GP12)				
4	Fournir au Conseil d'Etat un appui juridique adéquat (GP13)				
5	Fournir à l'administration cantonale des prestations dans les domaines de la coordination administrative, de la traduction, de la distribution du courrier et de l'accueil (GP14)				
Mesures prioritaires				Décal	
ad1	1 Direction du projet d'optimisation et de migration du système informatique "e-DICS" (gestion par mandats de prestations) conformément à la Stratégie informatique 2014 - 2024			31.12.2024	
	2 Mise en place d'une analyse prospective et d'une veille stratégique permettant au Conseil d'Etat d'identifier les défis pour le canton à moyen terme et d'agir de manière proactive face aux événements pouvant influencer les activités de l'Etat			31.12.2018	
	3 Renforcement du positionnement du canton, en réponse aux nouveaux défis cantonaux et intercantonaux			31.12.2018	
ad3	4 Communication proactive intégrée et coordonnée des objectifs gouvernementaux			31.12.2018	
Indicateurs		Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
ad1	1 Nombre de rencontres organisées entre le Conseil d'Etat et les parlementaires fédéraux valaisans	4	4	4	0
ad2	2 Nombre d'heures liées à l'organisation des activités et des manifestations protocolaires (estimation)	500	500	500	0
	3 Nombre de dossiers traités par le Conseil d'Etat	5'000	5'000	5'000	0
ad3	4 Communiqués de presse publiés	240	150	150	0
	5 Conférences de presse organisées	57	40	40	0
	6 Baromètre portail cantonal www.vs.ch (note maximale 6)	4.7	4.5	4.5	0
	7 Nombre d'objets gouvernementaux non communiqués de manière intégrée et coordonnée		0	0	0
ad4	8 Pourcentage des décisions sur recours au Conseil d'Etat confirmées par les Tribunaux (TC, TF)	85%	85%	85%	0%
	9 Pourcentage de recours traités dans un délai de 6 mois	50%	50%	50%	0%
	10 Pourcentage des dispositions légales rendues par les Service de l'Etat invalidées par les tribunaux	0%	0%	0%	0%
ad5	11 Nombre de pages traduites (env.)	1'131	1'000	1'200	200
	12 Nombre d'envois (lettres et colis) sortant traités (env.)	3'328'572	3'000'000	3'300'000	300'000

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Appui à l'action gouvernementale	1'925'987	66'985	1'859'002
P1101 Séances du Conseil d'Etat - Coordination Parlement	360'764	5'929	354'835
P1102 Protocole du Conseil d'Etat	707'438	49'691	657'747
P1103 Affaires extérieures	532'026	5'435	526'591
P1104 Controlling mandats prestations et PiP	64'614	1'318	63'296
P1105 Objets gouvernementaux et objectifs de législature	261'145	4'612	256'533
GP12 Communication et information	1'672'687	24'042	1'648'645
P1201 Communication gouvernementale	300'375	5'102	295'273
P1202 Communication externe	363'988	6'422	357'566
P1203 Information interne	163'538	1'155	162'383
P1204 Conseil et appui	129'225	2'635	126'590
P1205 Technologie web	715'561	8'728	706'833
GP13 Appui juridique au Conseil d'Etat	976'583	94'942	881'641
P1301 Préparation, suivi, publication de la législation	64'614	1'318	63'296
P1302 Instruction et décisions sur recours	911'969	93'624	818'345
GP14 Prestations en faveur de l'administration	4'058'843	80'731	3'978'112
P1401 Gestion administrative et affaires courantes	218'068	34'445	183'623
P1402 Courrier et accueil	3'629'242	42'992	3'586'250
P1403 Traduction	211'533	3'294	208'239
Total	8'634'100	266'700	8'367'400

OP 1
Contrôler la gestion financière de
l'Etat et la réalisation des
mandats de prestations
Fr. 3'100'900 net

GP 11
Contrôle gestion financière et
réalisation MP
Fr. 3'100'900 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
3 Charges	3'099'716.37	3'303'100	3'359'200	56'100
30 Charges de personnel	2'769'655.65	2'972'600	2'987'900	15'300
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	193'374.90	194'000	234'000	40'000
34 Charges financières	0.00	0	0	0
39 Imputations internes	136'685.82	136'500	137'300	800
4 Revenus	232'000.50	258'300	258'300	0
42 Taxes	105'842.50	128'300	128'300	0
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
49 Imputations internes	126'158.00	130'000	130'000	0
Excédent de charges	2'867'715.87	3'044'800	3'100'900	56'100
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	2'867'715.87	3'044'800	3'100'900	56'100

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018
Employés à durée indéterminée	16.00	16.00	16.00

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Contrôler la gestion financière de l'Etat et la réalisation des mandats de prestations (art. 44 LGCAF)	
Sous-objectifs politiques	
1	Investiguer et assumer les tâches de contrôle prévues par la LGCAF à l'improviste et en tout temps, sur propre initiative (art. 44 ss LGCAF)
2	Investiguer et contrôler sur mandat confié par le Conseil d'Etat ou les commissions des finances et de gestion (art. 44 al. 2 LGCAF)
Mesures prioritaires	
ad1	1 Contrôle périodique des services de tous les départements selon critères de planification
ad2	2 Réalisation des mandats sur requête du Conseil d'Etat ou des commissions des finances et de gestion (art. 44 al. 2 LGCAF)
	Délai
	31.12.2018
	31.12.2018

INSPECTION DES FINANCES

Indicateurs	Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
<i>ad1</i> 1 Nombre de rapports déposés (97 pour 2015)	→	→	→	
<i>ad2</i> 2 Part maximale de l'activité consacrée aux mandats spéciaux afin de garantir l'autonomie de l'IF	23%	30%	30%	0%

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Contrôle gestion financière et réalisation MP	3'359'200	258'300	3'100'900
P1101 Contrôle de la gestion étatique	2'687'360	206'640	2'480'720
P1102 Mandats spéciaux	671'840	51'660	620'180
Total	3'359'200	258'300	3'100'900

**Département des finances et de
l'énergie (DFE)**
**Compte 2016
Fr.**
**Budget 2017
Fr.**
**Budget 2018
Fr.**
**Ecart 17/18
Fr.**
TOTAL GENERAL

Dépenses	501'972'425.97	410'822'300	545'540'300	134'718'000
Recettes	2'201'298'991.51	2'172'149'200	2'298'858'700	126'709'500
Excédent de recettes	1'699'326'565.54	1'761'326'900	1'753'318'400	-8'008'500

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE

Administration cantonale des finances	-582'687'514.36	-624'628'100	-612'190'500	12'437'600
Service cantonal des contributions	-1'033'327'605.99	-1'021'439'200	-1'055'424'300	-33'985'100
Service des ressources humaines	4'362'992.53	4'893'400	4'998'600	105'200
Office juridique des finances et du personnel	493'788.25	588'800	495'200	-93'600
Service de l'énergie et des forces hydrauliques	-84'638'355.71	-86'186'100	-63'399'700	22'786'400
Service des registres fonciers et de la géomatique	-59'935'088.51	-59'422'200	-54'183'100	5'239'100
Service cantonal de l'informatique	56'405'218.25	24'866'500	26'385'400	1'518'900
Excédent de recettes	1'699'326'565.54	1'761'326'900	1'753'318'400	-8'008'500

COMPTE DE RESULTATS

30	Charges de personnel	68'309'333.06	72'464'100	124'452'400	51'988'300
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	60'642'019.86	64'243'000	62'338'600	-1'904'400
34	Charges financières	31'359'922.67	30'622'000	30'369'200	-252'800
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	7'887'102.91	6'631'000	29'552'800	22'921'800
36	Charges de transfert	131'634'054.19	134'110'700	128'349'800	-5'760'900
38	Charges extraordinaires	77'578'806.42	20'000'000	39'990'000	19'990'000
39	Imputations internes	44'450'930.62	43'446'600	72'075'200	28'628'600
40	Revenus fiscaux	1'189'073'072.54	1'172'826'000	1'197'165'100	24'339'100
41	Patentes et concessions	33'956'715.78	7'505'000	33'957'000	26'452'000
42	Taxes	40'428'701.81	41'053'100	39'453'500	-1'599'600
43	Revenus divers	2'459'842.47	2'141'700	2'543'500	401'800
44	Revenus financiers	48'983'510.22	43'397'200	43'864'600	467'400
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	6'523'278.30	5'134'000	11'136'000	6'002'000
46	Revenus de transfert	759'473'817.63	822'901'300	852'822'000	29'920'700
48	Revenus extraordinaires	7'324'686.90	19'634'600	20'057'600	423'000
49	Imputations internes	45'709'893.86	45'926'300	74'002'700	28'076'400
	Total charges	421'862'169.73	371'517'400	487'128'000	115'610'600
	Total revenus	2'133'933'519.51	2'160'519'200	2'275'002'000	114'482'800
	Excédent de revenus	1'712'071'349.78	1'789'001'800	1'787'874'000	-1'127'800

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

50	Immobilisations corporelles	7'599'420.09	24'904'900	5'931'700	-18'973'200
52	Immobilisations incorporelles	3'077'039.15		19'430'600	19'430'600
55	Participations et capital social	59'613'183.40			
56	Propres subventions d'investissement	3'333'062.35	13'400'000	30'850'000	17'450'000
57	Subventions d'investissement redistribuées	6'487'551.25	1'000'000	2'200'000	1'200'000
63	Subventions d'investissement acquises	1'568'223.41	10'530'000	21'600'000	11'070'000
64	Remboursements de prêts	50'179'999.34	100'000	56'700	-43'300
65	Transferts de participations	9'129'698.00			
67	Subventions d'investissement à redistribuer	6'487'551.25	1'000'000	2'200'000	1'200'000
	Total dépenses	80'110'256.24	39'304'900	58'412'300	19'107'400
	Total recettes	67'365'472.00	11'630'000	23'856'700	12'226'700
	Excédent de dépenses	12'744'784.24	27'674'900	34'555'600	6'880'700

ADMINISTRATION CANTONALE DES FINANCES

OP 1
Administrer et gérer les finances
du canton
Fr. -612'190'500 net

GP 11 Planification, budget et compte Fr. 2'646'294 net	GP 12 Services financiers et logistiques Fr. 29'850'446 net	GP 13 Analyses et mandats Fr. 2'493'260 net	GP 14 Affaires financières générales Fr. -647'180'500 net
---	---	---	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
3 Charges	203'836'469.59	184'903'500	251'569'800	66'666'300
30 Charges de personnel	15'414'288.00	16'094'400	66'255'800	50'161'400
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	7'647'906.21	12'144'500	10'119'800	-2'024'700
34 Charges financières	25'832'741.12	26'120'400	25'867'700	-252'700
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	6'562'755.50	6'631'000	6'746'200	115'200
36 Charges de transfert	67'803'994.35	66'836'200	65'711'000	-1'125'200
38 Charges extraordinaires	44'011'806.42	20'000'000	39'990'000	19'990'000
39 Imputations internes	36'562'977.99	37'077'000	36'879'300	-197'700
4 Revenus	787'007'469.35	809'531'600	863'760'300	54'228'700
41 Patentes et concessions	26'855'550.05	50'000	26'550'000	26'500'000
42 Taxes	1'458'916.75	660'200	665'500	5'300
43 Revenus divers	70'407.80	51'700	51'700	0
44 Revenus financiers	37'443'158.47	32'989'000	32'676'400	-312'600
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	6'523'278.30	5'134'000	4'906'000	-228'000
46 Revenus de transfert	670'980'694.13	726'435'200	755'206'300	28'771'100
49 Imputations internes	43'675'463.85	44'211'500	43'704'400	-507'100
Excédent de revenus	583'170'999.76	624'628'100	612'190'500	-12'437'600
5 Dépenses d'investissement	59'613'183.40	0	0	0
55 Participations et capital social	59'613'183.40	0	0	0
6 Recettes d'investissement	59'129'698.00	0	0	0
64 Remboursements de prêts	50'000'000.00	0	0	0
65 Transferts de participations	9'129'698.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	483'485.40	0	0	0
Excédent de financement	582'687'514.36	624'628'100	612'190'500	-12'437'600

Remarques

30 : Prestations de vieillesse financées par l'employeur (+50.0 mios)
 31 : Adaptation de la provision générale sur débiteurs (-2.0 mios)
 36 : Péréquation financière intercommunale (-0.8 mio)
 38 : Fonds de compensation des fluctuations de recettes – alimentation (+10.0 mios) / Couverture préalable à des projets d'investissements (+10.0 mios)
 41 : Part cantonale au bénéfice de la Banque Nationale Suisse – BNS (+26.5 mios)
 46 : Part au produit des impôts sur les huiles minérales (-3.1 mios) / péréquation financière intercantonale – péréquation des ressources (+31.7 mios) / compensation des charges (+0.3 mio)

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018
Employés à durée indéterminée	52.55	52.55	52.15

Nombre de postes à l'organigramme

ADMINISTRATION CANTONALE DES FINANCES

Remarques
La différence du nombre de postes à l'organigramme provient de la nouvelle répartition départementale intervenue au 1er mai 2017, d'un transfert d'un EPT à la Chancellerie d'Etat et de la création d'un nouveau poste 1 à l'Etat-major du département.

OBJECTIF POLITIQUE		
Gérer les finances de l'Etat du Valais et élaborer les bases utiles à la conduite de sa politique financière		
Sous-objectifs politiques		
1	Etablir la planification financière, le budget et le compte de l'Etat, en particulier :	
1.1	Elaborer la planification financière et le budget et en assurer le suivi	
1.2	Tenir et présenter les comptes	
1.3	Collaborer à l'élaboration des mandats de prestations et des rapports de controlling	
2	Organiser la comptabilité générale et les outils du controlling et assurer les services financiers et logistiques centraux, en particulier :	
2.1	Mettre en place et veiller au bon fonctionnement des systèmes de comptabilité et de controlling et assurer le contrôle des paiements	
2.2	Assurer l'exécution des paiements et une gestion optimale de la trésorerie conforme au marché	
2.3	Assurer le paiement des salaires et des honoraires	
2.4	Gérer le patrimoine financier, les assurances et les dévolutions	
2.5	Mettre à disposition des services le mobilier, le matériel et les publications nécessaires (économat)	
3	Réaliser des analyses financières et des mandats spécifiques en faveur du Conseil d'Etat et des départements, en particulier :	
3.1	Elaborer des préavis financiers	
3.2	Assurer le controlling financier départemental	
3.3	Fournir l'appui au département par la réalisation de mandats et de projets spécifiques	
3.4	Conduire les travaux de la statistique fédérale et cantonale et tenir à disposition des autorités, des entreprises et des particuliers des informations statistiques	
3.5	Introduire et gérer le nouveau système de péréquation financière intercommunale	
4	Gérer les affaires financières générales, en particulier assurer le suivi des relations financières avec la Confédération	
Mesures prioritaires		
	Délai	
<i>ad1</i>	1 Etablissement du projet de budget 2019 et de la planification intégrée pluriannuelle pour les années 2019 à 2022	04.09.2018
	2 Clôture et présentation des comptes 2017	03.04.2018
<i>ad2</i>	3 Introduction du nouveau modèle comptable harmonisé MCH2 - suite des travaux	31.12.2018
	4 Efficience économique et écologique quant à l'utilisation et l'impression du papier au sein de l'administration	31.12.2018
<i>ad3</i>	5 Mise en production du programme de péréquation financière intercommunale (suite et fin des travaux)	31.12.2018

ADMINISTRATION CANTONALE DES FINANCES

Indicateurs	Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
<i>ad1</i> 1 Compte de résultats en millions de francs (positif)	41.8	0.2	0	-0.2
2 Compte de financement en millions de francs (positif)			0.1	
3 Endettement brut (en millions de francs)			2'101.3	
4 Endettement net (en millions de francs)			438.6	
5 Fortune (en millions de francs)			677.4	
<i>ad2</i> 6 Pourcentage de papier recyclé livré par la section des assurances et de l'économat par rapport à la quantité totale de papier achetée	87.5%	91%	91%	0%
<i>ad4</i> 7 Indice des ressources du canton du Valais pris en compte dans le calcul de la péréquation financière fédérale	67.8	66.9	66.8	-0.1

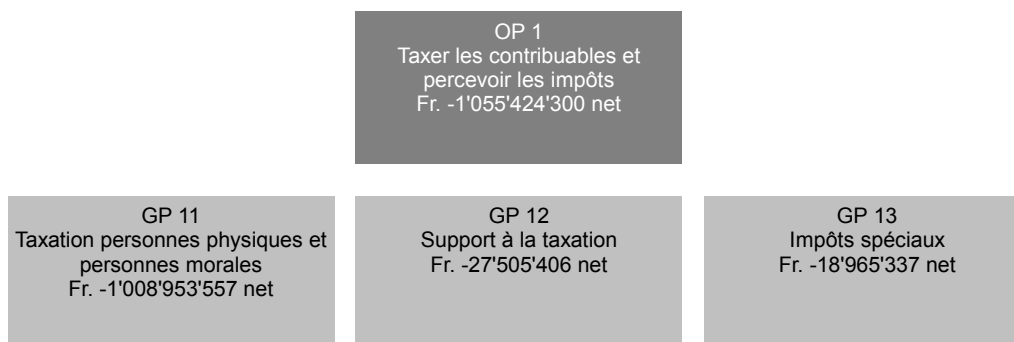
Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Planification, budget et compte	2'825'138	178'844	2'646'294
P1101 Etablissement du budget	345'939	7'870	338'069
P1102 Tenue et présentation du compte	1'839'569	164'507	1'675'062
P1103 Planification intégrée pluriannuelle	507'771	5'128	502'643
P1104 Mandats de prestations et rapports de controlling	131'859	1'339	130'520
GP12 Services financiers et logistiques	37'650'840	7'800'394	29'850'446
P1201 Organisation de la comptabilité de l'Etat	1'173'675	59'207	1'114'468
P1202 Instruments de controlling et financiers	67'987	691	67'296
P1203 Conseil et appui en matière de traitements	218'957	9'637	209'320
P1204 Gestion des données de base	154'201	1'351	152'850
P1205 Gestion de la trésorerie	25'582'833	345'602	25'237'231
340 Intérêts des prêts CPVAL	23'730'900		23'730'900
340 Intérêts passifs sur les dettes à court terme	280'000		280'000
342 Frais postaux et bancaires et autres honoraires	1'500'000		1'500'000
440 Intérêts sur placements		60'000	-60'000
Solde dépenses/recettes du produit	71'933	285'602	-213'669
P1206 Contrôle des paiements et gestion des pces compt.	1'020'879	8'859	1'012'020
P1207 Paiement des salaires	457'368	20'130	437'238
P1208 Gestion des allocations familiales	48'652	2'142	46'510
P1209 Gestion des affaires adm. et financières	103'730	848	102'882
P1210 Gestion des assurances	3'942'048	3'070'901	871'147
313 Primes d'assurances	3'270'800		3'270'800
493 Imputations internes		3'012'500	-3'012'500
Solde dépenses/recettes du produit	671'248	58'401	612'847
P1211 Economat	3'900'449	2'406'472	1'493'977
310 Fourniture et matériel de bureau	1'782'000		1'782'000
310 Imprimés, reliures et publications	705'000		705'000
311 Mobilier, instruments et machines	850'000		850'000
490 Imputations internes		2'392'800	-2'392'800
Solde dépenses/recettes du produit	563'449	13'672	549'777
P1212 Gestion des immeubles du patrimoine financier	980'061	1'874'554	-894'493
441 Revenus en lien avec la réalisation de biens		1'100'000	-1'100'000
Solde dépenses/recettes du produit	980'061	774'554	205'507
GP13 Analyses et mandats	2'511'122	17'862	2'493'260
P1301 Préavis financiers	416'841	3'468	413'373
P1302 Mandats spéciaux	10'687	89	10'598
P1303 Statistiques fédérales, cantonales et analyses	589'238	5'190	584'048
P1304 Péréquation financière	234'056	2'015	232'041
P1305 Secrétariat et controlling du département	1'260'300	7'100	1'253'200

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP14 Affaires financières générales	208'582'700	855'763'200	-647'180'500
P1401 Affaires financières générales	208'582'700	855'763'200	-647'180'500
306 Prestations de vieillesse financées par l'employeur	53'220'000		53'220'000
306 Régime de pension des magistrats : prestations aux retraités	5'150'000		5'150'000
351 Péréquation intercommunale : alimentation au fonds de compensation des cas de rigueur	4'810'000		4'810'000
362 Péréquation intercantonale : compensation des cas de rigueur	3'748'000		3'748'000
362 Péréquation intercommunale : versement aux communes	60'926'000		60'926'000
389 Couverture préalable à des projets d'investissements	9'990'000		9'990'000
389 Fonds de compensation des fluctuations de recettes - alimentation	30'000'000		30'000'000
393 Coûts indirects imputés à la RPLP	839'900		839'900
398 Alimentation du fonds de péréquation intercommunale	35'659'000		35'659'000
411 Part au bénéfice de la BNS		26'500'000	-26'500'000
445 Rémunération de la garantie de l'Etat en faveur de la BCVs		3'900'000	-3'900'000
451 Péréquation intercommunale : prélèvement au fonds de compensation des cas de rigueur		4'906'000	-4'906'000
460 Dîme de l'alcool		1'000'000	-1'000'000
460 Part à la taxe sur les poids lourds (RPLP)		839'900	-839'900
460 Part au produit des impôts sur les huiles minérales		28'579'400	-28'579'400
462 Péréquation : compensation des charges géo-topographiques		73'343'000	-73'343'000
462 Péréquation : compensation des charges socio-démographiques		5'936'000	-5'936'000
462 Péréquation des ressources		620'137'000	-620'137'000
463 Part des communes au fonds de péréquation intercommunale		25'171'000	-25'171'000
493 Financement des coûts indirects pour la RPLP		839'900	-839'900
498 Part cantonale au fonds de péréquation intercommunale		35'659'000	-35'659'000
Solde dépenses/recettes du produit	4'239'800	28'952'000	-24'712'200
Total	251'569'800	863'760'300	-612'190'500

SERVICE CANTONAL DES CONTRIBUTIONS






RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
3 Charges	99'060'280.63	99'349'800	95'848'600	-3'501'200
30 Charges de personnel	22'120'555.95	22'899'100	23'504'300	605'200
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	31'201'119.41	29'089'900	29'048'900	-41'000
34 Charges financières	5'527'013.05	4'501'000	4'501'000	0
36 Charges de transfert	38'885'253.40	41'580'000	37'507'000	-4'073'000
39 Imputations internes	1'326'338.82	1'279'800	1'287'400	7'600
4 Revenus	1'135'097'435.25	1'124'759'300	1'154'272'900	29'513'600
40 Revenus fiscaux	1'025'911'639.84	1'009'300'000	1'038'600'000	29'300'000
42 Taxes	17'292'818.24	18'754'300	17'485'900	-1'268'400
43 Revenus divers	348'476.12	0	2'000	2'000
44 Revenus financiers	9'011'609.75	8'005'000	9'005'000	1'000'000
46 Revenus de transfert	81'704'025.30	88'550'000	89'030'000	480'000
48 Revenus extraordinaires	828'866.00	0	0	0
49 Imputations internes	0.00	150'000	150'000	0
Excédent de revenus	1'036'037'154.62	1'025'409'500	1'058'424'300	33'014'800
5 Dépenses d'investissement	2'709'548.63	3'970'300	3'000'000	-970'300
50 Immobilisations corporelles	0.00	3'970'300	0	-3'970'300
52 Immobilisations incorporelles	2'709'548.63	0	3'000'000	3'000'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	2'709'548.63	3'970'300	3'000'000	-970'300
Excédent de financement	1'033'327'605.99	1'021'439'200	1'055'424'300	33'985'100

Remarques

Rubrique 36 - Diminution de la part aux communes liées aux impôts spéciaux
 Rubrique 40 - Croissance des recettes d'impôts des personnes physiques et augmentation des recettes d'impôts des personnes morales
 Rubrique 42 - Diminution des cas importants soumis à amendes et moins de rachats d'ADB
 Rubrique 44 - Croissance des recettes fiscales et des délais de paiement
 Rubrique 50 - 52 : Nouveau modèle comptable MCH2.
 Rubrique 50 : Réalisations des projets informatiques selon planning

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018
Employés à durée indéterminée	168.30	168.30	171.30

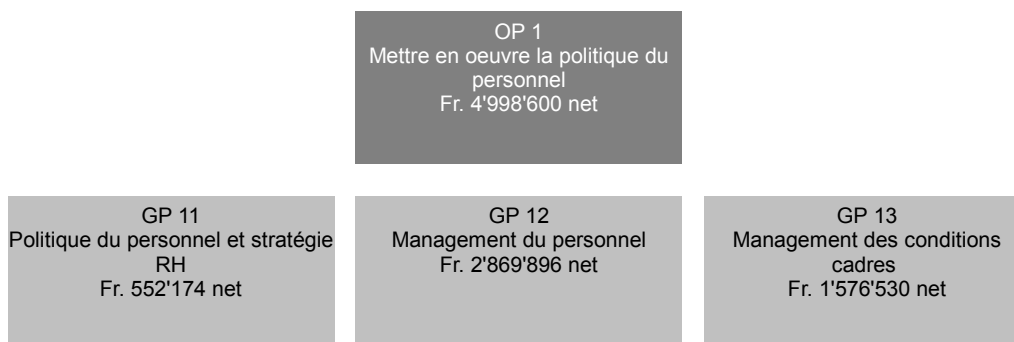
Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE					
Taxer les personnes physiques, les personnes morales ainsi que les impôts spéciaux et percevoir ces impôts conformément aux dispositions légales					
Sous-objectifs politiques					
1	Taxer l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux et communaux (impôt sur le revenu et la fortune) des personnes physiques et percevoir l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux				
2	Taxer l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux et communaux (impôt sur le bénéfice et le capital) des personnes morales et percevoir l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux				
3	Taxer et percevoir les impôts spéciaux (impôt à la source, impôt sur les gains immobiliers, impôts sur les successions et donations)				
4	Gestion des débiteurs des créances fiscales et gestion des procédures forcées pour les créances non-fiscales de l'Etat				
Mesures prioritaires				Délai	
ad1	1 Développement et maintenance des logiciels informatiques du SCC (SCC 2015, Actif-VS et TAO)			31.12.2018	
	2 Revue de la base d'imposition des contribuables imposés d'après la dépense (forfaits)			31.12.2018	
	3 Mise en application de la réforme de l'imposition des entreprises (RF 17)			31.12.2018	
Indicateurs	Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18	
ad1	1 Nombre d'informations pour les contribuables, les communes et les fiduciaires au sujet de la fiscalité (2016 : 47)	47	40	40	0
	2  Nombre de personnes physiques assujetties (2016 : 286'552)	286'552	293'600	297'500	3'900
	3 % des personnes physiques dépendantes (domiciliées) taxées au 31.12. (2016 : 82.34%)	82.34%	80%	82%	2%
	4 % des personnes physiques indépendantes taxées au 31.12. (2016 : 30.94%)	30.94%	40%	45%	5%
	5 Déclarations fiscales (personnes physiques) remplies par voie électronique (VSTax), en % (2016 : 82%)	82%	80%	80%	0%
	6 Nombre de recours déposés auprès de la commission cantonale de recours en matière fiscale, contre les décisions de taxation (2016 : 56)	56	60	60	0
	7 Pourcentage des recours totalement admis par la commission cantonale de recours en matière fiscale (2016 : 5.36%)	5.36%	5%	5%	0%
	8 Nombre de taxations effectuées par les communes (2016 : 21'696)	21'696	20'000	22'000	2'000
	9 Nombre de personnes qui font valoir la déduction pour aidants bénévoles (2016 : 1'545)	1'545	1'500	1'600	100
ad2	10  Nombre de personnes morales assujetties (2016 : 22'410)	21'436	21'500	22'300	800
	11 % des personnes morales taxées au 31.12. (2016 : 35.10%)	35.1%	40%	45%	5%
ad3	12  Nombre de personnes physiques imposées à la source (2016 : 39'116)	39'116	38'000	40'000	2'000
ad4	13 Nombre de poursuites du SCC (2016 : 31'933)	31'933	30'000	32'000	2'000
	14 Nombre de poursuites pour les autres services (2016 : 8'176)	8'176	8'000	8'500	500

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Taxation personnes physiques et personnes morales	42'044'693	1'050'998'250	-1'008'953'557
P1101 Taxation des personnes physiques	35'268'360	871'885'290	-836'616'930
318 Pertes sur créances	16'778'900		16'778'900
363 Subventions aux communes pour les travaux de taxation	719'000		719'000
400 Impôts sur le revenu et la fortune		825'020'000	-825'020'000
460 Part cantonale aux recettes fiscales de l'impôt fédéral direct des personnes physiques		42'200'000	-42'200'000
Solde dépenses/recettes du produit	17'770'460	4'665'290	13'105'170
P1102 Taxation des personnes morales	6'776'333	179'112'960	-172'336'627
318 Patrimoine financier	3'221'100		3'221'100
401 Impôts sur le bénéfice et le capital		137'680'000	-137'680'000
402 Impôts fonciers		20'700'000	-20'700'000
460 Part cantonale aux recettes fiscales de l'impôt fédéral direct des personnes morales		19'800'000	-19'800'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'555'233	932'960	2'622'273
GP12 Support à la taxation	15'828'503	43'333'909	-27'505'406
P1201 Contentieux	11'875'726	19'356'583	-7'480'857
313 Frais d'encaissement et frais bancaires du SCC	4'900'000		4'900'000
340 Intérêts de remboursement et rémunérateurs	4'500'000		4'500'000
426 Récupérations des frais d'encaissement		7'211'400	-7'211'400
429 Rachat actes de défaut de bien (ADB)		2'500'000	-2'500'000
440 Intérêts compensatoires et moratoires		9'000'000	-9'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'475'726	645'183	1'830'543
P1202 Taxes cadastrales	331'496	84'539	246'957
P1203 Impôts anticipés	1'899'397	23'448'828	-21'549'431
460 Part cantonale aux recettes fiscales de l'impôt anticipé		23'000'000	-23'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'899'397	448'828	1'450'569
P1204 Inspectorat fiscal	1'721'884	443'959	1'277'925
GP13 Impôts spéciaux	40'975'404	59'940'741	-18'965'337
P1301 Gains immobiliers	28'055'879	42'510'078	-14'454'199
360 Part communale aux gains immobiliers	26'600'000		26'600'000
402 Recettes fiscales sur les gains immobiliers		40'000'000	-40'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'455'879	2'510'078	-1'054'199
P1302 Successions et donations	10'339'790	15'889'481	-5'549'691
360 Part communale aux recettes fiscales des successions et donations	10'000'000		10'000'000
402 Recettes fiscales des successions et donations		15'000'000	-15'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	339'790	889'481	-549'691
P1303 Impôts à la source	2'579'735	1'541'182	1'038'553
Total	98'848'600	1'154'272'900	-1'055'424'300

Département des finances et de l'énergie (DFE)
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
3 Charges	4'757'107.23	5'226'100	5'291'700	65'600
30 Charges de personnel	4'219'305.82	4'510'100	4'576'600	66'500
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	421'255.28	607'300	606'300	-1'000
34 Charges financières	17.50	0	0	0
36 Charges de transfert	10'000.00	10'000	10'000	0
39 Imputations internes	106'528.63	98'700	98'800	100
4 Revenus	394'114.70	332'700	293'100	-39'600
42 Taxes	190'825.05	142'700	143'100	400
49 Imputations internes	203'289.65	190'000	150'000	-40'000
Excédent de charges	4'362'992.53	4'893'400	4'998'600	105'200
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	4'362'992.53	4'893'400	4'998'600	105'200

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018
Employés à durée indéterminée	16.10	16.10	16.10

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Définir et promouvoir une politique du personnel adaptée aux besoins de l'employeur et aux conditions du marché du travail	
Sous-objectifs politiques	
1	Proposer et appliquer les mesures permettant à l'Etat du Valais de demeurer un employeur attractif et compétitif sur le marché du travail.
2	Contribuer à l'optimisation organisationnelle de l'Etat du Valais.
3	Appliquer une politique du personnel efficiente, en veillant à l'égalité des chances
4	Demeurer un des plus importants formateurs du canton du Valais

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Soutien au Conseil d'Etat dans la réflexion des problématiques liées à CPVAL	31.12.2019
	2 Maintien de bonnes conditions de travail favorisant la conciliation de la vie professionnelle et non professionnelle et demeurer un des plus importants formateurs du canton du Valais.	31.12.2018
ad2	3 Poursuite de la digitalisation des documents en lien avec la gestion du personnel notamment dans le domaine du recrutement.	31.12.2018
ad3	4 Poursuite et promotion de la politique de développement des compétences des cadres.	31.12.2018
	5 Réalisation d'un sondage de satisfaction auprès du personnel de l'Administration cantonale.	31.12.2018
	6 Coordination et mise en place de l'application du système de gestion de la santé et de la sécurité au travail (MSST) : réalisation des axes prioritaires 2018.	31.12.2018

Indicateurs		Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
ad1	1 Nombre de postulations par mise au concours.	28	22	25	3
	2 Mises au concours dont le nombre de postulations est inférieur à 10, en %	39%	40%	40%	0%
	3 Taux de mesures d'intégration des personnes handicapées ou ayant des soucis de santé	1.49%	2%	1.5%	-0.5%
ad2	4 Nombre de transferts entre unités organisationnelles (transfert d'un service à un autre suite à une mise au concours interne et/ou externe)	15	15	15	0
	5 Nombre d'optimisations organisationnelles bénéficiant d'un soutien méthodologique	145	110	110	0
ad3	6 Taux d'absentéisme (maladie et accident) (durée indéterminée et déterminée, sans les enseignants)	3.5%	3.3%	3.5%	0.2%
	7 Taux de démission des employés (durée indéterminée) (sans les mises à la retraite, sans les enseignants)	2.02%	2.5%	2.5%	0%
	8 Nombre total de journées de formation suivies par collaborateur (durée indéterminée, sans les enseignants)	2.95	2.5	2.5	0
	9 Taux de satisfaction générale du personnel de l'administration cantonale (sondage réalisé en 2018)	0%	0%	75%	75%
	10 Nombre de cadres participants aux mesures du programme de développement des compétences de conduite			15	
ad4	11 Nombre d'apprentis à l'administration cantonale au 31.12 (y.c les stagiaires MP-E et EMV's qui sont considérés comme des apprentis)	226	195	205	10

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Politique du personnel et stratégie RH	554'696	2'522	552'174
P1101 Politique du personnel, stratégie et controllingRH	508'604	2'173	506'431
313 Sondage de satisfaction et indicateurs RH romands	51'000		51'000
Solde dépenses/recettes du produit	457'604	2'173	455'431
P1102 Information	46'092	349	45'743
GP12 Management du personnel	3'001'238	131'342	2'869'896
P1201 Recrutement et marketing	579'871	2'872	576'999
309 Mise au concours (y.c. pub apprentis)	227'000		227'000
Solde dépenses/recettes du produit	352'871	2'872	349'999
P1202 Rémunération et reconnaissance	302'517	2'367	300'150
309 Fidélités	17'000		17'000
Solde dépenses/recettes du produit	285'517	2'367	283'150
P1203 Formation et développement	2'118'850	126'103	1'992'747
301 Apprentis (ex-stagiaires MPC)	289'999		289'999
301 Stagiaires et stagiaires été	669'998		669'998
303 Stagiaires GETAC	75'000		75'000
309 Formation SRH, honoraires animateurs, formation cadres	430'000		430'000
313 Mandat graphique, mandat intervenant, formation cadre	21'500		21'500
426 Inscriptions reçues des communes, subventions OVAP		120'300	-120'300
Solde dépenses/recettes du produit	632'353	5'803	626'550
GP13 Management des conditions cadres	1'735'766	159'236	1'576'530
P1301 Gestion du droit et des conditions de travail	830'612	155'666	674'946
309 Départs à la retraite	48'000		48'000
309 Intégration des personnes handicapées et visite médicales	100'000		100'000
491 Prestations SAPEM, centre routes, routes nationales		150'000	-150'000
Solde dépenses/recettes du produit	682'612	5'666	676'946
P1302 Santé et sécurité au travail	223'212	1'009	222'203
P1303 Management de l'organisation et technologies RH	681'942	2'561	679'381
311 Lecteurs Alltronic et badges	67'500		67'500
313 Consulting (eDossier, orgmanager, recrutement), SAP formation	107'200		107'200
313 Gestion temps, BOBI maintenance, BOBI annexes, divers	171'400		171'400
Solde dépenses/recettes du produit	335'842	2'561	333'281
Total	5'291'700	293'100	4'998'600

OFFICE JURIDIQUE DES FINANCES ET DU PERSONNEL

OP 1
Fournir un appui juridique dans
les domaines des finances et du
personnel
Fr. 495'200 net

GP 11
Finances, personnel,
responsabilité civile
Fr. 495'200 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
3 Charges	1'729'118.75	1'348'200	1'397'700	49'500
30 Charges de personnel	311'975.60	399'200	366'500	-32'700
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'325'699.65	845'600	928'700	83'100
34 Charges financières	0.00	0	0	0
36 Charges de transfert	79'501.34	90'000	90'000	0
39 Imputations internes	11'942.16	13'400	12'500	-900
4 Revenus	1'235'330.50	759'400	902'500	143'100
42 Taxes	12'691.75	9'400	22'500	13'100
43 Revenus divers	1'222'638.75	750'000	880'000	130'000
Excédent de charges	493'788.25	588'800	495'200	-93'600
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	493'788.25	588'800	495'200	-93'600

Remarques

Rubrique 30 : la diminution de charges de personnel entre les budgets 2017 et 2018 s'explique par une diminution des EPT attribués à l'Office.

Rubrique 31 : Trois éléments doivent ici être relevés :

- Nous avons connaissance d'un dossier RC Etat relativement important qui a nécessité un avis de droit volumineux d'un expert externe. Ce mandat a déjà été confié et la note d'honoraire nous parviendra en début d'année 2018. Même si un accord sera probablement trouvé de façon extrajudiciaire grâce à cet avis, il m'a semblé prudent de prévoir également d'éventuels frais d'avocat externe.
- Sous la rubrique 43, il est prévu, sur proposition de l'ACF, une augmentation par rapport à l'année précédente des revenus, relativement aléatoires, en lien avec la récupération des montants versés au titre de l'assistance judiciaire (AJ). Cette augmentation implique également celle des provisions (réévaluations sur créances) comprises dans la rubrique 31.
- Il convient également de remarquer que le montant de la rubrique 31 (BU 18) est bien en dessous du compte 16. Comme déjà indiqué au mois d'avril, il y a eu en 2016 deux situations qui ont impliqué des indemnités LAVI (décidées par le DSIS, mais payées par l'OJFP) particulièrement importantes. Compte tenu du caractère exceptionnel de ces situations, je n'ai pas modifié les prévisions relatives aux indemnités LAVI.

Rubrique 42 : nous avons modifié cette année les procédures formelles concernant les récupérations AJ et LAVI. Ces procédures impliquent désormais des émoluments, ainsi budgétés.

Rubrique 43 : Comme indiqué plus haut, l'augmentation de cette rubrique correspond aux récupérations AJ. Au vu du montant supérieur à ce que prévu pour le compte 2016, l'ACF a proposé une

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018
Employés à durée indéterminée	3.00	2.95	2.75

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE				
Fournir un appui juridique et administratif notamment dans les domaines des finances, du personnel, de la responsabilité civile				
Sous-objectifs politiques				
1	Fournir un appui principalement juridique, et accessoirement administratif au Conseil d'Etat, au Chef du DFE, aux services de l'Etat, ainsi qu'aux tribunaux dans les domaines concernant notamment les finances, la gestion du personnel et les questions de responsabilité civile			
Mesures prioritaires				Délai
ad1	1 Soutien juridique au groupe de travail CPVAL			31.12.2019
Indicateurs	Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
ad1	1 Dispositions légales invalidées par les tribunaux	0	0	0
	2 Pourcentage des avis écrits donnés dans le délai d'un mois (base de référence: 240)	90%	90%	0%
	3 Pourcentage maximum de décisions rendues sur préavis ou projets du service invalidées par les Tribunaux (TC et TF) (base de référence: 10)	0%	15%	0%

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Finances, personnel, responsabilité civile	1'397'700	902'500	495'200
P1101 Conseils juridiques, décisions et déterminations	372'718	240'666	132'052
P1102 Législation et consultations	341'662	220'611	121'051
P1103 Représentation de l'Etat devant les tribunaux	155'301	100'279	55'022
P1104 Encaissement et paiement	528'019	340'944	187'075
Total	1'397'700	902'500	495'200

SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

OP 1
Promouvoir un approvisionnement
et une utilisation de l'énergie
favorisant la sécurité économique
Fr. -63'399'700 net

GP 11
Production hydroélectrique
Fr. -67'918'719 net

GP 12
Approvisionnement et efficacité
énergétique
Fr. 4'519'019 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
3 Charges	17'981'690.28	15'346'400	67'650'900	52'304'500
30 Charges de personnel	2'987'941.63	3'084'700	3'111'800	27'100
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'522'478.62	1'948'400	1'951'400	3'000
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	1'324'347.41	0	22'806'600	22'806'600
36 Charges de transfert	6'224'771.00	6'919'000	7'459'000	540'000
38 Charges extraordinaires	0.00	0	0	0
39 Imputations internes	4'922'151.62	3'394'300	32'322'100	28'927'800
4 Revenus	104'170'917.24	104'202'500	139'993'900	35'791'400
40 Revenus fiscaux	87'602'910.00	88'500'000	88'040'000	-460'000
41 Patentes et concessions	7'101'165.73	7'455'000	7'407'000	-48'000
42 Taxes	2'844'231.95	2'598'300	2'602'100	3'800
44 Revenus financiers	2'528'742.00	2'403'200	2'183'200	-220'000
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	0	6'230'000	6'230'000
46 Revenus de transfert	2'769'520.15	3'246'000	4'575'000	1'329'000
49 Imputations internes	1'324'347.41	0	28'956'600	28'956'600
Excédent de revenus	86'189'226.96	88'856'100	72'343'000	-16'513'100
5 Dépenses d'investissement	7'377'674.00	13'300'000	32'300'000	19'000'000
56 Propres subventions d'investissement	3'299'094.00	13'300'000	30'600'000	17'300'000
57 Subventions d'investissement redistribuées	4'078'580.00	0	1'700'000	1'700'000
6 Recettes d'investissement	5'826'802.75	10'630'000	23'356'700	12'726'700
63 Subventions d'investissement acquises	1'568'223.41	10'530'000	21'600'000	11'070'000
64 Remboursements de prêts	179'999.34	100'000	56'700	-43'300
67 Subventions d'investissement à redistribuer	4'078'580.00	0	1'700'000	1'700'000
Dépenses nettes d'investissement	1'550'871.25	2'670'000	8'943'300	6'273'300
Excédent de financement	84'638'355.71	86'186'100	63'399'700	-22'786'400

SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

Remarques
<p>EXPLICATIONS DES ÉCARTS:</p> <p>Rub 35 (22.8 mio) et 36 (0.5 mio) Le décret concernant la première phase de l'examen des tâches et des structures de l'Etat prend fin en 2017. Ainsi, les Fonds hydrauliques seront de nouveau alimentés (rub 35) et le rabais sur l'impôt spécial pour l'industrie augmentera au niveau initial (rub 36).</p> <p>Rub 39 et 49 (28.9 mio) L'écart résulte des imputations internes liées avec les écarts expliqués pour les rubriques 35 et 45.</p> <p>Rub 40 (-0.5 mio) La baisse est due aux débits résiduels plus importants imposés par l'assainissement des cours d'eau.</p> <p>Rub 45 (6.2 mio) Le succès des programmes de promotion énergétiques nécessite un prélèvement dans le Fonds d'encouragement pour assumer les engagements prévisibles en 2017 qui seront payés en 2018.</p> <p>Rub 46 (1.3 mio) Dans le cadre des modifications prévues au niveau fédéral, les cantons doivent assumer des tâches supplémentaires en lien avec les programmes de promotion énergétiques. Les dépenses supplémentaires sont couvertes par ces recettes provenant de la Confédération.</p> <p>Rub 56 (17.3 mio) Le montant sous cette rubrique correspond au budget cantonal net auquel est additionnée la contribution globale fédérale (Cf. explication sous rub 63).</p> <p>Rub 57 et 67 (1.7 mio) Ce montant concerne le programme bâtiments en vigueur jusqu'au 31.12.2016 et dont les paiements sont prévus en 2018.</p> <p>Rub 63 (11.1 mio) L'écart résulte de l'augmentation du budget cantonale net qui est doublé en raison de la nouvelle loi sur l'énergie (cf. la remarque sous les informations complémentaires).</p>








RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018
Employés à durée indéterminée	17.40	17.40	17.40

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Promouvoir un approvisionnement et une utilisation de l'énergie favorisant la sécurité et le développement économique.	
Sous-objectifs politiques	
1	Favoriser la sécurité d'approvisionnement en énergie à long terme en prenant en compte les intérêts économiques, sociaux et environnementaux, notamment les coûts énergétiques reportés sur le consommateur :
1.1	par la promotion de l'utilisation des énergies indigènes et renouvelables définies dans la loi sur l'énergie
1.2	par l'encouragement de la planification énergétique territoriale et d'une distribution d'énergie coordonnée
1.3	par la mise sur pieds des conditions-cadres favorisant, aux niveaux des communes et de l'Etat du Valais, le financement et la réalisation des retours des concessions hydrauliques
1.4	par la maîtrise des énergies indigènes en exploitant de manière optimale le potentiel de production et de valeur ajoutée, ainsi qu'en visant une répartition et une utilisation responsables des revenus.
2	Réduire la dépendance en matière d'énergie notamment par l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, des installations techniques et par la récupération de chaleur.

SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

Mesures prioritaires		Délag
<i>ad1</i>	1 Soutien des offres de formation continue mises en place par les associations professionnelles concernées.	31.12.2018
	2 Préparation d'outils et soutien à la planification énergétique territoriale au niveau des communes.	31.12.2018
	3 Soutien juridique et procédural aux projets d'utilisation des énergies renouvelables et défense des intérêts cantonaux au niveau de la nouvelle politique énergétique fédérale.	31.12.2018
	4 Révision de la loi cantonale sur l'énergie.	31.12.2018
	5 Suivi de la réalisation des mesures d'assainissement des cours d'eau (selon les articles 80, 83a et 83b LEaux).	31.12.2018
	6 Défense de la réglementation actuelle en matière de redevances hydrauliques qui prévoit une redevance maximale de Fr. 110/kWth , ce jusqu'à l'entrée en vigueur d'un nouveau modèle de marché de l'électricité et la garantie d'une coordination dans le temps et au niveau du contenu entre le futur modèle de marché de l'électricité et celui des redevances hydrauliques.	31.12.2018
<i>ad2</i>	7 Conduite des programmes de promotion énergétiques dans le cadre d'une contribution fédérale fortement augmentée et des exigences d'utilisation imposées par l'Office fédéral de l'énergie. Le budget total que doit gérer le canton passe de 13.3 à 30.6 millions de francs.	31.12.2018
	8 Communication relative à l'évolution des labels MINERGIE (-P / -A) ainsi que sur le nouveau soutien aux bâtiments ayant un CECB A/A.	31.12.2018

Indicateurs	Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
<i>ad1</i> 1  Production hydroélectrique moyenne (GWh par an).	10'010	9'500	9'500	0
2  Total de l'impôt spécial perçu par le canton (mios. Fr.)	87.6	88.5	88	-0.5
3  Total des redevances hydrauliques du Rhône perçues par le canton (mios. Fr.)	7.1	7.5	7.4	-0.1
4  Production d'électricité par les nouvelles énergies renouvelables (en GWh) (L'indicateur correspondant à l'année précédente)	159	189	266	77
<i>ad2</i> 5 Nombre de chantiers contrôlés sous l'angle du respect de la loi sur l'énergie	11	40	40	0
6  Part des chantiers contrôlés respectant la loi sur l'énergie	55%	80%	80%	0%
7  Nombre de dossiers énergétiques préavisés	352	300	300	0
8  Nombre de bâtiments certifiés MINERGIE, MINERGIE-P ou MINERGIE-A par an + CECB A/A	151	150	150	0
9 Sommes versés dans le cadre des programmes de promotion (en mio Fr. par an)	3.3	13.3	30.6	17.3

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Production hydroélectrique	57'784'263	125'702'982	-67'918'719
P1101 Concession, autorisation, droit d'eau, promotion	10'818'146	2'278'189	8'539'957
313 Divers mandats d'étude	253'500		253'500
313 Expertises diverses concernant le droit de retour et la stratégie "Forces hydrauliques"	50'000		50'000
398 Transfert pour l'attribution au Fonds de rachat des aménagements hydro-électriques	9'520'600		9'520'600
421 Emoluments administratifs		91'500	-91'500
445 Dividendes FMV SA		2'180'000	-2'180'000
Solde dépenses/recettes du produit	994'046	6'689	987'357
P1102 Registres, contrôles, impôt spécial, redevances	46'349'262	123'421'988	-77'072'726
313 Expertises diverses concernant les redevances	100'000		100'000
313 Impôt communal sur les redevances du Rhône	241'000		241'000
351 Attribution au Fonds de préfinancement des FMV	13'286'000		13'286'000
351 Attribution au Fonds de rachat des aménagements hydro-électriques	9'520'600		9'520'600
361 Franc du paysage (part communale)	1'190'000		1'190'000
361 Franc du paysage (prélèvement par la Confédération)	1'250'000		1'250'000
363 Réduction de l'impôt spécial pour l'industrie	4'000'000		4'000'000
398 Transfert pour l'attribution au Fonds de préfinancement des FMV	13'206'000		13'206'000
398 Transfert pour l'attribution au Fonds pour l'entretien et la correction des cours d'eau	3'200'000		3'200'000
403 Impôt spécial sur les forces hydrauliques		88'040'000	-88'040'000
412 Redevances des forces hydrauliques du Rhône		7'407'000	-7'407'000
429 Participation des communes au Fonds pour les cours d'eau et l'indemnisation des dommages non assurables		2'486'000	-2'486'000
461 Contribution de la Confédération au franc du paysage		2'310'000	-2'310'000
461 Contribution des communes au franc du paysage		450'000	-450'000
498 Transfert pour l'attribution au Fonds de préfinancement des FMV		13'206'000	-13'206'000
498 Transfert pour l'attribution au Fonds de rachat des aménagements hydro-électriques		9'520'600	-9'520'600
Solde dépenses/recettes du produit	355'662	2'388	353'274
P1103 Gestion des risques et assainissement	616'855	2'805	614'050

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP12 Approvisionnement et efficacité énergétique	42'166'637	37'647'618	4'519'019
P1201 Domaine du bâtiment et programme de promotion	40'307'661	37'638'523	2'669'138
313 Communication / Campagnes de sensibilisations	150'000		150'000
313 Gestion / information / publicité pour les programmes de promotion	140'000		140'000
313 Mandats divers (expertises, études, traductions, etc.)	124'900		124'900
313 Traitement des dossiers	300'000		300'000
398 Prélèvement du Fonds d'encouragement	6'230'000		6'230'000
451 Prélèvement du Fonds d'encouragement		6'230'000	-6'230'000
461 Contribution globale fédérale pour les frais d'exécution des programmes de promotion		1'115'000	-1'115'000
463 Contribution globale de la Confédération pour les mesures d'information, de formation et de conseil en énergie		700'000	-700'000
498 Prélèvement du Fonds d'encouragement		6'230'000	-6'230'000
562 Subventions accordées aux communes et syndicats dans le cadre des programmes de promotion	3'200'000		3'200'000
565 Subventions accordées aux entreprises privées dans le cadre des programmes de promotion	10'900'000		10'900'000
567 Subventions accordées aux ménages privés dans le cadre des programmes de promotion	16'500'000		16'500'000
577 Subventions de la Confédération à redistribuer aux ménages privés dans le cadre du programme bâtiments	1'700'000		1'700'000
630 Subventions acquises de la Confédération dans le cadre des programmes de promotion		21'600'000	-21'600'000
642 Remboursement des prêts des communes et syndicats intercommunaux		16'700	-16'700
645 Remboursement des prêts des entreprises privées		40'000	-40'000
670 Subventions acquises de la Confédération à redistribuer dans le cadre de programme bâtiment		1'700'000	-1'700'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'062'761	6'823	1'055'938
P1202 Approvisionnement en énergie	683'816	6'597	677'219
313 Mandats divers (solaire, géothermie, rejets chaleur, éolien, etc.)	60'000		60'000
Solde dépenses/recettes du produit	623'816	6'597	617'219
P1203 Formation, information et études	969'743	1'166	968'577
313 Conseils, cours et information	100'000		100'000
313 Mandats résultant de la stratégie "Efficacité et approvisionnement en énergie"	70'000		70'000
363 Conseil en énergie / Information / concepts énergétiques pour les communes	300'000		300'000
363 Conseil en énergie / Information pour les institutions privées	320'000		320'000
Solde dépenses/recettes du produit	179'743	1'166	178'577
P1204 Collectivités publiques et secteur économique	205'417	1'332	204'085
Total	99'950'900	163'350'600	-63'399'700

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Remarques

ENERGIE:

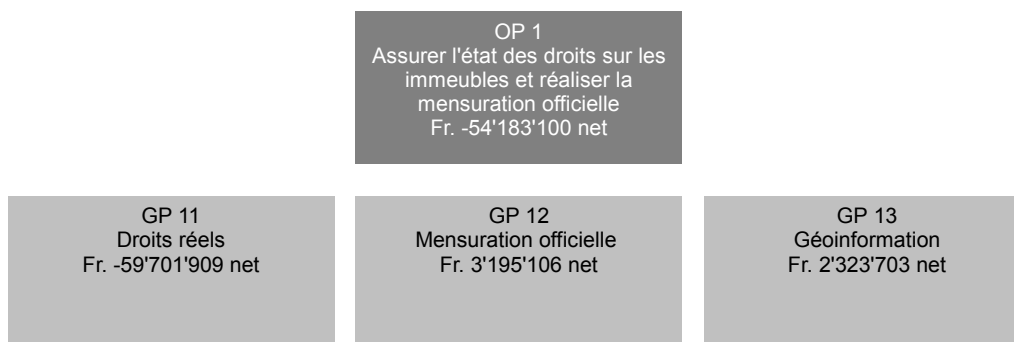
Les programmes de promotion adaptés au 1er janvier 2017 connaissent un très grand succès. Pour pouvoir assumer les engagements pour des demandes de paiement qui arriveront en 2018, il est nécessaire d'augmenter le budget 2018 par rapport au budget 2017.

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur l'énergie au 1er janvier 2018, le financement fédéral des programmes de promotion va évoluer. Une partie du financement correspond au double du budget cantonal net, alors qu'il était égal jusqu'en 2017. Il devient très favorable de recourir aux réserves du fonds d'encouragement énergétique. Ainsi, avec une enveloppe ordinaire de 2.77 millions de francs et un prélèvement au fond d'encouragement de 6.23 millions, soit 9 millions, le financement fédéral attendu est de 21.6 millions de francs.

FORCES HYDRAULIQUES:

Le fonds de préfinancement des FMV et le fonds de rachats des aménagements hydro-électriques sont alimentés par l'impôt spécial sur les forces hydrauliques. Le fonds de rachat est alimenté en sus par les redevances. Le décret concernant la première phase de l'examen des tâches et des structures de l'Etat prend fin en 2017. Dans l'hypothèse qu'il ne sera pas prolongé, le Fonds de préfinancement des FMV (solde fin 2016 : 58.6 millions de francs) ainsi que le Fonds de rachat des aménagements hydro-électriques (solde fin 2016 : 89.5 millions de francs) seront de nouveau alimentés (dotations au fonds plus les intérêts) en 2018.

SERVICE DES REGISTRES FONCIERS ET DE LA GÉOMATIQUE



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
3 Charges	38'676'341.86	39'768'500	38'674'100	-1'094'400
30 Charges de personnel	12'039'991.50	12'597'300	13'225'200	627'900
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	5'938'068.53	7'467'900	6'948'000	-519'900
34 Charges financières	0.00	0	0	0
36 Charges de transfert	18'595'059.60	18'638'500	17'534'800	-1'103'700
38 Charges extraordinaires	1'100'000.00	0	0	0
39 Imputations internes	1'003'222.23	1'064'800	966'100	-98'700
4 Revenus	99'494'289.97	100'590'700	95'157'200	-5'433'500
40 Revenus fiscaux	75'558'522.70	75'026'000	70'525'100	-4'500'900
42 Taxes	18'358'289.67	18'554'600	18'229'900	-324'700
43 Revenus divers	652'260.90	1'340'000	1'609'800	269'800
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
46 Revenus de transfert	4'019'578.05	4'670'100	4'010'700	-659'400
48 Revenus extraordinaires	759'159.95	0	0	0
49 Imputations internes	146'478.70	1'000'000	781'700	-218'300
Excédent de revenus	60'817'948.11	60'822'200	56'483'100	-4'339'100
5 Dépenses d'investissement	3'291'830.85	2'400'000	2'800'000	400'000
50 Immobilisations corporelles	848'891.25	1'300'000	92'500	-1'207'500
52 Immobilisations incorporelles	0.00	0	1'957'500	1'957'500
56 Propres subventions d'investissement	33'968.35	100'000	250'000	150'000
57 Subventions d'investissement redistribuées	2'408'971.25	1'000'000	500'000	-500'000
6 Recettes d'investissement	2'408'971.25	1'000'000	500'000	-500'000
63 Subventions d'investissement acquises	0.00	0	0	0
67 Subventions d'investissement à redistribuer	2'408'971.25	1'000'000	500'000	-500'000
Dépenses nettes d'investissement	882'859.60	1'400'000	2'300'000	900'000
Excédent de financement	59'935'088.51	59'422'200	54'183'100	-5'239'100

Remarques

Rubrique 36 : Diminution des montants prélevés dans le cadre de l'impôt additionnel communal sur les droits de mutations (situation conjoncturelle du marché de l'immobilier)

Rubrique 40 : Diminution des montants prélevés dans le cadre des droits de mutations (situation conjoncturelle du marché de l'immobilier)

Rubrique 46 : Variation de montants d'acomptes/décomptes versés dans le cadre des mandats de mensuration (renouvellements) en fonction de la planification par lots

Rubrique 50 et 52 : Transfert de 509 MCH1 à 529 MCH2. Inclus une augmentation de CHF 657'500 pour le budget 2018, suite à priorisation des travaux d'introduction et d'informatisation (fin du crédit d'engagement en 2020).

Rubrique 57 et 67 : Nouvelle estimation des transferts de subventions dans le cadre des anciens lots de mensuration

SERVICE DES REGISTRES FONCIERS ET DE LA GÉOMATIQUE

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018
Employés à durée indéterminée	96.20	93.70	98.70

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

Le nombre d'unité RH est passé de 93.70 à 96.70 pour la raison suivante : 3 EPT supplémentaires ont été prévus pour la mise en place de la loi sur la géoinformation et du cadastre RDPPF.
2 EPT à durée déterminée sont également prévus jusqu'à la finalisation du projet RF2020 (renforcement introduction et informatisation prévu dans message). La masse salariale pour ces postes est financée par le crédit d'engagement RF2020 et entre dans l'enveloppe d'investissement 2018 du SRFG. Ces postes n'engendreront donc aucune dépense supplémentaire pour le ménage commun de l'Etat.

OBJECTIF POLITIQUE

Assurer l'état des droits sur les immeubles et diffuser l'information auprès du public et des partenaires. Assurer le pilotage, le financement et la surveillance des travaux de la mensuration officielle. Coordonner la géoinformation pour le Canton du Valais et réaliser les projets en lien avec le système d'information du territoire.

Sous-objectifs politiques

- 1 Moderniser la gestion des registres au travers de nouvelles technologies de l'information
 - a. Introduire et informatiser le registre foncier fédéral
 - b. Développer les technologies de l'information dans le domaine des droits réels
 - c. Assurer la cohésion des systèmes informatiques
 - d. Faciliter l'accès à l'information et sa transmission pour l'économie et la population
- 2 Garantir une information fiable, cohérente, exhaustive et actuelle au sujet de la propriété foncière et la mettre à disposition du public selon des standards de qualité élevé et promouvoir la cyberadministration dans le domaine.
- 3 Percevoir les droits de mutations.
- 4 Assurer, coordonner et collaborer à l'application des lois en relation avec le territoire et la propriété foncière.
- 5 Piloter les travaux de réalisation de la mensuration officielle, surveiller la mise à jour des données et garantir l'exploitabilité des données par les géomètres dans la base de données centralisée de la mensuration officielle.
- 6 Piloter, coordonner et réaliser les projets de géoinformation, notamment l'introduction du cadastre de restrictions de droits publics à la propriété.
- 7 Assurer l'exploitation du système d'information du territoire et les flux d'informations vers les partenaires (Confédération, KKCEO, communes)

SERVICE DES REGISTRES FONCIERS ET DE LA GÉOMATIQUE

Mesures prioritaires	Délai
<i>ad1</i> 1 Planification coordonnée des travaux d'introduction et d'informatisation afin d'accélérer l'introduction du registre foncier fédéral.	31.12.2018
2 Intégration d'un système de pilotage (cockpit) pour le projet RF 2020 ainsi que pour la gestion stratégique et le suivi opérationnel du service.	31.12.2018
3 Standardisation de la communication et du reporting sur l'avancement des travaux de mensuration, d'introduction et d'informatisation, à l'interne et à l'externe (communes).	31.12.2018
<i>ad2</i> 4 Définition de standards de qualité pour le service et l'accueil des clients et partenaires.	31.12.2018
5 Epuration des données du registre foncier (inscriptions caduques et superflues).	31.12.2018
6 Initialisation du projet de mise à disposition des pièces justificatives archivées électroniquement en lien avec le système Intercapi.	31.12.2018
<i>ad3</i> 7 Mise en place de mécanismes de coordination entre les offices de registres fonciers et le service pour la perception des droits de mutations.	31.12.2018
<i>ad4</i> 8 Intégration des recommandations issues du rapport Nuspliger dans le traitement des affaires concernant la vente aux étrangers.	31.12.2018
9 Extension des compétences juridiques à l'ensemble des activités et prestations du service (support interdisciplinaire) et participation à divers groupes de travail transversaux.	31.12.2018
<i>ad5</i> 10 Poursuite du pilotage des travaux pour les renouvellements de la mensuration officielle (approbation standard MO93)	31.12.2020
<i>ad6</i> 11 Optimisation du processus de mise à jour du cadastre RDPPF	31.12.2018
12 Optimisation du processus de livraison de données à l'infrastructure d'agrégation de la Conférence cantonale de la géoinformation et à l'administration fédérale	31.12.2018
13 Acquisition et harmonisation des données du cadastre RDPPF	31.12.2019
14 Conception et publication d'une carte interactive du plan directeur cantonal sur le géoportail	31.12.2018
15 Introduction d'un concept de gestion de la qualité des géodonnées	31.12.2018
<i>ad7</i> 16 Optimisation du processus technique de la mise à jour du géoportail	31.12.2018
17 Augmentation du nombre de jeux de données mis à disposition en "Open Data"	31.12.2018

SERVICE DES REGISTRES FONCIERS ET DE LA GÉOMATIQUE

Indicateurs	Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
ad1 1 Pourcentage des communes introduites et informatisées (2014 : 49% / 2015 : 53% / 2016 : 60%)	60%	67%	74%	7%
2 Pourcentage des projets RF2020 et travaux réalisés en respectant les planifications initiales			85%	
3 Pourcentage des mesures stratégiques du service introduites et suivies dans le système de pilotage			100%	
4 Pourcentage des rapports mensuels internes sur l'avancement de l'introduction et l'informatisation transmis dans les temps			90%	
5 Communication sur l'avancement des projets d'introduction et d'informatisation (aux communes, selon plan de communication)			100%	
ad2 6 Pourcentage des réquisitions inscrites au registre foncier dans les 20 jours ouvrables (hors suspens, expropriations et changement de taxes et natures)	98%	99%	99%	0%
7 Pourcentage des personnes satisfaites de leur visite au guichet des registres fonciers			60%	
8 Evolution de la satisfaction des partenaires par rapport aux prestations			↗	
9 Traitement des erreurs et des indications du système de gestion du registre foncier (épuration des données)			↗	
ad3 10 Fiabilité et précision de la planification budgétaire des revenus d'impôts			95%	
ad5 11 Pourcentage de la surface du Canton dans la zone à bâtir dont la mensuration officielle est approuvée selon le standard MO93			68%	
12 Pourcentage de la surface du Canton dont la mensuration officielle est approuvée selon le standard MO93			30%	
ad6 13 Pourcentage des couches introduites dans le cadastre RDPPF			100%	
14 Pourcentage des communes introduites dans le cadastre RDPPF			70%	
15 Pourcentage de géodonnées conformes aux modèles minimaux de géodonnées fixés par la Confédération			10%	
16 Pourcentage de jeux de géodonnées en "Open Data"			20%	
ad7 17 Nombre d'interruptions de l'infrastructure du SIT cantonal en Intranet			5	
18 Nombre d'interruptions des géoservices sur le géoportail			5	
19 Pourcentage de jeux de géodonnées en "Open Data"			20%	

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Droits réels	30'915'451	90'617'360	-59'701'909
P1101 Registre Foncier	30'276'022	90'015'606	-59'739'584
361 Impôt additionnel communal LDM	17'496'300		17'496'300
402 Droits d'enregistrements RF		52'440'000	-52'440'000
402 Impôt additionnel communal LDM		17'496'300	-17'496'300
402 Timbre santé (viré au Service de la santé)		585'700	-585'700
421 Emoluments RF sur base OcRF		17'116'400	-17'116'400
Solde dépenses/recettes du produit	12'779'722	2'377'206	10'402'516
P1102 Vente aux étrangers (LFAIE)	533'347	530'206	3'141
P1103 Centrale des testaments	106'082	71'548	34'534
GP12 Mensuration officielle	7'103'793	3'908'687	3'195'106
P1201 Réalisation de la mensuration officielle	6'300'216	3'821'197	2'479'019
P1202 Mise à jour de la mensuration officielle	803'577	87'490	716'087
GP13 Géoinformation	3'454'856	1'131'153	2'323'703
P1301 Exploitation SIT-VS	1'022'312	71'031	951'281
P1302 Projets géomatiques et coordination	2'432'544	1'060'122	1'372'422
Total	41'474'100	95'657'200	-54'183'100

OP 1
Assurer et développer un système
d'informations
Fr. 26'385'400 net

GP 11
Gestion des systèmes
d'informations
Fr. 26'385'400 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
3 Charges	55'821'161.39	25'574'900	26'695'200	1'120'300
30 Charges de personnel	11'215'274.56	12'879'300	13'412'200	532'900
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	11'585'492.16	12'139'400	12'735'500	596'100
34 Charges financières	151.00	600	500	-100
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.00	0	0	0
36 Charges de transfert	35'474.50	37'000	38'000	1'000
38 Charges extraordinaires	32'467'000.00	0	0	0
39 Imputations internes	517'769.17	518'600	509'000	-9'600
4 Revenus	6'533'962.50	20'343'000	20'622'100	279'100
42 Taxes	270'928.40	333'600	304'500	-29'100
43 Revenus divers	166'058.90	0	0	0
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	5'736'660.95	19'634'600	20'057'600	423'000
49 Imputations internes	360'314.25	374'800	260'000	-114'800
Excédent de charges	49'287'198.89	5'231'900	6'073'100	841'200
5 Dépenses d'investissement	7'118'019.36	19'634'600	20'312'300	677'700
50 Immobilisations corporelles	6'750'528.84	19'634'600	5'839'200	-13'795'400
52 Immobilisations incorporelles	367'490.52	0	14'473'100	14'473'100
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	7'118'019.36	19'634'600	20'312'300	677'700
Insuffisance de financement	56'405'218.25	24'866'500	26'385'400	1'518'900

Remarques

Rubriques 48 et 50 : Un montant de 20'057'600 francs est prélevé sur le fonds pour le financement des grands projets d'infrastructures du XXI ème siècle afin d'alimenter la rubrique d'investissements liée à la stratégie informatique pour l'ensemble de la fonction informatique.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018
Employés à durée indéterminée	64.95	80.95	80.95

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

En 2017, 2 EPT ont été transférés à la Police cantonale conformément au plan de recrutement de la stratégie. 2 EPT supplémentaires sont prévus pour 2018.

OBJECTIF POLITIQUE		
Assurer et développer un système d'informations intégral et cohérent favorisant la modernisation de l'Etat		
Sous-objectifs politiques		
1	Gérer les systèmes d'informations (GP11)	
1.1	Garantir la sécurité informatique pour l'ensemble de l'administration.	
1.2	Mettre à disposition de l'administration cantonale une infrastructure technique efficiente et fiable garantissant des performances correspondant aux attentes de ses clients. Assurer le bon fonctionnement opérationnel et l'évolution des infrastructures techniques centrales : serveurs, applications, bases de données, réseau, téléphonie.	
1.3	Evaluer, proposer, introduire et contrôler les méthodes d'analyse, de conception, de développement et de maintenance des logiciels d'application	
1.4	Gérer les demandes et acquisitions de matériel informatique ainsi que les relations avec les fournisseurs, assurer le support technique et la formation des utilisateurs, gérer le parc des postes de travail, mettre en oeuvre une méthodologie de gestion de projets, gérer les processus et portefeuilles de demandes et de projets, assurer la coordination et la mise en oeuvre des filières et grands projets transversaux que sont notamment : SAP, BI, ECM, BDR, BPM.	
2	Mettre en place, suivre et faire évoluer la stratégie informatique	
Mesures prioritaires	Délai	
<i>ad1</i> 1	Migration du parc informatique : analyse et déploiement (Windows 10)	31.12.2020
2	Mise en place du PMO IT et améliorations	31.12.2019
3	BDR: Propagation de la BDR sur les registres consommateurs	31.12.2020
4	Mise en place d'une nouvelle politique globale de sécurité	31.01.2019
5	Mise en place d'un système de management de la sécurité de l'information (SMSI) compatible ISO 27001	31.12.2019
6	BI - Participation et appui au déploiement et à l'exploitation de la plate-forme de Business Intelligence	31.12.2021
7	Migration des applications obsolètes vers des plateformes pérennes (SAP, JBoss)	01.01.2020
8	eVendange: Poursuite du programme de mise en ligne selon décisions du GTD (Groupe de Travail de coordination des Demandes informatiques).	31.01.2019
9	Migration SAP HANA + Unicode: Analyse détaillée	31.12.2018
10	Finalisation des travaux de sécurisation des Datacenters (accès, électricité, refroidissement, protection sismique, protection feu)	31.12.2018
11	Gestion des taxes et revenus (actif.vs) : personnes morales et impôts à la source (y compris post-production)	31.12.2020
12	Mise en place de la nouvelle infrastructure de Stockage-Backup-Archivage	31.12.2019
13	Mise en place d'une supervision transversale des systèmes et applications: analyse, définition du concept et définition de la gouvernance	31.12.2018
14	Mise à jour de la CEN (Centrale d'engagement) de la police cantonale: Analyse	31.12.2019
15	Refonte de la configuration des serveurs suite à la nouvelle architecture réseau	31.12.2019
16	Analyse de l'existant et élaboration du concept pour le plan de continuité informatique	31.12.2018
17	Rattrapage des infrastructures pour la maintenance préventive: phase 1	31.12.2018
18	Renouvellement des infrastructures pour la maintenance préventive: phase 1	31.12.2019
<i>ad2</i> 19	Conduite globale du plan d'actions de la stratégie informatique qui fait l'objet d'un rapport spécifique annuel	31.12.2018

SERVICE CANTONAL DE L'INFORMATIQUE

Indicateurs	Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
<i>ad1</i> 1 Degré de réalisation des objectifs politiques, stratégiques et opérationnels	85%	94%	94%	0%
2 Nombre d'audits de sécurité	4	3	3	0
3 Pourcentage d'utilisateurs internes touchés par une action de sensibilisation	90%	90%	90%	0%
4 Disponibilité des services de télécommunications	99.9%	99.9%	99.9%	0%
5 Nombre d'incidents ayant engendré une interruption de service sur les applications critiques			6	
6 Nombre d'incidents majeurs (climatisation et/ou alimentation électrique, feu) sur l'infrastructure technique des Datacenters	1	1	1	0
7 Taux minimal de résolution des incidents par le Service Desk	74%	85%	85%	0%
8 Nombres de registres synchronisés avec la BDR ou de services utilisateurs	10	13	15	2
9 Pourcentage de projets de développement replanifiés selon la date de fin approuvée par le GTD dont les raisons sont autres qu'un arbitrage ou une repriorisation émanant du GTD. Cet indicateur pourra être influencé par des impératifs techniques ou législatifs.			30%	

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
 Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Gestion des systèmes d'informations	47'007'500	20'622'100	26'385'400
P1101 Sécurité informatique	1'107'283	484'154	623'129
P1102 Infrastructure	18'425'791	7'245'345	11'180'446
P1103 Développement	11'008'042	6'421'395	4'586'647
P1104 Clients et Pilotage	16'466'384	6'471'206	9'995'178
Total	47'007'500	20'622'100	26'385'400

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC)		Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<u>TOTAL GENERAL</u>					
Dépenses		1'031'395'880.69	1'061'820'600	1'108'581'400	46'760'800
Recettes		336'674'654.58	333'405'700	355'171'300	21'765'600
Excédent de dépenses		694'721'226.11	728'414'900	753'410'100	24'995'200
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>					
Service de la santé publique		486'598'715.06	500'417'600	517'980'400	17'562'800
Service de la consommation et affaires vétérinaires		5'079'485.67	5'620'000	5'780'900	160'900
Service de l'action sociale		135'083'008.07	148'586'500	153'871'900	5'285'400
Office cantonal de l'égalité et de la famille		674'233.23	1'199'800	1'227'500	27'700
Service de protection des travailleurs et des relations du travail		4'010'388.62	4'882'300	4'816'700	-65'600
Service des poursuites et des faillites		-8'639'995.14	-7'917'100	-8'490'000	-572'900
Service de la culture		28'041'649.56	28'149'600	29'353'800	1'204'200
Subventionnement des assurances sociales		43'873'741.04	47'476'200	48'868'900	1'392'700
Excédent de dépenses		694'721'226.11	728'414'900	753'410'100	24'995'200
<u>COMPTE DE RESULTATS</u>					
30	Charges de personnel	58'249'737.06	59'607'300	64'119'500	4'512'200
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	52'032'389.72	44'805'700	53'276'800	8'471'100
34	Charges financières	97'755.76	83'100	110'500	27'400
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	463'194.26	160'200		-160'200
36	Charges de transfert	903'743'228.81	937'325'200	971'292'300	33'967'100
39	Imputations internes	4'059'434.64	3'861'900	4'217'800	355'900
40	Revenus fiscaux	12'234.00	13'000	13'600	600
41	Patentes et concessions		6'000		-6'000
42	Taxes	41'014'617.01	40'059'100	42'473'000	2'413'900
43	Revenus divers	127'565.45			
44	Revenus financiers	13'601'913.04	13'197'000	13'097'000	-100'000
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	327'646.26	263'000	198'800	-64'200
46	Revenus de transfert	277'163'651.94	275'298'600	295'011'200	19'712'600
49	Imputations internes	2'358'235.63	2'017'100	1'951'200	-65'900
	Total charges	1'018'645'740.25	1'045'843'400	1'093'016'900	47'173'500
	Total revenus	334'605'863.33	330'853'800	352'744'800	21'891'000
	Excédent de charges	684'039'876.92	714'989'600	740'272'100	25'282'500
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
50	Immobilisations corporelles	739'474.64	955'000	520'000	-435'000
52	Immobilisations incorporelles			450'000	450'000
56	Propres subventions d'investissement	12'010'665.80	15'022'200	14'594'500	-427'700
63	Subventions d'investissement acquises	2'068'791.25	2'551'900	2'085'400	-466'500
66	Remboursements de subventions d'investissement propres			341'100	341'100
	Total dépenses	12'750'140.44	15'977'200	15'564'500	-412'700
	Total recettes	2'068'791.25	2'551'900	2'426'500	-125'400
	Excédent de dépenses	10'681'349.19	13'425'300	13'138'000	-287'300

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

OP 1
Contribuer à la promotion, à la
sauvegarde et au rétablissement
de la santé humaine
Fr. 517'980'400 net

GP 11 Office du médecin cantonal Fr. 9'477'470 net	GP 12 Domaine hospitalier Fr. 335'320'845 net	GP 13 Domaine extra hospitalier Fr. 101'587'697 net	GP 14 Réduction individuelle des primes LAMal Fr. 71'594'388 net
--	---	---	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
3 Charges	598'416'637.94	616'116'200	639'430'100	23'313'900
30 Charges de personnel	3'948'052.31	4'031'700	4'350'600	318'900
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	597'138.25	631'000	731'000	100'000
34 Charges financières	0.00	0	0	0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	218'499.01	150'400	0	-150'400
36 Charges de transfert	593'453'185.45	611'105'300	634'151'500	23'046'200
39 Imputations internes	199'762.92	197'800	197'000	-800
4 Revenus	118'152'226.03	123'598'900	128'952'700	5'353'800
40 Revenus fiscaux	3'416.00	3'400	3'400	0
42 Taxes	249'180.44	174'900	469'900	295'000
44 Revenus financiers	12'530'000.00	11'980'000	11'980'000	0
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	0	58'800	58'800
46 Revenus de transfert	104'084'146.34	109'990'200	115'049'400	5'059'200
49 Imputations internes	1'285'483.25	1'450'400	1'391'200	-59'200
Excédent de charges	480'264'411.91	492'517'300	510'477'400	17'960'100
5 Dépenses d'investissement	6'634'302.80	8'345'800	7'844'100	-501'700
50 Immobilisations corporelles	0.00	20'000	0	-20'000
56 Propres subventions d'investissement	6'634'302.80	8'325'800	7'844'100	-481'700
6 Recettes d'investissement	299'999.65	445'500	341'100	-104'400
63 Subventions d'investissement acquises	299'999.65	445'500	0	-445'500
66 Remboursements de subventions d'investissement propres	0.00	0	341'100	341'100
Dépenses nettes d'investissement	6'334'303.15	7'900'300	7'503'000	-397'300
Insuffisance de financement	486'598'715.06	500'417'600	517'980'400	17'562'800

Remarques

Charges de fonctionnement (+23.3 mios) :

Les principaux écarts entre le budget 2017 et 2018 concernent les réductions de primes de l'assurance-maladie (+10.1 mios), l'Hôpital du Valais (+4.85 mios), les Cliniques privées (+2.5 mios), les CMS (+1.4 mios), les foyers de jour (+1.2 mio) et les hospitalisations hors canton (+2.5 mio).

Revenus de fonctionnement (+5.4 mios) :

L'écart s'explique principalement par l'augmentation de la participation fédérale au subventionnement des primes d'assurance-maladie qui augmente de 5.4 mios.

Dépenses nettes d'investissements (-0.4 mio) :

Le financement des investissements prévus pour les EMS augmente de 0.2 mio et celui prévu pour l'OCVS baisse de 0.6 mio.

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018
Employés à durée indéterminée	24.50	24.50	26.20

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

+1 EPT d'infirmière en santé publique

Suite au rapport de la COGEST et à la motion No 2.0157 (pour une mise en œuvre rapide et efficace des recommandations de la COGEST), un poste d'infirmière en santé publique est créé afin d'assurer la mise en œuvre de la planification des soins de longue durée et la surveillance de la qualité des soins.

+0.7 EPT de collaborateur administratif pour le développement de l'ambulatoire hospitalier

Un processus visant à développer la prise en charge ambulatoire dans les hôpitaux sera mis en place et devrait engendrer des économies pour les finances cantonales. Un médecin-conseil (hors EPT du SSP) et un collaborateur administratif assureront les autorisations requises par les hôpitaux.

OBJECTIF POLITIQUE

Contribuer à la promotion, à la sauvegarde et au rétablissement de la santé humaine, dans le respect de la liberté, de la dignité, de l'intégrité et de l'égalité des personnes





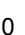


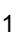

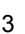
Sous-objectifs politiques

- 1 Assurer les aspects médicaux concernant la santé publique valaisanne
 - 1.1 Organiser la lutte contre les maladies transmissibles et infectieuses
 - 1.2 Vérifier le respect des conditions de pratique du personnel de santé et les conditions d'exploitation des institutions sanitaires
 - 1.3 Veiller à la qualité des soins et à la sécurité des patients
 - 1.4 Collaborer à la coordination interdépartementale afin d'assurer une formation adaptée aux besoins en personnel soignant
 - 1.5 Amener les établissements, les institutions sanitaires et les entreprises de secours ainsi que les professionnels de la santé à s'engager activement pour assurer la meilleure qualité des soins possible et promouvoir la sécurité des patients
 - 1.6 Définir et mettre en œuvre le programme de promotion de la santé et de prévention des maladies et accidents
- 2 Garantir une prise en charge hospitalière curative et palliative répondant aux besoins des patients
 - 2.1 Mise en œuvre de la planification hospitalière adoptée par le Conseil d'Etat en application des dispositions fédérales
 - 2.2 Planifier les infrastructures hospitalières de manière judicieuse et allouer équitablement les ressources disponibles
 - 2.3 Examiner les demandes d'hospitalisations hors canton et en assurer le financement
- 3 Garantir une prise en charge extra hospitalière répondant aux besoins des patients
 - 3.1 Adapter la prise en charge médico-sociale au vieillissement de la population, au développement des maladies chroniques et aux besoins en soins palliatifs
 - 3.2 Renforcer la coordination entre institutions sanitaires par l'intermédiaire des infirmiers/-ères de liaison
 - 3.3 Veiller à l'organisation et à la planification des secours et octroyer les subventions aux institutions et entreprises reconnues d'utilité publique
 - 3.4 Favoriser le soutien des proches aidants et des bénévoles en mettant en valeur le travail réalisé par ces personnes lors de leur engagement
- 4 Garantir les prestations de santé par le subventionnement ciblé des primes des assurés
 - 4.1 Participer au contrôle de la fixation des primes d'assurance maladie
 - 4.2 Atténuer l'effet des primes d'assurance-maladie obligatoire sur le budget des ménages à revenu modeste





SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Mesures prioritaires	Délai
<i>ad1</i> 1 Révision de la loi sur la santé	31.01.2019
2 Développement du plan sanitaire d'urgence en cas de catastrophe	31.12.2018
<i>ad2</i> 3 Suivi des projets de construction et de rénovation de l'Hôpital Riviera-Chablais et de l'Hôpital du Valais	31.12.2018
4 Application des recommandations à l'attention des médecins, hôpitaux et cliniques sur la problématique des hospitalisations hors canton	31.12.2018
5 Mise en oeuvre du concept pour favoriser la prise en charge ambulatoire dans le canton du Valais (transfert progressif des prestations stationnaires vers l'ambulatoire)	31.12.2018
<i>ad3</i> 6 Mise en oeuvre des recommandations de la planification des soins de longue durée 2016-2020, en particulier en matière de coordination de l'offre	31.12.2020
<i>ad4</i> 7 Mise en oeuvre du nouveau système informatique de calcul du droit au subside d'assurance-maladie en lien avec le service des contributions et le registre des habitants	31.12.2019

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Indicateurs	Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
ad1 1 Nombre d'autorisations de pratique délivrées à des professionnels de la santé	358	300	300	0
2 Dépenses globales en francs par habitant et par année pour la prévention (dépenses brutes du Service de la santé publique), y compris santé scolaire	26	27	27	0
3 Taux de couverture du programme de dépistage du cancer du sein (femmes de 50 à 70 ans)	59.4%	65%	65%	0%
4 Nombre de personnes suivant la formation d'infirmiers HES en cours d'emploi au sein des établissements et institutions sanitaires	9	9	9	0
5 Nombre d'assistants en soin et santé communautaire (ASSC) en formation duale dans les établissements et institutions sanitaires	281	270	270	0
ad2 6  Nombre d'emplois plein temps de l'HVS	3'764	3'819	3'917	98
7  Nombre de cas LAMal (y compris division privée) de soins aigus des hôpitaux publics valaisans	34'900	34'400	35'964	1'564
8  Nombre de journées-malades LAMal (y compris division privée) en réadaptation polyvalente gériatrique	57'968	55'200	56'600	1'400
9  Nombre de journées-malades LAMal (y compris division privée) de soins psychiatriques, pédopsychiatriques et psychogériatriques	62'900	62'600	64'410	1'810
10  Nombre de journées-malades en lits d'attente	9'394	8'900	8'700	-200
11 Nombre de demandes d'hospitalisations hors canton médicalement justifiées	3'406	3'574	3'854	280
12 Nombre de demandes d'hospitalisations hors canton suite au libre choix de l'hôpital	3'177	3'159	3'259	100
13 Part de la rémunération prévue pour le financement des charges d'investissement pour le domaine stationnaire de l'Hôpital du Valais	6.7%	6.2%	6.2%	0%
14 Part de la rémunération prévue pour le financement des charges d'investissement pour le domaine ambulatoire de l'Hôpital du Valais	4.8%	5.5%	5.5%	0%
15 Nombre de journées LAMal dans les centres de compétences en soins palliatifs de l'HVS (Brig et Martigny)	5'423	5'200	5'700	500
16  Nombre de journées LAMal en réadaptation spécialisée à l'HVS	19'812	21'370	21'400	30
17  Nombre d'opérations effectuées dans le domaine de la médecine hautement spécialisée en chirurgie viscérale (hôpital de Sion)	35	36	36	0
18 Nombre de demandes d'assistance au suicide dans l'Hôpital du Valais, traitées par la commission d'éthique (2016 : 0)			→	
19 Evolution des dépenses de l'Etat relatives au domaine hospitalier par habitant selon l'année de référence 2012 = 100% (nouvel indicateur dès 2018)			109%	
ad3 20 Nombre de lits de long et court séjour reconnus au 31 décembre	3'090	3'218	3'227	9
21  Nombre de journées longs et courts séjours en EMS		1'129'669	1'141'448	11'779
22  Nombre d'EPT soignants dans les EMS (situation 2015 1'877 EPT, évolution proportionnelle à l'évolution du nombre de lits annuel : 2016 provisoire 1'895 EPT, 2017 selon budget révisé ETS 1'961 EPT)		2'020	1'981	-39
23  Nombre d'heures pour des prestations de soins à domicile dans les CMS (2015: 312'117)		356'000	381'293	25'293

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Indicateurs	Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
<i>ad3</i> 24  Nombre de journées de prise en charge dans les structures de soins de jours (2015: 17'346)	18'695	20'284	28'097	7'813
25  Nombre d'EPT d'aide et de soins à domicile dans les CMS du canton		622	646	24
26  Nombre d'heures pour les prestations d'aide à domicile dans les CMS (nouvel indicateur dès 2017)		229'000	230'046	1'046
27 BESA moyen lors de l'entrée en EMS (nouvel indicateur dès 2018)			6.2	
28 Durée moyenne de séjour en EMS (nouvel indicateur dès 2018)			33	
29 Evolution des dépenses de l'Etat relatives au domaine extrahospitalier par habitant selon l'année de référence 2012 = 100% (nouvel indicateur dès 2018)			86.4%	
<i>ad4</i> 30 Part de la population bénéficiant d'un subside pour l'assurance-maladie obligatoire	19%	19%	19%	0%
31 Subside moyen par assuré	2'197	2'284	2'390	106
32  Prime d'assurance maladie cantonale moyenne (prime pour adulte, franchise CHF 300.-)	371	389	412	23

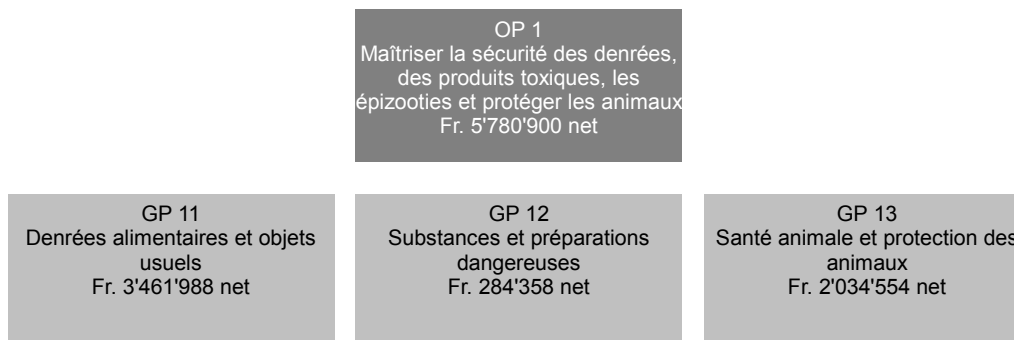
Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Office du médecin cantonal	12'319'412	2'841'942	9'477'470
P1101 Médecin cantonal	262'437	14'912	247'525
P1102 Prévention et promotion de la santé	10'402'255	2'581'340	7'820'915
363 Addictions Valais	2'700'000		2'700'000
363 Promotion Santé Valais (droit spécial pour la promotion de la santé et la prévention des maladies)	1'450'000		1'450'000
363 Régulation médicale	843'000		843'000
363 Santé scolaire	1'860'000		1'860'000
363 SIPE	2'240'000		2'240'000
463 Participations communales à Addictions Valais		810'000	-810'000
463 Santé scolaire		308'000	-308'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'309'255	1'463'340	-154'085
P1103 Epidémiologie	512'300	5'642	506'658
P1104 Surveillance professions de la santé	820'797	222'853	597'944
P1105 Surveillance des médicaments	321'623	17'195	304'428
GP12 Domaine hospitalier	347'489'060	12'168'215	335'320'845
P1201 Hôpital du Valais	233'874'158	11'122'794	222'751'364
363 HVS - Coordination du don d'organe	150'000		150'000
363 HVS - Soins palliatifs	1'000'000		1'000'000
363 HVS - Subventions d'exploitation	231'275'000		231'275'000
447 HVS - Indemnisation pour la mise à disposition des infrastructures hospitalières		11'000'000	-11'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'449'158	122'794	1'326'364
P1202 Hôpital Riviera-Chablais	26'372'412	990'479	25'381'933
363 HRC - Subventions d'exploitation	26'188'000		26'188'000
447 HRC - Indemnisation pour la mise à disposition des infrastructures hospitalières		980'000	-980'000
Solde dépenses/recettes du produit	184'412	10'479	173'933
P1203 Cliniques privées	28'717'420	11'956	28'705'464
363 CIC Saxon	4'735'000		4'735'000
363 Clinique bernoise de Montana	3'650'000		3'650'000
363 Clinique de Valère	10'752'000		10'752'000
363 Clinique genevoise de Montana	888'000		888'000
363 Clinique lucernoise de Montana	1'380'000		1'380'000
363 Clinique romande de réadaptation	4'932'000		4'932'000
363 Cliniques RZL AG	2'170'000		2'170'000
Solde dépenses/recettes du produit	210'420	11'956	198'464
P1204 Hospitalisation hors canton	58'525'070	42'986	58'482'084

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP13 Domaine extra hospitalier	105'478'250	3'890'553	101'587'697
P1301 Etablissements médico-sociaux	59'467'978	836'301	58'631'677
363 EMS	49'560'000		49'560'000
363 HES-SO filière de soins dans le Haut-Valais	150'000		150'000
566 Subventions d'investissements aux EMS	6'507'100		6'507'100
Solde dépenses/recettes du produit	3'250'878	836'301	2'414'577
P1302 Soins à domicile	30'683'091	19'211	30'663'880
363 CMS	30'255'000		30'255'000
Solde dépenses/recettes du produit	428'091	19'211	408'880
P1303 Organisation des secours (OCVS)	10'234'323	3'017'576	7'216'747
363 OCVS - Subventions d'exploitation	8'888'000		8'888'000
463 Participations communales à l'OCVS		2'666'400	-2'666'400
564 OCVS - Subventions d'investissements	1'137'000		1'137'000
Solde dépenses/recettes du produit	209'323	351'176	-141'853
P1304 Médecine ambulatoire	1'563'208	14'643	1'548'565
363 Assistanat en cabinet	300'000		300'000
566 Informatisation de la médecine ambulatoire	100'000		100'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'163'208	14'643	1'148'565
P1305 Coordination interinstitutionnelle	1'417'737	1'747	1'415'990
363 Service de coordination socio-sanitaire (SECOSS)	1'331'000		1'331'000
Solde dépenses/recettes du produit	86'737	1'747	84'990
P1306 Observatoire de la santé	2'111'913	1'075	2'110'838
363 Observatoire valaisan de la santé	1'461'000		1'461'000
363 Registre valaisan des tumeurs	532'000		532'000
Solde dépenses/recettes du produit	118'913	1'075	117'838
GP14 Réduction individuelle des primes LAMal	181'987'478	110'393'090	71'594'388
P1401 Réduction individuelle des primes LAMal	181'987'478	110'393'090	71'594'388
363 AM - Subventions aux assurés	180'127'600		180'127'600
463 AM - Subventions de la Confédération		110'390'000	-110'390'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'859'878	3'090	1'856'788
Total	647'274'200	129'293'800	517'980'400

SERVICE DE LA CONSOMMATION ET AFFAIRES VÉTÉRINAIRES



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
3 Charges	6'638'171.94	6'681'200	6'710'400	29'200
30 Charges de personnel	5'028'306.90	5'072'500	5'159'500	87'000
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'152'043.15	1'366'000	1'280'100	-85'900
34 Charges financières	0.00	0	0	0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	127'565.45	9'800	0	-9'800
36 Charges de transfert	79'421.15	91'400	131'300	39'900
39 Imputations internes	250'835.29	141'500	139'500	-2'000
4 Revenus	1'709'281.08	1'301'200	1'169'500	-131'700
40 Revenus fiscaux	2'942.00	2'600	3'400	800
41 Patentes et concessions	0.00	6'000	0	-6'000
42 Taxes	1'316'659.43	1'140'800	1'166'100	25'300
43 Revenus divers	127'565.45	0	0	0
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
46 Revenus de transfert	134'548.75	140'000	0	-140'000
49 Imputations internes	127'565.45	11'800	0	-11'800
Excédent de charges	4'928'890.86	5'380'000	5'540'900	160'900
5 Dépenses d'investissement	150'594.81	240'000	240'000	0
50 Immobilisations corporelles	150'594.81	240'000	240'000	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	150'594.81	240'000	240'000	0
Insuffisance de financement	5'079'485.67	5'620'000	5'780'900	160'900

Remarques

Rubrique 46:

La tâche du contrôle des vendanges a été transférée au SCA. Les subventions de la confédération sont dès lors transmises au SCA.

Rubrique 31 et 42:

Une partie des subventions (CHF 110'000.-) transmise au SCA a été compensée dans ces deux rubriques.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018
Employés à durée indéterminée	31.30	31.30	32.30

Nombre de postes à l'organigramme

SERVICE DE LA CONSOMMATION ET AFFAIRES VÉTÉRINAIRES

Remarques
+ 1 EPT d'inspecteur des produits chimiques-eaux de baignade selon la loi cantonale sur les produits chimiques (813.1). Dans le domaine des eaux de baignade et des produits chimiques, le Service n'avait qu'un seul poste (1 EPT) disponible : Ainsi, durant ces dernières années, le SCAV s'est avant tout concentré dans le domaine des eaux de baignade (258 établissements de bains avec 483 bassins et 15 plages) afin de rattraper le retard accumulé dans les inspections et les autorisations d'exploiter. Par conséquent, peu de contrôles ont pu être réalisés dans le domaine des produits chimiques.

OBJECTIF POLITIQUE	
Promouvoir la sécurité des denrées alimentaires, contrôler le commerce des substances dangereuses, lutter contre les épizooties et les prévenir, veiller au bien-être des animaux et contrôler la population canine conformément aux dispositions légales fédérales et cantonales.	
Sous-objectifs politiques	
1	Veiller et promouvoir à la sécurité des denrées alimentaires, des objets usuels et protéger le consommateur contre la tromperie.
1.1	Assurer, par des inspections, la production et la manutention des denrées alimentaires dans de bonnes conditions d'hygiène (entreprises alimentaires, commerces, distributeurs d'eau).
1.2	Disposer en permanence des compétences analytiques nécessaires à la protection du consommateur.
1.3	Poursuivre le développement du pôle de compétence intercantonal dans le domaine de l'authenticité des denrées alimentaires.
1.4	Soutenir les produits AOC/AOP valaisans en contrôlant la conformité.
1.5	Collaboration dans le cadre de l'accord intercantonal au niveau des services romands de la consommation et affaires vétérinaires (constitution de centres de compétences, échanges des prestations, collaboration au niveau de l'inspection, entretien d'un système informatique commun).
1.6	Protéger la santé des baigneurs en garantissant l'hygiène générale des installations de bains publics et en prévenant la transmission d'agents pathogènes.
2	Contrôler le marché des substances et préparations dangereuses dans le but de protéger l'homme et son milieu de vie avec les ressources disponibles.
2.1	Assurer par contrôle la conformité des substances et préparations dangereuses mises sur le marché selon les ressources mises à dispositions.
2.2	Mettre à disposition des états-majors cantonaux de crise les compétences scientifiques requises en cas de catastrophe atomique, bactériologique et chimique (ABC), dans le domaine des denrées alimentaires.
3	Lutter contre les épizooties, veiller à la bienveillance des animaux, s'occuper des affaires canines et contrôler les denrées alimentaires d'origine animale.
3.1	Prévenir, lutter contre, surveiller les épizooties, en particulier les zoonoses.
3.2	Contrôler les détentions d'animaux de rente, les transports et l'abattage. Donner suite aux dénonciations du public de cas de maltraitance animale.
3.3	Prévenir les accidents par morsures de chiens, prendre les mesures lors de cas de morsures avérés, contrôler les importations de chiens, contrôler les formations obligatoires de chiens.
3.4	Usage adéquat des médicaments vétérinaires, contrôles des viandes en abattoirs et contrôle de l'hygiène dans la production laitière, contrôle des œufs, contrôle des mielleries.

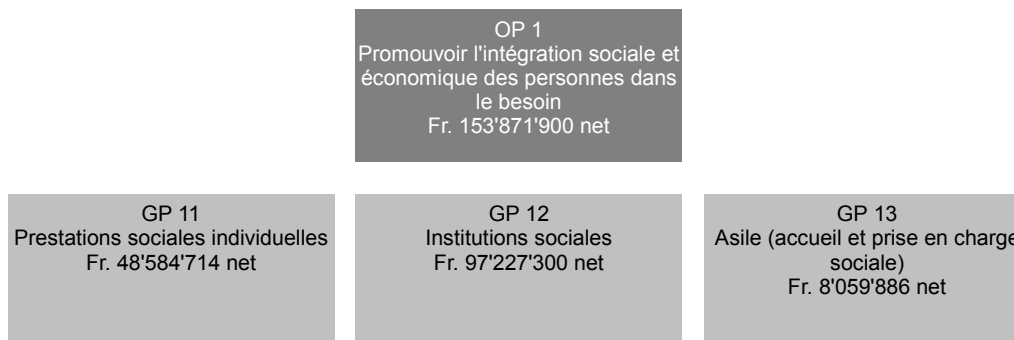
Mesures prioritaires	Délai
ad1 1 Développement des compétences analytiques dans le domaine de l'eau de boisson comme par exemple l'analyse de micropolluants (résidus de pesticides, traces de médicaments).	31.12.2018
2 Préparation d'une base de données nationale dans le domaine du vin en collaboration avec les offices fédéraux (OFAG, agriculture et OSAV, sécurité des denrées des denrées alimentaires et affaires vétérinaires) concernant l'authenticité (origine) d'un vin.	31.12.2018
3 Mise en œuvre d'un inventaire des installations servant à l'approvisionnement en eau potable selon la loi sur la géoinformation (LcGéo)	31.12.2020
4 Mise en œuvre de la nouvelle législation alimentaire (Projet fédéral LARGO).	31.12.2018
ad3 5 Santé animale: Mise en œuvre de la campagne d'assainissement du piéтин du mouton (prévu mais dépend encore du timing imposé par la Confédération).	31.12.2020

SERVICE DE LA CONSOMMATION ET AFFAIRES VÉTÉRINAIRES

Indicateurs	Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
<i>ad1</i> 1 Nombre d'établissements inspectés par année par l'inspectorat des denrées alimentaires (basé sur la fréquence minimale de l'OSAV; nombre total d'établissements à inspecter: 7469).	2'807	2'700	2'700	0
2 Nombre d'échantillons analysés en microbiologie et chimie.	7'450	6'500	9'000	2'500
3 Nombre d'oppositions aux mesures prises en cas de non-conformité.	5	10	10	0
4 Nombre d'échantillons prélevés dans les douches d'hôtels.	65	400	250	-150
5 Taux de lacunes graves des non conformités des inspections effectuées par l'inspectorat des denrées alimentaires (2014: 2%, 18 établissements; 2015: 4.3%, 35 établissements; 2016: 2.6%, 21 établissements).		3%	3%	0%
6 Nombre d'échantillons d'eaux de piscines analysés par année.	2'035	1'500	1'500	0
7 Nombre d'inspections effectuées par l'inspectorat des piscines (autorisation et/ou suivi de non conformité).	62	60	90	30
8 Nombre des échantillons officiels de la Suisse nécessaires pour la création de la base de données des vins Suisse et analysés en Valais.			38	
<i>ad2</i> 9 Nombre d'inspections effectuées par l'inspectorat des produits chimiques selon la loi cantonale sur les produits chimiques.	22	71	71	0
<i>ad3</i> 10 Nombre de contrôles vétérinaires officiels (CVO) en agriculture (2016: 486; 2017: 456).		420	420	0
11 Nombre de procédures administratives correctives suite aux CVO (2016: 194; 2017: 137).		140	160	20
12 Nombre de procédures administratives initiées dans le domaine de la santé animales (2016: 140; 2017: 199).		300	150	-150
13 Nombre de classes visitées dans le cadre du programme de prévention contre les accidents par morsure.	152	150	150	0
14 Nombre de procédures administratives initiées dans le domaine des affaires canines (hors protection des animaux) (2016: 214; 2017: 243).		250	200	-50
15 Nombre de procédures administratives initiées dans le domaine de la protection des animaux suite à des manquements annoncés (2016: 565; 2017: 354).		350	500	150
16 Nombre de procédures administratives initiées dans le domaine de la protection des animaux concernant des demandes d'autorisation (2016: 98; 2017: 162).		150	100	-50

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Denrées alimentaires et objets usuels	4'343'087	881'099	3'461'988
P1101 Inspection denrées alimentaires et objets usuels	2'039'514	225'517	1'813'997
P1102 Analyse des denrées alimentaires et objets usuels	1'809'094	466'331	1'342'763
310 Fournitures, produits et matériel de laboratoire	145'000		145'000
506 Investissement appareils scientifiques	240'000		240'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'424'094	466'331	957'763
P1103 Inspection des piscines et analyse de l'eau	494'479	189'251	305'228
GP12 Substances et préparations dangereuses	288'333	3'975	284'358
P1201 Surveillance: toxiques et substances dangereuses	277'923	3'864	274'059
P1202 Protection atomique et chimique	10'410	111	10'299
GP13 Santé animale et protection des animaux	2'318'980	284'426	2'034'554
P1301 Santé animale	1'021'485	38'235	983'250
301 Traitement des auxiliaires et temporaires (vétérinaires, inspecteurs des ruchers)	185'000		185'000
Solde dépenses/recettes du produit	836'485	38'235	798'250
P1302 Surveillance des professions vétérinaires	21'010	279	20'731
P1303 Protection des animaux - Affaires canines	991'950	93'229	898'721
P1304 Denrées alimentaires - contrôle de la viande	284'535	152'683	131'852
301 Contrôleurs des viandes	65'000		65'000
426 Contrôleurs des viandes		150'000	-150'000
Solde dépenses/recettes du produit	219'535	2'683	216'852
Total	6'950'400	1'169'500	5'780'900

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
3 Charges	256'996'444.54	258'721'600	278'074'000	19'352'400
30 Charges de personnel	20'245'556.85	19'910'400	23'814'600	3'904'200
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	37'604'130.43	28'758'200	37'979'200	9'221'000
34 Charges financières	33'984.25	20'500	48'800	28'300
36 Charges de transfert	198'734'651.28	209'603'700	215'877'700	6'274'000
39 Imputations internes	378'121.73	428'800	353'700	-75'100
4 Revenus	125'857'290.40	115'150'100	129'317'100	14'167'000
42 Taxes	10'853'561.08	9'195'100	11'496'500	2'301'400
43 Revenus divers	0.00	0	0	0
44 Revenus financiers	1'047'448.45	1'205'000	991'000	-214'000
46 Revenus de transfert	113'956'280.87	104'750'000	116'829'600	12'079'600
Excédent de charges	131'139'154.14	143'571'500	148'756'900	5'185'400
5 Dépenses d'investissement	5'712'645.53	7'121'400	7'200'400	79'000
50 Immobilisations corporelles	366'282.53	425'000	0	-425'000
52 Immobilisations incorporelles	0.00	0	450'000	450'000
56 Propres subventions d'investissement	5'346'363.00	6'696'400	6'750'400	54'000
6 Recettes d'investissement	1'768'791.60	2'106'400	2'085'400	-21'000
63 Subventions d'investissement acquises	1'768'791.60	2'106'400	2'085'400	-21'000
Dépenses nettes d'investissement	3'943'853.93	5'015'000	5'115'000	100'000
Insuffisance de financement	135'083'008.07	148'586'500	153'871'900	5'285'400

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Remarques
<p>Rubr. 30 : +4'119'000 Les nombreuses arrivées de 2015 ont contraint l'OASI à procéder en 2016 et 2017 à des augm. de RH pour atteindre un taux d'encadrement soutenable, notamment pour les MNA (30 MNA en 2015 et plus de 100 actuellement). Le nb moyen de présences est passé de 1900 au début 2015 à 2800 au début 2016 alors que le budget 2017 prévoyait un nb moyen de 2550. Intensification de l'encadrement des RA par le personnel de l'asile pour renforcer les programmes de formation et d'occupation, ouvrir de nouvelles classes de cours de langue, avec un objectif visé d'une insertion prof. sur le marché de l'emploi, afin d'éviter à terme un report important de charges sur les collect.publ. (canton/communes). L'augm. des dépenses est partiellement compensée par l'augm. des recettes fédérales (rubrique 46). Le canton a par ailleurs demandé à la CH, comme d'autres cantons, d'augmenter le forfait global, notamment pour les MNA. - OCPS : + 4.1 EPT partiellement autofinancés pour renforcer le BRAPA.</p>
<p>Rubr. 31 : +9'286'000 Augm. des frais de loyer du secteur de l'asile due à l'augm. du nb moyen de présences. Idem pour les frais médicaux des RA et ce malgré le changement de type de contrat d'assurance maladie (mesure ETS2).</p>
<p>Rubr. 36: +6'344'000 - OCPS : -4.9 mios Pleine prise en compte de la réduction des prest. d'aide sociale entrées en vigueur dès jan. 2016 ainsi que la modification de la LIAS dès avril 2017. - OCIS : +5.1 mios Ouverture des nouvelles places prévues selon le rapport de planification 2017-2020 et pleine prise en compte des nouvelles places ouvertes en 2017. Augm. du taux d'encadrement pour tenir compte des cas toujours plus complexes. - OASI : +6.2 mios Hausse due à l'augm. de présences moyennes de RA. Ce montant est partiellement compensé par le versement de forfaits par la CH (rubr. 42 + 46).</p>
<p>Rubr. 42: +2'301'400 OASI : Augm. des remb.de frais maladie des RA.</p>
<p>Rubr. 46 : +12'079'600 Augm. des forfaits CH pour les RA.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018
Employés à durée indéterminée	91.40	91.40	93.50

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>Renforcement du BRAPA par l'augmentation de 4.1 EPT avec profil juridique, le bureau étant actuellement presque exclusivement composé de collaboratrices administratives. L'objectif est d'améliorer le taux de recouvrement de créances alimentaires qui est sensiblement plus bas en Valais que la moyenne des autres bureaux romands. Par ailleurs, 2 départs (2 EPT à l'organigramme) n'ont pas été remplacés.</p>

OBJECTIF POLITIQUE
<p>Promouvoir l'intégration sociale et économique des personnes dans le besoin et favoriser l'épanouissement de la famille</p>
Sous-objectifs politiques
<p>1 Soutenir et coordonner les prestations sociales individuelles et contrôler l'application des dispositions légales (GP11)</p>
<p>2 Soutenir, planifier et coordonner les activités des institutions et associations du domaine social (GP12)</p>
<p>3 Favoriser le soutien des proches aidants et des bénévoles en mettant en valeur le travail réalisé par ces personnes lors de leur engagement (GP12)</p>
<p>4 Assurer l'accueil et la prise en charge sociale des requérants d'asile et des réfugiés et développer l'intégration socio-professionnelle des personnes appelées à demeurer en Suisse, en particulier pour les jeunes (15-25ans) (GP13)</p>

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Mesures prioritaires		Délai
<i>ad1</i>	1 Choix et mise en place d'un nouvel outil informatique pour la gestion de l'aide sociale en collaboration avec les CMS et les communes	31.12.2018
	2 Poursuite de la réorganisation des processus de travail du BRAPA et intégration du nouveau personnel spécialisé.	31.12.2018
	3 Accompagnement par la LAVI des personnes victimes d'anciens placements administratifs (MCFA) afin d'obtenir réparation par le biais du fonds alloué par la Confédération	31.03.2018
	4 Mise en place d'une formation RIESCO "santé" en vue de réinsérer professionnellement dans le domaine de l'aide à domicile des personnes au bénéfice de l'aide sociale	31.12.2018
<i>ad2</i>	5 Mise en application progressive de la planification 2017-2020 de l'offre de prestations dans les institutions sociales et pour les personnes en situation de handicap, par l'ouverture de nouvelles places d'hébergement et d'ateliers ainsi que par le renforcement du soutien à domicile	31.12.2020
	6 Mise en application de la politique en faveur des personnes âgées	31.12.2019
	7 Création d'un "guichet" unique pour les seniors	01.01.2020
<i>ad4</i>	8 Adaptation des structures d'hébergement et des ressources selon les nouvelles dispositions fédérales (mise en place des nouveaux centres fédéraux de procédure et de renvoi)	31.12.2019
	9 Mise en adéquation des structures d'encadrement avec les besoins de prises en charge sociale des RA, en particulier celles des mineurs non accompagnés.	31.12.2018
	10 Adaptation des structures de formation des RA afin de garantir une prise en charge scolaire et pré-professionnelle des mineurs non accompagnés et des jeunes adultes en collaboration avec le département de la formation	31.12.2018

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Indicateurs	Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
<i>ad1</i> 1 Pour-cent des coûts de l'aide sociale par rapport au total pris en compte dans la loi sur l'harmonisation	25.36%	26%	26%	0%
2 Part de la population valaisanne au bénéfice de l'aide sociale (2015: VS : 1.8%; CH : 3,2%; chiffres OFS disponibles avec une année de décalage)	1.8%	2%	2.1%	0.1%
3 Nombre de contributions d'assistance AI (2013 = 66, 2014= 119, 2015 = 154).	171	160	160	0
4 Nombre d'aides financières individuelles pour la famille (mesure LIPH) (2013 = 94, 2014 = 120, 2015 = 123)	146	135	145	10
5 Nombre d'aides financières individuelles pour des tiers (mesure LIPH) (2013 = 17, 2014 = 50, 2015 = 44)	30	55	65	10
6 Nombre d'aides financières RMPC (2013 =21, 2014 = 30, 2015 = 31)	32	35	35	0
7 Nombre de dossiers traités par le BRAPA	1'994	2'189	2'274	85
8 Rapport charges indirectes/nombre de dossiers (salaires du BRAPA / nombre de dossiers BRAPA au 31.12)	294	315	397	82
9 Nombre de dossiers moyens d'avance sur pensions alimentaires	1'069	1'281	1'394	113
10 Taux de recouvrement des créances de pensions alimentaires (2016 : 36.82% - 2015 : 36.68%)			44%	
<i>ad2</i> 11 Evolution des dépenses relatives au domaine des institutions sans le renchérissement (base 2004=100%)	115.7%	116.5%	117%	0.5%
12 Evolution du nombre de places de travail intégrées dans des entreprises par les institutions spécialisées (2015 = 114, 2014 = 92 places réalisées)	80	115	115	0
13 Nombre de places d'hébergement (homes, foyers, logements protégés)	998	1'027	1'037	10
14 Nombre de places d'occupation (ateliers et centres de jour).	1'859	1'890	1'900	10
<i>ad4</i> 15 Nombre de requérants (AP compris) au 31.12.	2'847	2'600	2'900	300
16 Nombre de départs durant l'année	806	800	800	0
17 Nombre d'arrivées durant l'année	871	700	850	150
18 Nombre de non-entrée en matière (NEM) et de requérants déboutés au 31.12.	207	240	240	0
19 Nombre d'admis provisoires au 31.12	1'149	1'000	1'000	0
20 Rapport charges indirectes/moyenne des requérants présents dans l'année (2016: 16'146'896/2893 = 5'581)	5'581	6'047	6'500	453
21 Pour-cent des personnes relevant du domaine de l'asile en âge de travailler ayant une activité au 31.12.	15.31%	15%	15%	0%

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Prestations sociales individuelles	70'622'510	22'037'796	48'584'714
P1101 Mesures de politique sociale	125'854	1'479	124'375
P1102 Soutien/gestion prestations sociales individuelles	60'211'335	17'286'078	42'925'257
301 Emplois semi-protégés, auxiliaires et apprentis handicapés	1'074'500		1'074'500
363 Aide sociale, mesures d'insertion professionnelle, maintien à domicile, participation	57'137'000		57'137'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'999'835	17'286'078	-15'286'243
P1103 Coordination de l'aide aux victimes d'infractions	1'784'080	207'800	1'576'280
363 Aides individuelles LAVI	650'000		650'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'134'080	207'800	926'280
P1104 Recouvrement des pensions alimentaires	1'069'908	3'239'164	-2'169'256
P1105 Avance des pensions alimentaires	7'431'333	1'303'275	6'128'058
363 Avances sur pensions alimentaires	7'000'000		7'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	431'333	1'303'275	-871'942
GP12 Institutions sociales	134'970'538	37'743'238	97'227'300
P1201 Soutien et coordination des institutions sociales	647'409	8'001	639'408
P1202 Intégration prof. et sociale pers. handicapées	2'975'403	806'044	2'169'359
363 Aides financières aux organisations et entreprises sociales	2'648'000		2'648'000
Solde dépenses/recettes du produit	327'403	806'044	-478'641
P1203 Planification, subv. et surveillance institutions	122'115'519	34'226'658	87'888'861
363 Subventions aux institutions sociales	89'077'400		89'077'400
Solde dépenses/recettes du produit	33'038'119	34'226'658	-1'188'539
P1204 Gestion de l'office de liaison	9'232'207	2'702'535	6'529'672
363 Placements hors canton	9'000'000		9'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	232'207	2'702'535	-2'470'328
GP13 Asile (accueil et prise en charge sociale)	79'681'352	71'621'466	8'059'886
P1301 Mesures en faveur des requérants d'asile/réfugiés	538'858	6'336	532'522
P1302 Accueil et prise en charge des requérants d'asile	79'142'494	71'615'130	7'527'364
313 Honoraires et frais médicaux	19'984'000		19'984'000
316 Loyers, fermages, redevance d'utilis.	10'800'000		10'800'000
363 Assistance des personnes du domaine de l'asile	10'500'000		10'500'000
363 Assistance des réfugiés reconnus	13'400'000		13'400'000
461 Forfaits CH et participation des communes		55'320'000	-55'320'000
Solde dépenses/recettes du produit	24'458'494	16'295'130	8'163'364
Total	285'274'400	131'402'500	153'871'900

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Remarques

Remarque sur le budget de l'OASI :

Les dépenses d'assistance pour les réfugiés reconnus sont intégrées, depuis le budget 2017, au niveau de l'OASI.

Auparavant, ces montants figuraient dans le budget de l'OCPS.

Etant donné que les recettes (forfaits CH) sont comptabilisées à la même hauteur que les dépenses, cela n'a aucun effet sur le solde net de l'exercice.

En revanche, cela génère des écarts importants au niveau des dépenses et recettes brutes, en regard du compte 2016.

Abréviations:

AI : Assurance invalidité

AP : Admission provisoire

BRAPA : Bureau de recouvrement et d'avances des pensions alimentaires

CDAS : Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales

CDD : Contrat à durée déterminée

CH: Confédération Helvétique

ETS2 : Etude des tâches et structures de l'Etat du Valais

LAS: Loi fédérale en matière d'assistance

LAVI : Loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions

LIPH : Loi sur l'intégration des personnes handicapées

MCFA : Mesures de Coercition à des Fins d'Assistance

MNA : Mineurs non accompagnés

NEM : Non-entrée en matière

OASI : Office de l'asile

OCIS : Office de coordination des institutions sociales

OCPS : Office de coordination des prestations sociales

OFS : Office fédéral de la statistique

PO : Programme d'occupation

RA : Requérants d'asile

RMPC : Règlement relatif au remboursement des frais de maladie et des frais résultant de l'invalidité en matière de prestations complémentaires

OFFICE CANTONAL DE L'ÉGALITÉ ET DE LA FAMILLE

OP 1
Égalité / Famille / Violences
domestiques
Fr. 1'227'500 net

GP 11
Égalité / Famille / Violences
domestiques
Fr. 1'227'500 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
3 Charges	715'383.23	1'246'100	1'236'900	-9'200
30 Charges de personnel	498'951.85	535'500	549'900	14'400
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	151'200.89	456'000	431'000	-25'000
36 Charges de transfert	28'957.00	219'000	220'000	1'000
39 Imputations internes	36'273.49	35'600	36'000	400
4 Revenus	41'150.00	46'300	9'400	-36'900
42 Taxes	3'150.00	8'300	9'400	1'100
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
46 Revenus de transfert	18'000.00	38'000	0	-38'000
49 Imputations internes	20'000.00	0	0	0
Excédent de charges	674'233.23	1'199'800	1'227'500	27'700
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	674'233.23	1'199'800	1'227'500	27'700

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018
Employés à durée indéterminée	3.40	3.40	3.40

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Promouvoir l'égalité entre femmes et hommes, soutenir la famille et lutter contre les violences domestiques	
Sous-objectifs politiques	
1	Veiller à l'application du principe de l'égalité entre femmes et hommes dans tous les domaines de l'existence ainsi qu'à l'élimination de toute forme de discrimination de droit et de fait
2	Apporter à la famille, communauté de base de la société, la protection et le soutien dont elle a besoin pour que chacun de ses membres puisse s'épanouir
3	Lutter contre la violence domestique, en protégeant les personnes qui en sont les victimes, en soutenant les mesures destinées à l'accompagnement des auteur-e-s et en développant une politique d'information

OFFICE CANTONAL DE L'ÉGALITÉ ET DE LA FAMILLE

Mesures prioritaires					Délai
<i>ad1</i>	1 Encouragement à l'ouverture des choix professionnels des jeunes (Futur en tous genres, Salon des métiers, etc.)				30.12.2018
<i>ad2</i>	2 Réalisation d'une étude sur les familles valaisannes et leurs besoins, puis élaboration de propositions concrètes				30.06.2019
<i>ad3</i>	3 Création du registre des cas de violences domestiques et poursuite de la mise en place des mesures d'accompagnement tant pour les auteur-e-s que pour les victimes de violences domestiques				31.12.2019
Indicateurs		Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
<i>ad1</i>	1 Nb de participant-e-s/personnes touchées		→	↗	
<i>ad2</i>	2 Bilan des prestations aux familles			31.12.18	
<i>ad3</i>	3 Nb d'entretiens obligatoires et de mesures d'accompagnement des auteur-e-s et victimes		↗	↗	

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Egalité / Famille / Violences domestiques	1'236'900	9'400	1'227'500
P1101 Egalité	279'080	3'080	276'000
P1102 Famille	253'080	3'079	250'001
P1103 Violence domestique	704'740	3'241	701'499
Total	1'236'900	9'400	1'227'500

SERVICE DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES RELATIONS DU TRAVAIL

OP 1
Promouvoir santé-sécurité au travail / Aplanir, régler conflits du travail / Prévenir dumping social
Fr. 4'816'700 net

GP 11
Promotion santé-sécurité au travail, dumping soc.
Fr. 1'835'534 net

GP 12
Prévention et règlement des conflits
Fr. 1'229'017 net

GP 13
Missions et réalisation des tâches de l'EM du Dpt.
Fr. 1'752'149 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
3 Charges	6'050'211.18	7'066'000	7'258'500	192'500
30 Charges de personnel	4'813'850.50	5'370'600	5'593'900	223'300
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	579'509.59	1'131'000	1'094'500	-36'500
34 Charges financières	0.00	100	100	0
36 Charges de transfert	160'286.43	62'000	62'000	0
39 Imputations internes	496'564.66	502'300	508'000	5'700
4 Revenus	2'084'254.56	2'203'700	2'471'800	268'100
40 Revenus fiscaux	5'876.00	7'000	6'800	-200
42 Taxes	1'067'027.50	1'171'200	1'339'900	168'700
46 Revenus de transfert	823'164.13	820'600	915'100	94'500
49 Imputations internes	188'186.93	204'900	210'000	5'100
Excédent de charges	3'965'956.62	4'862'300	4'786'700	-75'600
5 Dépenses d'investissement	44'432.00	20'000	30'000	10'000
50 Immobilisations corporelles	44'432.00	20'000	30'000	10'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	44'432.00	20'000	30'000	10'000
Insuffisance de financement	4'010'388.62	4'882'300	4'816'700	-65'600

Remarques

Rubriques 30/42 :
Augmentation de la masse salariale (rubr. 30) et des recettes (rubr. 42) suite à l'engagement de 2 nouveaux EPT.
cf. Remarques Ressources humaines ci-après

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018
Employés à durée indéterminée	33.80	34.80	36.80

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

+ 0.5 EPT de collaborateur spécialisé entièrement autofinancé (rubr. 42) par l'ARCC (association pour le renforcement des contrôles sur les chantiers de construction) pour les besoins propres des commissions professionnelles paritaires.
L'engagement dans le cadre du personnel de l'Etat est justifié par le fait que le Secrétariat d'Etat aux migrations n'octroie l'accès à ses bases de données uniquement à des employés d'Etat assermentés.
+ 0.5 EPT d'inspecteur du travail entièrement autofinancé par la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (rubr. 42). Le Valais, actuellement à la traîne, a été requis par la Confédération d'augmenter le taux annuel d'entreprises contrôlées à 2.3 %, soit 460/an. Le taux d'accidents du travail en Valais (9%) est supérieur à la moyenne nationale (6,4%). Sa diminution et celle de l'absentéisme passent par l'accompagnement des entreprises dans la mise en œuvre de leur dispositif de prévention des risques professionnels.
+ 1 EPT accordé à l'inspection cantonale de l'emploi pour l'engagement d'un inspecteur supplémentaire dans la lutte contre le travail noir sur proposition de la COTHEM SAI. Ce poste est financé à 50% par la Confédération ainsi que par les revenus liés aux infractions constatées dans le domaine LTN (frais de contrôle, amendes et émoluments). L'objectif est de faire face à l'augmentation des signalements en matière de travail au noir (+40% en 2017).

OBJECTIF POLITIQUE		
Promouvoir des pratiques et des conditions de travail dignes et durables indispensables au bien-être social et économique de la population valaisanne		
Sous-objectifs politiques		
1	Réduire le risque d'affections professionnelles par une démarche préventive et des contrôles systémiques	
2	Prévenir, résoudre les conflits individuels et collectifs en vue du maintien des places de travail	
3	Encourager, promouvoir la conclusion d'accords collectifs favorables à la paix du travail	
4	Réduire le risque de dumping social et salarial en matière de travailleurs détachés et de travail au noir	
5	Garantir les tâches de secrétariat général du département	
5.1	Assurer le secrétariat du département	
5.2	Mettre en place des outils de gestion nécessaires au pilotage du département	
5.3	Assurer le controlling départemental	
5.4	Assurer l'information et la communication interne et externe du département	
5.5	Coordonner les relations du département avec le Grand Conseil et ses commissions	
Mesures prioritaires	Délai	
<i>ad1</i>	1 Diminution du nombre d'accidents (9% VS / 6,4% CH) et de l'absentéisme par l'accompagnement des entreprises dans la mise en oeuvre de leur dispositif de prévention des risques professionnels	31.12.2018
<i>ad2</i>	2 Traitement des dossiers prud'homaux déposés par les justiciables (env. 650 dossiers par an)	31.12.2018
<i>ad3</i>	3 Soutien aux partenaires sociaux pour l'adoption et l'extension de conventions collectives de travail (CCT) et l'établissement de contrats-types de travail (CTT); soit le suivi de 19 textes en vigueur et de 6 nouveaux projets en cours	31.12.2018
<i>ad4</i>	4 Mise en oeuvre des conventions de collaboration avec les commissions professionnelles paritaires de la construction et de l'artisanat du bâtiment (contrôle des chantiers et des travailleurs détachés européens, en collaboration avec l'ARCC et ses nouveaux collaborateurs)	31.12.2019
	5 Optimisation du dispositif de contrôle des soumissionnaires et bénéficiaires de marchés publics, formation des adjudicateurs et suivi du projet d'introduction de badges individuels sur les chantiers (projet informatique Listes permanentes Plus, selon nouveau train de mesures adopté par DCE du 28.9.2016)	31.12.2019
<i>ad5</i>	6 Appui à la Présidence du Conseil d'Etat	30.04.2019

SERVICE DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES RELATIONS DU TRAVAIL

Indicateurs	Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
<i>ad1</i> 1 Nombre de contrôles en entreprise (santé, sécurité, durée du travail et du repos, accidents majeurs et biologiques, dépôts d'explosifs, MSST, LAA, LTr, OTR, OPAM, OCS, OUC, LExpl)	506	475	500	25
2 Nombre de contrôles système (MSST)	152	75	175	100
3 Nombre de projets de construction de locaux et postes de travail examinés	474	454	400	-54
<i>ad2</i> 4 Pourcentage de règlement des conflits dans un délai de 12 mois	85%	70%	75%	5%
<i>ad3</i> 5 Nombre de secteurs économiques régis par une convention collective de travail (CCT) ou un contrat-type de travail (CTT)	18	19	20	1
<i>ad4</i> 6 Nombre des contrôles liés aux mandats de prestations SECO (travail détaché [2016 : 458]; travail au noir [2016 : 719])	1'177	1'000	1'050	50
7 Nombre des contrôles liés aux mandats de prestations conclus pour les commissions professionnelles paritaires (travail détaché et CCT)	620	500	550	50
8 Nombre de prononcés de sanctions	437	200	350	150
9 Nombre d'entreprises inscrites sur les listes permanentes	1'281	1'000	1'100	100
10 Nombre de sessions de formation destinées aux adjudicateurs de marchés publics		4	4	0
<i>ad5</i> 11 Nombre annuel minimum de communiqués et/ou de conférences de presse	69	66	66	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Promotion santé-sécurité au travail, dumping soc.	4'016'799	2'181'265	1'835'534
P1101 Formation / Conseil	79'655	3'779	75'876
P1102 Approbation des plans / autorisation d'exploiter	102'748	19'423	83'325
P1103 Contrôle, audit protection santé des travailleurs	952'176	1'030'137	-77'961
P1104 Contrôle conditions de travail Ldét/ LTN	2'213'690	1'048'900	1'164'790
P1105 Accidents majeurs / Sécurité biologique	252'931	60'048	192'883
P1106 Inspection de l'aide sociale	415'599	18'978	396'621
GP12 Prévention et règlement des conflits	1'428'655	199'638	1'229'017
P1201 Renseignements juridiques en droit du travail	211'759	10'040	201'719
P1202 Conflits individuels et collectifs du travail	1'037'164	44'123	993'041
P1203 CCT et CTT	47'625	2'209	45'416
P1204 Listes permanentes	132'107	143'266	-11'159
GP13 Missions et réalisation des tâches de l'EM du Dpt.	1'843'046	90'897	1'752'149
P1301 Secrétariat général du Département et Controlling	1'843'046	90'897	1'752'149
Total	7'288'500	2'471'800	4'816'700

Remarques

Abréviations

LAA : Loi fédérale sur l'assurance-accidents

Ldét : Loi fédérale sur les mesures d'accompagnement applicables aux travailleurs détachés et aux contrôles des salaires minimaux prévus par les contrats-types de travail (loi sur les travailleurs détachés)

LExpI : Loi fédérale sur les substances explosibles (Loi sur les explosifs)

LTN : Loi fédérale concernant des mesures en matière de lutte contre le travail au noir (Loi sur le travail au noir)

LTr : Loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce (Loi sur le travail)

MSST : Directive relative à l'appel à des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail

OCS : Ordonnance sur les conseillers à la sécurité pour le transport de marchandises dangereuses par route, par rail ou par voie navigable (Ordonnance sur les conseillers à la sécurité)

OPAM : Ordonnance fédérale sur la protection contre les accidents majeurs

OTR : Ordonnance sur la durée du travail et du repos des conducteurs professionnels de véhicules automobiles (Ordonnance sur les chauffeurs)

OUC : Ordonnance sur l'utilisation des organismes en milieu confiné (Ordonnance sur l'utilisation confinée)

OFROU : Office fédéral des routes

SECO : Secrétariat d'Etat à l'économie

SERVICE DES POURSUITES ET DES FAILLITES

OP 1
Procéder au recouvrement forcé
des créances
Fr. -8'490'000 net

GP 11
Traitement des opérations de
poursuites
Fr. -11'384'791 net

GP 12
Traitement des opérations de
faillites et procédures
concordataires
Fr. 2'894'791 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
3 Charges	18'447'990.06	19'929'700	19'084'900	-844'800
30 Charges de personnel	11'008'471.05	12'052'900	11'318'900	-734'000
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	6'418'352.92	6'810'800	6'824'800	14'000
34 Charges financières	63'466.86	62'500	61'600	-900
39 Imputations internes	957'699.23	1'003'500	879'600	-123'900
4 Revenus	27'087'985.20	27'846'800	27'574'900	-271'900
42 Taxes	27'063'520.61	27'834'800	27'448'900	-385'900
44 Revenus financiers	24'464.59	12'000	126'000	114'000
Excédent de revenus	8'639'995.14	7'917'100	8'490'000	572'900
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
50 Immobilisations corporelles	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Excédent de financement	8'639'995.14	7'917'100	8'490'000	572'900

Remarques

Rubr. 30 : Fr. -734'000.-

Cette réduction des charges découle de la suppression, au budget 2018, des huit postes de durée déterminée inscrits au budget 2017 pour un montant de Fr. 771'800.-. Ces ressources étaient destinées à faire face à la vague de poursuites qui pouvait résulter de la prescription des actes de défaut de biens au 1er janvier 2017. Le nombre de procédures engagées par les créanciers dans ce contexte est resté limité, de sorte qu'il n'est pas nécessaire de maintenir ces postes au budget 2018.

Rubr. 42 : Fr. -385'900.-

Cet écart résulte principalement :

Des recettes enregistrées pour Fr. 1'343'000 au budget 2017 concernant les émoluments devant découler de la prescription des actes de défaut de biens de plus de 20 ans. Ces recettes, prévues pour l'exercice 2017, ne figurent plus au budget 2018. En contrepartie, les ressources nécessaires au traitement de ces dossiers ne seront pas engagées (cf. rubrique 30). D'une adaptation des recettes de Fr. 960'000.- pour tenir compte de l'évolution des poursuites.

Rubr. 44 : Fr. +114'000.-

Des recettes extraordinaires sont prévues. Elles découlent de la directive de l'Autorité cantonale de surveillance LP concernant les dividendes ou excédents de réalisations non retirés.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018
Employés à durée indéterminée	87.95	93.45	93.45

Nombre de postes à l'organigramme

SERVICE DES POURSUITES ET DES FAILLITES

OBJECTIF POLITIQUE				
Procéder au recouvrement forcé des créances				
Sous-objectifs politiques				
1	Traiter les opérations de poursuites			
2	Traiter les opérations de faillites et de procédures concordataires			
Mesures prioritaires				Délai
<i>ad1</i>	1 Mise en production d'un extrait cantonal des poursuites pour faire suite à la motion 2.0018 acceptée par le Grand Conseil en session de septembre 2014			31.12.2018
	2 Développement et mise en place d'un système de gestion électronique des documents			31.12.2019
	3 Amélioration de la gestion des transferts de liquidités			31.12.2018
<i>ad2</i>	4 Mise en place des mesures permettant de faire face à l'important nombre d'ouvertures de faillites constaté depuis le 1er janvier 2016 (+ 21%)			31.12.2019
Indicateurs	Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
<i>ad1</i> 1	171'786	170'300	155'100	-15'200
2	2'510	2'636	2'379	-257
3	12	→	→	
4		31.12.17	31.12.18	
5			31.12.19	
6			31.12.18	
<i>ad2</i> 7	483	403	541	138
8	27.1	18.6	26	7.4
9	426	367	469	102
10	9	→	→	
11	1	→	→	
12	12	→	→	
13			31.12.19	

SERVICE DES POURSUITES ET DES FAILLITES

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Traitement des opérations de poursuites	14'511'604	25'896'395	-11'384'791
P1101 Traitement administratif	5'553'845	11'838'858	-6'285'013
P1102 Saisies, inventaires et séquestres	4'724'622	6'893'319	-2'168'697
P1103 Réalisation mobilière et immobilière et gérance	1'525'969	2'754'830	-1'228'861
P1104 Gestion comptable et financière	2'707'168	4'409'388	-1'702'220
GP12 Traitement des opérations de faillites et procédures concordataires	4'573'296	1'678'505	2'894'791
P1201 Traitement administratif	1'648'189	560'428	1'087'761
P1202 Opérations de liquidation	2'432'598	840'359	1'592'239
P1203 Gestion comptable et financière	492'509	277'718	214'791
Total	19'084'900	27'574'900	-8'490'000

SERVICE DE LA CULTURE

OP 1
Promouvoir la culture
Fr. 29'353'800 net

GP 11
Action culturelle générale
Fr. 1'636'475 net

GP 12
Archives
Fr. 2'575'115 net

GP 13
Bibliothèques et médiathèques
Fr. 10'660'507 net

GP 14
Musées
Fr. 6'413'014 net

GP 15
Encourager les activités
culturelles
Fr. 8'068'689 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
3 Charges	30'358'898.47	29'858'600	30'898'100	1'039'500
30 Charges de personnel	12'706'547.60	12'633'700	13'332'100	698'400
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	5'530'014.49	5'652'700	4'936'200	-716'500
34 Charges financières	304.65	0	0	0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	117'129.80	0	0	0
36 Charges de transfert	10'264'724.61	10'019'800	10'525'800	506'000
39 Imputations internes	1'740'177.32	1'552'400	2'104'000	551'600
4 Revenus	2'525'414.21	1'959'000	1'794'300	-164'700
42 Taxes	461'517.95	534'000	542'300	8'300
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	327'646.26	263'000	140'000	-123'000
46 Revenus de transfert	999'250.00	812'000	762'000	-50'000
48 Revenus extraordinaires	0.00	0	0	0
49 Imputations internes	737'000.00	350'000	350'000	0
Excédent de charges	27'833'484.26	27'899'600	29'103'800	1'204'200
5 Dépenses d'investissement	208'165.30	250'000	250'000	0
50 Immobilisations corporelles	178'165.30	250'000	250'000	0
56 Propres subventions d'investissement	30'000.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	208'165.30	250'000	250'000	0
Insuffisance de financement	28'041'649.56	28'149'600	29'353'800	1'204'200

Remarques

Rubr. 30 et rubr. 31
Réalisation de la mesure ETS2 : internalisation des fonctions de mandataires externes des Musées cantonaux, transfert du budget de fonctionnement

Rubr. 36
Augmentation budgétaire pour la mise en oeuvre des nouvelles dispositions sur les écoles de musique (Fr. 500'000.-)

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018
Employés à durée indéterminée	81.50	81.50	90.60

Nombre de postes à l'organigramme

SERVICE DE LA CULTURE

Remarques		
+ 9.1 EPT : Internalisation des fonctions de mandataires externes des Musées cantonaux		
OBJECTIF POLITIQUE		
Promouvoir une culture vivante et diversifiée comme élément essentiel du développement cantonal en garantissant des conditions favorables à la création artistique et à sa promotion, au développement des compétences culturelles, à l'accès aux productions et aux biens culturels, ainsi qu'à la protection et à la mise en valeur du patrimoine.		
Sous-objectifs politiques		
1	Stimuler et soutenir un développement culturel intégré et cohérent	
2	Favoriser, pour la société valaisanne, les habitants et les hôtes du Valais, les possibilités de s'interroger, de se connaître et de s'exprimer dans leur diversité contemporaine et leurs dimensions historiques	
3	Encourager et soutenir le développement de la création, sa promotion et sa diffusion en veillant de manière différenciée à favoriser la relève, l'affermissement des talents prometteurs et l'insertion des artistes confirmés dans les circuits nationaux et internationaux	
4	Veiller à l'identification, à la préservation, à l'étude et à la valorisation du patrimoine culturel dans ses dimensions historiques et contemporaines	
5	Favoriser, de manière active, l'accès au patrimoine culturel ainsi qu'aux productions et pratiques artistiques en tenant compte de la diversité des publics	
6	Favoriser la participation culturelle et citoyenne de la population	
7	Contribuer au renforcement du rôle de l'art et de la culture comme éléments du développement économique et social	
Mesures prioritaires	Délai	
<i>ad1</i> 1	Mise en oeuvre de la stratégie culture 2017	31.12.2018
2	Mise en oeuvre du plan directeur 2018-2022 des bibliothèques valaisannes	31.12.2018
3	Elaboration d'une stratégie et d'un plan d'actions pour favoriser les démarches intercommunales et régionales de développement culturel	31.12.2019
4	Assainissement de la structure et du statut du personnel des Musées cantonaux	31.12.2018
<i>ad2</i> 5	Développement des Vallesiana, plateforme physique et virtuelle de prestations en matière de patrimoine, commune aux Archives, Médiathèque et Musées	31.12.2018
<i>ad4</i> 6	Présentation au Parlement du projet de modification de la loi sur la promotion de la culture concernant le patrimoine culturel mobilier, immatériel et linguistique	31.12.2018
7	Elaboration et validation du concept et du cahier des charges des réserves des Musées cantonaux	31.12.2018
8	Poursuite de l'assainissement, du reclassement et du reconditionnement des fonds des Archives de l'Etat du Valais et transfert (2019-2020) dans le nouveau dépôt souterrain sur le site des Arsenaux	31.12.2020
<i>ad5</i> 9	Mise en oeuvre des nouvelles dispositions légales pour les écoles de musique	01.09.2018
10	Elaboration et validation du concept et du programme de la transformation du centre d'expositions du Pénitencier	31.12.2018
<i>ad6</i> 11	Evaluation (2018) du dispositif pilote "L'Art en partage" soutenu par Pro Helvetia et élaboration d'un dispositif pérenne de soutien à la participation culturelle (2018-2019)	31.12.2019
<i>ad7</i> 12	Élaborer un plan d'action pour renforcer les synergies entre la culture et l'économie	31.12.2018

SERVICE DE LA CULTURE

Indicateurs	Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
<i>ad1</i> 1 Nombre annuel d'unités administratives bénéficiant du conseil et du soutien des Archives de l'Etat du Valais en matière de gestion des documents et des archives	10	10	10	0
<i>ad4</i> 2 Part des collections conservées dans des locaux de stockage sûrs à la Médiathèque Valais	83.33%	85%	85%	0%
3 Part cumulée des fonds des Archives de l'Etat du Valais conservés dans des locaux de stockage sûrs			10%	
<i>ad5</i> 4 Nombre annuel de visiteurs de la Médiathèque Valais	433'289	405'000	435'000	30'000
5 Part de la population valaisanne desservie par une bibliothèque publique	96.77%	97.5%	97.5%	0%
6 Part de la population valaisanne desservie par une bibliothèque du réseau intégrée à un réseau de bibliothèque régionale virtuelle	77.48%	77.3%	77.5%	0.2%
7 Nombre de prêts annuels de la Médiathèque Valais (eBooks inclus)	876'077	744'000	838'000	94'000
8 Total annuel de visiteurs des Musées cantonaux (expositions permanentes et temporaires) (réalisé 2016 : 44'933)			45'000	
9 Nombre annuel d'institutions et collectivités bénéficiaires de prêts (prêts entre les 3 MC non pris en compte) (réalisé 2016 : 35)			20	
10 Nombre annuel de projets soutenus (sans les écoles) (réalisé 2016 : 421)			420	
11 Nombre annuel d'inscriptions dans les écoles reconnues (CCM, EJMA, AMO et ET)	5'324	5'500	5'500	0
12 Part réalisée "Des Arsenaux" (avec Dépôt souterrain AEV)	78.08%	78.5%	78.5%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Action culturelle générale	1'646'375	9'900	1'636'475
P1101 Action culturelle générale	1'646'375	9'900	1'636'475
GP12 Archives	2'843'515	268'400	2'575'115
P1201 Archives de l'Etat du Valais	2'843'515	268'400	2'575'115
GP13 Bibliothèques et médiathèques	11'023'907	363'400	10'660'507
P1301 Médiathèque Valais	2'230'400	19'800	2'210'600
363 Participation du Valais à RERO	320'000		320'000
363 Plan directeur bibliothèques et centres de documentation	154'000		154'000
363 Subvention aux bibliothèques publiques et scolaires	480'000		480'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'276'400	19'800	1'256'600
P1302 Médiathèque Valais - Sion	3'902'456	186'400	3'716'056
P1303 Médiathèque Valais - Brigue	1'417'545	45'700	1'371'845
P1304 Médiathèque Valais - Martigny	1'878'393	81'000	1'797'393
P1305 Médiathèque Valais - St-Maurice	1'109'138	22'400	1'086'738
P1306 eMédiathèque Valais	485'975	8'100	477'875
GP14 Musées	6'765'314	352'300	6'413'014
P1401 Musées cantonaux	3'325'237	103'700	3'221'537
363 Fondation Pierre Gianadda	225'000		225'000
363 Jardin botanique de Champex	200'000		200'000
363 Musée valaisan de la Vigne et du Vin	65'000		65'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'835'237	103'700	2'731'537
P1402 Musée d'art	857'821	36'600	821'221
P1403 Musée d'histoire	1'944'456	177'600	1'766'856
P1404 Musée de la nature	637'800	34'400	603'400
GP15 Encourager les activités culturelles	8'868'989	800'300	8'068'689
P1501 Soutien aux activités culturelles	4'753'809	800'300	3'953'509
363 Activités culturelles dans les écoles cantonales	150'000		150'000
363 Activités culturelles dans les écoles communales	250'000		250'000
463 Encouragement des activités culturelles de tiers		500'000	-500'000
498 Soutien des activités culturelles de tiers		250'000	-250'000
Solde dépenses/recettes du produit	4'353'809	50'300	4'303'509
P1502 Soutien aux formations culturelles	4'115'180		4'115'180
363 Ecoles de musique et formation culturelle	3'995'000		3'995'000
Solde dépenses/recettes du produit	120'180		120'180
Total	31'148'100	1'794'300	29'353'800

SUBVENTIONNEMENT DES ASSURANCES SOCIALES

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
3 Charges	101'022'002.89	106'224'000	110'324'000	4'100'000
36 Charges de transfert	101'022'002.89	106'224'000	110'324'000	4'100'000
4 Revenus	57'148'261.85	58'747'800	61'455'100	2'707'300
46 Revenus de transfert	57'148'261.85	58'747'800	61'455'100	2'707'300
Excédent de charges	43'873'741.04	47'476'200	48'868'900	1'392'700
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	43'873'741.04	47'476'200	48'868'900	1'392'700

Remarques

L'augmentation des charges provient essentiellement de l'augmentation des prestations complémentaires (+ CHF 2'850'000.-) et des allocations familiales pour les non actifs (+ CHF 900'000.-). On ne peut limiter ces dépenses qui sont liées à l'application des lois cantonales.

L'augmentation des revenus est dû à l'augmentation de la participation fédérale pour le financement des prestations complémentaires.

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

363 Allocations familiales, non-actifs et complémentaires agricoles	4'890'000
Financement des allocations fédérales dans l'agriculture	1'416'000
Frais de gestion de la Caisse Cantonale de Compensation	3'668'000
Prestations complémentaires AVS et AI	100'350'000
	110'324'000
463 Subventions communales pour les frais de gestion	637'600
Subventions communales pour les prestations complémentaires et les AFNA	19'222'500
Subventions fédérales aux prestations complémentaires AI	20'925'000
Subventions fédérales aux prestations complémentaires AVS	19'350'000
Subventions fédérales pour les frais de gestion des prestations complémentaires	1'320'000
	61'455'100

Département de l'économie et de la formation (DEF)		Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<u>TOTAL GENERAL</u>					
Dépenses		1'214'943'155.30	1'253'048'400	1'245'013'500	-8'034'900
Recettes		522'006'630.58	529'281'000	527'309'000	-1'972'000
Excédent de dépenses		692'936'524.72	723'767'400	717'704'500	-6'062'900
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>					
Service juridique des affaires économiques		1'912'870.59	1'831'000	1'030'400	-800'600
Service du développement économique		32'282'178.80	32'526'200	34'914'500	2'388'300
Service de l'industrie, du commerce et du travail		8'895'669.19	9'510'800	7'082'900	-2'427'900
Service de l'agriculture		21'496'369.86	26'869'400	25'710'900	-1'158'500
Service administratif et des affaires juridiques de la formation		16'764'065.49	15'637'300	15'936'500	299'200
Service de l'enseignement		363'355'958.25	376'941'500	369'030'600	-7'910'900
Service de la formation professionnelle		78'332'298.44	80'540'600	80'697'600	157'000
Service des hautes écoles		128'121'689.00	138'753'300	141'080'900	2'327'600
Service cantonal de la jeunesse		41'775'425.10	41'157'300	42'220'200	1'062'900
Excédent de dépenses		692'936'524.72	723'767'400	717'704'500	-6'062'900
<u>COMPTE DE RESULTATS</u>					
30	Charges de personnel	571'863'015.07	581'586'400	587'861'700	6'275'300
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	30'997'040.53	30'371'000	32'709'000	2'338'000
34	Charges financières	16'923.18	400	101'500	101'100
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	6'480'285.02	594'000	3'852'300	3'258'300
36	Charges de transfert	363'863'332.76	380'840'400	377'619'100	-3'221'300
37	Subventions redistribuées	139'847'878.55	137'957'000	140'935'000	2'978'000
38	Charges extraordinaires	583'776.83		417'000	417'000
39	Imputations internes	19'208'430.20	18'321'700	18'051'700	-270'000
40	Revenus fiscaux	1'448'520.30	1'319'900	1'421'700	101'800
41	Patentes et concessions	30'685'020.50	30'722'000	30'665'000	-57'000
42	Taxes	31'456'671.81	32'819'600	33'135'400	315'800
43	Revenus divers	63'329.76	1'050'000	1'488'700	438'700
44	Revenus financiers	1'841'321.43	1'930'600	2'136'300	205'700
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	1'989'605.77	1'394'400	1'286'900	-107'500
46	Revenus de transfert	240'434'519.46	241'637'000	245'358'800	3'721'800
47	Subventions à redistribuer	139'847'878.55	137'957'000	140'935'000	2'978'000
48	Revenus extraordinaires	20'917'222.35	18'490'000	13'490'000	-5'000'000
49	Imputations internes	13'218'742.02	12'853'300	11'087'000	-1'766'300
	Total charges	1'132'860'682.14	1'149'670'900	1'161'547'300	11'876'400
	Total revenus	481'902'831.95	480'173'800	481'004'800	831'000
	Excédent de charges	650'957'850.19	669'497'100	680'542'500	11'045'400
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
50	Immobilisations corporelles	787'432.73	1'634'000	1'465'200	-168'800
52	Immobilisations incorporelles			48'000	48'000
54	Prêts	47'914'419.95	52'628'900	44'944'600	-7'684'300
56	Propres subventions d'investissement	28'845'013.48	40'094'000	28'142'000	-11'952'000
57	Subventions d'investissement redistribuées	4'535'607.00	9'020'600	8'866'400	-154'200
60	Transferts d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier	5'046.70			
63	Subventions d'investissement acquises	3'655'927.78	3'871'600	1'722'000	-2'149'600
64	Remboursements de prêts	31'565'793.65	36'015'000	35'415'800	-599'200
66	Remboursements de subventions d'investissement propres	341'423.50	200'000	300'000	100'000
67	Subventions d'investissement à redistribuer	4'535'607.00	9'020'600	8'866'400	-154'200
	Total dépenses	82'082'473.16	103'377'500	83'466'200	-19'911'300
	Total recettes	40'103'798.63	49'107'200	46'304'200	-2'803'000
	Excédent de dépenses	41'978'674.53	54'270'300	37'162'000	-17'108'300

SERVICE JURIDIQUE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

OP 1
Assurer les tâches juridiques des
affaires économiques
Fr. 1'030'400 net

GP 11
Droit économique
Fr. 839'150 net

GP 12
Droit foncier rural et bail à ferme
Fr. 191'250 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
3 Charges	2'254'952.29	2'304'300	1'467'000	-837'300
30 Charges de personnel	2'105'252.02	2'130'200	1'328'800	-801'400
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	52'229.70	64'100	48'000	-16'100
36 Charges de transfert	37'749.35	45'500	45'500	0
39 Imputations internes	59'721.22	64'500	44'700	-19'800
4 Revenus	342'081.70	473'300	436'600	-36'700
40 Revenus fiscaux	13'762.00	16'000	16'000	0
42 Taxes	328'319.70	457'300	420'600	-36'700
Excédent de charges	1'912'870.59	1'831'000	1'030'400	-800'600
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	1'912'870.59	1'831'000	1'030'400	-800'600

Remarques

Diminution de la rubrique 30 en raison de la restructuration du Département de l'économie, énergie et du territoire en Département de l'économie et de la formation. L'Etat-Major du DEF anciennement rattaché à notre service, s'est vu rattaché dès le 01.05.2017 au Service administratif des affaires juridiques de la formation.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018
Employés à durée indéterminée	12.70	12.70	7.60

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

La différence des -5.1 EPT provient du rattachement de l'Etat-Major dès le 01.05.2017 au SAAJF.

OBJECTIF POLITIQUE

Assurer le suivi juridique des affaires économiques

Sous-objectifs politiques

- 1 Contribuer à une application correcte de la législation sur les marchés publics (GP11)
- 2 Assurer le respect des délais d'ordre dans le traitement des recours dans le domaine du droit économique (GP 11)
- 3 Appuyer juridiquement les services du département de l'économie et de la formation (DEF) et autres pour les questions juridiques des affaires économiques (GP11)
- 4 Contribuer à des solutions juridiquement correctes par le conseil et la médiation dans le cadre de la loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR) et de la loi fédérale sur le bail à ferme agricole (LBFA). (GP12)

SERVICE JURIDIQUE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Mesures prioritaires		Délai
<i>ad1</i>	1 Amélioration de la qualité des procédures d'adjudication par des conseils adéquats.	31.12.2018
	2 Vérification de l'application du système d'auto-contrôle	31.12.2018
<i>ad2</i>	3 Instruction rapide des recours traités par le SJAE	31.12.2018
<i>ad3</i>	4 Conseils juridiques aux services du département pour des affaires économiques et par le CCR2 (centre de compétences sur les résidences secondaires) concernant l'application de la loi sur les résidences secondaires (LRS).	31.12.2018
<i>ad4</i>	5 Traitement rapide des dossiers de la loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR) et de la loi fédérale sur le bail à ferme agricole (LBFA).	31.12.2018

Indicateurs		Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
<i>ad1</i>	1 Nombre de conseils donnés aux adjudicateurs et aux tiers.			250	
	2 Nombre de contrôles ponctuels des procédures marchés publics effectués			100	
<i>ad2</i>	3 Pourcentage des recours déposés traités dans le délai d'ordre	100%	100%	100%	0%
<i>ad3</i>	4 Nombre des demandes juridiques traitées			400	
<i>ad4</i>	5 Pourcentage des dossiers traités dans les délais impartis dans le cadre de la loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR) et de la loi fédérale sur le bail à ferme agricole (LBFA)(réception d'environ 2'000 dossiers par année).	100%	100%	100%	0%

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Droit économique	854'284	15'134	839'150
P1101 Instruction, soutien juridique et administratif	854'284	15'134	839'150
363 SIMAP/ Conférence des marchés publics	45'500		45'500
Solde dépenses/recettes du produit	808'784	15'134	793'650
GP12 Droit foncier rural et bail à ferme	612'716	421'466	191'250
P1201 Décision et soutien juridiques	612'716	421'466	191'250
421 Emoluments de décision		410'000	-410'000
Solde dépenses/recettes du produit	612'716	11'466	601'250
Total	1'467'000	436'600	1'030'400

Département de l'économie et de la formation (DEF)
SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

OP 1
 Favoriser le développement
 économique et maintenir la
 population sur l'ensemble du
 territoire
 Fr. 34'914'500 net

GP 11 Créer les conditions fav. au dév. économique Fr. 19'169'261 net	GP 12 Assurer la mise en oeuvre stratégie du dév. éco Fr. 14'092'684 net	GP 13 Renforcer le tissu et la compétitivité de l'éco.VS Fr. 1'060'330 net	GP 14 Coordonner les relations entre acteurs éco. VS Fr. 592'225 net
--	---	---	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
3 Charges	34'274'581.65	29'905'300	32'867'400	2'962'100
30 Charges de personnel	3'114'196.16	3'130'400	3'233'100	102'700
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'293'642.33	830'000	1'745'500	915'500
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	18'140.00	0	0	0
36 Charges de transfert	28'641'689.16	25'815'200	27'400'000	1'584'800
38 Charges extraordinaires	400'000.00	0	417'000	417'000
39 Imputations internes	806'914.00	129'700	71'800	-57'900
4 Revenus	22'526'544.35	18'337'400	13'285'900	-5'051'500
41 Patentes et concessions	9'585.00	15'000	10'000	-5'000
42 Taxes	124'010.80	128'400	150'900	22'500
43 Revenus divers	2'526.30	0	0	0
44 Revenus financiers	305'443.91	330'000	310'000	-20'000
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	438'704.85	0	0	0
46 Revenus de transfert	4'189'428.64	2'864'000	2'815'000	-49'000
48 Revenus extraordinaires	17'000'000.00	15'000'000	10'000'000	-5'000'000
49 Imputations internes	456'844.85	0	0	0
Excédent de charges	11'748'037.30	11'567'900	19'581'500	8'013'600
5 Dépenses d'investissement	38'412'330.00	41'698'600	35'094'600	-6'604'000
54 Prêts	34'164'200.00	38'548'600	31'344'600	-7'204'000
55 Participations et capital social	0.00	0	0	0
56 Propres subventions d'investissement	4'248'130.00	3'150'000	3'750'000	600'000
6 Recettes d'investissement	17'878'188.50	20'740'300	19'761'600	-978'700
64 Remboursements de prêts	17'543'891.00	20'540'300	19'461'600	-1'078'700
66 Remboursements de subventions d'investissement propres	334'297.50	200'000	300'000	100'000
Dépenses nettes d'investissement	20'534'141.50	20'958'300	15'333'000	-5'625'300
Insuffisance de financement	32'282'178.80	32'526'200	34'914'500	2'388'300

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE


Remarques
<p>Remarque générale :</p> <p>Rubrique 31 : L'augmentation de la rubrique 31 (Fr. +915'500) résulte d'une dotation à la provision pour pertes sur créances LIM et NPR pour un montant de Fr. 1'000'000 et d'une diminution de Fr. 80'000 par le biais d'une réallocation des dépenses à l'interne du service.</p> <p>Rubrique 36 : L'augmentation de la rubrique (Fr. +1'584'800) est due à l'octroi d'un montant de Fr. 2'000'000 pour la candidature Sion 2026. Le solde (Fr. 415'200) est compensé par une diminution des subventions octroyées.</p> <p>Rubrique 38 : L'augmentation de la rubrique (Fr. +417'000) provient du remboursement des prêts BioArk (Viège et Monthey) au fonds d'infrastructure du XXI^e siècle.</p> <p>Rubrique 45/48 : Le budget 2018 prévoit un prélèvement de Fr. 10'000'000 sur le fonds cantonal pour le tourisme et non pas de Fr. 15'000'000 comme l'année précédente, ce qui explique la différence de Fr. 5'000'000 sur la rubrique.</p> <p>Rubrique 54 : La diminution des dépenses sur la rubrique est principalement liée à la baisse du versement au CCF en lien avec le fonds cantonal pour le tourisme pour Fr. 5'000'000 et par une baisse des annuités en lien avec les prêts LIM/NPR qui diminue d'autant l'octroi de prêts NPR.</p> <p>Rubrique 56 : L'augmentation de la rubrique provient du financement du projet IdeArk pour un montant de Fr. 500'000 et d'un montant supplémentaire de Fr. 150'000 pour soutenir des abaissements du prix du terrain. Cette augmentation est compensée, pour Fr. 50'000, par une baisse attendue dans l'aide aux anciens dossiers WEG.</p> <p>Rubrique 64 : La baisse des remboursements de prêts (LIM et NPR) de Fr. 1'078'700, dans la rubrique, résulte d'une diminution plus marquée en 2018 des annuités en liens avec les dossiers LIM.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018
Employés à durée indéterminée	20.20	20.20	20.20

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Favoriser le développement économique orienté sur les divers potentiels du canton et maintenir la population sur l'ensemble du territoire	
Sous-objectifs politiques	
1	<p>Créer les conditions favorables à un développement économique durable</p> <p>1.1. Optimiser les conditions cadres d'un développement économique durable</p> <p>1.2. Améliorer la qualité des prestations touristiques et sensibiliser la population aux enjeux économiques et touristiques</p> <p>1.3. Gérer les différents contrats de prestations dans une optique de développement économique et de soutien à l'innovation</p> <p>1.4. Défendre et promouvoir les intérêts du canton et de son économie à l'extérieur de ses frontières</p> <p>1.5. Répondre aux demandes et attentes des organes de l'Etat, des institutions publiques, de l'économie et de la population valaisannes en matière de conditions-cadres</p>
2	<p>Assurer la mise en oeuvre de la stratégie du développement économique en faveur des entreprises valaisannes et des institutions</p> <p>2.1. Améliorer la compétitivité des régions socio-économiques par la mise en oeuvre de la nouvelle politique régionale (NPR) fédérale et cantonale</p> <p>2.2. Améliorer l'attractivité des régions socio-économiques par la mise en oeuvre de la loi cantonale sur la politique régionale</p> <p>2.3. Promouvoir le développement et la pérennité des entreprises valaisannes</p> <p>2.4. Soutenir la promotion touristique par des aides financières</p> <p>2.5. Assurer la mise en oeuvre de la politique du logement</p>
3	<p>Renforcer le tissu économique valaisan en favorisant l'implantation d'entreprise et la domiciliation d'investisseurs</p> <p>3.1 Faciliter l'implantation d'entreprises génératrices de valeur ajoutée dans le canton</p> <p>3.2 Contribuer à la promotion de la place économique valaisanne</p> <p>3.3 Intensifier les relations à l'international</p>
4	<p>Assurer par le Centre de contact économique la coordination des relations entre acteurs de l'économie valaisanne et la prise en charge optimale des demandes de clients</p> <p>4.1. Développer auprès du public et des partenaires la connaissance des prestations de Business Valais, la promotion économique cantonale</p> <p>4.2. Appliquer les processus internes et externes de prise en charge des demandes clients et des dossiers de Business Valais</p>
Mesures prioritaires	Délai
<i>ad1</i>	1 Soutien aux changements structurels dans le tourisme
	2 Présentation d'un projet de modification de la Loi sur la politique économique cantonale (LPEC) (étapes)
	3 Finalisation et mise en oeuvre de la Loi sur l'encouragement des remontées mécaniques (LRM)
<i>ad2</i>	4 Mise en oeuvre de la Convention-programme NPR 2016-2019 (étapes)
	5 Mise en oeuvre de la nouvelle liste des communes PSRM (2018 - 2021) (étapes)
<i>ad3</i>	6 Mise en oeuvre d'une nouvelle stratégie de prospection sectorielle
	7 Mise sur pied d'une mission économique à l'étranger (étapes)
<i>ad4</i>	8 Analyse de la situation de Business Valais en lien avec la révision de la LPEC (étapes)

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Indicateurs	Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
<i>ad1</i> 1 Nbre de règlements communaux soumis au Conseil d'Etat pour homologation	24	5	5	0
2 Taux d'engagement du fonds cantonal pour le tourisme	15.8%	30%	40%	10%
3 Engagements financiers totaux au titre de cautionnement CCF, dans la limite de 40 millions CHF maximum	20.97	18	20	2
4  Nbre d'entreprises hébergées sur les sites de The Ark (2009 : 77)	118	85	95	10
5 Nombre de projets d'innovation en lien avec les plateformes sciences du vivant et Energypolis	8	4	3	-1
6 ARVR : Nbre de projets accompagnés dans le cadre de la nouvelle politique régionale (NPR)	12	12	12	0
7 RWO : Nbre de projets accompagnés dans le cadre de la nouvelle politique régionale (NPR)	6	10	10	0
<i>ad2</i> 8 Taux de réalisation de la Convention-programme NPR 2016-2019	20%	50%	75%	25%
9 Nbre de dossiers soutenus dans le cadre des aides au logement dans les zones spécifiques (PSRM)	90	60	70	10
10 Evolution démographique dans les communes de montagne (PSRM) - Maintien de la population	-136	0	0	0
11 Retombées économiques directes (en mios) des manifestations soutenues par le service	15.8	7.5	14	6.5
<i>ad3</i> 12 Nombre d'emplois prévus après la première année d'exploitation (GGBa)	10	15	10	-5
13 Nombre d'emplois prévus après la première année d'exploitation (hors GGBa)	27	10	10	0
14 Montant (en mios) des investissements générés par les entreprises l'année de leur implantation (GGBa)	0.3	1	0.5	-0.5
15 Montant (en mios) des investissements générés par les entreprises l'année de leur implantation (hors GGBa)	0.5	0.5	0.5	0
16 Montant (en mios) des investissements directs	3.3	3	2	-1
<i>ad4</i> 17 Evénements organisés sous l'égide de Business Valais et ses partenaires	57	20	40	20
18 Taux de satisfaction des clients du SDE	88%	85%	85%	0%

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Créer les conditions fav. au dév. économique	31'703'030	12'533'769	19'169'261
P1101 Conceptualisation-modernisation conditions cadres	374'658	18'006	356'652
P1102 Prom., sensibilisation de la qualité des services	822'323	105'230	717'093
363 Cotisations aux organismes liés aux métiers à risques	125'000		125'000
363 Observatoire du tourisme	325'000		325'000
463 Subvention du SFP liée aux frais des métiers à risques		25'000	-25'000
Solde dépenses/recettes du produit	372'323	80'230	292'093
P1103 Contrats de prestations et participations	28'908'999	12'260'074	16'648'925
363 Antenne Région Valais romand	500'000		500'000
363 ARVR : Développement de compétences en management régional	200'000		200'000
363 Centre de cautionnement et de financement SA	2'100'000		2'100'000
363 CimArk SA	250'000		250'000
363 Conv.-prog. Système de valeur ajoutée (The Ark)	3'300'000		3'300'000
363 IDIAP	200'000		200'000
363 Plateformes préindustrielles The Ark	1'700'000		1'700'000
363 RWO AG	300'000		300'000
363 RWO AG: Développement de compétences en management régional	100'000		100'000
363 Valais/Wallis Promotion	10'000'000		10'000'000
445 Revenus des participations		310'000	-310'000
463 Conv.-prog. NPR (part fédérale reçue)		1'950'000	-1'950'000
489 Prélèvement de la 3ème tranche sur le fonds cantonal pour le tourisme		10'000'000	-10'000'000
546 Versement de la 3ème tranche du fonds cantonal pour le tourisme au CCF	10'000'000		10'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	258'999	74	258'925
P1104 Relations hors canton	1'479'050	150'314	1'328'736
363 CDEP-SO	360'000		360'000
363 Espace Mont-Blanc	100'000		100'000
363 INTERREG V	340'000		340'000
463 Conv.-prog. NPR (part fédérale reçue)		150'000	-150'000
Solde dépenses/recettes du produit	679'050	314	678'736
P1105 Services et orientation	118'000	145	117'855

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP12 Assurer la mise en oeuvre stratégie du dév. éco	34'595'954	20'503'270	14'092'684
P1201 Compétitivité des régions (NPR CH-VS)	21'153'318	6'614'734	14'538'584
318 Dotation à la provision pour pertes sur créances LIM/NPR	1'000'000		1'000'000
363 Convention-Programme NPR (CH+VS)	1'380'000		1'380'000
363 Projets San Gottardo	156'100		156'100
363 Unesco SAJA	100'000		100'000
463 Conv.-prog. NPR (part fédérale reçue)		690'000	-690'000
545 Prêts NPR	16'444'600		16'444'600
546 Prêts NPR	1'500'000		1'500'000
645 Remboursements Prêts NPR		5'914'500	-5'914'500
Solde dépenses/recettes du produit	572'618	10'234	562'384
P1202 Attractivité des régions (NPR VS)	1'931'321	1'296'193	635'128
363 Médiplant	150'000		150'000
389 Remboursement des prêts BioArk (Viège et Monthey) au fonds d'infrastructure du XXIe siècle	417'000		417'000
546 Prêts NPR	500'000		500'000
566 Subv. projet IdeArk	500'000		500'000
642 Remboursements Prêts NPR		591'000	-591'000
645 Remboursements Prêts NPR		585'000	-585'000
646 Remboursements Prêts NPR		120'000	-120'000
Solde dépenses/recettes du produit	364'321	193	364'128
P1203 Gestion des dossiers LIM	58'998	9'249'773	-9'190'775
642 Remboursements Prêts LIM		2'277'500	-2'277'500
645 Remboursements Prêts LIM		5'300'000	-5'300'000
646 Remboursements Prêts LIM		297'000	-297'000
647 Remboursements Prêts LIM		1'375'200	-1'375'200
Solde dépenses/recettes du produit	58'998	73	58'925
P1204 Promotion développement et pérennité des entr.	395'361	191	395'170
P1205 Aide promotion touristique et div. de l'offre	4'487'491	218	4'487'273
363 Candidature JO 2026	2'000'000		2'000'000
363 Courses FIS de ski alpin	150'000		150'000
363 Gampel Open Air	100'000		100'000
363 Omega European Masters Montana	200'000		200'000
363 Patrouille des glaciers	250'000		250'000
363 Sté promotion restoroutes val.	650'000		650'000
363 Verbier Festival & Académie	100'000		100'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'037'491	218	1'037'273
P1206 Amélioration de l'hébergement touristique	3'057'322	3'001'593	55'729
545 Prêts amélioration de l'hébergement touristique	2'900'000		2'900'000
645 Remboursements Prêts amélioration de l'hébergement touristique		2'500'000	-2'500'000
647 Remboursements Prêts amélioration de l'hébergement touristique		501'400	-501'400
Solde dépenses/recettes du produit	157'322	193	157'129
P1207 Aide au logement dans les zones spécifiques	2'535'986	140'290	2'395'696

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
567 NPR aide au logement	2'300'000		2'300'000
Solde dépenses/recettes du produit	235'986	140'290	95'696
P1208 Gestion des anciens dossiers d'aide au logement	976'157	200'278	775'879
567 Aide à la propriété (CHWEG)	150'000		150'000
567 Aide loyers modérés (CHWEG)	600'000		600'000
Solde dépenses/recettes du produit	226'157	200'278	25'879
GP13 Renforcer le tissu et la compétitivité de l'éco.VS	1'065'529	5'199	1'060'330
P1301 Réseau officiel de promotion de la place éco. VS	779'043	4'945	774'098
363 Mandat GGBa	350'000		350'000
Solde dépenses/recettes du produit	429'043	4'945	424'098
P1302 Autres réseaux de promotion de la place éco. VS	205'158	169	204'989
363 Mandat SGE (ex-OSEC)	55'000		55'000
Solde dépenses/recettes du produit	150'158	169	149'989
P1303 Optimisation des invest. étrangers en Valais	81'328	85	81'243
GP14 Coordonner les relations entre acteurs éco. VS	597'487	5'262	592'225
P1401 Optimisation des processus relations clientèle	151'497	4'936	146'561
P1402 Relations partenaires Business VS et autres	64'900	80	64'820
P1403 Communication	278'831	121	278'710
313 Prix Créateurs BCVs	80'000		80'000
Solde dépenses/recettes du produit	198'831	121	198'710
P1404 Gestion des risques	49'164	60	49'104
P1405 Système de Management Intégré	53'095	65	53'030
Total	67'962'000	33'047'500	34'914'500

SERVICE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TRAVAIL

OP 1
Politique de l'emploi et activités
économiques
Fr. 7'082'900 net

GP 11
Emploi et marché du travail
Fr. 8'743'934 net

GP 12
Activités économiques
Fr. -1'661'034 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
3 Charges	81'858'094.91	83'849'200	79'712'400	-4'136'800
30 Charges de personnel	21'796'277.25	23'149'300	23'461'800	312'500
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'803'345.60	2'790'000	2'866'200	76'200
34 Charges financières	0.00	0	1'200	1'200
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	6'417'540.57	450'000	3'770'000	3'320'000
36 Charges de transfert	37'870'250.05	44'401'500	38'222'600	-6'178'900
39 Imputations internes	12'970'681.44	13'058'400	11'390'600	-1'667'800
4 Revenus	72'962'425.72	74'338'400	72'629'500	-1'708'900
40 Revenus fiscaux	1'433'731.30	1'303'200	1'403'000	99'800
41 Patentes et concessions	30'675'435.50	30'707'000	30'655'000	-52'000
42 Taxes	2'549'751.37	2'615'900	2'629'800	13'900
44 Revenus financiers	69'477.10	50'000	65'000	15'000
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	628'250.20	1'390'000	866'900	-523'100
46 Revenus de transfert	26'309'039.69	26'867'000	27'153'000	286'000
49 Imputations internes	11'296'740.56	11'405'300	9'856'800	-1'548'500
Excédent de charges	8'895'669.19	9'510'800	7'082'900	-2'427'900
5 Dépenses d'investissement	19'312.85	262'000	100'000	-162'000
50 Immobilisations corporelles	19'312.85	262'000	100'000	-162'000
6 Recettes d'investissement	19'312.85	262'000	100'000	-162'000
63 Subventions d'investissement acquises	19'312.85	262'000	100'000	-162'000
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	8'895'669.19	9'510'800	7'082'900	-2'427'900

SERVICE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TRAVAIL

Remarques
<p>Rubrique 30 / Charges de personnel Augmentation selon le système salarial du canton. Les charges de l'assurance-chômage sont remboursées par le SECO (Secrétariat d'Etat à l'économie de la Confédération).</p>
<p>Rubrique 35 / Attributions aux fonds et financements spéciaux Budget : excédent prévu de la Loterie Romande (LoRo) viré au fonds de réserve Réel : excédent 2016 LoRo CHF 3'841'469, excédent 2016 du Fonds cantonal d'emploi (FCE) : CHF 2'576'072</p>
<p>Rubrique 36 / Charges de transfert La répartition des gains de la LoRo a été budgétée selon le réel 2016. Les prestations du FCE ont été réduites de 2.1 mios par rapport au budget 2017.</p>
<p>Rubrique 39 / Imputations internes L'alimentation du FCE (part cantonale) sera également réduite avec une diminution des prestations du FCE.</p>
<p>Rubrique 45 / Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux Budget : réduction du prélèvement au FCE Réel : En 2016 le FCE a généré un excédent de financement alors qu'en 2018 nous prévoyons un prélèvement au FCE.</p>
<p>Rubrique 49 / Imputations internes Diminution de la participation du canton au FCE (70% à charge du canton).</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018
Employés à durée indéterminée	155.00	155.00	155.00

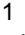

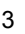

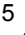
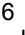
Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE
<p>Conduire une politique de l'emploi tendant vers l'équilibre du marché de travail et assurer la mise en place des conditions nécessaires à la réalisation des activités économiques</p>
Sous-objectifs politiques
<p>1 Prévenir le chômage imminent et lutter contre le chômage existant</p> <p>2 Adapter les mesures du marché de travail et les structures des ORP aux variations budgétaires de la Confédération</p> <p>3 Concilier les attentes de l'économie en main-d'oeuvre compétente et la lutte contre le chômage dans le cadre de l'octroi des autorisations de travail</p> <p>4 Soutenir la commission tripartite dans son observation du marché du travail en vue de prévenir, constater et prendre des mesures concrètes contre les situations de sous-enchères salariales</p> <p>5 Surveiller les activités économiques en leur délivrant des autorisations resp. en les contrôlant</p> <p>6 Prévenir et régler les conflits en matière de bail à loyer</p> <p>7 Mettre en place les conditions optimales pour que les personnes relevant de plusieurs dispositifs (AC-AI-AS_Formation professionnelle-Addiction VS-SUVA) bénéficient rapidement d'une stratégie de réinsertion professionnelle et sociale adéquate, coordonnée et efficiente.</p>

SERVICE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TRAVAIL

Mesures prioritaires		Délai
<i>ad1</i>	1 Mise en œuvre de la stratégie cantonale de l'emploi adaptée aux nouvelles conditions cadres légales et économiques	31.12.2018
	2 Analyse des mesures mises en place durant la saisonnalité (hiver 2016/2017) en collaboration avec le SECO et adaptation du processus de prise en charge des demandeurs d'emploi	31.12.2018
	3 Sensibilisation des Services de l'Etat concernés ainsi que des communes valaisannes à la nécessité d'étaler les travaux publics sur l'ensemble de l'année civile	31.12.2018
<i>ad3</i>	4 Immigration de masse : mise en oeuvre de façon efficiente des dispositions d'exécution qui découlent de l'initiative contre l'immigration de masse, notamment l'épuisement du potentiel de main-d'œuvre indigène ainsi que l'intégration des admis provisoires et des réfugiés sur le marché du travail	31.12.2018
<i>ad5</i>	5 Révision partielle de la loi sur la police du commerce (p. ex. achat des produits du tabac, activité de prêteur sur gage)	31.12.2018
	6 Révision de la loi cantonale concernant l'ouverture des magasins (avant-projet)	31.12.2018

SERVICE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TRAVAIL

Indicateurs	Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
ad1 1  SECO - Indicateur de résultats 1 (Réinsertion rapide) Quelle est la durée moyenne d'indemnisation des bénéficiaires ? (2016 : ø VS = 119.94) (2016 : ø CH = 150.4)	119.94	122	122	0
2  SECO - Indicateur de résultats 2 (Eviter le chômage de longue durée) Quelle part des bénéficiaires d'indemnités journalières est entrée en chômage de longue durée ? (2016 : ø VS = 13.44%) (2016 : ø CH = 21.0%)	13.44%	14%	15%	1%
3  SECO - Indicateur de résultats 3 (Eviter les arrivées en fin de droits) Quelle part des bénéficiaires d'indemnités journalières est arrivée en fin de droits ? (2016 : ø VS = 15.78%) (2016 : ø CH = 23.9%)	15.78%	16%	16%	0%
4  SECO - Indicateur de résultats 4 (Eviter les réinscriptions) Quelle part des désinscriptions aboutit à des réinscriptions ? (Réalisé 2016 = 60.7 %) (2016 : ø VS = 62%) (2016 : ø CH = 41.9%)	6.07%	62%	62%	0%
5  Indicateur général 1 : Taux de chômage cantonal (2016 : ø VS = 3.9%) (2016 : ø CH = 3.3%)	3.9%	4.5%	4%	-0.5%
6  Indicateur général 2 : Moyenne mensuelle des heures chômées (RHT) (2013 = 12'030 / 2014 = 6'616 / 2015 = 6'273 / 2016 = 4'134)	4'134	8'000	8'000	0
7 Chômage saisonnier : nombre moyen de chômeurs dans les professions saisonnières en Valais 2014 = Total 2'897 (Agriculture = 472 / Construction = 1'305 / Hôtellerie et restauration = 1'120) 2015 = Total 2'890 (Agriculture = 491 / Construction = 1'298 / Hôtellerie et restauration = 1'101) 2016 = Total 2'743 (Agriculture = 423 / Construction = 1'284 / Hôtellerie et restauration = 1'036)		3'000	2'800	-200
ad2 8 Respect du crédit alloué par l'organe de compensation de l'assurance-chômage pour les frais d'exploitation et les mesures du marché du travail			100%	
ad3 9 Immigration de masse : épuisement du potentiel de main-d'œuvre étrangère (baisse du chômage)			-0.1%	
ad6 10 Bail à loyer : nombre de cas liquidés dans un délai de 90 jours par rapport aux cas soumis		70%	70%	0%
ad7 11 CII : Nombre de cas annoncés par tous les dispositifs (2013 = 65 / 2014 = 109 / 2015 = 55 / 2016 = 79)	79	75	100	25
12 CII : taux de réinsertion réussie pour les situations de décrochage (2013 = 51% / 2014 = 46% / 2015 = 47% / 2016 = 47%)	47%	30%	30%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Emploi et marché du travail	45'325'299	36'581'365	8'743'934
P1101 Observation de l'Emploi (OVE)	520'882	68'534	452'348
P1102 Planification et Gestion des MMT	1'560'279	1'416'632	143'647
P1103 Main d'oeuvre étrangère et mesure d'accompagnement	734'025	239'160	494'865
P1104 Prestations des ORP aux DE et aux entreprises	28'417'085	21'259'042	7'158'043
P1105 Prestations spécifiques dans l'assurance-chômage	13'700'576	13'338'069	362'507
363 Participation aux coûts du service de l'emploi et des MMT	8'237'000		8'237'000
363 Participation aux MMT (article 59d LACI)	330'000		330'000
463 Participation des communes au Fds de l'emploi		3'594'700	-3'594'700
Solde dépenses/recettes du produit	5'133'576	9'743'369	-4'609'793
P1106 Collaboration interinstitutionnelle cantonale	392'452	259'928	132'524
GP12 Activités économiques	34'487'101	36'148'135	-1'661'034
P1201 Prestations LHR	3'809'127	5'001'158	-1'192'031
313 Frais formation ritzy*, cours et examens LHR/GGB après déductions des recettes	1'645'600		1'645'600
412 Recettes provenant de l'imposition (1%) du chiffre d'affaires du commerce détail		1'215'000	-1'215'000
412 Recettes provenant des autorisations d'exploiter (redevances annuelles 0.8 o/oo du chiffre d'affaires)		1'540'000	-1'540'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'163'527	2'246'158	-82'631
P1202 Act. réglem. et commerce itinérant	29'959'742	31'082'289	-1'122'547
363 3% produit net des jeux du Casino à reverser à des oeuvres de bienfaisance	250'000		250'000
363 Versements selon mandats de prestations lutte dépendance au jeu	530'000		530'000
402 Part cantonale de l'impôt sur les maisons de jeu		1'400'000	-1'400'000
421 Emoluments concernant les contrôles de vérification		381'000	-381'000
429 Versement 3% produit net des jeux du Casino		250'000	-250'000
463 Subvention de la Loterie Romande (0,5% du PBJ)		360'000	-360'000
Solde dépenses/recettes du produit	29'179'742	28'691'289	488'453
P1203 Bail à loyer	644'509	36'894	607'615
300 Frais fonctionnement de la commission en matière de bail à loyer	90'000		90'000
Solde dépenses/recettes du produit	554'509	36'894	517'615
P1204 AEP	500		500
P1205 Surveillance des entreprises de placement privé	73'223	27'794	45'429
Total	79'812'400	72'729'500	7'082'900

SERVICE DE L'AGRICULTURE

OP 1
Défendre et promouvoir
l'agriculture valaisanne
Fr. 25'710'900 net

GP 11
Groupe de produits
Fr. 25'710'900 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
3 Charges	157'276'397.01	155'465'600	158'184'400	2'718'800
30 Charges de personnel	16'352'686.40	17'305'600	18'279'200	973'600
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	3'246'787.67	4'021'100	3'790'800	-230'300
34 Charges financières	16'255.68	0	0	0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	44'604.45	144'000	25'000	-119'000
36 Charges de transfert	7'692'729.53	8'519'500	7'986'600	-532'900
37 Subventions redistribuées	127'948'045.65	123'500'000	126'100'000	2'600'000
39 Imputations internes	1'975'287.63	1'975'400	2'002'800	27'400
4 Revenus	141'867'444.47	139'452'200	141'968'500	2'516'300
40 Revenus fiscaux	670.00	700	2'700	2'000
42 Taxes	7'557'017.57	8'867'200	7'493'700	-1'373'500
43 Revenus divers	67'987.15	1'130'000	1'568'700	438'700
44 Revenus financiers	272'512.22	242'500	236'000	-6'500
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	598'680.47	0	420'000	420'000
46 Revenus de transfert	4'519'922.60	4'840'900	5'417'500	576'600
47 Subventions à redistribuer	127'948'045.65	123'500'000	126'100'000	2'600'000
49 Imputations internes	902'608.81	870'900	729'900	-141'000
Excédent de charges	15'408'952.54	16'013'400	16'215'900	202'500
5 Dépenses d'investissement	21'016'766.50	30'500'900	28'386'400	-2'114'500
50 Immobilisations corporelles	164'701.15	400'000	300'000	-100'000
54 Prêts	10'980'249.95	10'480'300	10'000'000	-480'300
56 Propres subventions d'investissement	5'336'208.40	10'600'000	9'220'000	-1'380'000
57 Subventions d'investissement redistribuées	4'535'607.00	9'020'600	8'866'400	-154'200
6 Recettes d'investissement	14'929'349.18	19'644'900	18'891'400	-753'500
60 Transferts d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier	5'046.70	0	0	0
63 Subventions d'investissement acquises	3'201'367.98	3'499'600	1'512'000	-1'987'600
64 Remboursements de prêts	7'180'201.50	7'124'700	8'513'000	1'388'300
65 Transferts de participations	0.00	0	0	0
66 Remboursements de subventions d'investissement propres	7'126.00	0	0	0
67 Subventions d'investissement à redistribuer	4'535'607.00	9'020'600	8'866'400	-154'200
Dépenses nettes d'investissement	6'087'417.32	10'856'000	9'495'000	-1'361'000
Insuffisance de financement	21'496'369.86	26'869'400	25'710'900	-1'158'500

SERVICE DE L'AGRICULTURE

Remarques
<p>Rubr. 30 Charges de personnel Le budget 2018 intègre trois postes nouveaux pour la reprise par le Canton des activités d'exploitation du centre Agroscope de Conthey selon DCE du 18.01.2017 (sous réserve de l'approbation par le Grand Conseil). Ces postes seront entièrement financés par la Confédération selon contrat de collaboration.</p>
<p>Rubr. 36 Subventions Diminution des redevances agricoles encaissées par le Canton et reversées à la Chambre valaisanne d'agriculture (CVA) conformément à la Loi cantonale sur l'agriculture qui mentionne que les redevances sont entièrement acquises à la CVA suite aux conséquences du gel d'avril 2017 sur les cultures. Nouvelle mesure: soutien financier lutte contre la flavescence dorée (maladie de la vigne)</p>
<p>Rubr. 37/47 Paiements directs: L'écart par rapport au budget 2017 n'est pas significatif car l'estimation, consignée au budget 2017, datée de mai 2016 n'est plus d'actualité. Les paiements directs estimés pour 2017 se montent à 126.8 millions. Une très légère diminution (de l'ordre de 1%) des paiements directs 2018, par rapport à 2016 et 2017, est attendue en raison de la réduction des contributions biodiversité qualité 1, de l'introduction d'un plafond pour la contribution biodiversité estivage et de la réduction de la contribution de transition.</p>
<p>Rubr. 42 Taxes: Diminution des redevances agricoles encaissées et reversées à la CVA. Diminution importante du chiffre d'affaires de la Cave du Grand Brûlé suite au gel d'avril 2017 sur les cultures.</p>
<p>Rubr. 56 Subv. d'investissement: L'enveloppe d'investissement du Service de l'agriculture a été réduite de 1.6 million entre le budget 2017 et 2018. Les subventions d'investissement relatives aux améliorations des structures (routes, irrigation, murs en pierres sèches, etc.) dans l'agriculture sont diminuées d'autant.</p>
<p>Crédit agricole: Les prêts du crédit agricole sont neutres et n'influencent pas le résultat du compte administratif. Rubriques concernées: 54, 64, 63 et 35.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018
Employés à durée indéterminée	108.65	108.65	114.65

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>Le budget 2018 intègre six postes nouveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 postes pour la reprise par le Canton des activités d'exploitation du centre Agroscope de Conthey selon DCE du 18.01.2017 (sous réserve de l'approbation par le Grand Conseil). Ces postes seront entièrement financés par la Confédération selon contrat de collaboration. - 3 postes pour les mesures d'accompagnement agricole R3, également auto-financés par la Confédération.

OBJECTIF POLITIQUE	
Entraîner l'agriculture valaisanne dans une dynamique de valeur ajoutée axée sur des produits authentiques et un paysage attractif, contribuant ainsi à faire du Valais une destination incontournable en Europe	
Sous-objectifs politiques	
1	Promouvoir les intérêts et spécificités de l'agriculture valaisanne dans le cadre de l'évolution de la politique agricole nationale et internationale et optimiser les paiements directs
2	Encourager la production de biens de consommation de qualité et contribuer à une biodiversité riche et un paysage attractif
3	Améliorer la rentabilité et la plus-value de l'agriculture valaisanne en augmentant la connaissance du marché, en adaptant l'offre et en promouvant des stratégies marketing adaptées à chaque branche et intégrées entre les différents secteurs économiques valaisans
4	Améliorer le professionnalisme de l'agriculture valaisanne en renforçant la formation de base, la formation continue et le conseil
5	Favoriser le développement de l'espace rural à l'échelle régionale, sauvegarder les terres agricoles et assurer un entretien approprié du territoire
6	Augmenter l'efficacité des prestations cantonales en faveur du développement de l'agriculture

SERVICE DE L'AGRICULTURE

Mesures prioritaires		Délai	
<i>ad1</i>	1 Suivi de l'évolution des négociations internationales et identification des mesures d'anticipation utiles	31.12.2021	
	2 Orientation des travaux de la PA 2022+ en fonction des intérêts du Valais et suivi de la mise en oeuvre de la PA 2017/21	31.12.2021	
	3 Adaptation des géodonnées selon instructions de l'OFAG	31.12.2021	
<i>ad2</i>	4 Mise en oeuvre de la révision du système de contrôle des vins aux niveaux intercantonal et fédéral	31.12.2018	
	5 Développement et mise en vigueur de la base de données informatique pour le contrôle de la vendange (e-vendange) - reprise du contrôle de vendanges du SCAV	01.01.2019	
	6 Définition du cadre national pour l'évolution des AOC viticoles vers les AOP/IGP et lancement des réflexions au niveau cantonal	31.12.2018	
	7 Définition et mise en oeuvre d'une politique environnementale et d'un plan d'action pour la viticulture et l'arboriculture	31.12.2019	
	8 Mise en oeuvre des mesures permettant de renforcer la recherche agronomique suisse en Valais et reprise de l'exploitation du domaine Agroscope Conthey	31.12.2019	
	9 Surveillance des organismes dangereux (feu bactérien, drosophile suzukii, ECA, flavescence dorée,...) et information des concernés sur la protection des cultures	31.12.2021	
	10 Amélioration de la qualité du lait et production fromagère sur nos alpages	31.12.2019	
	11 Promotion active de la qualité en termes de production, de biodiversité, de paysage et d'environnement dans les domaines agricoles appartenant à l'Etat	31.12.2018	
	<i>ad3</i>	12 Renforcement de la coordination de la promotion agricole avec VWP	31.12.2021
		13 Conduite du développement stratégique de la marque "Valais" avec les partenaires concernés; renforcement de la qualité et de la certification des produits portant la marque	31.12.2021
		14 Monitoring de la filière laitière et fromagère du canton et soutien à une stratégie de mise en valeur régionale	31.12.2020
15 Promotion des produits valaisans dans les manifestations et institutions étatiques ou soutenues par l'état		31.12.2018	
<i>ad4</i>		16 Promotion des formations CFC et AFP des professions de l'agriculture et de fromagers en favorisant l'acquisition de compétences, la mobilité professionnelle et les relations internationales	31.12.2021
	17 Promotion de l'accès aux formations agricoles supérieures (HES, brevets..)	31.12.2021	
	18 Définition d'une stratégie de formation (base et continue) en prévision de l'évolution future de la politique agricole fédérale	31.12.2019	
<i>ad5</i>	19 Poursuite de la réalisation des projets de maintien du vignoble en terrasses et développement de nouveaux projets	31.12.2021	
	20 Mise en oeuvre d'une stratégie d'évolution structurelle du vignoble	31.12.2021	
	21 Mise en oeuvre des mesures structurelles de lutte contre le gel	31.12.2019	
	22 Conduite du Copil agricole et mise en oeuvre de la stratégie d'accompagnement agricole pour R3	31.12.2021	
	23 Monitoring de PA 14-17, notamment sur l'évolution du cheptel et l'entretien du territoire et, le cas échéant, élaboration de mesures correctives souhaitables	31.01.2019	
	24 Poursuite du conseil ciblé sur les mesures de protection des troupeaux sur les alpages protégés et affinement des mesures recommandées sur la SAU	31.12.2019	
	25 Promotion d'un développement régional coordonné par la réalisation de projets de développement régionaux (Val d'Illeiez, Leuk, Saastal, Simplon, Anniviers, Entremont)	31.12.2021	
	<i>ad6</i>	26 Définition et mise en oeuvre d'une stratégie de communication moderne et intégrée	31.12.2018
27 Poursuite de la mise en oeuvre de la stratégie des domaines agricoles (investissements et innovations)		31.12.2021	

SERVICE DE L'AGRICULTURE

Indicateurs	Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
<i>ad1</i> 1 Optimisation du volume des paiements directs (en mios) selon les adaptations législatives	129	128	128	0
2 Amélioration et adaptation de la plateforme saisie en ligne permettant de répondre aux attentes des agriculteurs et des autres acteurs concernés (ex. association réseaux, préposés communaux, etc.) tout en garantissant des données de qualité		31.12.17	31.12.18	
3 Montant des contributions fédérales et cantonales au titre du projet ressources 77 a et b en arboriculture durable		500'000	500'000	0
<i>ad2</i> 4 Nombre total de communes viticoles avec mensuration officielle (65 communes viticoles) (réalisé en 2015 : 15, planifié en 2016 : 18)	27	49	65	16
5 Accompagnement de la mise en oeuvre du plan d'action "risques des pesticides"		15%	25%	10%
6 Définition d'un plan d'action concernant la recherche viti-vinicole en Valais			30.03.18	
7 Saisie électronique des apports vendanges et déclaration d'encavage "e-vendanges"	30.06.16	30.11.17	30.11.18	
<i>ad3</i> 8 Rendement brut du secteur agricole (2011 = 341 mios, 2012 = 321.5 mios, 2013 = 318 mios, 2014 = 333.5 mios, 2015 = 316.8 mios, 2016 = 361.9 mios)	316.8	360	362	2
9 Chiffre d'affaires net de la filière vitivinicole valaisanne (2009 = 441 mios, 2010 = 436, 2011 = 411, 2012 = 390 mios, 2013 = 376 mios, 2014 = 370 mios)	370	440	440	0
<i>ad4</i> 10 Nombre d'apprentis dans les formations à faible effectif (viticulteur-caviste) (planifié en 2015 : 52 et en 2016 : 52)	64	45	50	5
11 Nombre de CFC délivrés dans les deux champs professionnels	86	60	60	0
12 Taux de réussite des CFC dans les formations du champ professionnel AgriAliform	82.6%	80%	80%	0%
13 Taux de satisfaction des cours de formation continue	92%	90%	95%	5%
14 Taux de satisfaction des apprentis sur les cours dispensés	90%	90%	90%	0%
15 Nombre de jours d'échange avec les établissements de formation européens	50	50	50	0
<i>ad5</i> 16 Réalisation des études préliminaires et définition des mesures individuelles à prendre dans les secteurs prioritaires R3 (Chablais, Martigny, Sion, Sierre et Viège)			60%	
17 Réalisation du remaniement par fermage du Lötschental: ancien état et taxation 2016, nouvel état 2017, répartition des frais 2018		100%	100%	0%
18 PDR Entremont : réalisation des travaux		100%	30%	-70%
19 PDR Val d'Illicz: réalisation des travaux du PDR Illicz		20%	40%	20%
20 Alpages considérés comme protégeables s'étant engagés à mettre en oeuvre des mesures de protection des troupeaux		100%	100%	0%
21 Affinage des mesures de protection des troupeaux pour la SAU		30.11.17	30.04.18	
22 Nombre de communes avec des dossiers MVT en réalisation (Fully, Visperterminen, Bovernier, Vétroz, Martigny - Martigny-Combe, Sion)		7	9	2
23 Respect des distances d'épandage et de traitement par rapport aux cours d'eau			31.12.18	

SERVICE DE L'AGRICULTURE

Indicateurs	Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
<i>ad5</i> 24 Nombre de projets de développement régionaux au niveau du vignoble			2	
<i>ad6</i> 25 Concept didactique sur les centres de compétences en place et parcours utilisé	10.02.16	30.05.17	31.12.18	
26 Transformation de la cave du Grand-Brûlé - projet d'exécution terminé		31.12.17	31.12.18	
27 Nombre d'utilisateurs de l'application smartphone			↗	
28 Rapport annuel statistiques selon nouvelle formule en ligne			30.04.18	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Groupe de produits	186'570'800	160'859'900	25'710'900
P1101 Améliorations structurelles	30'629'444	21'974'882	8'654'562
P1102 Economie animale	4'443'174	1'405'393	3'037'781
363 Participation au recrutement des bovins estivés en Valais et provenant de l'extérieur du canton	130'000		130'000
363 Primes de qualité pour les fromages à Raclette du Valais AOC	95'000		95'000
363 Redevances agricoles secteur fromager utilisées pour la promotion des produits de l'agriculture valaisanne - boîte aux lettres avec rubr. 429	700'000		700'000
425 Ventes des produits provenant du domaine de Châteauneuf (secteur économie animale)		170'000	-170'000
429 Redevances agricoles perçues secteur fromager - boîte aux lettres avec rubr. 363		700'000	-700'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'518'174	535'393	2'982'781
P1103 Arboriculture et culture maraîchère	5'065'683	2'661'820	2'403'863
363 Principalement : Soutien lutte intégrée contre le carpocapse (ravageur) en arboriculture et enroulement chlorotique	376'700		376'700
363 Redevances agricoles secteur fruits et légumes utilisées pour la promotion des produits de l'agriculture valaisanne - boîte aux lettres avec rubr. 429	900'000		900'000
425 Ventes des produits provenant du domaine de Châteauneuf (secteur arboricole et cultures maraîchères)		460'000	-460'000
429 Redevances agricoles perçues secteur fruits et légumes - boîte aux lettres avec rubr. 363		900'000	-900'000
463 Subvention de la Confédération pour le centre Agroscope de Conthey		400'000	-400'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'788'983	901'820	2'887'163
P1104 Viticulture	6'576'654	3'562'678	3'013'976
363 Contrôle à la vigne et contrôle organoleptique des vins (contrat de prestations IVV) et projet Vitisol (exploitation durable des sols viticoles)	136'400		136'400
363 Redevances agricoles secteur viticole utilisées pour la promotion des produits de l'agriculture valaisanne - boîte aux lettres avec rubr. 429	2'200'000		2'200'000
363 Subvention pour lutte intégrée contre le vers de la grappe et lutte contre la flavescence dorée	275'000		275'000
425 Cave de Châteauneuf - Ventes de vin		200'000	-200'000
425 Cave du Grand-Brûlé - Ventes de vin (Baisse des ventes prévues en 2018 suite aux dégâts dus au gel d'avril 2017)		170'000	-170'000
429 Redevances agricoles perçues secteur viticole - boîte aux lettres avec rubr. 363		2'200'000	-2'200'000
463 Subvention fédérale pour contrôle AOC de la vendange		220'000	-220'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'965'254	772'678	3'192'576
P1105 Formation de base et formation continue	9'282'727	2'843'592	6'439'135
361 Contributions versées à l'Ecole de Changins (Brevets et maîtrises uniquement)	71'000		71'000
421 Hébergement et restauration internat de Châteauneuf		500'000	-500'000
425 Ventes des produits provenant du domaine agricole de Viège		750'000	-750'000
461 Facturation aux autres cantons concernant les élèves hors canton qui suivent leur formation à Châteauneuf		210'000	-210'000
463 Subvention fédérale pour l'enseignement (total de la subvention : Fr. 290'000.-)		208'000	-208'000
Solde dépenses/recettes du produit	9'211'727	1'175'592	8'036'135
P1106 Paiements directs	130'573'118	128'411'535	2'161'583

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
303 Développements informatiques pour la saisie en ligne ainsi que pour la récolte et le transfert des géodonnées selon le modèle de l'OFAG	287'000		287'000
363 Part cantonale des paiements directs - Projets préservation des ressources - financée par rétrocessions RPLP	170'000		170'000
363 Part cantonale des paiements directs aux contributions écologiques - Qualité du paysage - financée par rétrocessions RPLP	760'000		760'000
363 Part cantonale des paiements directs aux contributions écologiques - Réseaux écologiques et qualité biodiversité SAU - financée par rétrocessions RPLP	670'000		670'000
370 Paiements directs versés	126'100'000		126'100'000
421 Emoluments pour contrôles obligatoires (alpages et SAU biodiversité) sur le terrain pour bénéficiaire des paiements directs, émoluments pour saisie manuelle des données et émoluments sur les décisions de reconnaissance des exploitations		467'000	-467'000
460 Rétrocessions RPLP perçues de la Confédération		1'700'000	-1'700'000
470 Paiement directs à redistribuer		126'100'000	-126'100'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'586'118	144'535	2'441'583
Total	186'570'800	160'859'900	25'710'900

OP 1
Appui à la conduite du
Département, coordination
administrative et aides à la
formation
Fr. 15'936'500 net

GP 11
Appui et coordination
administrative
Fr. 3'496'043 net

GP 12
Aides à la formation
Fr. 12'440'457 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
3 Charges	22'543'971.34	22'264'200	21'636'900	-627'300
30 Charges de personnel	3'425'255.05	3'464'300	3'648'900	184'600
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	614'781.55	749'600	658'300	-91'300
34 Charges financières	0.00	0	0	0
36 Charges de transfert	18'397'887.08	17'954'300	17'254'300	-700'000
39 Imputations internes	106'047.66	96'000	75'400	-20'600
4 Revenus	1'708'174.70	1'876'900	1'859'200	-17'700
40 Revenus fiscaux	14.00	0	0	0
42 Taxes	57'645.05	32'400	32'700	300
44 Revenus financiers	487'691.65	681'500	681'500	0
46 Revenus de transfert	1'138'724.00	1'163'000	1'145'000	-18'000
49 Imputations internes	24'100.00	0	0	0
Excédent de charges	20'835'796.64	20'387'300	19'777'700	-609'600
5 Dépenses d'investissement	2'769'970.00	3'600'000	3'600'000	0
54 Prêts	2'769'970.00	3'600'000	3'600'000	0
6 Recettes d'investissement	6'841'701.15	8'350'000	7'441'200	-908'800
64 Remboursements de prêts	6'841'701.15	8'350'000	7'441'200	-908'800
Recettes nettes d'investissement	4'071'731.15	4'750'000	3'841'200	-908'800
Insuffisance de financement	16'764'065.49	15'637'300	15'936'500	299'200

Remarques

Rubrique 31 : L'écart s'explique par la réduction du budget suite au transfert des montants concernant les cérémonies de naturalisation au Département de la sécurité, des institutions et du sport ainsi que par la réduction des subventions fédérales (OFC) pour les projets liés au bilinguisme (cf. rubrique 46).

Rubrique 64 : L'écart s'explique par l'ajustement des prêts d'études du budget 2018 sur la base des comptes précédents.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018
Employés à durée indéterminée	33.60	33.60	23.90

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

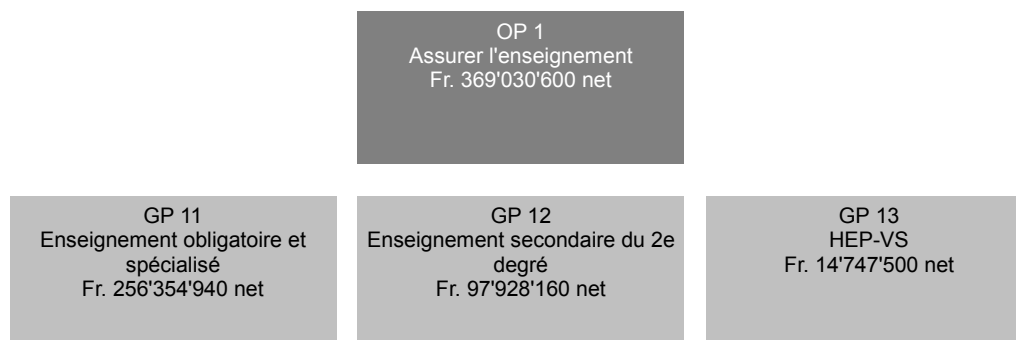
La différence par rapport au budget précédent s'explique par la nouvelle organisation du Service suite au départ de l'Office du sport au Département de la sécurité, des institutions et du sport et par la nouvelle composition de l'Etat-major.

OBJECTIF POLITIQUE					
Appuyer la conduite et la direction du Département, assurer la coordination administrative, financière et juridique du Département ainsi que les aides à la formation et l'encouragement aux études					
Sous-objectifs politiques					
1	Assumer les missions d'état-major du Département :				
1.1	Assurer les tâches particulières du secrétariat général du Département notamment la planification, le controlling départemental et l'information				
1.2	Garantir la coordination départementale entre les activités des services, la coordination interdépartementale et la représentation du Département dans les tâches interdépartementales générales				
2	Fonctionner comme permanence administrative en assurant la gestion et le contrôle dans les domaines d'activité du Département ne relevant pas spécifiquement d'un Service				
3	Soutenir les services de la formation dans l'élaboration et l'application de la législation, conseiller juridiquement le Chef de département et les services de la formation, prendre position sur les recours, émettre des avis de droit				
4	Soutenir l'accès aux études du secondaire I dans une autre région linguistique, du secondaire du deuxième degré général et professionnel (apprentis) ainsi que du degré tertiaire par l'octroi de bourses et/ou de prêts d'études pour les étudiants et les apprentis n'ayant pas les ressources financières suffisantes				
5	Veiller à la mise en place de la politique RH du personnel de la fonction publique définie par le Conseil d'Etat au personnel enseignant et définir, dans certains domaines spécifiques, la politique RH des enseignants, arrêtée par le Chef de département				
Mesures prioritaires				Décal	
ad1	1 Démarrage et promotion du Campus Energypolis dans le cadre du Swiss Innovation Park			31.12.2018	
	2 Mise en oeuvre de la seconde phase du pôle EPFL Valais/Wallis (zone du Campus Energypolis) et du pôle Santé (site de l'Hôpital de Sion à Champsec)			31.12.2018	
	3 Appui stratégique au centre cantonal ICT-VS pour le domaine des infrastructures technologiques (Intégration MITIC: médias, images et technologies de l'information et de la communication)			31.12.2018	
ad4	4 Création d'un guichet virtuel pour les allocations de formation en collaboration avec le service cantonal de l'informatique (SCI)			31.12.2018	
Indicateurs	Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18	
ad4 1	Montant moyen par boursier des bourses versées pendant l'année	5'026	5'200	5'050	-150
2	Montant moyen par bénéficiaire des prêts versés pendant l'année	4'239	3'950	3'950	0
3	Nombre d'ayants droit à une bourse et/ou à un prêt	2'910	2'800	2'950	150
4	Montant brut des prêts (y.c. transitoires)	2'769'970	3'600'000	3'600'000	0
5	Montant brut des bourses (y.c. transitoires)	17'963'943	16'664'300	17'254'300	590'000
6	Pourcentage des bénéficiaires effectuant une formation du secondaire (étudiants et apprentis)			57%	
7	Pourcentage des bénéficiaires effectuant une formation en Valais			60%	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Appui et coordination administrative	3'631'190	135'147	3'496'043
P1101 État-major du département	1'442'835	102'382	1'340'453
P1102 Délégués du département	165'179	2'502	162'677
P1103 Affaires juridiques de la formation	368'201	19'001	349'200
P1104 Comptabilité de la formation	1'195'259	8'135	1'187'124
P1105 Coordination informatique du département	183'885	1'251	182'634
P1106 Coordination RH du personnel enseignant	183'885	1'251	182'634
P1107 Traductions du département	91'946	625	91'321
GP12 Aides à la formation	21'605'710	9'165'253	12'440'457
P1201 Bourses et prêts d'études	21'605'710	9'165'253	12'440'457
318 Amortissement des prêts irrécouvrables	340'000		340'000
363 Subventions accordées pour les bourses d'études	17'254'300		17'254'300
440 Revenus des intérêts sur les prêts d'études		565'000	-565'000
463 Subventions fédérales		1'050'000	-1'050'000
547 Prêts d'études accordés	3'600'000		3'600'000
647 Remboursements des prêts d'études		7'441'200	-7'441'200
Solde dépenses/recettes du produit	411'410	109'053	302'357
Total	25'236'900	9'300'400	15'936'500

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
3 Charges	475'638'689.37	479'338'200	483'286'800	3'948'600
30 Charges de personnel	423'864'551.13	425'806'500	428'343'000	2'536'500
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	8'084'525.73	7'572'500	7'750'600	178'100
34 Charges financières	227.65	100	100'000	99'900
36 Charges de transfert	43'221'707.74	45'455'000	45'072'300	-382'700
39 Imputations internes	467'677.12	504'100	2'020'900	1'516'800
4 Revenus	125'483'159.65	123'386'700	124'056'400	669'700
42 Taxes	7'916'084.77	6'960'100	6'137'200	-822'900
44 Revenus financiers	12'128.31	40'600	10'000	-30'600
46 Revenus de transfert	117'545'382.77	116'386'000	117'909'200	1'523'200
49 Imputations internes	9'563.80	0	0	0
Excédent de charges	350'155'529.72	355'951'500	359'230'400	3'278'900
5 Dépenses d'investissement	13'200'428.53	20'990'000	9'800'200	-11'189'800
50 Immobilisations corporelles	147'607.63	540'000	540'200	200
52 Immobilisations incorporelles	0.00	0	0	0
56 Propres subventions d'investissement	13'052'820.90	20'450'000	9'260'000	-11'190'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	13'200'428.53	20'990'000	9'800'200	-11'189'800
Insuffisance de financement	363'355'958.25	376'941'500	369'030'600	-7'910'900

Remarques

Rub 30

La masse salariale est stable malgré les mesures ETS 2 et les variations d'effectifs (+0.5%).

Rub 31

L'écart est dû à une adaptation à la hausse des montants de la location de l'EPP de St-Maurice qui étaient auparavant trop bas ainsi qu'à une légère augmentation à la HEP-VS découlant de l'ouverture d'une classe supplémentaire.

Rub 34

Vu les retards dans les paiements de subventions d'investissements découlant de l'insuffisance de budget sous les rubriques 56, l'Etat du Valais devra assumer le paiement d'intérêts aux communes et institutions scolaires spécialisées. Ces charges n'existaient pas auparavant.

Rub 42 et 46

Les écarts sont justifiés par les contributions des autres cantons selon l'accord AHES (pour les étudiants hors canton qui étudient à la HEP-VS) qui sont désormais comptabilisées sous la 46 du MCH2 alors qu'auparavant elles étaient comptabilisées sous la 42 du MCH1.

Rub 56

Le budget 2018 des subventions dans le domaine des constructions scolaires communales et d'institutions spécialisées ne contient plus les crédits complémentaires exceptionnels octroyés en 2016 (3 millions) et 2017 (11 millions). Vu les engagements déjà pris par l'Etat et le budget ordinaire attribué de 9 millions, les échéances de paiement promises ne pourront pas être toutes entièrement respectées. L'Etat devra donc assumer le paiement d'intérêts.

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018
Employés à durée indéterminée	45.00	45.00	47.00
Enseignants	2'890.00	2'878.00	2'870.00

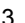

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>Employés à durée indéterminée : La stratégie informatique cantonale = 2 postes.</p> <p>Enseignants : Il s'agit d'une estimation du nombre de postes au 31 décembre 2018.</p> <p>La légère diminution est due à l'application des mesures d'économie ETS 2 sur l'année scolaire 2017-18. Cette variation est atténuée par l'ouverture d'une classe supplémentaire à la HEP-VS en prévention de la pénurie d'enseignants pressentie et de deux classes supplémentaires pour la passerelle DUBS au collège de l'Abbaye. L'augmentation des effectifs en primaire et au secondaire 2 atténue également les effets d'ETS 2.</p>

OBJECTIF POLITIQUE
Assurer l'enseignement au niveau des degrés primaire et secondaire non professionnel
Sous-objectifs politiques
<p>1 Au niveau de la scolarité obligatoire :</p> <p>1.1 Contrôler de façon générale l'enseignement dispensé dans les écoles</p> <p>1.2 Garantir un enseignement de base des matières scolaires par l'élaboration et l'évaluation des programmes scolaires</p> <p>1.3 Veiller à assurer une harmonieuse continuité entre les niveaux et degrés d'enseignement</p> <p>1.4 Seconder la famille dans l'éducation et l'instruction de la jeunesse</p> <p>2 Au niveau de la scolarité post obligatoire :</p> <p>2.1 Contrôler de façon générale l'enseignement dispensé dans les écoles</p> <p>2.2 Garantir un enseignement adéquat par l'élaboration des programmes scolaires et par la mise à disposition de locaux en suffisance</p> <p>2.3 Veiller à assurer une harmonieuse continuité avec les écoles secondaires du 1er degré (CO)</p> <p>2.4 Préparer les élèves aux carrières professionnelles ou aux études supérieures selon le caractère propre de chaque école</p> <p>3 Assurer aux étudiants se destinant à l'enseignement primaire, secondaire I-II ou à l'enseignement spécialisé une formation de niveau tertiaire en éducation</p>

Mesures prioritaires	Délai
<i>ad1</i> 1 Emploi dans l'enseignement : analyse et perspectives liées à la pénurie pressentie.	31.05.2018
2 Révision de l'Ordonnance sur les constructions scolaires.	31.12.2018
3 Validation de l'Ordonnance relative à la scolarisation à domicile.	31.01.2018
4 Introduction du Lehrplan 21 à la rentrée 2018-2019.	20.08.2018
<i>ad2</i> 5 Obtention des reconnaissances CDIP pour les maturités spécialisées.	30.09.2018
6 Bâtiments scolaires du Secondaire II : réévaluation des besoins et planification des extensions à envisager.	31.12.2018
7 Valorisation de la voie médiane du Secondaire II par les ECG.	30.09.2019
<i>ad3</i> 8 Préparation du dossier d'accréditation (LEHE) de la Haute école pédagogique	31.12.2020

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

Indicateurs	Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
<i>ad1</i> 1 Coût salarial brut par élève au niveau primaire	7'640	7'600	7'500	-100
2 Coût salarial brut par élève au niveau du cycle d'orientation	12'315	12'300	12'300	0
3 Taux d'encadrement des élèves en primaire	1.82	1.82	1.85	0.03
4 Taux d'encadrement des élèves au CO (quotient périodes/élève)	2.22	2.19	2.16	-0.03
5 Nombre de personnel enseignant non ou partiellement diplômé en niveau Primaire	25	15	20	5
6 Nombre de personnel enseignant non ou partiellement diplômé au CO	145	200	200	0
7 Nombre de personnel enseignant non ou partiellement diplômé au Secondaire 2	53	50	50	0
8 Taux d'occupation moyen dans l'enseignement Primaire valaisan (poste fixe) des nouveaux diplômés HEP valaisans	57%	50%	50%	0%
9 Taux de redoublement au terme de la 4H	2.25%	2%	2%	0%
10 Nombre d'élèves scolarisés dans les écoles spécialisées (institutions scolaires spécialisées)			320	
<i>ad2</i> 11 Taux d'encadrement des élèves au niveau secondaire II	1.74	1.76	1.76	0
12 Coût salarial brut par élève au niveau secondaire II	13'130	12'900	12'900	0
<i>ad3</i> 13  Nombre de titres délivrés (formation primaire)	81	70	75	5
14  Nombre de titres délivrés (formation secondaire)	54	40	45	5

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Enseignement obligatoire et spécialisé	375'476'300	119'121'360	256'354'940
P1101 Enseignement primaire	191'255'150	61'066'070	130'189'080
P1102 Enseignement secondaire du 1er degré (CO)	108'611'355	37'088'030	71'523'325
P1103 Enseignement spécialisé	75'264'695	20'866'860	54'397'835
P1104 Publications	345'100	100'400	244'700
GP12 Enseignement secondaire du 2e degré	99'557'100	1'628'940	97'928'160
P1201 Enseignement secondaire niveau collège	67'903'323	1'133'462	66'769'861
P1202 Enseignement secondaire niveau diplôme	31'653'777	495'478	31'158'299
GP13 HEP-VS	18'053'600	3'306'100	14'747'500
P1301 Formation de base	11'085'100	2'597'200	8'487'900
P1302 Formations continue et complémentaire	2'603'400	119'900	2'483'500
P1303 Recherche et développement	1'751'550	249'700	1'501'850
P1304 Prestations de service	2'613'550	339'300	2'274'250
Total	493'087'000	124'056'400	369'030'600

Remarques

Détails des subventions les plus importantes :

Enseignement spécialisé : 30.7 millions (B17 : 32.1 millions)

Institutions scolaires : 27.4 (B17 : 28.7)

Centres AI : 2.7 (B17 : 2.7)

Placements hors canton : 0.4 (B17 : 0.5)

Subventions d'investissement : 0.2 (B17 : 0.2)

Transports des étudiants du secondaire 2 général : 1.22 millions (B17 : 1.22 millions)

Directions d'écoles : 2.7 millions (B17 : 2.85 millions)

Moyens d'enseignement : 1.8 millions (B17 : 1.6 millions)

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

OP 1
Mettre en oeuvre et surveiller la
formation professionnelle
Fr. 80'697'600 net

GP 11 Contrats d'apprentissage, qualité et examen Fr. 7'641'959 net	GP 12 Orientation scolaire et professionnelle Fr. 6'060'543 net	GP 13 Formation professionnelle initiale Fr. 64'386'142 net	GP 14 Formation prof. supérieure et form. continue Fr. 1'251'947 net
GP 15 Promotion de l'apprentissage et transitions Fr. 1'205'898 net	GP 16 Ressources et développement Fr. 151'111 net		

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
3 Charges	115'473'218.25	119'236'400	121'091'900	1'855'500
30 Charges de personnel	86'261'426.06	89'068'000	91'775'700	2'707'700
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	7'846'721.05	8'605'700	9'165'100	559'400
34 Charges financières	439.85	300	300	0
36 Charges de transfert	20'477'765.35	20'521'900	19'185'500	-1'336'400
39 Imputations internes	886'865.94	1'040'500	965'300	-75'200
4 Revenus	37'521'692.62	39'070'800	40'919'300	1'848'500
42 Taxes	6'607'045.05	7'607'200	8'980'500	1'373'300
44 Revenus financiers	99'706.24	41'400	41'400	0
46 Revenus de transfert	30'314'771.65	30'845'100	31'397'100	552'000
47 Subventions à redistribuer	0.00	0	0	0
49 Imputations internes	500'169.68	577'100	500'300	-76'800
Excédent de charges	77'951'525.63	80'165'600	80'172'600	7'000
5 Dépenses d'investissement	380'772.81	375'000	525'000	150'000
50 Immobilisations corporelles	380'772.81	375'000	525'000	150'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	380'772.81	375'000	525'000	150'000
Insuffisance de financement	78'332'298.44	80'540'600	80'697'600	157'000

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Remarques
<p>Rubrique 30</p> <p>Au 31 mai 2017 les prévisions d'engagement du personnel enseignant ont été valorisées dans le budget 2018, ainsi que 5 postes administratifs en relation avec l'ouverture de l'École professionnelle intercantonale de la chimie (EPIC).</p>
<p>Rubrique 31</p> <p>L'intégration et le développement des formations dans les professions de la chimie (Monthey et Viège) expliquent principalement les écarts entre le compte et les deux budgets: locations, matériel d'enseignement, etc.</p>
<p>Rubriques 36</p> <p>Les charges découlant des accords intercantonaux ont été budgétisées sur la base des derniers effectifs connus (année scolaire 16/17) et des tarifs connus pour 17/18 et 18/19.</p> <p>La création de l'EPIC gérée par le canton amène une économie de l'ordre de 1.8 millions de francs du fait que le canton n'a plus à subventionner l'École intercantonale des laborantins gérée par les entreprises chimiques de Monthey.</p>
<p>Rubrique 42</p> <p>Le budget 2018 se base sur le compte 2016 auquel sont rajoutées les contributions qui seront demandées aux entreprises formatrices de la chimie, soit environ 2.2 millions de francs.</p>
<p>Rubrique 46</p> <p>Les subventions fédérales ont été budgétées sur la réalité des subventions reçues en 2016 augmentées de la variation des crédits à disposition de la Confédération pour 2017 et 2018. Ces subventions dépendent des effectifs des apprentis au niveau suisse et valaisan, de la politique budgétaire de la Confédération ainsi que des modifications possibles de la méthode de subventionnement.</p>



RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018
Employés à durée indéterminée	95.34	95.34	104.34
Enseignants	413.87	418.00	430.20

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>Employé-e-s à durée indéterminée</p> <p>Situation initiale = 95.34 + ouverture de l'École professionnelle intercantonale de la chimie = 5 postes, + stratégie cantonale informatique = 3 postes, + responsable Rails-Checks = 1 poste (couvert par la "ristourne des CFF") Soit un total de = 104.34</p>
<p>Enseignants</p> <p>La budgétisation 2018 des postes enseignants cantonaux (au mois) est basée sur la situation réelle de mai 2017 (année scolaire 16/17) plus les besoins estimés pour la rentrée scolaire 17/18 et ceux de 18/19 (4 mois du besoin annuel).</p> <p>Situation initiale = 409.71 postes mesures ETS = - 3.65 École professionnelle intercantonale de la chimie = + 16.10 (yc 2 pour les polymécaniciens) Filière "École des métiers santé-social" = + 9.31 Divers (effectifs, modification d'ordonnance, etc.) = - 1.27 Situation budgétaire 2018 = 430.20</p> <p>La valorisation a été effectuée par la section des traitements.</p>

OBJECTIF POLITIQUE		
Assurer l'exécution au niveau cantonal de la Loi fédérale sur la formation professionnelle en développant l'ensemble des activités liées à l'enseignement professionnel, à l'orientation scolaire et professionnelle et à la formation continue		
Sous-objectifs politiques		
1	Développer, consolider et contrôler la formation professionnelle initiale en système dual (apprentissage), subsidiairement en école des métiers, en collaboration avec les partenaires du Service de la formation professionnelle: principalement les associations professionnelles et la Confédération	
2	Mettre en oeuvre l'orientation scolaire, professionnelle et de carrière conformément aux dispositions légales	
3	Favoriser une offre de perfectionnement professionnel (formation professionnelle supérieure, hors du domaine des hautes écoles; formation continue à des fins professionnelles; formation continue en générale; compétences de base des adultes), la promouvoir, favoriser la réorientation et la réinsertion professionnelle et permettre aux personnes peu ou pas qualifiées d'acquérir et de consolider les compétences de base.	
4	Gérer la transition I entre la fin de la scolarité obligatoire et la formation professionnelle dans le cadre de la collaboration interinstitutionnelle cantonale (CII) et en adéquation avec les objectifs de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).	
5	Développer et soutenir les projets de prise en charge des migrants en collaboration avec les services du canton (Service d'action social entre autres) et les milieux concernés.	
Mesures prioritaires		Délai
<i>ad1</i>	1 Mise en oeuvre de la Décision du 5 janvier 2016 du Département de la formation et de la sécurité (DFS) relative aux Écoles de culture générale (ECG) et aux Écoles préprofessionnelles (EPP).	31.12.2018
	2 Consolidation de la filière "École des métiers santé-social".	31.12.2018
	3 Développement de l'offre de formation au sein de l'École professionnelle intercantonale de la chimie.	30.06.2018
	4 Rapport sur le développement futur de l'École professionnelle intercantonale de la chimie (par ex. intégration de la profession de laborantin en chimie)	31.08.2018
<i>ad2</i>	5 Développement, en collaboration avec le Service de l'enseignement, d'un nouveau concept cantonal pour la Journée des métiers destinée aux élèves des Cycles d'orientation.	31.12.2018
<i>ad3</i>	6 Présentation au Grand Conseil de la révision de la Loi cantonale sur la formation continue des adultes du 02.02.01 (adaptation, entre autres, aux dispositions de la Loi fédérale sur la formation continue du 20 juin 2014).	30.09.2018
	7 Développement et accompagnement des projets permettant l'acquisition des compétences de base chez les adultes; projets soutenus par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).	31.12.2018
<i>ad4</i>	8 Consolidation des outils de monitoring de la transition I en Valais et coordination des mesures transitoires de prise en charge des jeunes en difficultés dans le cadre de la collaboration interinstitutionnelle (CII) jeunes.	31.12.2018
<i>ad5</i>	9 Création d'une structure permettant l'intégration et la formation des jeunes migrants, en collaboration avec le Service d'action sociale, les milieux de l'asile et la Confédération (Secrétariat d'Etat aux migrations - SEM).	31.12.2018

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Indicateurs	Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
<i>ad1</i> 1 Taux de réussite aux procédures de qualification.	88%	90%	90%	0%
2 Coût net moyen par personne en formation (GP 13 / nombre de personnes en formation)	6'404	6'800	6'800	0
3 Nombre de jeunes sous la responsabilité du SFOP (contrats d'apprentissage, maturité professionnelle à plein temps, classe d'intégration, etc.).		10'100	10'050	-50
4 Nombre d'apprenti-e-s dans la filière "École des métiers santé-social".			100	
5 Pourcentage d'entreprises qui forment par rapport à celles qui sont autorisées à former.			50%	
6 Nombre de résiliations de contrat			1'100	
<i>ad2</i> 7 Pourcentage des jeunes des écoles publiques sans projets à la fin de la scolarité obligatoire.	0.6%	0.3%	0.3%	0%
8 Nombre de jeunes des écoles publiques sans projets à la fin de la scolarité obligatoire.			25	
9 Nouveau concept établi.			31.08.18	
<i>ad3</i> 10  Nombre de titres de la formation professionnelle supérieure (brevets et diplômes) délivrés à des personnes domiciliées en Valais (source Office fédéral de la statistique).	607	580	580	0
11 Adoption par le Grand Conseil de la Loi cantonale sur la formation continue des adultes.			30.09.18	
12 Concept de promotion des compétences de base des adultes en application.			30.06.18	
<i>ad4</i> 13  Nombre de chômeurs de 15 à 24 ans inscrits en juillet indiquant "apprentis" ou "écoliers/étudiants" comme dernière fonction exercée.	335	230	230	0
14 Nombre de jeunes annoncés par le monitoring en septembre.		150	150	0
15 Pourcentage de résiliations avec le motif "orientation" par rapport au total des résiliations.			40%	
<i>ad5</i> 16 Nombre de personnes (migrants) concernée par la structure.			200	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Contrats d'apprentissage, qualité et examen	8'626'517	984'558	7'641'959
P1101 Gestion des contrats d'apprentissage	3'300'212	67'109	3'233'103
P1102 Surveillance et qualité de la formation	583'036	34'572	548'464
P1103 Gestion des examens (CFC et promotions annuelles)	4'743'269	882'877	3'860'392
361 Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	800'000		800'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'943'269	882'877	3'060'392
GP12 Orientation scolaire et professionnelle	9'136'104	3'075'561	6'060'543
P1201 Orientation - activité Etat	6'107'978	272'054	5'835'924
P1202 Orientation - activités et mandats divers	3'028'126	2'803'507	224'619
GP13 Formation professionnelle initiale	99'717'148	35'331'006	64'386'142
P1301 Ens. prof. (dual) assumé par les écoles prof. cant	40'140'189	15'985'767	24'154'422
P1302 Ens. prof. (dual) assumé hors-canton ou par tiers	8'141'400		8'141'400
361 403217 Soutien écoles professionnelles - Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	5'784'400		5'784'400
363 403217 Soutien écoles professionnelles - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	1'055'700		1'055'700
Solde dépenses/recettes du produit	1'301'300		1'301'300
P1303 Système à plt par les écoles prof. cantonales	37'300'440	12'138'984	25'161'456
P1304 Système à plein temps assumé hors-canton ou tiers	4'661'800		4'661'800
361 403214 Soutien écoles des métiers - Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	1'076'300		1'076'300
363 403214 Soutien écoles des métiers - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	84'700		84'700
363 404216 École cantonale d'arts du Valais, Sierre - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	1'931'700		1'931'700
363 408387 École de couture, Sierre - Part des subventions fédérales reversée à des tiers (privés)	822'800		822'800
363 409798 École-club Migros Martigny pl. t. - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	746'300		746'300
P1305 Cours interentreprises (écoles prof. cant.)	4'975'502	5'419'450	-443'948
P1306 Cours interentreprises (hors écoles cantonales)	1'250'000		1'250'000
363 411655 Cours interentreprises - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	1'250'000		1'250'000
P1307 Maturités prof. à plein temps par le canton	3'247'817	1'786'805	1'461'012
GP14 Formation prof. supérieure et form. continue	2'585'420	1'333'473	1'251'947
P1401 Form. prof. sup. et cont. par écoles prof. cant.	1'496'220	1'333'473	162'747
P1402 Form. prof. sup. et cont. par des tiers	1'089'200		1'089'200
361 Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	188'000		188'000
363 Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	700'000		700'000
Solde dépenses/recettes du produit	201'200		201'200
GP15 Promotion de l'apprentissage et transitions	1'229'974	24'076	1'205'898
P1501 Promotion des places d'apprentissage	426'917	11'351	415'566
P1502 Plateforme apprentissage et Case-management	803'057	12'725	790'332

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP16 Ressources et développement	321'737	170'626	151'111
P1601 Gestion de projets	269'989	169'251	100'738
P1602 Santé, sécurité au travail	51'748	1'375	50'373
Total	121'616'900	40'919'300	80'697'600

Remarques

Accords intercantonaux

Les tarifs prévus par l'Accord intercantonal sur les contributions dans le domaine de la formation professionnelle initiale (AEPr) sont les suivants: fr. 7'300 (14-15 et 15-16), fr. 7'500 (16-17) et fr. 7'700 (17-18 et 18/19) pour les formations duales; fr. 13'200 (14-15), fr. 12'400 (15-16), fr. 15'100 (16-17), fr. 14'700 (17-18) et fr. 14'500 (18-19) pour les formations à plein temps. Cela concerne les rubriques 35 et 36.

Forfaits reçus de la Confédération

En 2015: 7'672 forfaits "dual" à fr. 3'014.39 et 2'205 forfaits "plein temps" à fr. 5'083.42,
 En 2016: 7'612 forfaits "dual" à fr. 2'986 et 2'184 forfaits "plein temps" à fr. 5'013,
 En 2017 (budget de base): 7'672 forfaits "dual" à fr. 2'986 et 2'205 forfaits "plein temps" à fr. 4'849.58,
 En 2018 (budget de base): 7'612 forfaits "dual" à fr. 2'803 et 2'184 forfaits "plein temps" à fr. 4'707,

Les forfaits ont été estimés sur la base des crédits alloués par la Confédération:

- 2015 (montants versés) = 765.2 millions de francs,
- 2016 (montants versés) = 756.1 millions de francs,
- 2017 (montant budgété) = 757.9 millions de francs,
- 2018 (montant budgété) = 709.9 millions de francs (peut-être revu à la hausse en fonction de l'utilisation ou non par la Confédération du budget propre au subventionnement de la formation professionnelle supérieure),
- 2019 (montant budgété) = 709.1 millions de francs,
- 2020 (montant budgété) = 711.1 millions de francs.

SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

OP 1
Assurer le pilotage, le
financement et la surveillance de
la formation tertiaire et de la
recherche
Fr. 141'080'900 net

GP 11 Piloter, évaluer et soutenir la formation tert. Fr. 867'180 net	GP 12 Garantir et dévelop. la form.tert. et la recherche Fr. 66'563'316 net	GP 13 Garantir et développer les études à distance en VS Fr. 2'726'233 net	GP 14 Etudes subventionnées hors canton Fr. 70'924'171 net
GP 15 Assurer la distribution des moyens d'enseignement Fr. 0 net			

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
3 Charges	193'863'842.34	206'700'000	211'504'900	4'804'900
30 Charges de personnel	2'252'317.80	2'467'100	2'481'900	14'800
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	4'301'914.90	4'499'900	5'497'900	998'000
34 Charges financières	0.00	0	0	0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.00	0	57'300	57'300
36 Charges de transfert	178'952'353.78	189'330'700	192'771'900	3'441'200
37 Subventions redistribuées	7'922'042.90	10'210'000	10'500'000	290'000
39 Imputations internes	435'212.96	192'300	195'900	3'600
4 Revenus	69'659'375.69	71'796'700	74'274'000	2'477'300
42 Taxes	4'217'140.65	4'057'300	5'191'100	1'133'800
43 Revenus divers	-7'183.69	-80'000	-80'000	0
44 Revenus financiers	594'362.00	544'600	792'400	247'800
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	323'970.25	4'400	0	-4'400
46 Revenus de transfert	52'663'106.91	53'570'400	54'380'500	810'100
47 Subventions à redistribuer	7'922'042.90	10'210'000	10'500'000	290'000
48 Revenus extraordinaires	3'917'222.35	3'490'000	3'490'000	0
49 Imputations internes	28'714.32	0	0	0
Excédent de charges	124'204'466.65	134'903'300	137'230'900	2'327'600
5 Dépenses d'investissement	4'352'469.30	3'960'000	3'960'000	0
56 Propres subventions d'investissement	4'352'469.30	3'960'000	3'960'000	0
6 Recettes d'investissement	435'246.95	110'000	110'000	0
63 Subventions d'investissement acquises	435'246.95	110'000	110'000	0
Dépenses nettes d'investissement	3'917'222.35	3'850'000	3'850'000	0
Insuffisance de financement	128'121'689.00	138'753'300	141'080'900	2'327'600

SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

Remarques
<p>Explication des principaux écarts B18/B17 :</p> <p>Rub. 31 (+1 mio): Centrale cantonale des moyens d'enseignement (CECAME) : Augmentation des achats prévus compensés par l'augmentation des ventes en rub. 42</p> <p>Rub. 36 (+3.4 mios), les principales variations de subventionnement sont les suivantes : EPFL Valais: + 1.1 mios; nouvelle filière ES soins infirmiers à Viège: + 1 mio; Accords AES/AHES : + 0.8 mios ; forfaits HES-SO Valais (compensé en rub 461) : + 0.7 mios</p> <p>Rub. 37 et 47 (net=0): se compensent intégralement, redistribution à Unidistance des montants relatifs aux étudiants non valaisans (AIU)</p> <p>Rub. 42 (+1.1 mios): augmentation des ventes prévues de la Cecame</p> <p>Rub. 44 (+0.25 mios) Augmentation des loyers versés par la HES-SO Valais au SHE (nouveaux espaces loués dans l'ECCG de Sierre actuellement en construction)</p> <p>Rub. 46 (+0.8 mios): notamment: Augmentation des forfaits HES-SO Valais reçus de la part de la HES-SO et reversés à la HES-SO Valais (+0.7 mio qui sont intégralement compensés par la rub. 36)</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018
Employés à durée indéterminée	13.60	13.60	13.60
Enseignants	0.13	0.13	0.04

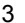




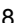
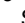

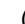

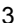





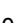
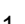
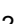
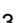
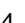





Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE
Assurer le pilotage, le financement et la surveillance de la formation tertiaire et de la recherche
Sous-objectifs politiques
<ol style="list-style-type: none"> 1 Consolider l'offre de formation favorisant l'accès des Valaisannes et des Valaisans des deux régions linguistiques aux domaines et filières de formation tertiaire sur le plan national et international 2 Contribuer au développement socio-économique et culturel du canton par le biais de la recherche appliquée, du transfert de technologies et de connaissances 3 Renforcer la formation et la recherche universitaires en Valais 4 Rechercher des synergies entre institutions au niveau de la formation et de la recherche 5 Piloter, évaluer et soutenir la formation tertiaire

SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

Mesures prioritaires		Délai
<i>ad1</i>	1 Développement des activités du "Kompetenzzentrum für Fernstudien, eLearning und eCollaboration Schweiz" (SKZ). Accompagnement des travaux du Conseil de fondation du Kompetenzzentrum (31.12.2018)	31.12.2021
	2 Projet-pilote d'ouverture d'une filière Ecole Supérieure en Soins infirmiers sur le site de Viège. Suivi de la deuxième cohorte d'étudiants et premières évaluations des possibilités de pérennisation (31.12.2018)	31.12.2020
	3 Implémentation, en collaboration avec les autres cantons et le Rectorat HES-SO, de la convention d'objectifs avec la HES-SO 2017-2020. Appui au Comité gouvernemental pour le controlling de la réalisation des priorités et des critères de mesure 2017 (31.12.2018).	31.12.2020
	4 Elaboration de l'ordonnance sur les langues d'enseignement en français et/ou en allemand à la HES-SO Valais-Wallis	31.12.2018
<i>ad2</i>	5 Mise en place du Campus Valais/Wallis. Participation à la rédaction du Message au Grand Conseil pour le Campus Santé (31.12.2018).	31.12.2020
<i>ad3</i>	6 Décision du Grand Conseil concernant la formation et la recherche universitaire pour les années 2018 à 2021. Mise en oeuvre de la décision du Grand Conseil concernant la formation et la recherche universitaire pour l'année 2018 (31.12.2018)	31.12.2021
<i>ad4</i>	7 Développement des synergies entre les institutions tertiaires valaisannes au travers de projets communs définis dans les mandats de prestations	31.12.2018
<i>ad5</i>	8 Identification des besoins nécessaires à l'anticipation des défis futurs de la formation et de la recherche tertiaire. Réalisation d'une enquête auprès des diplômés valaisans de niveau tertiaire (31.12.2018)	31.12.2019
	9 Anticiper et entreprendre toutes les actions utiles pour défendre les intérêts du Valais dans le cadre de la révision de l'Accord intercantonal universitaire.	31.12.2018

SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

Indicateurs	Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
ad1 1 Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les hautes écoles (universités/EPF) hors canton (formation de base)	4'006	4'164	4'087	-77
2 Nombre d'étudiants fréquentant les HES en Valais (formation de base, niveaux "Bachelor" + "Master")	4'012	3'973	4'102	129
3  Nombre d'étudiants valaisans fréquentant la HES-SO Valais	1'349	1'356	1'364	8
4  Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les HES hors canton	1'345	1'397	1'482	85
5  Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les ES hors canton	476	441	534	93
6  Nombre de diplômés (formation de base) délivrés par les institutions tertiaires: HES, ES, UNI	1'150	1'140	1'196	56
7  Ratio Nombre d'étudiants tertiaires en Valais par rapport aux étudiants valaisans tertiaires hors canton	100%	98%	99%	1%
8  Nombre d'étudiants domaine « Santé & Social »	961	1'048	1'017	-31
9  Nombre d'étudiants domaine « Économie & Services »	1'769	1'626	1'721	95
10  Nombre d'étudiants domaine « Sciences de l'ingénieur »	664	689	703	14
11  Nombre d'étudiants fréquentant les ES en Valais (formation de base au 15.10. de l'année considérée)	177	176	181	5
12  ES Soins infirmiers : nombre d'étudiants au 15.10 de l'année considérée			30	
13  HES-SO Valais: coût par étudiant Physiothérapie	21'946	23'000	23'000	0
14  HES-SO Valais: coût par étudiant Economie d'entreprise	15'398	18'000	18'000	0
15  HES-SO Valais: coût par étudiant Soins infirmiers	21'999	23'000	23'000	0
16  HES-SO Valais: coût par étudiant Système Industriels	49'189	50'000	49'000	-1'000
17  HES-SO Valais: coût par étudiant Technologie du vivant	51'973	47'000	50'000	3'000
18  HES-SO Valais: coût par étudiant Tourisme	19'697	22'000	22'000	0
19  HES-SO Valais: coût par étudiant Travail Social	21'364	22'000	22'000	0
20  HES-SO Valais: coût par étudiant Informatique de gestion	22'266	24'000	24'000	0
21  Durée moyenne de formation (plein temps) pour la filière Soins infirmiers			3.2	
22  Durée moyenne de formation (plein temps) pour la filière Physiothérapie			3	
23  Durée moyenne de formation (plein temps) pour la filière Travail Social			3.9	
24  Durée moyenne de formation (plein temps) pour la filière Economie d'entreprise			3.5	
25  Durée moyenne de formation (plein temps) pour la filière Informatique de gestion			3.5	
26  Durée moyenne de formation (plein temps) pour la filière Technologie du vivant			3.2	
27  Durée moyenne de formation (plein temps) pour la filière Système industriels			3.3	
28  Durée moyenne de formation (plein temps) pour la filière Tourisme			3.7	

SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

Indicateurs	Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
<i>ad3</i> 29 Nombre d'étudiants fréquentant des instituts universitaires en Valais (formation de base FS-CH + Master IUKB (UNIL/UNIGE))	1'636	1'762	1'780	18
<i>ad5</i> 30 Taux de réussite des formations en présentiel au niveau bachelor dans les HES/HEP en Valais			84%	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Piloter, évaluer et soutenir la formation tert.	870'830	3'650	867'180
P1101 Expertise et veille stratégique	196'379	1'342	195'037
P1102 Evaluation et suivi de la formation tertiaire	372'944	2'208	370'736
P1103 Statistiques de la formation	33'207		33'207
P1104 Pilotage formation continue des enseignants	268'300	100	268'200
GP12 Garantir et dévelop. la form.tert. et la recherche	125'361'721	58'798'405	66'563'316
P1201 Assurer les conditions cadres et la coordination	124'754'420	58'779'365	65'975'055
361 Contribution à la HES-SO pour les étudiants en Valais	38'576'200		38'576'200
361 Contribution du Valais à la Haute école de Musique - site de Sion	600'000		600'000
361 Contribution du Valais au canton de Vaud (site de Sion rattaché à la HEMU)	975'000		975'000
363 Chaires juniors EPFL Valais Wallis	8'400'000		8'400'000
363 HES-SO Valais/Wallis modules complémentaires en santé	975'000		975'000
363 HES-SO Valais/Wallis stages HES en santé	2'002'800		2'002'800
363 Montant avancé par le Valais à la HES-SO Valais-Wallis pour les formations de niveau HES	50'965'500		50'965'500
363 Montant versé à la HES-SO Valais-Wallis pour la formation ES Soins infirmiers	1'536'000		1'536'000
363 Montant versé à la HES-SO Valais-Wallis pour les formations ES Education de l'enfance et Action socioprofessionnelle	2'500'800		2'500'800
363 Observatoire valaisan du Tourisme	250'000		250'000
363 Redistribution des forfaits HES-SO à l'ECAV	2'565'000		2'565'000
363 Subvention cantonale à la HES-SO Valais-Wallis pour la Ra&D	3'000'000		3'000'000
461 Forfaits étudiants reçus de la HES-SO Delémont en faveur de la HES-SO Valais-Wallis		50'965'500	-50'965'500
461 Forfaits étudiants reçus de la HES-SO Delémont en faveur de l'ECAV		2'565'000	-2'565'000
489 Fonds du 21e siècle : financement des investissements EPFL Valais Wallis		3'490'000	-3'490'000
564 Démonstrateurs	2'500'000		2'500'000
564 EPFL Valais Wallis : Equipement scientifique	400'000		400'000
564 EPFL Valais Wallis : fonds de démarrage	700'000		700'000
Solde dépenses/recettes du produit	8'808'120	1'758'865	7'049'255
P1202 Définir et suivre les mandats de prestations	479'507	2'565	476'942
P1203 Assurer la surveillance selon les bases légales	127'794	16'475	111'319
GP13 Garantir et développer les études à distance en VS	2'726'803	570	2'726'233
P1301 Garantir et développer les études à distance en VS	2'726'803	570	2'726'233

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP14 Etudes subventionnées hors canton	81'426'546	10'502'375	70'924'171
P1401 Accords intercant. AHES/AESS/AIU/HES-SO (hors VS)	81'426'546	10'502'375	70'924'171
361 Contribution à la HES-SO pour les étudiants valaisans hors Canton	9'075'600		9'075'600
361 Contribution du Valais pour les étudiants universitaires en vertu de l'Accord intercantonal universitaire (AIU)	40'450'000		40'450'000
363 Subventions versées à des écoles HES et ES hors canton accueillant des étudiants valaisans	20'784'000		20'784'000
370 Montant accord intercantonal universitaire destiné à Unidistance	10'500'000		10'500'000
470 Montant accord intercantonal universitaire à redistribuer à Unidistance		10'500'000	-10'500'000
Solde dépenses/recettes du produit	616'946	2'375	614'571
GP15 Assurer la distribution des moyens d'enseignement	5'079'000	5'079'000	0
P1501 Centrale cantonale des moyens d'enseignement	5'079'000	5'079'000	0
Total	215'464'900	74'384'000	141'080'900

SERVICE CANTONAL DE LA JEUNESSE

OP 1
Promouvoir la protection et l'aide
à la jeunesse
Fr. 42'220'200 net

GP 11 Placements et mesures contractualisées Fr. 30'770'107 net	GP 12 Promotion et soutien Fr. 464'512 net	GP 13 Education sociale et promotion de la santé Fr. 733'822 net	GP 14 Protection de l'enfant Fr. -966'945 net
GP 15 Conseil social/psychologie/logopédie/psychomotricité Fr. 9'869'513 net	GP 16 Psychiatrie pour enfants et adolescents Fr. 70'000 net	GP 17 Education précoce spécialisée Fr. 1'279'191 net	

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
3 Charges	49'676'934.98	50'607'700	51'795'600	1'187'900
30 Charges de personnel	12'691'053.20	15'065'000	15'309'300	244'300
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'753'092.00	1'238'100	1'186'600	-51'500
36 Charges de transfert	28'571'200.72	28'796'800	29'680'400	883'600
37 Subventions redistribuées	3'977'790.00	4'247'000	4'335'000	88'000
38 Charges extraordinaires	183'776.83	0	0	0
39 Imputations internes	1'500'022.23	1'260'800	1'284'300	23'500
4 Revenus	9'831'933.05	11'441'400	11'575'400	134'000
40 Revenus fiscaux	343.00	0	0	0
42 Taxes	2'099'656.85	2'093'800	2'098'900	5'100
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
46 Revenus de transfert	3'754'143.20	5'100'600	5'141'500	40'900
47 Subventions à redistribuer	3'977'790.00	4'247'000	4'335'000	88'000
Excédent de charges	39'845'001.93	39'166'300	40'220'200	1'053'900
5 Dépenses d'investissement	1'930'423.17	1'991'000	2'000'000	9'000
50 Immobilisations corporelles	75'038.29	57'000	0	-57'000
52 Immobilisations incorporelles	0.00	0	48'000	48'000
56 Propres subventions d'investissement	1'855'384.88	1'934'000	1'952'000	18'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	1'930'423.17	1'991'000	2'000'000	9'000
Insuffisance de financement	41'775'425.10	41'157'300	42'220'200	1'062'900

Remarques

36 Charges de transfert (MCH1 = Subventions accordées)

Le projet des vallées latérales est terminé (-55'000). Au niveau de la petite enfance, certaines structures augmentent leur capacité d'accueil et ouverture de nouvelles structures (+829'600). Diminution des placements hors canton et augmentation des mesures ambulatoires (-16'000). Institutions (+95'000), Insieme (+30'000).

50 Immobilisations corporelles (MCH1 = Investissements propres)-57'000

Selon l'ancien plan comptable, le montant pour les investissements propres était budgété sur la rubrique 50 alors que selon MCH2 (nouveau plan comptable), ce montant est inscrit sur la rubrique 52.

SERVICE CANTONAL DE LA JEUNESSE

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018
Employés à durée indéterminée	100.20	101.50	105.40

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
-Le service continue de se renforcer à l'OPE suite au rapport de la COGEST (+0.8 EPT/2018). 0.4 EPT de logopédiste ont également été prévus afin de faire face aux listes d'attente conséquentes dans ce secteur.

OBJECTIF POLITIQUE
Contribuer à la promotion, au soutien et à la coordination de la politique, de la protection et de l'aide spécialisée aux jeunes
Sous-objectifs politiques
1 Optimiser l'accueil des jeunes dans les institutions spécialisées
2 Promouvoir la politique familiale, notamment par le soutien aux réseaux d'accueil à la journée des enfants entre 0 et 12 ans
3 Promouvoir une politique en faveur des jeunes par une écoute de leurs préoccupations, un soutien à leurs projets, une coordination de leurs activités au niveau des communes et des régions et un encouragement au développement du processus d'autonomie et d'intégration à la société
4 Assurer la sécurité des enfants et des jeunes en leur fournissant les moyens et les structures nécessaires afin de les protéger des facteurs qui mettent en danger leur développement
5 Fournir aux enfants, aux jeunes et à leurs familles des prestations spécialisées (psychothérapie, psychologie, psychiatrie, logopédie, psychomotricité, pédagogie précoce spécialisée) lorsque leur développement psychosocial est perturbé ou en danger de l'être

Mesures prioritaires	Délai
<i>ad1</i> 1 Coordination et suivi des projets de construction (Mattini) et rénovation du parc immobilier des institutions d'éducation spécialisée	31.12.2018
<i>ad2</i> 2 Renforcement de la collaboration avec différents services assurant la qualité : hygiène, sécurité, bâtiment, BPA et élaboration d'une brochure d'information	31.12.2018
<i>ad4</i> 3 Création d'un manuel référentiel de travail incluant les procédures, les bases légales et les méthodes de travail, unifié pour l'ensemble des OPE Valais	31.12.2018
4 Intégration des recommandations latines pour la pratique des enquêtes sociales	31.12.2018
5 Adaptation des recommandations latines pour les placements en famille d'accueil	31.12.2018
6 Création d'un protocole pour l'évaluation des familles d'accueil	31.12.2018
7 Etablissement d'un programme de formation interne pour les nouveaux collaborateurs/trices de l'OPE	31.12.2018
<i>ad5</i> 8 Réflexion concernant la prise en charge des enfants souffrant de troubles autistiques (mise sur pied d'un atelier pilote)	31.12.2018
9 Renégociation d'un contrat de prestations ou autre solution avec Insieme Oberwallis dans le domaine de l'éducation précoce	31.12.2018
10 Mise en place d'une commission stratégique de la pédagogie spécialisée en collaboration avec l'OES	31.12.2018
11 Renégociation d'un contrat de prestations avec le Réseau Santé Valais dans le domaine de la pédo-psychiatrie	31.12.2020
12 Optimisation des séances de coordination avec l'OEI et avec les directions d'école	31.12.2018
13 Mise en place du centre de surdité dans le Valais romand	31.12.2018
14 Introduction chez les logopédistes du Valais romand de l'évaluation de la dyscalculie	31.12.2018
15 Mise en place d'un système pour superviser les médiateurs scolaires en fonction, tous les 4 ans	31.12.2018

SERVICE CANTONAL DE LA JEUNESSE

Indicateurs	Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
<i>ad2</i> 1 Nbre de places subventionnées dans les structures d'accueil à la journée à temps d'ouverture élargi	5'910	5'800	6'500	700
2 Nbre de places subventionnées auprès des associations de parents d'accueil	3'792	4'435	4'200	-235
<i>ad3</i> 3 Nbre de rencontres avec les instances politiques	7	10	10	0
4 Nbre de projets durables (ndlr. durée indéterminée) réalisées dans le domaine des activités extra-scolaires de loisirs soutenus par le délégué à la jeunesse	17	3	3	0
<i>ad4</i> 5 Nbre de rencontres et échanges avec l'ensemble des autorités tutélaires regroupées	2	2	2	0
6 Nbre de familles d'accueil disponibles	91	120	130	10
7 Groupe de familles d'accueil d'urgence	13	3	3	0
8 Nbre de familles d'accueil professionnelles (1 dans les 3 régions)	3	3	3	0
9 Nbre de nouveaux cas suivis	563	500	500	0
10 Nbre d'anciens cas suivis (cas resignalés)	74	80	80	0
11 Nbre de cas qui continuent à être suivis	1'143	1'220	1'220	0
12 Nbre d'enfants suivis (globalement)	1'780	1'800	1'800	0
13 Evaluation de la satisfaction de nos partenaires en ce qui concerne la qualité de nos prestations (2018 : familles d'accueil)			1	
<i>ad5</i> 14 Evaluation de la satisfaction de nos partenaires en ce qui concerne la qualité de nos prestations	1	0	0	0
15 Nbre de nouveaux cas suivis	1'739	1'300	1'700	400
16 Nbre d'anciens cas suivis (cas resignalés)	809	1'200	1'000	-200
17 Nbre de cas qui continuent à être suivis	2'850	3'500	3'000	-500
18 Nbre d'enfants suivis (globalement)	5'398	6'000	5'700	-300
19 Pourcentage d'enfants intégrés dans une structure préscolaire et scolaire	4	70	70	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Placements et mesures contractualisées	35'120'355	4'350'248	30'770'107
P1101 Institutions d'éducation spécialisée	16'176'133	4'337'051	11'839'082
363 Subvention des institutions d'éducation spécialisée valaisanne (5)	8'790'000		8'790'000
391 Placements à la MET de Pramont	700'000		700'000
Solde dépenses/recettes du produit	6'686'133	4'337'051	2'349'082
P1102 Colonies et camps de vacances	57'599	4'491	53'108
P1103 Surveillance et financement accueil à la journée	18'307'619	8'706	18'298'913
363 Subvention des structures d'accueil communales (crèches, garderies, UAPE) et parents d'accueil	8'638'700		8'638'700
363 Subvention des structures d'accueil privées (crèches, garderies, UAPE) et associations de parents d'accueil	9'413'600		9'413'600
363 Subvention d'une structure d'accueil (Crèche les Petits Bonheurs - Castalie)	38'600		38'600
Solde dépenses/recettes du produit	216'719	8'706	208'013
P1104 Financement prise en charge graves troubles éloc.	579'004		579'004
GP12 Promotion et soutien	468'218	3'706	464'512
P1201 Encour. activités extra-scol. et aides financières	468'218	3'706	464'512
GP13 Education sociale et promotion de la santé	746'794	12'972	733'822
P1301 Educ. à la santé et promotion de la santé	746'794	12'972	733'822
GP14 Protection de l'enfant	5'994'357	6'961'302	-966'945
P1401 Protection des enfants	4'062'357	1'917'702	2'144'655
P1402 Placements et surveillance	1'932'000	5'043'600	-3'111'600
363 Placements hors canton	790'000		790'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'142'000	5'043'600	-3'901'600
GP15 Conseil éducatif/psychologie/logopédie/psychomotr.	10'105'167	235'654	9'869'513
P1501 Consultation/thérapie/examens/rapp./expertises	10'105'167	235'654	9'869'513
GP16 Psychiatrie pour enfants et adolescents	70'000		70'000
P1601 Traitements pédopsychiatriques/éval. et expert.	70'000		70'000
GP17 Education précoce spécialisée	1'290'709	11'518	1'279'191
P1701 Interventions de pédagogie spécialisée précoce	1'290'709	11'518	1'279'191
Total	53'795'600	11'575'400	42'220'200

**Département de la sécurité, des
institutions et du sport (DSIS)**
**Compte 2016
Fr.**
**Budget 2017
Fr.**
**Budget 2018
Fr.**
**Ecart 17/18
Fr.**
TOTAL GENERAL

Dépenses	197'909'940.96	232'487'200	208'455'300	-24'031'900
Recettes	178'243'605.86	199'361'600	185'446'500	-13'915'100
Excédent de dépenses	19'666'335.10	33'125'600	23'008'800	-10'116'800

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE

Service juridique de la sécurité et de la justice	661'838.75	807'800	811'700	3'900
Police cantonale	73'240'430.76	74'054'100	74'087'100	33'000
Service de la sécurité civile et militaire	1'685'833.51	3'280'600	3'287'300	6'700
Service de la circulation routière et de la navigation	-78'091'112.10	-79'255'200	-80'505'000	-1'249'800
Service de l'application des peines et des mesures	14'265'104.37	16'380'800	16'213'200	-167'600
Service de la population et des migrations	2'275'655.77	1'985'000	2'174'700	189'700
Service des affaires intérieures et communales	5'063'391.09	15'239'100	6'365'000	-8'874'100
Office cantonal du sport	565'192.95	633'400	574'800	-58'600
Excédent de dépenses	19'666'335.10	33'125'600	23'008'800	-10'116'800

COMPTE DE RESULTATS

30	Charges de personnel	117'981'914.87	120'782'800	125'468'300	4'685'500
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	19'212'324.74	21'383'900	23'079'200	1'695'300
34	Charges financières	48'062.78	46'700	54'800	8'100
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	2'756'515.75	12'000'000	2'000'000	-10'000'000
36	Charges de transfert	23'394'767.44	34'844'900	24'105'400	-10'739'500
37	Subventions redistribuées	3'678'573.80	3'770'000	3'770'000	0
38	Charges extraordinaires	200'000.00			
39	Imputations internes	19'100'377.41	27'616'800	17'926'900	-9'689'900
40	Revenus fiscaux	69'453'928.25	70'717'500	72'201'600	1'484'100
42	Taxes	54'809'496.26	55'102'400	55'869'000	766'600
43	Revenus divers	-24'069.66		15'000	15'000
44	Revenus financiers	97'587.25	136'000	111'900	-24'100
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	119'340.25	11'330'700	562'000	-10'768'700
46	Revenus de transfert	26'752'136.82	27'612'300	31'601'300	3'989'000
47	Subventions à redistribuer	3'678'573.80	3'770'000	3'770'000	0
48	Revenus extraordinaires	346'956.05			
49	Imputations internes	15'345'723.00	23'235'600	13'787'000	-9'448'600
	Total charges	186'372'536.79	220'445'100	196'404'600	-24'040'500
	Total revenus	170'579'672.02	191'904'500	177'917'800	-13'986'700
	Excédent de charges	15'792'864.77	28'540'600	18'486'800	-10'053'800

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

50	Immobilisations corporelles	5'215'779.13	5'455'000	4'497'000	-958'000
52	Immobilisations incorporelles			1'025'000	1'025'000
56	Propres subventions d'investissement	5'269'339.99	4'587'100	4'528'700	-58'400
57	Subventions d'investissement redistribuées	1'052'285.05	2'000'000	2'000'000	0
63	Subventions d'investissement acquises	6'581'648.79	5'457'100	5'528'700	71'600
64	Remboursements de prêts	30'000.00			
67	Subventions d'investissement à redistribuer	1'052'285.05	2'000'000	2'000'000	0
	Total dépenses	11'537'404.17	12'042'100	12'050'700	8'600
	Total recettes	7'663'933.84	7'457'100	7'528'700	71'600
	Excédent de dépenses	3'873'470.33	4'585'000	4'522'000	-63'000

SERVICE JURIDIQUE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE

OP 1
Gérer les affaires administratives
Fr. -150'325 net

OP 2
Traiter les affaires juridiques
Fr. 962'025 net

GP 11
Assistance administrative
Fr. 326'077 net

GP 12
Affaires administratives civiles
Fr. -476'402 net

GP 21
Contentieux / Législation
Fr. 962'025 net

Total service

Fr. 811'700 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
3 Charges	1'872'125.51	1'965'400	2'010'500	45'100
30 Charges de personnel	1'532'806.65	1'616'100	1'651'700	35'600
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	75'063.85	129'600	143'700	14'100
34 Charges financières	0.00	0	0	0
36 Charges de transfert	132'805.40	138'000	135'000	-3'000
39 Imputations internes	131'449.61	81'700	80'100	-1'600
4 Revenus	1'210'286.76	1'157'600	1'198'800	41'200
40 Revenus fiscaux	2'517.00	2'700	2'800	100
42 Taxes	1'207'769.76	1'154'900	1'196'000	41'100
Excédent de charges	661'838.75	807'800	811'700	3'900
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	661'838.75	807'800	811'700	3'900

Remarques

Par rapport à l'exercice 2017, le projet de budget 2018 se caractérise par sa stabilité, avec une légère augmentation des charges et revenus.

Les charges budgétisées en 2018 sous le compte 31 sont sensiblement supérieures aux charges effectives au 31 décembre 2016 en raison de l'augmentation du nombre de mandats à confier à des experts en matière de législation, de surveillance des notaires et de surveillance des fondations d'une part, ainsi que des honoraires médicaux liés aux expertises en matière d'aide aux victimes d'infractions et des coûts de traduction d'autre part.

Les recettes prévisibles pour l'exercice 2018 (compte 42) sont légèrement inférieures au résultat du compte 2016, qui a enregistré une recette "extraordinaire" d'amende d'un montant de fr. 20'000.--.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018
Employés à durée indéterminée	9.50	9.50	9.50

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE 1					
Gérer les affaires administratives et exercer une surveillance dans les domaines du droit privé					
Sous-objectifs politiques					
1	Organiser les sessions d'examen des candidats au barreau et au notariat				
2	Assurer le suivi des dossiers du Département de la sécurité ne relevant d'aucun autre de ses Services dans les domaines des droits fondamentaux (art. 7 à 36 Cst. féd.)				
3	Proposer une assistance et exercer une surveillance juridique, administrative, le cas échéant disciplinaire sur les fondations, les notaires et les registres du commerce				
4	Assurer les relations du Département de la sécurité avec le Pouvoir judiciaire et le Ministère public				
Mesures prioritaires				Délai	
<i>ad1</i>	1 Soutien administratif aux commissions d'examen			31.12.2021	
<i>ad2</i>	2 Rédaction de notes juridiques à l'intention du Chef du Département			31.12.2021	
<i>ad3</i>	3 Surveillance administrative des notaires			31.12.2021	
Indicateurs		Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
<i>ad1</i>	1 Nombre de lacunes signalées par les commissions d'examen	0	0	0	0
<i>ad2</i>	2 Nombre de questions n'ayant pas fait l'objet d'une détermination dans le délai de 30 jours	0	0	0	0
<i>ad3</i>	3 Pourcentage des dénonciations contre un notaire traitées dans un délai de 6 mois	100%	80%	80%	0%
OBJECTIF POLITIQUE 2					
Exercer les tâches de législation et de contentieux dans les domaines de la sécurité et de la justice					
Sous-objectifs politiques					
1	Réviser le droit judiciaire cantonal, préparer la législation d'application du droit judiciaire fédéral et la législation en matière de sécurité publique				
2	Préparer et défendre, en cas de recours, des décisions dans les domaines de la sécurité; conseiller le Chef du Département et ses Services en ces matières; donner des conseils juridiques dans les domaines relevant de sa compétence				
2.1	Veiller à l'indemnisation et à la réparation morale des victimes d'infractions selon la LAVI				
3	Proposer une assistance et exercer une surveillance administrative sur les autorités de protection de la personne				
Mesures prioritaires				Délai	
<i>ad1</i>	1 Loi sur le Conseil de la magistrature (+ révision LOJ et LOCRP)			31.12.2018	
	2 Professionnalisation des APEA - Examen de l'opportunité			31.12.2018	
<i>ad2</i>	3 Indemnisation et réparation morale des victimes d'infractions selon la LAVI			31.12.2021	
<i>ad3</i>	4 Surveillance administrative et conseils en matière de protection de la personne			31.12.2021	

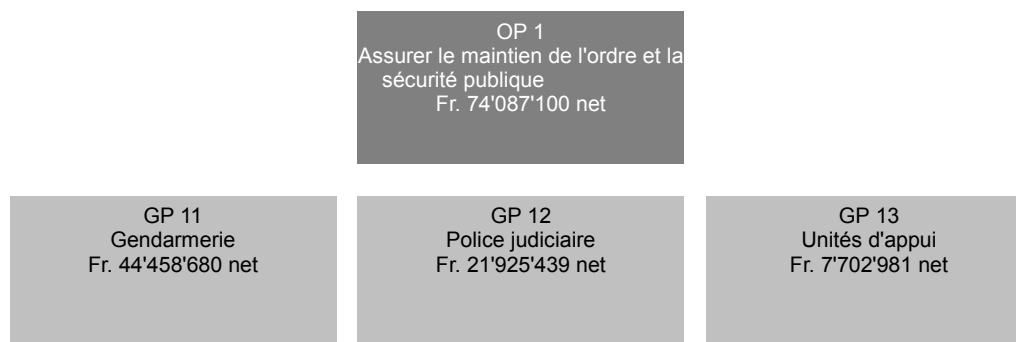
SERVICE JURIDIQUE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE

Indicateurs	Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
<i>ad1</i> 1 Nombre de mois de retard dans la planification	0	0	0	0
<i>ad2</i> 2 Pourcentage de décisions LAVI rendues dans les 3 mois dès la clôture de l'instruction (2016 = 50 décisions sur 51 / 98.03%)	98.03%	80%	80%	0%
<i>ad3</i> 3 Diffusion de directives ou circulaires dans les 4 mois dès l'identification du besoin		100%	100%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
OP1 Gérer les affaires administratives	1'037'374	1'187'699	-150'325
GP11 Assistance administrative	437'955	111'878	326'077
P1101 Admission au stage et à l'examen avocat et notaire	244'519	111'601	132'918
P1102 Affaires de Justice	193'436	277	193'159
GP12 Affaires administratives civiles	599'419	1'075'821	-476'402
P1201 Fondations classiques	250'924	69'733	181'191
P1202 Affaires administratives civiles	348'495	1'006'088	-657'593
OP2 Traiter les affaires juridiques	973'126	11'101	962'025
GP21 Contentieux / Législation	973'126	11'101	962'025
P2101 Conseils juridiques / Décisions - Recours	442'798	7'150	435'648
P2102 Législation / Consultations	467'398	3'119	464'279
P2103 Protection de la personne	62'930	832	62'098
Total	2'010'500	1'198'800	811'700

POLICE CANTONALE



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
3 Charges	81'829'737.47	84'200'900	85'326'200	1'125'300
30 Charges de personnel	71'521'175.02	73'603'600	74'621'600	1'018'000
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	6'121'122.22	6'239'000	6'268'000	29'000
34 Charges financières	30'519.01	23'000	29'000	6'000
36 Charges de transfert	644'152.28	775'000	812'200	37'200
39 Imputations internes	3'512'768.94	3'560'300	3'595'400	35'100
4 Revenus	11'774'490.39	13'646'800	14'739'100	1'092'300
40 Revenus fiscaux	4'803.00	5'300	5'000	-300
42 Taxes	7'056'242.34	8'353'300	9'130'500	777'200
44 Revenus financiers	105.80	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	0	0	0
46 Revenus de transfert	1'807'470.68	2'762'100	2'959'800	197'700
48 Revenus extraordinaires	346'956.05	0	0	0
49 Imputations internes	2'558'912.52	2'526'100	2'643'800	117'700
Excédent de charges	70'055'247.08	70'554'100	70'587'100	33'000
5 Dépenses d'investissement	4'168'183.68	3'500'000	3'500'000	0
50 Immobilisations corporelles	4'168'183.68	3'500'000	2'780'000	-720'000
52 Immobilisations incorporelles	0.00	0	720'000	720'000
6 Recettes d'investissement	983'000.00	0	0	0
63 Subventions d'investissement acquises	983'000.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	3'185'183.68	3'500'000	3'500'000	0
Insuffisance de financement	73'240'430.76	74'054'100	74'087'100	33'000

Remarques

Revenus de fonctionnement :

42 - Taxes

Facturation des prestations sécuritaires lors des diverses manifestations se déroulant sur le territoire cantonal (mesure ETS 2 no 103 / + Fr. 500'000.-).

Facturation des salaires des ingénieurs et adaptation des coûts d'exploitation POLYCOM à charge de l'OCVS (+ Fr. 100'000.-).

Augmentation des recettes relatives aux différents engagements de la Police cantonale (Tiger, Groupe maintien de l'ordre / + Fr. 80'000.-).

46 - Revenus de transfert

Facturation des prestations sécuritaires en faveur des communes ne disposant pas d'une police municipale telle que définie dans la nouvelle loi sur la Police cantonale (mesure ETS 2 no 104 / + Fr. 150'000.-).

POLICE CANTONALE

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018
Employés à durée indéterminée	525.40	524.40	528.40

Nombre de postes à l'organigramme

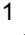

Remarques
<p>L'effectif de la Police cantonale, lors de la validation du budget 2017 était de 524.4 EPT. Le chiffre porté en compte au budget 2018 fait état de 528.4 EPT. L'augmentation de 4 EPT s'explique par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le transfert de deux postes du Service cantonal de l'informatique de l'Etat du Valais dans le cadre des moyens attribués pour la stratégie informatique 2015-2024 : - Chef de projets informatiques conformément à la décision du Conseil d'Etat du 12 octobre 2016 (poste déjà repourvu), - Ingénieur systèmes conformément à la décision du Conseil d'Etat du 14 juin 2017 (poste mise au concours en août 2017); - La création d'un poste de spécialiste en criminalité informatique (IT); - La création d'un poste d'analyste financier. <p>L'effectif global de la Police cantonale (528.4 EPT) se compose de policiers (474.9 EPT) et d'employés civils (53.5 EPT), soit actuellement un ratio de 1 policier pour 709 habitants. La répartition entre les deux catégories de personnel fluctue en fonction des besoins du Corps. Pour rappel, l'article 13 de l'ordonnance de la loi sur la Police cantonale fixe celui-ci à 1 policier pour 650 habitants.</p>

OBJECTIF POLITIQUE
<p>Assurer la sécurité publique, le maintien de l'ordre ainsi que le respect des institutions démocratiques en veillant à l'observation des lois, par des actions préventives et répressives. Rechercher le renseignement, maintenir et développer les réseaux utiles à ses missions. Etre au service de la population et des autorités.</p>
Sous-objectifs politiques
<ol style="list-style-type: none"> 1 Mettre en oeuvre l'alarme et les mesures d'urgence dans toutes les situations de protection de la population. 2 Ecarter les dangers concrets pour la sécurité publique et réprimer les troubles à l'ordre. Porter assistance aux personnes directement menacées dans leur vie ou leur intégrité corporelle. 3 Combattre la criminalité sur le territoire cantonal en adaptant l'organisation et les moyens à l'évolution de celle-ci. 4 Accomplir les tâches relevant de la surveillance et de la régulation de la circulation selon la législation sur la circulation routière notamment par des actions préventives et des mesures ciblées contre les infractions graves. 5 Défendre et pérenniser l'Académie de police sur le site de Savatan, en partenariat avec les polices cantonales vaudoise et genevoise ainsi qu'avec les polices municipales vaudoises, en étroite collaboration avec le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS). 6 Assurer auprès du public et des médias une communication sur les missions sécuritaires et les engagements opérationnels. 7 Entretien un contact régulier avec la population et les partenaires de la société civile et politique dans le but de lutter contre la délinquance et de réduire le sentiment d'insécurité.

POLICE CANTONALE

Mesures prioritaires	Délai
<i>ad1</i> 1 Regroupement des centrales de la Police cantonale et de l'OCVS sous le même toit (numéros 112 - 117 - 118 - 144), en collaboration avec le SBMA.	31.12.2019
<i>ad2</i> 2 Augmentation des effectifs dans le sens du dossier accepté à l'unanimité par le Grand-Conseil le 9 février 2009 (dépendant des décisions politiques en matière de création de nouveaux postes), notamment par un renforcement des effectifs en matière de police de proximité et de lutte contre la criminalité.	31.12.2019
3 Facturation des prestations sécuritaires fournies par la Police cantonale lors des diverses manifestations conformément au chapitre 9 "financement des prestations" de la nouvelle loi sur la Police cantonale (mesure ETS 2 no 103).	31.12.2018
4 Facturation des prestations sécuritaires fournies par la Police cantonale en faveur des communes ne disposant pas d'une police municipale telle que définie dans la nouvelle loi sur la Police cantonale (mesure ETS 2 no 104).	31.12.2018
5 Facturation aux communes des frais d'exploitation POLYCOM (mesure ETS 2 no 200).	31.12.2018
<i>ad3</i> 6 Développement et concrétisation des nouveaux moyens opérationnels contenus dans la loi sur la Police cantonale et ses ordonnances	31.12.2019
<i>ad4</i> 7 Création d'un centre de contrôle du trafic lourd (CCTL) sur l'axe du Simplon en collaboration avec l'Office fédéral des routes (OFROU).	31.12.2019
<i>ad5</i> 8 Acquisition des infrastructures du site de Savatan par les cantons partenaires (Genève, Vaud et Valais).	31.12.2020
<i>ad6</i> 9 Développement d'une communication efficiente et réactive sur les réseaux sociaux (nouveaux médias)	31.12.2019
<i>ad7</i> 10 Contacts réguliers avec les autorités communales en charge de la sécurité	31.12.2018

POLICE CANTONALE

Indicateurs	Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
<i>ad1</i> 1  Nombre quotidien d'appels reçus aux numéros d'urgence 117-118-112 ainsi qu'au numéro principal de la police cantonale (027/326.56.56)	780	800	800	0
2  Nombre quotidien d'appels reçus uniquement aux numéros d'urgence 117-118-112	220	240	230	-10
<i>ad2</i> 3 Nombre d'infractions en relation avec le code pénal suisse (2016 = 13'686)		13'500	13'700	200
4 Ratio de la population par policier / Opol : 1 policier pour 650 habitants	709	650	650	0
5 Pourcentage d'infractions commises par des étrangers non résidant en Suisse	29.2%	24%	27%	3%
6 Pourcentage d'infractions commises par des auteurs mineurs	10.3%	11%	10.5%	-0.5%
<i>ad3</i> 7 Nombre de brigandages sur le territoire cantonal	25	30	25	-5
8 Nombre d'infractions contre l'intégrité sexuelle	249	260	250	-10
9 Pourcentage d'infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants commises par des auteurs mineurs	11.9%	13%	12%	-1%
10 Nombre d'infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants	3'463	4'000	3'500	-500
11 Nombre d'enquêtes liées à la criminalité économique	231	210	230	20
12 Nombre d'enquêtes liées à la criminalité informatique/cybercriminalité	65	65	65	0
13 Nombre d'infractions contre la vie et l'intégrité corporelle	930	930	930	0
14 Nombre d'interventions pour des violences domestiques	305	250	300	50
15 Nombre d'heures de conduite de détenus (2015 = 6'894 dont 2'787 par la société Securitas)	10'135	7'000	10'000	3'000
<i>ad4</i> 16 Conducteurs soumis à un test à l'éthylomètre	16'985	17'000	17'000	0
17 Nombre de contrôles de vitesse effectués	1'884	1'880	1'880	0
18 Nombre d'automobilistes contrôlés / vitesse	278'719	265'000	275'000	10'000
19 Nombre d'heures de contrôles du trafic lourd, y compris le CCTL (2015 = 14'213 dont 3'135 par la section circulation et 11'078 par le CCTL)	18'874	15'000	19'000	4'000

POLICE CANTONALE

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Gendarmerie	55'665'223	11'206'543	44'458'680
P1101 Circulation routière	3'850'282	5'584'525	-1'734'243
P1102 Interventions spéciales	6'591'859	424'775	6'167'084
P1103 Première intervention	20'444'099	1'655'628	18'788'471
P1104 Police de proximité et investigations	22'896'647	1'883'926	21'012'721
P1105 Centre Contrôle Trafic Lourd (CCTL)	1'882'336	1'657'689	224'647
GP12 Police judiciaire	23'765'535	1'840'096	21'925'439
P1201 Enquêtes judiciaires	19'076'361	1'117'725	17'958'636
P1202 Identification et coordination judiciaire	3'969'311	243'475	3'725'836
P1203 Protection de l'Etat	719'863	478'896	240'967
GP13 Unités d'appui	9'395'442	1'692'461	7'702'981
P1301 Information-prévention criminalité	1'074'809	63'478	1'011'331
P1302 Centrale d'engagement	5'237'004	692'965	4'544'039
P1303 Bureau des armes	323'938	184'501	139'437
P1304 Formation de base et formation continue	2'219'794	722'345	1'497'449
P1305 Prospection et analyse	539'897	29'172	510'725
Total	88'826'200	14'739'100	74'087'100

SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE

OP 1
Assurer la sécurité et protection
de la population
Fr. 3'287'300 net

GP 11
Organisation, planif., prép. en cas
catastrophes
Fr. 1'422'723 net

GP 12
Prévention incendie
Fr. 13'412 net

GP 13
Préparation de la Pci
Fr. 3'020'297 net

GP 14
Gestion des affaires militaires
Fr. -1'169'132 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
3 Charges	25'749'045.20	24'678'100	28'744'100	4'066'000
30 Charges de personnel	7'093'277.90	7'356'900	9'277'300	1'920'400
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	3'711'180.77	4'233'300	5'488'700	1'255'400
34 Charges financières	2'008.35	2'100	2'000	-100
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	726'515.75	0	0	0
36 Charges de transfert	4'823'084.40	4'945'400	5'173'900	228'500
37 Subventions redistribuées	251'866.80	270'000	270'000	0
39 Imputations internes	9'141'111.23	7'870'400	8'532'200	661'800
4 Revenus	24'063'211.69	21'627'500	25'636'800	4'009'300
40 Revenus fiscaux	8'386.00	8'400	8'400	0
41 Patentes et concessions	0.00	0	0	0
42 Taxes	5'217'447.75	4'158'500	4'160'800	2'300
43 Revenus divers	0.00	0	15'000	15'000
44 Revenus financiers	29'158.50	20'500	20'500	0
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	352'000	352'000	0
46 Revenus de transfert	9'519'105.31	9'413'100	12'750'400	3'337'300
47 Subventions à redistribuer	251'866.80	270'000	270'000	0
49 Imputations internes	9'037'247.33	7'405'000	8'059'700	654'700
Excédent de charges	1'685'833.51	3'050'600	3'107'300	56'700
5 Dépenses d'investissement	6'650'933.84	7'687'100	7'708'700	21'600
50 Immobilisations corporelles	329'308.80	1'100'000	1'180'000	80'000
56 Propres subventions d'investissement	5'269'339.99	4'587'100	4'528'700	-58'400
57 Subventions d'investissement redistribuées	1'052'285.05	2'000'000	2'000'000	0
6 Recettes d'investissement	6'650'933.84	7'457'100	7'528'700	71'600
63 Subventions d'investissement acquises	5'598'648.79	5'457'100	5'528'700	71'600
67 Subventions d'investissement à redistribuer	1'052'285.05	2'000'000	2'000'000	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	230'000	180'000	-50'000
Insuffisance de financement	1'685'833.51	3'280'600	3'287'300	6'700

Remarques

- Fonds police du feu : solde au 31.12.2016 = 202'870.10 frs ; prélèvement prévu pour le budget 2018 de 0.- frs
- Fonds des contributions de remplacement de la PCI : solde au 31.12.2016: 1'906'014.57 frs ; prélèvement prévu pour le budget 2018 de 352'000.- frs
- L'augmentation des rubriques 31 et 46 est principalement liée à la reprise des installations militaires de l'aéroport de Sion.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018
Employés à durée indéterminée	54.10	54.30	75.10

Nombre de postes à l'organigramme

SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE

Remarques
Augmentation de 21 EPT au budget 2018, suite au transfert de ces unités de la Confédération au Canton (signature d'une convention entre le Conseil fédéral et le Conseil d'Etat suite au départ des forces aériennes du site de Sion). La mission des 21 EPT supplémentaires consiste à assurer le bon fonctionnement des installations militaires de l'aéroport de Sion afin de garantir leur utilisation selon les mandats de prestations avec la Confédération (P1404).

OBJECTIF POLITIQUE	
Assurer la sécurité et la protection de la population et préserver ses bases d'existence par les moyens civils (feu/PCi/EM de conduite) et la contribution à la préparation des moyens militaires	
Sous-objectifs politiques	
1	Améliorer la collaboration et les capacités d'action des organes de conduite et des forces d'intervention, ainsi que leur état de préparation en cas de situations particulières et extraordinaires
2	Informier et sensibiliser les autorités et les partenaires
3	Obtenir une vue d'ensemble des risques et dangers (naturels / technologiques / sociétaux)
4	Promouvoir la prévention incendie et la préparation des forces de 1ère intervention
5	Assurer un fonctionnement optimal de la protection civile
6	Assurer une infrastructure militaire (casernes, places de tirs) et des services logistiques optimaux dans notre canton
7	Gérer les astreints aux obligations militaires domiciliés en Valais (organisation des journées d'information, traitement des dispenses, perception de la taxe d'exemption, libérations)

Mesures prioritaires	Délai
<i>ad1</i> 1 Réalisation de la formation 'conduite en situations particulières' pour garantir une capacité de conduite sur le plan cantonal lors d'événements majeurs	31.12.2020
<i>ad2</i> 2 Réalisation de plates-formes de dialogue dans le domaine de la protection population pour chacune des régions (haut-centre-bas)	31.12.2020
<i>ad3</i> 3 Actualisation de l'analyse cantonale des risques	31.12.2018
<i>ad4</i> 4 Renforcement de la formation des chargés de sécurité des communes, des ramoneurs et des projeteurs par l'organisation de cours de formation de base et de formation continue ainsi que de la formation spécifique pour la nouvelle version de norme et directives AEA1 2015	31.12.2021
5 Organisation de la formation des spécialistes pour les interventions sur les installations ferroviaires (selon l'ordonnance du DETEC)	31.12.2019
<i>ad5</i> 6 Formation des astreints avec les nouvelles fonctions spécifiques (constructions, matériel, cuisine)	31.12.2021
<i>ad6</i> 7 Planification et mise en oeuvre des modifications des infrastructures liées à l'accueil d'une école de recrues de la sécurité militaire en remplacement des stages de sous-officiers supérieurs	31.12.2018

SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE

Indicateurs	Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
<i>ad1</i> 1 Nombre de communes ayant participé à des exercices d'état-majors	38	30	30	0
2 Nombre de communes disposant d'un EM de conduite avec un état de préparation opérationnel (selon la LPPEX)	112	120	120	0
<i>ad3</i> 3 Taux de réalisation de l'analyse des risques		50%	100%	50%
<i>ad4</i> 4 Nombre des sapeurs-pompiers ayant suivi la formation de base pour les installations ferroviaires		40	40	0
5 Total des séminaires dispensés pour les associations professionnelles		5	5	0
<i>ad5</i> 6 Degré de satisfaction des requérants des engagements en faveur de la collectivité	95%	90%	90%	0%
7 Taux des chefs de cuisine formés			60%	
<i>ad6</i> 8 Taux de satisfaction de la troupe par rapport aux infrastructures (selon rapport "Feedback" avec le cdt de la place d'armes)	92%	90%	90%	0%
<i>ad7</i> 9 Taux de satisfaction des journées d'orientation	94.8%	90%	90%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Organisation, planif., prép. en cas catastrophes	2'340'079	917'356	1'422'723
P1101 Instruction état-majors communaux, régionaux	447'005	247'245	199'760
P1102 Conseils, information, alarme population/autorités	1'444'148	466'133	978'015
P1103 Gestion ressources humaines et moyens lourds	448'926	203'978	244'948
GP12 Prévention incendie	10'905'612	10'892'200	13'412
P1201 Prévention des incendies	679'169	672'914	6'255
P1202 Engagement des corps sapeurs-pompiers	4'314'410	4'309'051	5'359
P1203 Financement, achat équipements et infrastructures	5'912'033	5'910'235	1'798
562 Subvention aux communes (matériel pompiers, adduction d'eau, véhicules, locaux du feu)	4'528'700		4'528'700
Solde dépenses/recettes du produit	1'383'333	5'910'235	-4'526'902
GP13 Préparation de la Pci	16'680'520	13'660'223	3'020'297
P1301 Organisation et planification de la PCi	890'218	605'791	284'427
P1302 Instruction des astreints de la PCi	6'399'090	1'738'614	4'660'476
P1303 Constructions, alarme et matériel PCi	9'391'212	11'315'818	-1'924'606
GP14 Gestion des affaires militaires	6'526'589	7'695'721	-1'169'132
P1401 Gestion des conscrits et militaires domiciliés VS	672'992	176'142	496'850
P1402 Assujettissement et exonération de la taxe	841'710	1'656'816	-815'106
P1403 Infrastructures et investissements	2'504'804	3'347'063	-842'259
P1404 Aéroport militaire de Sion	2'507'083	2'515'700	-8'617
Total	36'452'800	33'165'500	3'287'300

Remarques

La reprise de l'exploitation du site aéroportuaire militaire de Sion au 01.01.2018 est la grande nouveauté pour le SSCM, avec une influence directe sur le budget 2018. Cette reprise avait été planifiée dans les priorités gouvernementales, ce qui permet au SSCM de présenter un budget équilibré.

SERVICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET DE LA NAVIGATION

OP 1
Régler l'admission des personnes
et des véhicules
Fr. -80'505'000 net

GP 11
Admission des personnes
Fr. -2'706'394 net

GP 12
Admission des véhicules
Fr. -77'798'606 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
3 Charges	16'284'757.49	16'439'900	16'774'200	334'300
30 Charges de personnel	10'736'963.95	11'014'900	11'135'000	120'100
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'594'318.87	2'659'500	2'635'100	-24'400
34 Charges financières	11'261.83	15'000	17'000	2'000
36 Charges de transfert	1'187'027.25	1'200'000	1'250'000	50'000
39 Imputations internes	1'755'185.59	1'550'500	1'737'100	186'600
4 Revenus	94'613'570.49	96'070'100	97'601'200	1'531'100
40 Revenus fiscaux	69'394'570.80	70'645'000	72'145'000	1'500'000
42 Taxes	24'585'544.17	24'842'600	24'891'200	48'600
44 Revenus financiers	59'106.60	100'000	80'000	-20'000
46 Revenus de transfert	480'255.46	482'500	485'000	2'500
49 Imputations internes	94'093.46	0	0	0
Excédent de revenus	78'328'813.00	79'630'200	80'827'000	1'196'800
5 Dépenses d'investissement	237'700.90	375'000	322'000	-53'000
50 Immobilisations corporelles	237'700.90	375'000	87'000	-288'000
52 Immobilisations incorporelles	0.00	0	235'000	235'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	237'700.90	375'000	322'000	-53'000
Excédent de financement	78'091'112.10	79'255'200	80'505'000	1'249'800

Remarques

Rubrique 36: Augmentation du parc automobile des entités concernées (confédération, canton, communes, associations d'utilité publique et personnes handicapées).
 Rubrique 40: Hausse du parc des véhicules.
 Rubriques 50 et 52: Les différences s'expliquent par le passage de MCH1 à MCH2.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018
Employés à durée indéterminée	86.20	86.20	86.20

Nombre de postes à l'organigramme

SERVICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET DE LA NAVIGATION

OBJECTIF POLITIQUE		
Régler l'admission des personnes et des véhicules à la circulation routière et à la navigation		
Sous-objectifs politiques		
1	S'assurer que les personnes disposent des aptitudes et d'une formation suffisante pour conduire un véhicule en toute sécurité sur la voie publique et prendre les mesures nécessaires en cas d'infractions aux règles de la circulation et de la navigation	
2	S'assurer que les véhicules mis en circulation répondent aux prescriptions et percevoir les redevances auxquelles ils sont assujettis	
3	Favoriser la mise en circulation de véhicules moins polluants	
Mesures prioritaires		
	Délai	
<i>ad1</i>	1 Saisie informatisée des certificats médicaux par les médecins	31.12.2018
<i>ad2</i>	2 Augmentation du nombre de véhicules contrôlés dans les délais légaux conformément à la planification établie par le service	31.12.2021
	3 Etude la délocalisation du site de Sion et de l'avenir des contrôles techniques effectués par le TCS	31.12.2021
	4 Déploiement du module "CARI GARAGE" pour faciliter l'immatriculation des véhicules auprès des garages intéressés	31.12.2018
<i>ad3</i>	5 Lancement et suivi d'un nouvel ecobonus à partir du 1.1.2019	31.12.2021

SERVICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET DE LA NAVIGATION

Indicateurs	Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
<i>ad1</i> 1 Indice de satisfaction des usagers, selon enquête M.I.S-Trend (note max. 10)	8.4	8	8	0
2 Pourcentage de recours admis par rapport au nombre de recours déposés	0%	4%	4%	0%
3 Nombre de permis d'élève conducteur délivrés (tous types de permis) [indicateur statistique]	9'136	9'400	9'400	0
4 Nombre d'examens de conduite (théoriques et pratiques, tous types d'examens) [indicateur statistique]	17'419	16'700	16'700	0
5 Taux d'échec aux examens de conduite théoriques (catégories A, A1 et B)	21.8%	30%	30%	0%
6 Taux d'échec aux examens de conduite pratiques (catégories A, A1 et B)	29.43%	30%	30%	0%
7 Nombre de permis de conduire délivrés (tous types de permis, nouveaux permis et renouvellement) [indicateur statistique]	28'758	28'000	28'000	0
8 Pourcentage des contrôles médicaux subséquents effectués dans les délais légaux	100%	100%	100%	0%
9 Temps d'attente moyen au téléphone (en secondes)	14.59	20	20	0
10 Nombre d'avertissements prononcés [indicateur statistique]	2'110	2'100	2'100	0
11 Nombre de retraits de permis de conduire prononcés [indicateur statistique]	4'619	4'900	4'900	0
<i>ad2</i> 12 Pourcentage de bateaux contrôlés dans les délais légaux	100%	100%	100%	0%
13 Pourcentage de véhicules contrôlés dans les délais légaux	72.98%	80%	75%	-5%
14 Nombre de contrôles techniques effectués	86'034	95'000	92'000	-3'000
15 Nombre de véhicules immatriculés dans l'année (tous types de véhicules) [indicateur statistique]	82'673	82'000	83'000	1'000
16 Nombre de véhicules en circulation au 30 septembre [indicateur statistique]	316'926	322'000	329'500	7'500
17 Ratio du nombre de véhicules en circulation par rapport aux collaborateurs en emploi fixe du SCN	3'677	3'736	3'817	81
18 Pourcentage de collaborateurs avec statut provisoire (stagiaires, collaborateurs AI, apprentis, collaborateurs GETAC) par rapport au nombre de collaborateurs administratifs (EPT) du SCN au 31.12.	20.62%	23%	21%	-2%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Admission des personnes	6'332'225	9'038'619	-2'706'394
P1101 Examens de conduite	1'569'331	1'178'206	391'125
P1102 Délivrance des permis de conduire	2'493'896	2'382'585	111'311
P1103 Mesures administratives et sanctions pénales	2'268'998	5'477'828	-3'208'830
427 Amendes		2'378'000	-2'378'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'268'998	3'099'828	-830'830
GP12 Admission des véhicules	10'763'975	88'562'581	-77'798'606
P1201 Contrôles techniques des véhicules	4'922'222	5'817'943	-895'721
P1202 Délivrance des permis de circulation	4'618'244	10'565'756	-5'947'512
425 Vente de plaques		1'720'000	-1'720'000
Solde dépenses/recettes du produit	4'618'244	8'845'756	-4'227'512
P1203 Perception des redevances	1'223'509	72'178'882	-70'955'373
363 Exonération des véhicules des établissements cantonaux	300'000		300'000
Solde dépenses/recettes du produit	923'509	72'178'882	-71'255'373
Total	17'096'200	97'601'200	-80'505'000

SERVICE DE L'APPLICATION DES PEINES ET DES MESURES

OP 1
Contribuer à la protection de la
société par l'application des
peines et des mesures.
Fr. 16'213'200 net

GP 11 Détenition avant jugement - Sion et Brig Fr. -584'657 net	GP 12 Privation de liberté - Crêtelongue Fr. 1'146'059 net	GP 13 Exécution des mesures - Pramont Fr. 4'125'230 net	GP 14 Exécution sanctions et mesures d'accompagnement Fr. 11'526'568 net
--	--	---	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
3 Charges	30'512'990.96	31'675'300	31'950'800	275'500
30 Charges de personnel	17'041'190.65	16'906'100	17'371'400	465'300
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	5'525'105.06	6'206'400	6'409'600	203'200
34 Charges financières	1'523.85	1'600	1'800	200
36 Charges de transfert	6'582'041.15	7'216'500	7'230'200	13'700
39 Imputations internes	1'363'130.25	1'344'700	937'800	-406'900
4 Revenus	16'714'974.44	15'724'500	16'187'600	463'100
40 Revenus fiscaux	83.00	200	400	200
42 Taxes	7'343'180.51	6'434'100	6'560'600	126'500
43 Revenus divers	-24'069.66	0	0	0
44 Revenus financiers	876.35	4'100	0	-4'100
46 Revenus de transfert	7'788'464.55	8'031'600	8'596'100	564'500
49 Imputations internes	1'606'439.69	1'254'500	1'030'500	-224'000
Excédent de charges	13'798'016.52	15'950'800	15'763'200	-187'600
5 Dépenses d'investissement	467'087.85	430'000	450'000	20'000
50 Immobilisations corporelles	467'087.85	430'000	450'000	20'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	467'087.85	430'000	450'000	20'000
Insuffisance de financement	14'265'104.37	16'380'800	16'213'200	-167'600

Remarques

31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation
En ce qui concerne les « charges de biens et services et autres charges d'exploitation », le SAPEM assure une certaine stabilité des coûts compte tenu des taux d'occupation des établissements toujours très élevés.

46 Revenus de transferts :
Les recettes de détention à Pramont sont revues légèrement à la hausse étant donné l'option choisie de privilégier la clientèle des mineurs. Les autorités de placements (pour la forte majorité hors canton) paient en effet le coût réel de la journée à Pramont sur le principe de la 13ème facture pour les mineurs.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018
Employés à durée indéterminée	130.50	130.70	134.70

Nombre de postes à l'organigramme

SERVICE DE L'APPLICATION DES PEINES ET DES MESURES

Remarques
<p>Suite au dépôt du postulat N° 43 "Pérenniser Pramont avant que tout n'explose" déposé par Mme Nadine Reichen, UDC, le SAPEM a enregistré dans la PiP 2018 - 2021, pour le budget 2018 déjà, 5 EPT supplémentaires dont 4 à Pramont (CEP) et 1 à l'Office des sanctions et des mesures d'accompagnement (OSAMA) pour de nouvelles tâches suite à l'entrée en vigueur au 1er janvier 2018 du nouveau droit des sanctions.</p> <p>Etant donné que la treizième facture à Pramont permet de facturer le coût réel d'une journée de détention pour les mineurs, les coûts engendrés par des postes de travail supplémentaires au CEP n'auraient que peu d'influence sur le budget de l'Etat du Valais.</p>

OBJECTIF POLITIQUE		
Contribuer à la protection de la société en exerçant sur les détenus un contrôle sécuritaire et en les incitant à respecter l'ordre juridique		
Sous-objectifs politiques		
1	Elaborer une politique sécuritaire adaptée	
1.1	Contribuer à la protection de la société par un contrôle sûr, raisonnable et humain des détenus	
2	Favoriser une politique de réinsertion sociale appropriée	
2.1	Mettre en oeuvre dans les établissements de détention du canton une prise en charge encourageant et favorisant la réinsertion sociale des détenus	
Mesures prioritaires	Délai	
ad1	1 Création d'un centre d'exécution des peines. Réalisation du projet de construction à Crêtelongue avec un bâtiment cellulaire de 80 places pour l'exécution des peines (courtes peines, régime ordinaire, sécurité renforcée), un bâtiment annexe de 25 places pour l'exécution des régimes « travail externe » et « semi-détention » ainsi que l'assainissement du site. Intégration des réflexions concernant le centre LMC (rénovation - construction - réaffectation)	31.12.2021
	2 Première étape de la construction de Crêtelongue	31.12.2020
	3 Analyser l'impact de l'introduction du nouveau droit des sanctions.	31.12.2019
ad2	4 Augmentation du nombre d'EPT pour le Centre éducatif fermé de Pramont (postulat mai 2017)	31.12.2018

SERVICE DE L'APPLICATION DES PEINES ET DES MESURES

Indicateurs	Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
<i>ad1</i> 1 Nombre de places en détention préventive (Sion 112 - Brigue 18, total 130)	156	150	130	-20
2 Nombre de places en exécution de peine en milieu ouvert	43	43	53	10
3 Nombre de places en mesures éducatives (jeunes adultes et mineurs, total 25)	25	25	25	0
4 Rapport entre nombre de places de détention préventive / nombre d'équivalents plein temps (2008 : moyenne Suisse romande 1.64; Valais = 4.02)	4.47	3.27	3.2	-0.07
5 Rapport entre nombre de places en exécution de peine / nombre d'équivalents plein temps (2008 : moyenne Suisse 1.62; Valais = 2.08)	2.1	2.04	2.4	0.36
6 Nombre d'établissements qui bénéficient d'un service de nuit adéquat (2015 = 1/5 : Sion)	2	2	2	0
7 Taux d'occupation des établissements de détention avant jugement	89%	90%	90%	0%
8 Taux d'occupation de l'établissement d'exécution de peines de Crêtelongue	95%	95%	95%	0%
9 Taux d'occupation du Centre éducatif fermé de Pramont (mineurs et jeunes adultes)	91.45%	95%	95%	0%
<i>ad2</i> 10 Pourcentage de mineurs suivant une formation scolaire ou professionnelle certifiante	4.8%	10%	10%	0%
11 Pourcentage de jeunes adultes suivant une formation scolaire ou professionnelle certifiante	8.3%	10%	10%	0%
12 Taux de rotation du personnel éducatif à Pramont (référence moyenne 2004 à 2008 pour l'Administration cantonale 3.66 %)	6.06%	3.5%	3.5%	0%
13 Pourcentage d'éducateurs reconnu par l'Office fédéral de la Justice (exigence OFJ > à 75% d'éducateurs formés)			75%	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Détention avant jugement - Sion et Brig	8'958'438	9'543'095	-584'657
P1101 Gestion de la privation de liberté	6'752'508	7'716'639	-964'131
P1102 Exploitation des ateliers	2'205'930	1'826'456	379'474
GP12 Privation de liberté - Crêtelongue	7'879'071	6'733'012	1'146'059
P1201 Gestion de l'exécution des peines	3'419'992	3'342'132	77'860
P1202 Exploitation du domaine et des ateliers	2'321'868	1'768'042	553'826
P1203 Gestion de la détention administrative	2'137'211	1'622'838	514'373
GP13 Exécution des mesures - Pramont	7'722'900	3'597'670	4'125'230
P1301 Gestion de l'exécution des mesures	4'849'834	1'044'293	3'805'541
P1302 Exploitation des ateliers	2'873'066	2'553'377	319'689
GP14 Exécution sanctions et mesures d'accompagnement	7'840'391	-3'686'177	11'526'568
P1401 Exécution des sanctions pénales	7'272'127	-3'781'691	11'053'818
P1402 Probation	568'264	95'514	472'750
Total	32'400'800	16'187'600	16'213'200
Remarques			
<p>La fermeture de la prison préventive de Martigny en 2017, dans le cadre des mesures ETS2, a permis de répartir le personnel sur les autres sites et ainsi « contribué » à pallier le manque de personnel au SAPEM. Cette fermeture a cependant mis en évidence l'insuffisance de places en exécution de peines et mesures en Valais et confirme l'importance du projet de construction à Crêtelongue. Pour la première partie de l'année 2017 plus d'une vingtaine de places à la Prison de Sion étaient occupées par des personnes en attente de placement en peines et mesures.</p>			

SERVICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS

OP 1
Gérer en globalité la population
cantonale, dont les migrants
Fr. 2'174'700 net

GP 11
Etat civil, naturalisations,
documents d'identité
Fr. 745'156 net

GP 12
Migrations, intégration et gestion
de l'asile
Fr. 1'429'544 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
3 Charges	12'460'944.77	13'313'400	13'120'400	-193'000
30 Charges de personnel	6'555'542.35	6'665'700	6'685'300	19'600
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	361'546.65	999'000	1'107'000	108'000
34 Charges financières	2'749.74	5'000	5'000	0
36 Charges de transfert	4'830'924.26	5'116'300	4'819'100	-297'200
38 Charges extraordinaires	200'000.00	0	0	0
39 Imputations internes	510'181.77	527'400	504'000	-23'400
4 Revenus	10'198'786.90	11'378'400	11'015'700	-362'700
40 Revenus fiscaux	41'314.00	53'000	40'000	-13'000
42 Taxes	8'074'951.35	8'832'400	8'595'700	-236'700
44 Revenus financiers	360.00	0	0	0
46 Revenus de transfert	2'082'161.55	2'493'000	2'380'000	-113'000
Excédent de charges	2'262'157.87	1'935'000	2'104'700	169'700
5 Dépenses d'investissement	13'497.90	50'000	70'000	20'000
50 Immobilisations corporelles	13'497.90	50'000	0	-50'000
52 Immobilisations incorporelles	0.00	0	70'000	70'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	13'497.90	50'000	70'000	20'000
Insuffisance de financement	2'275'655.77	1'985'000	2'174'700	189'700

Remarques

Le budget 2018 projette une insuffisance de financement qui va croissant. Les prestations à fournir relevant principalement de l'application de la législation fédérale, la marge de manœuvre cantonale demeure limitée.

42

Sensible diminution de la population étrangère active et résidante non permanente

46

Fléchissement du nombre de requérants admis à l'asile (forfait pour frais administratifs octroyé par la Confédération, de CHF 880'000.— annoncé au budget 2017 à CHF 583'060.— lors du dernier exercice)

Essor des projets en matière d'intégration développés en collaboration avec les communes ; la seconde convention-programme 2018-2021 prévoit toutefois une diminution de la contribution fédérale, alors que la contribution du canton (36) va rester au même niveau qu'actuellement.

31

Augmentation des coûts en matière d'organisation et accompagnement du renvoi - tant sous le régime de la loi sur l'asile, que de la loi sur les étrangers avec notamment le renvoi des criminels étrangers dont les dispositions sont entrées en vigueur au 1er octobre 2016

Augmentation des coûts de licences et maintenance se rapportant à la gestion électronique des dossiers de migration (y compris coût pour scannage des dossiers) ainsi que de l'état civil et des naturalisations, tout comme la reprise, en lieu et place du Service Cantonal de l'Informatique (SCI), des coûts de maintenance et développement (52) de la plateforme cantonale du registre des habitants GERES

SERVICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018
Employés à durée indéterminée	53.90	53.90	53.90

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
La variation de + 1 EPT fait suite à la mise en œuvre de la base de données référentielle (BDR) et en particulier l'axe relevant du registre des habitants, ce afin de garantir la qualité des données mises à disposition, le SPM étant maître du fichier.

OBJECTIF POLITIQUE	
Gérer l'état civil, traiter les demandes de naturalisation, établir les documents d'identité suisses et appliquer la législation fédérale en matière d'étrangers	
Sous-objectifs politiques	
1	Gérer l'état civil
1.1	Accomplir les tâches d'état civil dévolues au canton par la législation fédérale
1.1.1	Assurer la surveillance des offices de l'état civil du canton (formation, directives, inspections)
1.1.2	Gérer l'office spécialisé (transcription des actes étrangers, des naturalisations et des décisions judiciaires)
1.2	Traiter les demandes de naturalisation
1.3	Etablir les documents d'identité suisses
1.4	Appliquer les lois fédérales sur l'harmonisation des registres (LHR) et le contrôle de l'habitant
2	Accomplir les tâches dévolues par la législation fédérale en matière de contrôle des étrangers
2.1	Délivrer ou refuser les autorisations de séjour et de travail, ainsi que les visas d'entrée en Suisse
2.2	Assurer la surveillance des bureaux communaux de police des étrangers (élaboration de directives, formation, surveillance)
2.3	Mettre en place la politique d'intégration des étrangers voulue par les législations fédérale et cantonale, conformément au concept cantonal d'intégration
2.4	Appliquer les mesures de contrainte prévues par la législation fédérale
2.4.1	Etablir les décisions de détention conformément à la législation et aux règles de procédures fédérales et cantonales
2.5	Accomplir les tâches dévolues au canton par la législation fédérale en matière de procédure d'asile et de renvoi
2.5.1	Veiller à l'application correcte des tâches dévolues au canton notamment par le respect des décisions prises par les autorités fédérales et des délais impartis
2.6	Assurer le départ des personnes sans autorisation de séjour
Mesures prioritaires	
	Délai
ad1	1 Traitement des dossiers de naturalisation ordinaire dans les 24 mois à compter de la date d'enregistrement
	31.12.2021
ad2	2 Promotion du respect entre les personnes de différentes régions et cultures par des campagnes adéquates
	31.12.2021

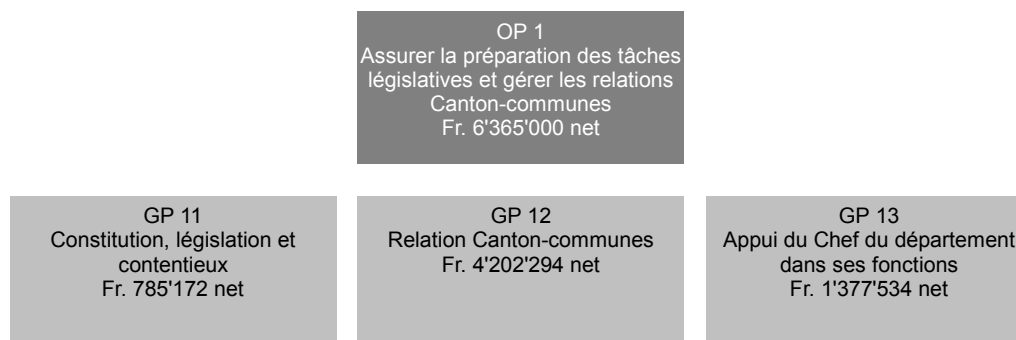
SERVICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS

Indicateurs	Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
<i>ad1</i> 1 Nombre d'offices de l'état civil	6	5	6	1
2 Salles de mariage hors du siège de l'office d'état civil	31	32	31	-1
3 Durée moyenne de la procédure de naturalisation en mois	18	25	18	-7
4 Pourcentage des dossiers en attente de traitement par rapport au nombre total des demandes au 31 décembre (2016 : 14 requêtes à traiter, 1'978 dossiers en cours de procédure)	0.7%	35%	1%	-34%
5 Nombre de dossiers de naturalisation transmis aux communes durant l'année	1'358	800	800	0
<i>ad2</i> 6 Population étrangère résidante en Valais de manière permanente	76'270	78'000	78'000	0
7 Nombre de projets d'intégration subventionnés réalisés	105	100	115	15
8 Pourcentage de communes appliquant la primo-information	75%	80%	80%	0%
9 Nombre de décisions de détention prises	235	250	250	0
10 Population résidante non permanente et active (autorisation de travail L) au 31 décembre (2016 = 4'246)	4'246	5'000	4'500	-500

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Etat civil, naturalisations, documents d'identité	6'871'339	6'126'183	745'156
P1101 Organisation et gestion de l'état civil	365'978	6'508	359'470
P1102 Instruction et traitement des dossiers	3'318'274	2'287'414	1'030'860
P1103 Centre de documents d'identité	3'187'087	3'832'261	-645'174
GP12 Migrations, intégration et gestion de l'asile	6'319'061	4'889'517	1'429'544
P1201 Gestion des dossiers des ressortissants étrangers	2'742'597	2'501'171	241'426
P1202 Intégration des étrangers	2'873'729	1'503'021	1'370'708
P1203 Organisation des renvois et mesures de contrainte	318'223	2'008	316'215
P1204 Gestion des dossiers des requérants d'asile	384'512	883'317	-498'805
Total	13'190'400	11'015'700	2'174'700

SERVICE DES AFFAIRES INTÉRIEURES ET COMMUNALES



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
3 Charges	7'242'526.59	38'337'700	8'699'900	-29'637'800
30 Charges de personnel	2'039'857.30	2'129'000	3'277'300	1'148'300
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	103'476.43	216'500	326'500	110'000
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	2'000'000.00	12'000'000	2'000'000	-10'000'000
36 Charges de transfert	534'208.05	11'468'700	700'000	-10'768'700
39 Imputations internes	2'564'984.81	12'523'500	2'396'100	-10'127'400
4 Revenus	2'179'135.50	23'098'600	2'334'900	-20'763'700
40 Revenus fiscaux	2'254.45	2'900	0	-2'900
42 Taxes	132'673.00	117'000	124'900	7'900
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	44'208.05	10'978'700	210'000	-10'768'700
49 Imputations internes	2'000'000.00	12'000'000	2'000'000	-10'000'000
Excédent de charges	5'063'391.09	15'239'100	6'365'000	-8'874'100
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	5'063'391.09	15'239'100	6'365'000	-8'874'100

Remarques

30 - 31: L'état-major du DSIS est rattaché administrativement au SAIC
 36 : Le montant correspond à l'aide à l'étude de fusion des communes de Miège-Venthône-Veyras, Charrat-Martigny et Bagnes-Vollèges ainsi qu'à la participation du canton aux églises. Pour 2017 : Le montant correspond à l'aide à la fusion des communes de Conches / Crans-Montana / Sion ainsi qu'à la participation du canton aux églises.
 35-39-49 : Attribution au fonds de fusion d'un montant de 2 mios. Retour à une situation normale.
 45 : voir remarque position 36

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018
Employés à durée indéterminée	13.00	13.00	19.60

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

L'état-major du DSIS est rattaché administrativement au SAIC

SERVICE DES AFFAIRES INTÉRIEURES ET COMMUNALES

OBJECTIF POLITIQUE				
Assurer la préparation des tâches législatives nécessaires aux développements des institutions et gérer les relations Canton-communes dans le domaine de ses compétences (Constitution, institutions, communes, élections et votations, finances communales)				
Sous-objectifs politiques				
1	Assurer la préparation des travaux législatifs et juridiques			
1.1	Elaborer et conduire les projets en matière de politique institutionnelle (Constitution, lois)			
1.2	Préparer les projets de décision sur recours pour le Conseil d'Etat dans les domaines de compétences du service			
2	Réaliser des projets et prestations notamment en faveur des communes			
2.1	Appuyer, conseiller et soutenir les communes et les bourgeoisies dans ses domaines de compétence, en particulier au niveau juridique et financier			
2.2	Organiser et conduire les élections et votations fédérales, cantonales et communales			
3	Assurer un appui et réaliser des mandats stratégiques en faveur du Chef du département			
Mesures prioritaires				Délai
<i>ad1</i>	1 Suite des travaux relatifs à la révision de la Constitution			31.12.2018
	2 Début des travaux de révision de la LcDP (160.1) respectivement de la LALDP (160.3)			31.12.2018
<i>ad2</i>	3 Conseil et appui aux communes engagées dans un processus de fusion (Miège-Venthône-Veyras, Charrat -Martigny Bagnes-Vollèges,...)			31.12.2020
	4 Introduction du e-voting pour les Suisses de l'étranger			31.12.2018
	5 Organisation de l'éventuelle élection de la Constituante			31.12.2018
<i>ad3</i>	6 Collaboration et suivi des projets gouvernementaux			31.12.2021
Indicateurs	Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
<i>ad1</i>	1 Equilibre entre le nombre de requêtes et recours déposés et le nombre de décisions rendues dans l'année (2016 = 399 dossiers déposés)	240	0	0
	2 Pourcentage des décisions sur recours au Conseil d'Etat confirmées par les Tribunaux (TC, TF)	77%	85%	85%
<i>ad2</i>	3 Nombre de règlements communaux homologués par le Conseil d'Etat sur préavis du service (donnée indicative, dépend des demandes déposées par les communes)	181	100	100

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Constitution, législation et contentieux	887'427	102'255	785'172
P1101 Constitution et législation cantonales	178'572		178'572
P1102 Recours, plaintes	708'855	102'255	606'600
GP12 Relation Canton-communes	6'434'939	2'232'645	4'202'294
P1201 Fusion de communes et collaboration intercommunale	39'149		39'149
P1202 Approbation règlements et autres actes communaux	140'936	3'045	137'891
P1203 Renseignements, conseils et aides aux communes	5'334'943	2'229'600	3'105'343
P1204 Organisation des élections et votations	388'630		388'630
P1205 Relations avec les autorités	531'281		531'281
GP13 Appui du Chef du département dans ses fonctions	1'377'534		1'377'534
P1301 Soutien au Chef du département - Etat-Major	1'377'534		1'377'534
Total	8'699'900	2'334'900	6'365'000

OFFICE CANTONAL DU SPORT

OP 1
Encourager les activités sportives
et physiques
Fr. 574'800 net

GP 11
Jeunesse et Sport
Fr. 625'645 net

GP 12
Fonds du sport
Fr. -50'845 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
3 Charges	10'420'408.80	9'834'400	9'778'500	-55'900
30 Charges de personnel	1'461'101.05	1'490'500	1'448'700	-41'800
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	720'510.89	700'600	700'600	0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	30'000.00	0	0	0
36 Charges de transfert	4'660'524.65	3'985'000	3'985'000	0
37 Subventions redistribuées	3'426'707.00	3'500'000	3'500'000	0
39 Imputations internes	121'565.21	158'300	144'200	-14'100
4 Revenus	9'825'215.85	9'201'000	9'203'700	2'700
42 Taxes	1'191'687.38	1'209'600	1'209'300	-300
44 Revenus financiers	7'980.00	11'400	11'400	0
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	75'132.20	0	0	0
46 Revenus de transfert	5'074'679.27	4'430'000	4'430'000	0
47 Subventions à redistribuer	3'426'707.00	3'500'000	3'500'000	0
49 Imputations internes	49'030.00	50'000	53'000	3'000
Excédent de charges	595'192.95	633'400	574'800	-58'600
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	30'000.00	0	0	0
64 Remboursements de prêts	30'000.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	-30'000.00	0	0	0
Insuffisance de financement	565'192.95	633'400	574'800	-58'600

Remarques

Solde du Fonds du sport au 31.12.2016 Fr. 8'074'572.63
Montant promis au 23.05.2017 Fr. 5'629'883.95

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018
Employés à durée indéterminée	ND	11.00	11.00

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE				
Assurer un contexte favorable au développement harmonieux et pérenne des activités sportives et physiques en Valais, encourager les activités sportives et physiques, en termes de performance sportive, de bien-être, d'éducation, de santé, de sécurité et d'intégration, promouvoir le respect des valeurs du sport				
Sous-objectifs politiques				
1	Encourager et soutenir la pratique physique et sportive dans la société et le développement du sport pour tous			
2	Développer la pratique physique et sportive des enfants et des jeunes de 5 à 20 ans			
3	Recruter les cadres J+S (moniteurs, coachs et experts) et du sport des adultes (ESA) en collaboration avec les associations sportives cantonales, Pro Senectute et les organisations partenaires			
4	Favoriser le recrutement des bénévoles et mettre en valeur le travail réalisé par ces personnes lors de leur engagement			
5	Aider financièrement par le Fonds du sport les associations sportives cantonales, les espoirs et les sportifs valaisans, les infrastructures sportives, l'achat de matériel et d'équipements sportifs ainsi que l'organisation de manifestations sportives			
Mesures prioritaires				Délai
<i>ad1</i>	1 Suivi de la rénovation du Centre sportif cantonal d'Ovronnaz (budget SBMA)			31.12.2021
	2 Appliquer les modifications de la nouvelle ordonnance en intégrant les offres du groupe d'utilisateur 7 (relève/élite).			31.12.2018
	3 Définir un calendrier et une stratégie pour la mise en vigueur de la loi sur le sport adoptée le 14 septembre 2012			31.12.2018
<i>ad4</i>	4 Contribuer activement à la dynamisation du site www.bénévoles.vs et faire connaître et utiliser le site par les organisateurs de manifestations et les associations/fédérations sportives valaisannes.			31.12.2019
<i>ad5</i>	5 Garantir la pérennité financière du fonds du sport en adaptant le règlement.			31.12.2019
Indicateurs	Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
<i>ad1</i>		101'000	106'000	5'000
			16'500	
			11'500	
<i>ad2</i>		35'000	39'000	4'000
<i>ad3</i>		2'500	2'700	200
<i>ad5</i>		4'050'000	3'750'000	-300'000
		50	65	15

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Jeunesse et Sport	5'775'773	5'150'128	625'645
P1101 Formation des jeunes, moniteurs et cadres J+S	4'519'693	4'270'282	249'411
P1102 Centre sportif cantonal d'Ovronnaz	1'256'080	879'846	376'234
GP12 Fonds du sport	4'002'727	4'053'572	-50'845
P1201 Fonds du sport	4'002'727	4'053'572	-50'845
Total	9'778'500	9'203'700	574'800

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)		Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<u>TOTAL GENERAL</u>					
Dépenses		581'162'659.41	737'750'300	644'622'500	-93'127'800
Recettes		410'071'969.80	514'624'600	439'348'500	-75'276'100
Excédent de dépenses		171'090'689.61	223'125'700	205'274'000	-17'851'700
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>					
Service administratif et juridique		2'930'329.80	3'418'200	3'869'800	451'600
Service de la mobilité		89'092'392.63	120'289'800	115'985'600	-4'304'200
Service des bâtiments, monuments et archéologie		23'336'001.53	32'196'200	29'157'800	-3'038'400
Service des forêts, des cours d'eau et du paysage		32'285'669.16	42'165'900	33'762'700	-8'403'200
Service de l'environnement		8'890'011.34	11'952'100	9'903'900	-2'048'200
Service de la chasse, de la pêche et de la faune		242'314.80	702'400	1'040'200	337'800
Service du développement territorial		2'578'050.77	3'193'100	3'071'600	-121'500
Office de construction des routes nationales		10'125'579.05	7'568'900	5'262'800	-2'306'100
Office cantonal de la construction du Rhône		1'610'340.53	1'639'100	3'219'600	1'580'500
Excédent de dépenses		171'090'689.61	223'125'700	205'274'000	-17'851'700
<u>COMPTE DE RESULTATS</u>					
30	Charges de personnel	84'390'737.49	89'992'500	91'469'700	1'477'200
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	79'024'181.07	107'190'600	109'890'300	2'699'700
34	Charges financières	32'382.21	1'300	2'300	1'000
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	8'528'201.89	5'370'000	5'272'500	-97'500
36	Charges de transfert	77'659'059.49	82'034'000	60'064'200	-21'969'800
38	Charges extraordinaires	6'858'338.95		700'000	700'000
39	Imputations internes	14'943'568.75	14'885'200	13'895'300	-989'900
40	Revenus fiscaux	59'970.30	65'800	55'500	-10'300
41	Patentes et concessions	5'173'287.88	4'940'000	5'390'000	450'000
42	Taxes	28'376'539.49	29'384'200	30'979'000	1'594'800
43	Revenus divers	2'135'190.55	5'905'400	6'280'100	374'700
44	Revenus financiers	4'403'221.28	3'084'900	3'291'900	207'000
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	11'368'260.98	13'503'600	10'840'700	-2'662'900
46	Revenus de transfert	89'786'508.65	98'047'100	102'283'500	4'236'400
48	Revenus extraordinaires	11'397'255.25	15'062'200	12'607'700	-2'454'500
49	Imputations internes	27'613'778.74	26'232'800	27'527'100	1'294'300
	Total charges	271'436'469.85	299'473'600	281'294'300	-18'179'300
	Total revenus	180'314'013.12	196'226'000	199'255'500	3'029'500
	Excédent de charges	91'122'456.73	103'247'600	82'038'800	-21'208'800
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
50	Immobilisations corporelles	256'793'181.63	365'548'000	284'489'500	-81'058'500
52	Immobilisations incorporelles	19'409.65			
54	Prêts	3'797'478.05	8'022'000	4'716'800	-3'305'200
56	Propres subventions d'investissement	47'854'089.23	64'306'700	70'721'900	6'415'200
57	Subventions d'investissement redistribuées	1'262'031.00	400'000	3'400'000	3'000'000
60	Transferts d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier	219'095.00			
63	Subventions d'investissement acquises	226'229'915.68	316'009'200	234'686'800	-81'322'400
64	Remboursements de prêts	2'046'914.00	1'989'400	2'006'200	16'800
65	Transferts de participations	1.00			
67	Subventions d'investissement à redistribuer	1'262'031.00	400'000	3'400'000	3'000'000
	Total dépenses	309'726'189.56	438'276'700	363'328'200	-74'948'500
	Total recettes	229'757'956.68	318'398'600	240'093'000	-78'305'600
	Excédent de dépenses	79'968'232.88	119'878'100	123'235'200	3'357'100

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

OP 1
Assurer et coordonner les
activités administratives et
juridiques du département
Fr. 3'666'733 net

OP 2
Appuyer les autorités
compétentes en matière de droit
public des constructions
Fr. 203'067 net

GP 11
Gestion/coordination des activités
administratives
Fr. 1'452'840 net

GP 12
Appui juridique au département et
à ses entités
Fr. 2'213'893 net

GP 21
Appui aux autorités communales
Fr. -1'030'937 net

GP 22
Appui à l'autorité cantonale (CCC)
Fr. 1'234'004 net

Total service

Fr. 3'869'800 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
3 Charges	6'090'273.10	6'604'500	6'825'400	220'900
30 Charges de personnel	5'250'329.65	5'429'200	5'743'000	313'800
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	426'888.88	652'000	676'500	24'500
36 Charges de transfert	28'572.50	38'000	38'000	0
39 Imputations internes	384'482.07	485'300	367'900	-117'400
4 Revenus	3'159'943.30	3'221'300	3'285'600	64'300
40 Revenus fiscaux	7'591.00	7'900	1'300	-6'600
42 Taxes	2'985'054.30	2'883'400	2'984'300	100'900
49 Imputations internes	167'298.00	330'000	300'000	-30'000
Excédent de charges	2'930'329.80	3'383'200	3'539'800	156'600
5 Dépenses d'investissement	0.00	35'000	330'000	295'000
50 Immobilisations corporelles	0.00	35'000	330'000	295'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	35'000	330'000	295'000
Insuffisance de financement	2'930'329.80	3'418'200	3'869'800	451'600

Remarques

Rubrique 30 : (+Fr. 313'800.--)
cf. remarques RH

Rubrique 42 : Rubr. 421 Emoluments (- Fr. 2'660'000.--), Rubr. 424 (- Fr. 20'000.--) Rubr. 426 (- Fr. 244'300.--), Rubr. 427 amendes (- Fr. 60'000.--).

Le budget 2018 a été arrêté avec prudence et une tendance à la hausse du nombre de dossiers (entrée en vigueur de la nouvelle loi et ordonnance sur les constructions), d'une part, :

- sur la base moyenne des émoluments de 2017 (estimation),
- sur la base des comptes 2016,

- ainsi que sur l'analyse comparative par type de dossier et coût moyen par cas,

et, d'autre part, sur les perspectives économiques de BAK Basel Economics, KOF de l'EPFZ ainsi que le pronostic économique du Crédit Suisse et de la Société suisse des entrepreneurs.

L'estimation incertaine des recettes 2018 confirme la tendance de ces dernières années, notamment par rapport à l'adoption de la loi et l'ordonnance fédérales sur les résidences secondaires ainsi que les effets de l'entrée en vigueur au 1er mai 2014 des modifications de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire et son application au niveau cantonal.

Rubrique 50 : (+ Fr. 295'000.--)

Investissement informatique e-Constructions

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018
Employés à durée indéterminée	35.60	35.60	37.60

Nombre de postes à l'organigramme

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Remarques
<p>2 EPT attribués en lien avec la mise en application de la LC/OC 2018.</p> <p>Néanmoins, au total 8,8 postes avaient été demandés :</p> <p>4 EPT Loi sur les constructions et son Ordonnance 2018. Incidences pour les nouvelles tâches, l'absorption des zones mayens et la gestion du centre de compétence (SeCC) sur le personnel. Renforcement du personnel et réorganisation des tâches (publication au BO, etc.), soit un poste supplémentaire par arr correspondant à 3 EPT (collaborateurs techniques et inspecteurs de la police des constructions) mais également un poste pour la coordination administrative de la section (collaborateur spécialisé, 1 EPT)</p> <p>2 EPT e-Constructions. Pour la durée du développement et la mise en exploitation (conception, développement, tests, formation et exploitation). Au vu de l'introduction d'un outil informatique global souhaité par le Parlement et prévu dans la révision de l'Ordonnance sur les constructions, la mise en œuvre d'un nouvel outil nécessite une gouvernance forte et par conséquent une compensation des postes mis à disposition de ce projet.</p> <p>1 EPT Rapport de la COGEST du 26.09.2012 et complément de la structure avant LC-OC 2018. Limiter l'impact et les conséquences des tâches partiellement effectuées à ce jour, dans le domaine de la gestion des dossiers de construction, (communaux, cantonaux et de police des constructions)</p> <p>1.8 EPT La section juridique du SAJMTTE nécessite impérativement un renforcement de ses ressources en personnel. Le Service de la mobilité a émis l'hypothèse d'un transfert de 0.8 EPT, dès lors que ledit service constitue l'un des plus importants demandeurs tant dans l'appui dans la gestion des dossiers juridiques que dans l'accompagnement législatif. A cela s'ajoute le besoin de 1 EPT supplémentaire pour faire face au volume de travail. A défaut d'un tel renfort, un traitement efficace et de qualité des questions juridiques de tout le département ne pourra être garanti.</p>

OBJECTIF POLITIQUE 1				
Assurer et coordonner les activités administratives et juridiques du Département				
Sous-objectifs politiques				
1	Assurer l'appui administratif au profit du département, de son état-major et si nécessaire de ses services et offices, soit notamment :			
1.1	la planification et la gestion des activités départementales en lien avec le Grand Conseil, ses commissions et le service parlementaire			
1.2	la traduction			
2	Assurer l'appui juridique au profit du département, de ses services et offices soit notamment :			
2.1	la gestion des dossiers juridiques (instruction, préparation de décisions, détermination sur recours, traitement d'oppositions, etc.)			
2.2	le conseil juridique en faveur des communes dans les domaines relevant des services spécialisés			
2.3	le suivi et la mise à jour des bases légales			
Mesures prioritaires				Délai
ad2	1 Allocation des ressources internes nécessaires et établissement d'un planning afin d'assurer l'appui juridique des différents projets législatifs annoncés			31.12.2021
	2 Accompagnement des services spécialisés du Département dans les projets législatifs annoncés dans la PIP			31.12.2018
Indicateurs	Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
ad1	1 Respect des délais dans le traitement des interventions parlementaires	100%	100%	0%
ad2	2 Respect des délais de présentation au Conseil d'Etat des projets prévus par la planification quadriennale ou semestrielle	100%	100%	0%
	3 Respect des délais des processus législatifs	100%	100%	0%

OBJECTIF POLITIQUE 2		
Appuyer les autorités compétentes en matière de droit public des constructions		
Sous-objectifs politiques		
1	Garantir la procédure de consultation pour les projets de construction en zone à bâtir transmis par les communes (compétence communale)	
2	Assurer le secrétariat de la Commission cantonale des constructions (CCC) et la police des constructions pour les projets de construction hors zone à bâtir et pour les projets dont la commune est requérante ou partie (compétence cantonale) soit : <ul style="list-style-type: none"> 2.1 la coordination de la consultation des organes cantonaux compétents avec les instances décisionnelles 2.2 l'élaboration des décisions prises et leurs notifications 2.3 les tâches de police des constructions 	
3	Assurer l'appui juridique aux autorités compétentes en matière de droit public des constructions	
4	Adapter les structures et l'organisation de la CCC et du Secrétariat cantonal des constructions/police des constructions (SeCC) afin d'optimiser la gestion des dossiers et d'assurer la mise en oeuvre de la nouvelle loi et ordonnance sur les constructions	
5	Garantir la procédure de consultation pour les projets de construction relevant de la compétence de la Confédération et les transmettre à l'autorité compétente (installations électriques, Gazoduc, CFF, armée, etc.)	
Mesures prioritaires		
<i>ad2</i>	1 Réalisation des ordres de remises en état des lieux (OREL) entrés en force (Cf. ad2 5).	31.12.2018
<i>ad4</i>	2 Préparation et mise en place de l'organisation et des processus découlant de la nouvelle loi sur les constructions ainsi que de la mise à disposition des ressources et infrastructures (immobilières et informatiques) nécessaires	31.12.2018
	3 Augmentation de l'effectif des ressources humaines et financières afin de faire face au volume de travail accru engendré par la législation sur les constructions	31.12.2018

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Indicateurs	Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
<i>ad1</i> 1 Pourcentage des résultats des prises de position des organes cantonaux consultés notifiés dans le délai légal de 30 jours dès le dépôt d'un dossier complet auprès du SeCC (sous réserve que les services consultés respectent les délais impartis)	78%	90%	75%	-15%
2 Pourcentage de synthèses notifiées aux communes dans un délai de 7 jours dès réception de tous les préavis des services consultés (ce délai de 7 jours comprend les weekends, les jours chômés et fériés)	95%	95%	85%	-10%
<i>ad2</i> 3 Pourcentage des décisions élaborées et notifiées dans le délai légal de 30 jours dès la prise de décision de la CCC (ce délai de 30 jours comprend les weekends, les jours chômés et fériés)	94%	100%	85%	-15%
4 Pourcentage de décisions notifiées dans le délai légal (60 jours) dès le dépôt d'un dossier complet auprès du SeCC (sous réserve que les services consultés respectent les délais impartis)	81%	90%	75%	-15%
5 Nombre de cas de police de constructions dont la remise en état des lieux a été effectuée ou dont la construction a soit été régularisée par la délivrance d'une autorisation de construire à posteriori ou a soit fait l'objet d'une décision de renonciation de la remise en état des lieux	94	60	40	-20
<i>ad3</i> 6 Soutien aux autorités compétentes en matière de droit public des constructions	100%	100%	100%	0%
<i>ad4</i> 7 Analyse et adaptation permanente des structures et des processus selon les exigences actuelles et futures	31.12.16	31.12.17	31.12.18	
<i>ad5</i> 8 Respect des délais en lien avec les procédures de consultation	100%	100%	100%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
OP1 Assurer et coordonner les activités administratives et juridiques du département	3'937'011	270'278	3'666'733
GP11 Gestion/coordination des activités administratives	1'518'924	66'084	1'452'840
P1101 Coordination départementale et interdépartementale	959'490	38'008	921'482
P1102 Gestion, préparation et suivi des dossiers	335'661	16'847	318'814
P1103 Gestion administrative et traduction	223'773	11'229	212'544
GP12 Appui juridique au département et à ses entités	2'418'087	204'194	2'213'893
P1201 Gestion des dossiers juridiques	2'247'470	193'343	2'054'127
P1202 Planification et élaboration de la législation	170'617	10'851	159'766
OP2 Appuyer les autorités compétentes en matière de droit public des constructions	3'218'389	3'015'322	203'067
GP21 Appui aux autorités communales	1'087'431	2'118'368	-1'030'937
P2101 Coordination des prises de position des organes	953'187	2'114'915	-1'161'728
421 Emoluments		2'070'000	-2'070'000
Solde dépenses/recettes du produit	953'187	44'915	908'272
P2102 Appui juridique dans la gestion des dossiers	134'244	3'453	130'791
GP22 Appui à l'autorité cantonale (CCC)	2'130'958	896'954	1'234'004
P2201 Gestion du secrétariat de la CCC	1'021'772	569'781	451'991
421 Emoluments		530'000	-530'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'021'772	39'781	981'991
P2202 Gestion juridique des dossiers de construction	291'166	10'798	280'368
P2203 Police des constructions	818'020	316'375	501'645
427 Amendes		60'000	-60'000
Solde dépenses/recettes du produit	818'020	256'375	561'645
Total	7'155'400	3'285'600	3'869'800
Remarques			
Les indicateurs 1, 3 et 4 de l'OP2 traitent des délais de traitement fixés dans l'Ordonnance sur les constructions			

SERVICE DE LA MOBILITÉ

OP 1
Compléter, améliorer, adapter,
sécuriser et maintenir le réseau
routier cantonal
Fr. 62'041'770 net

OP 2
Coordination, planification et
financement TP
Fr. 53'943'830 net

GP 11
Construction&entretien du réseau
routier cantonal
Fr. 62'072'370 net

GP 12
Entretien et exploitation des
routes nationales
Fr. -30'600 net

GP 21
Transports publics
Fr. 53'927'140 net

GP 22
Transports à câble, obstacles
aériens
Fr. 492'887 net

GP 23
Téléphériques gérés
Fr. -476'197 net

Total service**Fr. 115'985'600 net**

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
3 Charges	170'409'870.21	195'124'600	175'076'000	-20'048'600
30 Charges de personnel	48'648'417.34	50'154'100	49'926'200	-227'900
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	45'634'286.88	68'835'400	71'657'700	2'822'300
34 Charges financières	15'019.46	0	0	0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	2'925'358.74	0	21'300	21'300
36 Charges de transfert	63'847'918.78	66'147'000	44'444'300	-21'702'700
39 Imputations internes	9'338'869.01	9'988'100	9'026'500	-961'600
4 Revenus	101'566'901.62	114'286'800	116'039'200	1'752'400
40 Revenus fiscaux	27'725.00	30'400	26'900	-3'500
42 Taxes	20'176'926.69	21'093'000	22'322'100	1'229'100
43 Revenus divers	1'950'449.15	3'135'400	2'352'300	-783'100
44 Revenus financiers	617'851.86	543'900	547'900	4'000
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	205'929.30	1'132'500	0	-1'132'500
46 Revenus de transfert	70'155'103.53	76'501'500	80'457'300	3'955'800
48 Revenus extraordinaires	159'154.05	4'000'000	2'500'000	-1'500'000
49 Imputations internes	8'273'762.04	7'850'100	7'832'700	-17'400
Excédent de charges	68'842'968.59	80'837'800	59'036'800	-21'801'000
5 Dépenses d'investissement	38'475'802.41	88'793'900	92'039'900	3'246'000
50 Immobilisations corporelles	33'862'754.68	78'121'900	63'074'000	-15'047'900
54 Prêts	3'247'478.05	6'822'000	3'500'000	-3'322'000
55 Participations et capital social	0.00	0	0	0
56 Propres subventions d'investissement	1'091'569.68	3'850'000	22'465'900	18'615'900
57 Subventions d'investissement redistribuées	274'000.00	0	3'000'000	3'000'000
6 Recettes d'investissement	18'226'378.37	49'341'900	35'091'100	-14'250'800
63 Subventions d'investissement acquises	17'063'463.37	48'552'500	31'301'700	-17'250'800
64 Remboursements de prêts	888'914.00	789'400	789'400	0
65 Transferts de participations	1.00	0	0	0
67 Subventions d'investissement à redistribuer	274'000.00	0	3'000'000	3'000'000
Dépenses nettes d'investissement	20'249'424.04	39'452'000	56'948'800	17'496'800
Insuffisance de financement	89'092'392.63	120'289'800	115'985'600	-4'304'200

SERVICE DE LA MOBILITÉ

Remarques			
(en millions de francs)	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018
ROUTES CANTONALES (OP1):			
Investissements nets	13.3	23.9	25.9
Service hivernal (rubr. 310+314)	12.3	13.9	13.9
Sur décision du Grand Conseil, le budget de l'entretien des routes cantonales a été augmenté de Fr. 10 mios bruts (entretien ordinaire et revêtements spécialisés des chaussées). Ce montant est compensé par une diminution de Fr. 5.54 mios nets du budget prévu pour les indemnités versées aux sociétés de transports publics (cf. OP2, rubr. 36).			
TRANSPORTS PUBLICS (OP2):			
Indemnités nettes (rubr. 363+4632)	54.5	57.1	34.5 *
Prêts et subv. d'invest. nets	3.2	5.6	22.4 *
* (OP2) La variation 2017/2018 entre les indemnités et les prêts/subventions d'investissements est principalement due à une modification du mode de comptabilisation.			

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018
Employés à durée indéterminée	429.10	418.60	411.00

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
Variation 2017-2018 : - 10.6 postes transférés au SFCEP pour les cours d'eau latéraux et la géologie. +3 postes pour le centre d'entretien de l'autoroute de Sierre, du fait de l'ouverture au trafic de nouveaux tronçons, dont 2 postes ont été repris de l'OCRN. Le financement de ces postes est entièrement couvert pour le contrat conclu entre le Canton et la Confédération.

OBJECTIF POLITIQUE 1
Compléter, améliorer, adapter, sécuriser, exploiter, entretenir et maintenir le réseau routier cantonal dans le respect des priorités définies par le Grand Conseil et des objectifs de développement durable
Sous-objectifs politiques
1 Réaliser les investissements planifiés sur le réseau routier cantonal
1.1 Préparer les bases techniques pour l'obtention des moyens nécessaires au financement des investissements
2 Exploiter, entretenir et maintenir le patrimoine routier cantonal
2.1 Obtenir les moyens financiers nécessaires au financement de l'exploitation, de l'entretien et du maintien du patrimoine routier
2.2 Augmenter la sécurité routière en l'adaptant à la législation en vigueur
3 Entretien et exploitation des routes nationales selon les termes du contrat de prestations conclu avec la filiale de l'OFROU
3.1 Couvrir les coûts du contrat de prestations avec l'OFROU pour l'entretien et l'exploitation des routes nationales

SERVICE DE LA MOBILITÉ

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Poursuite des travaux de la déviation de Stalden sur la route H212	31.12.2018
	2 Début des travaux de sécurisation sur la route Täsch - Zermatt, tronçon Zermattjien	31.12.2018
	3 Début des travaux en intérieur de localité à Venthône sur la route 45	31.12.2018
	4 Poursuite des travaux de correction du 1er lacet à la sortie de Vissoie/Anniviers	31.12.2018
	5 Poursuite des travaux du tunnel de contournement des Evouettes sur la route H21BO	31.12.2018
	6 Début des travaux de la correction de l'entrée de Nendaz station	31.12.2018
	7 Début des travaux de correction du lacet de la STEP sur la route Le Châble - Verbier	31.12.2018
	8 Démarches pour l'intégration des routes cantonales concernées dans le réseau fédéral complémentaire en cours de définition par la Confédération (date de l'entrée en vigueur inconnue)	31.12.2019
ad2	9 Mise en conformité normative des passages pour piétons	31.12.2020

Indicateurs	Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18	
ad1	1 Réalisation des mesures prioritaires	95%	100%	100%	0%
	2 Nombre de chantiers de construction en cours	48	65	70	5
	3 Pourcentage de la longueur totale des ouvrages d'art du réseau routier dont l'état est défectueux ou mauvais. Objectif à 7-10 ans fixé en 2005 = 3%	↗	→	→	
	4 Nombre de crédits complémentaires sollicités	0	0	0	0
	5 Pourcentage du budget d'investissement global (rubr. 501) des chantiers de construction coûtant plus de Fr. 1 million durant l'année		70.5%	47%	-23.5%
ad2	6 Etat de l'assainissement des routes cantonales en matière de bruit, calculé sur la base du rapport entre les dépenses effectives et les coûts totaux planifiés	50%	70%	80%	10%
	7 Niveau de qualité de l'état de la chaussée: I1 = Indice visuel moyen (0=bon, 5=mauvais, selon SN 640925b). Situation fin 2014 : I1 = 2,45. Objectif à 12 ans : I1 = 2.0 (évolution de I1: flèche vers le haut = détérioration, flèche vers le bas = amélioration)	→	↗	↗	
	8 Surface de revêtement refaite durant l'année (en m2). Moyenne annuelle nécessaire = 600'000 m2 (Fr. 18 millions)	136'617	400'000	300'000	-100'000
ad3	9 Couverture des coûts du contrat de prestations pour l'exploitation des routes nationales	96.7%	100%	100%	0%

OBJECTIF POLITIQUE 2

Garantir un réseau de transport performant et une offre de prestations en matière de transports publics qui soit suffisante en regard de l'économie et de la politique sociale. Promouvoir le transfert du trafic individuel et des marchandises vers les entreprises de transport public.

Sous-objectifs politiques

- 1 Soutenir et promouvoir la réalisation des infrastructures et des prestations des entreprises de transports concessionnaires (ETC) nécessaires à la mobilité des personnes et des marchandises
- 2 Contribuer à l'exploitation de transports publics adaptés aux besoins. Gérer, coordonner et planifier au niveau cantonal l'élaboration d'actions tendant au développement et à la promotion des transports publics. Soutenir et coordonner au niveau cantonal les investissements et les études visant à développer l'offre de transport nécessaire au canton du Valais
- 3 Mener à bien la procédure de consultation relative à l'approbation des projets d'infrastructure de remontées mécaniques sur le territoire cantonal et délivrer les autorisations d'exploiter de compétence cantonale
- 4 Assurer la direction opérationnelle de l'exploitation des téléphériques gérés par le canton ainsi que le renouvellement technique de ces installations

SERVICE DE LA MOBILITÉ

Mesures prioritaires				Délag	
<i>ad1</i>	1 Soutien à la partie valaisanne du développement en cours de l'infrastructure ferroviaire (ZEB) et aux projets de financement et d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF) - étapes 2025 et 2030/35; dès l'acceptation du message par le Parlement fédéral, des mises en œuvre anticipées pourraient être envisagées sous réserve des disponibilités financières (en principe dès fin 2018)			31.12.2025	
Indicateurs		Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
<i>ad2</i>	1 Effets de la politique publique des transports (évolution d'année en année du nombre d'utilisateurs des moyens de transports publics)	↗	↗	↗	
<i>ad3</i>	2 Procédures effectuées dans les délais usuels de la Commission cantonale des constructions CCC	100%	100%	100%	0%
	3 Traitement des projets déposés par les sociétés valaisannes de remontées mécaniques dans les délais légaux usuels, impartis aux services en fonction des thématiques concernées et des complexités avérées	100%	100%	100%	0%
	4 Aboutissement des procédures cantonales dans les 4 mois	90%	90%	90%	0%
<i>ad4</i>	5 Nombre de téléphériques gérés par le canton dont la perte reportée cumulée individuelle est supérieure à Fr. 100'000.-	2	2	2	0
	6 Nombre de voyageurs par année à maintenir sur l'ensemble des téléphériques gérés	494'421	500'000	500'000	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
OP1 Compléter, améliorer, adapter, sécuriser et maintenir le réseau routier cantonal	189'827'170	127'785'400	62'041'770
GP11 Construction&entretien du réseau routier cantonal	166'071'470	103'999'100	62'072'370
P1101 Construction, adaptation, correction, sécurisation	70'539'390	54'187'400	16'351'990
431 Recettes des prestations du service pour les investissements		2'352'300	-2'352'300
460 75% de la part RPLP revenant au Valais affectés aux routes cantonales		16'580'900	-16'580'900
501 Investissements (construction, adaptation, correction, sécurisation, etc.)	56'196'000		56'196'000
630 Subventions fédérales aux investissements		19'203'000	-19'203'000
632 Participation des communes aux investissements		11'080'000	-11'080'000
Solde dépenses/recettes du produit	14'343'390	4'971'200	9'372'190
P1102 Entretien et exploitation	95'532'080	49'811'700	45'720'380
310 Fournitures, carburant, service hivernal, etc.	7'780'400		7'780'400
314 Entretien des routes, service hivernal, etc.	45'221'600		45'221'600
460 75% de la part RPLP revenant au Valais affectés aux routes cantonales		14'913'800	-14'913'800
461 Participation des communes à l'entretien des intérieurs de localité		2'000'000	-2'000'000
463 Participation des communes à l'entretien		20'289'600	-20'289'600
463 Subventions fédérales à l'entretien (fonds RPS)		8'300'000	-8'300'000
Solde dépenses/recettes du produit	42'530'080	4'308'300	38'221'780
GP12 Entretien et exploitation des routes nationales	23'755'700	23'786'300	-30'600
P1201 Entretien et exploitation des routes nationales	23'755'700	23'786'300	-30'600
424 Recettes pour l'entretien de l'autoroute (contrat passé avec la Confédération)		12'190'300	-12'190'300
426 Dédommagements, y compris les travaux commandés par l'OFROU		5'751'900	-5'751'900
Solde dépenses/recettes du produit	23'755'700	5'844'100	17'911'600
OP2 Coordination, planification et financement TP	77'288'730	23'344'900	53'943'830
GP21 Transports publics	71'810'040	17'882'900	53'927'140
P2101 Infrastructure des transports publics	71'810'040	17'882'900	53'927'140
363 Subventions accordées (communes, propres établissements, sociétés, institutions privées)	44'154'300		44'154'300
460 10% de la part RPLP revenant au Valais affectés aux transports		4'199'300	-4'199'300
489 Prélèvement du fonds de financement des grands projets d'infrastructures du XXIème siècle pour le projet ZEB (futur développement de l'infrastructure ferroviaire), rubr. 546		2'500'000	-2'500'000
546 Prêts accordés à des sociétés d'économie mixte (investissements)	1'000'000		1'000'000
546 Projet ZEB (futur développement de l'infrastructure ferroviaire)	2'500'000		2'500'000
560 Projet FAIF (Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire)	18'065'900		18'065'900
562 Subventions accordées à des communes (investissements)	1'100'000		1'100'000
566 Subventions accordées à des sociétés d'économie mixte (investissements)	3'000'000		3'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'989'840	11'183'600	-9'193'760
GP22 Transports à câble, obstacles aériens	532'887	40'000	492'887
P2201 Transports à câble, obstacles aériens	532'887	40'000	492'887

SERVICE DE LA MOBILITÉ**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP23 Téléphériques gérés	4'945'803	5'422'000	-476'197
P2301 Téléphériques gérés	4'945'803	5'422'000	-476'197
Total	267'115'900	151'130'300	115'985'600

Remarques

MODIFICATIONS ORGANISATIONNELLES DU SERVICE DE LA MOBILITE

La 3ème correction du Rhône est gérée depuis le 01.01.2017 par l'OCCR3.

Le SFCEP reprendra au 01.01.2018 les activités liées à la géologie et au subventionnement des travaux d'aménagement et de renaturation des cours d'eau latéraux.

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)
SERVICE DES BÂTIMENTS, MONUMENTS ET ARCHÉOLOGIE

OP 1
 Assurer l'adaptation et l'entretien
 du parc immobilier de l'Etat
 Fr. 21'836'767 net

OP 2
 Assurer la connaissance et la
 conservation du patrimoine bâti et
 archéologique
 Fr. 7'321'033 net

GP 11
 Etudes et constructions
 Fr. 13'576'230 net

GP 12
 Gérance et entretien des
 immeubles
 Fr. 8'260'537 net

GP 21
 Gestion du patrimoine
 Fr. 7'321'033 net

Total service

Fr. 29'157'800 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
3 Charges	38'645'730.57	40'343'100	39'610'600	-732'500
30 Charges de personnel	6'002'990.25	6'869'900	6'884'700	14'800
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	26'011'654.21	29'478'500	28'910'100	-568'400
34 Charges financières	22'488.10	300	300	0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	3'704'407.00	3'600'000	3'478'200	-121'800
36 Charges de transfert	86'681.00	143'000	121'600	-21'400
38 Charges extraordinaires	2'609'100.00	0	0	0
39 Imputations internes	208'410.01	251'400	215'700	-35'700
4 Revenus	34'718'060.05	37'395'500	33'750'900	-3'644'600
42 Taxes	588'592.93	608'800	605'700	-3'100
44 Revenus financiers	3'107'697.65	1'921'000	2'004'000	83'000
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	7'519'994.90	10'579'000	9'098'600	-1'480'400
46 Revenus de transfert	6'218'347.45	6'719'000	6'053'200	-665'800
48 Revenus extraordinaires	3'336'702.25	2'970'000	0	-2'970'000
49 Imputations internes	13'946'724.87	14'597'700	15'989'400	1'391'700
Excédent de charges	3'927'670.52	2'947'600	5'859'700	2'912'100
5 Dépenses d'investissement	25'241'815.63	49'639'000	26'479'000	-23'160'000
50 Immobilisations corporelles	23'031'412.38	46'792'000	23'632'000	-23'160'000
56 Propres subventions d'investissement	2'210'403.25	2'847'000	2'847'000	0
6 Recettes d'investissement	5'833'484.62	20'390'400	3'180'900	-17'209'500
60 Transferts d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier	219'095.00	0	0	0
63 Subventions d'investissement acquises	5'614'389.62	20'390'400	3'180'900	-17'209'500
Dépenses nettes d'investissement	19'408'331.01	29'248'600	23'298'100	-5'950'500
Insuffisance de financement	23'336'001.53	32'196'200	29'157'800	-3'038'400

SERVICE DES BÂTIMENTS, MONUMENTS ET ARCHÉOLOGIE

Remarques
<p>** 31 Ecart budget 2017 - budget 2018 : L'écart du chapitre 31 s'explique principalement par une diminution de la rubrique 314 de la section Gérance et entretien des immeubles due à une adaptation des dépenses d'entretien. Le pourcentage usuel pour l'entretien du parc immobilier selon les indicateurs de la Confédération est de 1.5% de la valeur à neuf du parc, ce qui représente un besoin de 21 millions.</p>
<p>** 45 Ecart budget 2017 - budget 2018 : CHF 9'098'600.- : prélèvements sur fonds SFOP (divers objets investissement) selon règlement du 27.10.10 (budget 2017 : prélèvement SFOP CHF 13'549'000.-).</p>
<p>** 46 Ecart budget 2017 - budget 2018 : Les attributions du SFOP varient en fonction du montant total versé par la Confédération.</p>
<p>**50 Programme global 2018 de l'Investissement (GP 11): CHF 23'600'000.- Bâtiments de service : CHF 2'900'000.- Bâtiments d'enseignement : CHF 20'100'000.- Bâtiments des établissements : CHF 600'000.-</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018
Employés à durée indéterminée	29.18	33.58	33.78

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE 1		
Assurer l'adaptation et l'entretien du parc immobilier de l'Etat du Valais aux divers besoins, et selon les priorités d'utilisation		
Sous-objectifs politiques		
1	Effectuer, en tant qu'expert et service de conseil, les études préalables aux constructions cantonales, conseiller les maîtres d'oeuvre de réalisations publiques subventionnées	
2	Conduire, superviser et contrôler la réalisation des constructions, conformément à la planification	
3	Entretien le parc des bâtiments appartenant à l'Etat et tendre à en maintenir la valeur d'usage et la valeur économique et augmenter la valeur écologique des bâtiments en tenant compte de la spécificité des bâtiments	
4	Gérer la location des immeubles de l'Etat à des tiers, la location de locaux pour les besoins des services et organiser leur nettoyage et conciergerie	
Mesures prioritaires		
	Délai	
ad2	1 Ecole supérieure de commerce, Sierre, nouvelle construction : fin des travaux et mise en service	31.12.2018
	2 Ecole professionnelle, Sion, ateliers : poursuite et fin des travaux	31.12.2018
	3 Piscine St-Ursule, EP Brigue, transformation : fin des travaux	31.12.2018
	4 Palais de justice, Sion, transformation de l'ancien Musée de la nature : début des travaux	31.12.2020
	5 Construction du nouveau Centre de contrôle des véhicules, Sion : études	31.12.2018
ad3	6 Diminution de la consommation énergétique des bâtiments par la rénovation et l'entretien	31.12.2018
	7 Limitation de la baisse de l'indice Schröder global actuel par la mise à disposition de moyens financiers adéquats	31.12.2018

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)
SERVICE DES BÂTIMENTS, MONUMENTS ET ARCHÉOLOGIE

Indicateurs	Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
ad1 1 Respect du crédit budgétaire et des délais pour les études liées aux constructions cantonales	100%	100%	100%	0%
ad2 2 Nombre de crédits complémentaires sollicités	0	0	0	0
ad3 3 Valeur effective des bâtiments (non compris bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce) en pourcentage de la valeur à neuf au 31.12.2015.	67.3	68	66.5	-1.5
4 Valeur effective des bâtiments (uniquement bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce) en pourcentage de la valeur à neuf au 31.12.2015.	78.1	77	76.5	-0.5
5 Valeur du parc immobilier (non compris bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce) en millions (référence au 31.12.2015 après introduction des nouveaux bâtiments)	1'058	1'060	1'060	0
6 Valeur du parc immobilier (uniquement bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce) en millions (référence au 31.12.2015 après introduction des nouveaux bâtiments)	312	312	312	0
7 Indice moyen de consommation énergétique pour le chauffage, l'aération et la production d'eau chaude rapporté en [MJ/m ² .an] (mazout, gaz, bois, chauffage à distance), pondéré par le climat.	316	314	312	-2
8 Bâtiments respectant toutes les normes sécuritaires et techniques actuelles en vigueur (protection des travailleurs, sismique, feu, accessibilité, confort, énergie, électricité, environnement) 2017: 45%			50%	
9 Indice moyen de production de gaz à effet de serre lié à la consommation d'énergie des bâtiments en [kg/m ²] selon la norme SIA 2031: 2016			↘	
ad4 10 Augmentation des surfaces administratives gérées par le SBMA (valeur de base 2009 = 100%)	128.96%	133.87%	133.88%	0.01%

OBJECTIF POLITIQUE 2

Connaître, faire connaître, préserver et documenter le patrimoine bâti et archéologique

Sous-objectifs politiques

- 1 Connaître le patrimoine bâti et archéologique, par des inventaires et études, et le faire connaître par des publications, exposés, sensibilisations et visites
- 2 Veiller, dans le respect du principe de subsidiarité, à la préservation, à la conservation et à la documentation des objets du patrimoine en favorisant prioritairement les objets les plus menacés et ceux qui présentent le plus d'intérêt

Mesures prioritaires

Mesures prioritaires	Délai
ad1 1 Inventaires du patrimoine bâti d'importance cantonale	31.12.2021
2 Aide aux communes pour la mise en place des inventaires	31.12.2018
3 Création d'une application smartphone relative aux découvertes archéologiques sur les glaciers	31.12.2018
4 Participation active à l'année Européenne du Patrimoine	31.12.2018
ad2 5 Poursuite des travaux de restauration de Valère, en vue de l'achèvement de la 5ème étape en 2022	31.05.2022
6 Concept cantonal de protection et de mise en valeur du patrimoine bâti et enfoui	31.12.2018

SERVICE DES BÂTIMENTS, MONUMENTS ET ARCHÉOLOGIE

Indicateurs		Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
<i>ad1</i>	1 Nombre d'objets étudiés ayant fait l'objet d'un rapport dans l'année	42	40	40	0
	2 Nombre de pages publiées	163	500	500	0
	3 Nombre de monuments classés d'importance cantonale par année	1	5	5	0
	4 Nombre d'inventaires communaux traités		5	5	0
<i>ad2</i>	5 Nouvelle surface archéologique fouillée (en m2)	2'110	2'500	2'500	0
	6 Nombre de chantiers "Monuments" achevés (par année)	26	10	15	5
	7 Nombre de chantiers "sites" subventionnés (par année)	30	25	30	5
	8 Nombre de dossiers "sites" préavisés (par année)	881	700	700	0
	9 Part de dossiers "sites" préavisés dans les délais	70%	80%	80%	0%
	10 Part d'objets PBC, protection des biens culturels (constructions, ensembles bâtis...) possédant une documentation de sécurité	13.5%	13%	13.7%	0.7%

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
OP1 Assurer l'adaptation et l'entretien du parc immobilier de l'Etat	57'442'455	35'605'688	21'836'767
GP11 Etudes et constructions	28'315'650	14'739'420	13'576'230
P1101 Bâtiments de l'Etat	48'835	82	48'753
P1102 Bâtiments subventionnés et expertises	263'162	442	262'720
P1103 Bâtiments de services	3'472'108	4'997	3'467'111
504 Bâtiments	2'900'000		2'900'000
Solde dépenses/recettes du produit	572'108	4'997	567'111
P1104 Bâtiments d'enseignement	23'779'720	14'632'525	9'147'195
351 Attribution de 11% pour les Investissements provenant du Fonds de financement spécial Formation professionnelle	3'478'200		3'478'200
451 Prélèvements prévus sur le fonds de financement spécial Formation professionnelle pour divers objets d'investissement		9'098'600	-9'098'600
463 Attribution de 11% pour les Investissements provenant du Fonds de financement spécial Formation professionnelle		3'478'200	-3'478'200
504 Bâtiments	20'100'000		20'100'000
632 Communes et syndicats intercommunaux		2'053'900	-2'053'900
Solde dépenses/recettes du produit	201'520	1'825	199'695
P1105 Bâtiments des établissements	751'825	101'374	650'451
504 Construction, études et surveillances	600'000		600'000
630 Confédération		100'000	-100'000
Solde dépenses/recettes du produit	151'825	1'374	150'451

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP12 Gérance et entretien des immeubles	29'126'805	20'866'268	8'260'537
P1201 Entretien et aménagement des immeubles	13'437'102	4'167'561	9'269'541
314 Entretien et aménagement des bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce	2'300'000		2'300'000
314 Entretien et aménagement des immeubles	8'825'900		8'825'900
463 Recette provenant du fonds de financement spécial Formation professionnelle (selon DCE du 27.10.2010)		2'300'000	-2'300'000
493 Imputations des charges d'entretien et d'aménagement aux services		1'858'000	-1'858'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'311'202	9'561	2'301'641
P1202 Entretien et aménagement des établissements	2'076'077	1'262'382	813'695
314 Entretien et aménagement des établissements	1'500'000		1'500'000
493 Imputations des charges d'entretien et d'aménagement aux établissements		1'260'000	-1'260'000
Solde dépenses/recettes du produit	576'077	2'382	573'695
P1203 Entretien et aménagement des locaux loués	234'495	8'143	226'352
314 Entretien et aménagement des locaux loués	200'000		200'000
493 Imputations des charges d'entretien et d'aménagement pour locaux loués		8'000	-8'000
Solde dépenses/recettes du produit	34'495	143	34'352
P1204 Transactions et locations des immeubles	11'277'289	12'614'041	-1'336'752
313 Taxes d'assainissement urbain + prestations de tiers (déménagements)	848'700		848'700
316 Loyers des objets du patrimoine administratif	6'900'000		6'900'000
363 Subvention Association Valaisans du Monde (Chalet Niklaus Stalder, Sion)	4'000		4'000
363 Subvention Fondation développement durable (Chalet Niklaus-Stalder, Sion)	8'000		8'000
363 Subvention Villa Grand Pré / Rünzi / Bluche	16'000		16'000
447 Revenus des immeubles du patrimoine administratif		2'004'000	-2'004'000
492 Imputations des locations d'immeubles aux services		7'045'000	-7'045'000
493 Imputations des charges d'immeubles aux services		3'006'000	-3'006'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'500'589	559'041	2'941'548
P1205 Nettoyage et entretien courant	2'101'842	2'814'141	-712'299
310 Autres marchandises (matériel + produits de nettoyage)	156'000		156'000
314 Mandats de nettoyage	1'500'000		1'500'000
493 Imputations des charges d'immeubles aux services		2'812'400	-2'812'400
Solde dépenses/recettes du produit	445'842	1'741	444'101

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
OP2 Assurer la connaissance et la conservation du patrimoine bâti et archéologique	8'647'145	1'326'112	7'321'033
GP21 Gestion du patrimoine	8'647'145	1'326'112	7'321'033
P2101 Connaissance du patrimoine	846'044	78'014	768'030
363 Subventions pour inventaires	53'400		53'400
Solde dépenses/recettes du produit	792'644	78'014	714'630
P2102 Archéologie	3'303'534	211'082	3'092'452
313 Fouilles d'urgences	950'000		950'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'353'534	211'082	2'142'452
P2103 Monuments	3'447'652	952'642	2'495'010
562 Subventions accordées à des communes	400'000		400'000
565 Entreprises privées	620'000		620'000
565 Subventions en faveur de la restauration du Château de Valère, étape 5, Sion	1'200'000		1'200'000
567 Ménages privés	300'000		300'000
630 Confédération		420'000	-420'000
630 Subventions acquises de la Confédération - restauration du Château de Valère, étape 5, Sion		237'000	-237'000
632 Subventions acquises des communes - restauration du Château de Valère, étape 5, Sion		214'000	-214'000
Solde dépenses/recettes du produit	927'652	81'642	846'010
P2104 Sites	788'443	83'014	705'429
313 Prestations des rapporteurs de la Commission des sites	25'000		25'000
562 Communes et syndicats intercommunaux	47'000		47'000
565 Entreprises privées	50'000		50'000
567 Ménages privés	170'000		170'000
630 Confédération		80'000	-80'000
Solde dépenses/recettes du produit	496'443	3'014	493'429
P2105 Biens culturels	261'472	1'360	260'112
Total	66'089'600	36'931'800	29'157'800

SERVICE DES FORÊTS, DES COURS D'EAU ET DU PAYSAGE

OP 1 Protéger, conserver et gérer la forêt Fr. 11'833'394 net	OP 2 Protéger et mettre en valeur les espaces naturels Fr. 3'574'733 net	OP 3 Réduire les risques dus aux dangers naturels Fr. 7'844'159 net	OP 4 Réduire les risques dus aux dangers géo- et hydrologiques Fr. 10'510'414 net
GP 11 Conservation des forêts Fr. 1'607'707 net	GP 21 Conservation et mise en valeur du paysage Fr. 1'095'637 net	GP 31 Prévention dangers naturels Fr. 2'285'904 net	GP 41 Protection contre les dangers hydrologiques Fr. 8'406'620 net
GP 12 Forêt de protection Fr. 9'070'598 net	GP 22 Conservation et gestion des biotopes et espèces Fr. 2'122'663 net	GP 32 Ouvrages de protection Fr. 5'558'255 net	GP 42 Protection contre les dangers géologiques Fr. 1'869'082 net
GP 13 Economie forestière Fr. 640'842 net	GP 23 Bases, formation et information nature et paysage Fr. 356'433 net		GP 43 Gestion durable des ressources du sous-sol Fr. 234'712 net
GP 14 Biodiversité en forêt Fr. 514'247 net			

Total service**Fr. 33'762'700 net**

SERVICE DES FORÊTS, DES COURS D'EAU ET DU PAYSAGE

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
3 Charges	25'828'963.55	26'829'900	27'462'900	633'000
30 Charges de personnel	5'605'307.15	5'810'500	6'340'400	529'900
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'867'177.74	3'241'500	3'470'300	228'800
34 Charges financières	-5'125.35	1'000	2'000	1'000
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	1'715'608.70	1'604'000	1'604'000	0
36 Charges de transfert	12'240'940.75	14'143'100	13'902'400	-240'700
38 Charges extraordinaires	62'800.00	0	0	0
39 Imputations internes	3'342'254.56	2'029'800	2'143'800	114'000
4 Revenus	15'721'539.04	12'670'500	13'437'200	766'700
40 Revenus fiscaux	217.00	100	100	0
42 Taxes	1'243'239.74	1'280'500	1'280'800	300
43 Revenus divers	178'798.60	180'000	150'000	-30'000
44 Revenus financiers	80'546.65	90'000	90'000	0
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	3'534'338.60	1'703'100	1'653'100	-50'000
46 Revenus de transfert	5'149'265.10	6'206'800	7'053'200	846'400
48 Revenus extraordinaires	681'219.30	0	0	0
49 Imputations internes	4'853'914.05	3'210'000	3'210'000	0
Excédent de charges	10'107'424.51	14'159'400	14'025'700	-133'700
5 Dépenses d'investissement	42'849'692.85	53'979'100	42'516'800	-11'462'300
50 Immobilisations corporelles	180'830.40	630'000	667'700	37'700
52 Immobilisations incorporelles	19'409.65	0	0	0
54 Prêts	550'000.00	1'200'000	1'216'800	16'800
56 Propres subventions d'investissement	42'099'452.80	52'149'100	40'632'300	-11'516'800
6 Recettes d'investissement	20'671'448.20	25'972'600	22'779'800	-3'192'800
63 Subventions d'investissement acquises	19'513'448.20	24'772'600	21'563'000	-3'209'600
64 Remboursements de prêts	1'158'000.00	1'200'000	1'216'800	16'800
67 Subventions d'investissement à redistribuer	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	22'178'244.65	28'006'500	19'737'000	-8'269'500
Insuffisance de financement	32'285'669.16	42'165'900	33'762'700	-8'403'200

Remarques

30: Les montants seront adaptés sur la base des décisions définitives de transfert de personnes dans le cadre de la mise en oeuvre de la nouvelle section CEGDN.

31: Augmentation des besoins de la section forêt pour divers mandats de planifications forestières et pour Waldinformationssystem Wallis - TYDAC ainsi que la maintenance du system WIS VS.

36: Augmentation pour des projets de la section nature, en lien avec la problématique des néophytes. Le budget de fonctionnement 2018 pour la section CEGDN est inférieur de 1,08 mios par rapport au budget 2017, ceci est rendu possible par les efforts réalisés en 2016 et 2017 par le SDM pour rattraper le retard de paiement. Ceci annule l'effet de l'augmentation sur cette rubrique.

46: Augmentation des recettes fédérales pour des projets de la section nature, en lien avec la problématique des néophytes.

56: Diminution des charges d'investissements pour les dangers naturels de 1,6 mios, pour les forêts de 1,1 mios et pour H2G de 8,8 mios. Pour le SFCEP, l'enveloppe nette d'investissement est en baisse de 1,7 mios pour se conformer aux priorités gouvernementales décidées par le Conseil d'Etat. Pour CEGDN, le budget d'investissement net est inférieur de 6,5 mios par rapport au budget 2017, ceci est rendu possible par les efforts réalisés en 2016 et 2017 par le SDM pour rattraper le retard de paiement.

63: Diminution des recettes fédérales pour les dangers naturels de 0,49 mio, pour les forêts de 0,46 mio et pour H2G de 2,25 mios, en lien avec les diminutions de charges d'investissements en 56.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018
Employés à durée indéterminée	25.60	25.60	37.00

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
L'écart RH entre le budget 2017 et 2018 est lié à la venue des cours d'eau du SDM au Service des forêts, des cours d'eau et du paysage.

OBJECTIF POLITIQUE 1		
Protéger, conserver et gérer la forêt		
Sous-objectifs politiques		
1	Prévenir les dégâts aux forêts dans les domaines des incendies, du gibier et phytosanitaire, notamment dans le contexte du changement climatique (GP12)	
2	Adapter la desserte forestière en forêt de protection. (GP12)	
3	Gérer les forêts de protection afin d'assurer durablement leur fonction (GP12)	
4	Optimiser les structures et processus de gestion forestière dans une perspective de gestion durable des forêts (GP13)	
5	Acquérir les données de base et développer la planification forestière (GP11)	
6	Soutenir les mesures d'amélioration de la filière bois (GP13)	
7	Favoriser la biodiversité en forêt (GP14)	
8	Assurer la conservation de l'aire forestière conformément aux bases légales (GP11)	
Mesures prioritaires		Délai
<i>ad1</i>	1 P1202 Prévention et gestion du risque d'incendie : - maintien et développement de l'outil de prévision INCENDI - élaboration de concepts régionaux de protection contre les incendies - mise en oeuvre des mesures planifiées pour améliorer la disponibilité en points d'eau	31.12.2018
	2 P1203 Réduction des dégâts dus au gibier	31.12.2018
	3 P1203 Réalisation d'un exercice de mise en situation de la Taskforce "Dégâts aux forêts"	31.12.2018
	4 P1203 Participation à la recherche appliquée en lien avec le changement climatique	31.12.2018
<i>ad2</i>	5 P1202 Développement et mise aux normes du réseau de desserte de base	31.12.2018
<i>ad3</i>	6 P1201 Maintien de la surface de forêt de protection gérée annuellement (ha)	31.12.2018
	7 P1201 Maintien, voire augmentation des volumes de bois exploités à l'hectare de forêt de protection	31.12.2018
	8 P1201 Mise en oeuvre d'un nouveau mode de financement de la forêt de protection qui tienne compte des particularités et qui soit incitatif dans le sens des objectifs à atteindre	31.12.2018
<i>ad4</i>	9 P1302 Interprétation des données économiques issues du réseau d'entreprises forestières pilote du Valais	30.03.2018
<i>ad5</i>	10 P1102 Finalisation du Plan forestier cantonal (Plan directeur Forêt)	31.12.2018
	11 P1102 Elaboration d'un concept cantonal d'acquisition et mise en valeur des données sur la forêt	31.12.2019
	12 P1102 Elaborer un rapport cantonal sur la gestion durable des forêts	31.12.2018
<i>ad7</i>	13 P1401 Initiation et accompagnement de projets de réserves forestières	31.12.2018
	14 P1401 Interventions en faveur de milieux et d'espèces prioritaires (lisières, tétras-lyre, engoulevent, gélinotte, bacchantes, ...)	31.12.2018
	15 P1401 Interventions pour le maintien et la restauration de pâturages boisés et de châtaigneraies (selves)	31.12.2018
<i>ad8</i>	16 P1101 Homologation des plans de constatation des forêts pour les zones à bâtir	31.12.2018
	17 P1101 Traitement des cas d'infraction à la législation forestière	31.12.2018
	18 P1101 Elaboration de projets de compensation régionaux en lien avec les autorisations forestières	31.12.2018

SERVICE DES FORÊTS, DES COURS D'EAU ET DU PAYSAGE

Indicateurs	Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
<i>ad1</i> 1 Nombre de communes avec un concept régional de protection contre les incendies approuvés (objectif = 53 / Etat 2017 = 14)			20	
2 Intensité des dégâts dus au gibier : niveau d'abrouissement sur les surfaces de relevés		↘	↘	
3 Réalisation d'un exercice à blanc de gestion des dégâts (après catastrophe)		31.12.17	31.03.18	
4 Nombre de projets de recherche en cours			2	
<i>ad2</i> 5 Nombre de kilomètres de routes de base mises aux normes		12	12	0
6 Nombre de kilomètres de nouvelles constructions de routes de base		0.3	0.3	0
<i>ad3</i> 7 Surface de forêts de protection traitées par an (sur un total d'environ 82'000 ha de forêt de protection selon Silvaprotect CH) : idéalement 2'700 hectares, 2011-2015 = 1550 ha	1'537	1'600	1'600	0
8 Périodicité de retour des interventions en forêt de protection (ans) (optimum = 25-30 ans)	53	51	49	-2
9 Périodicité de retour des interventions en forêt de protection prioritaire (ans) (optimum = 25-30 ans) (surface FP prioritaire = env. 37'000 ha)			23	
10 Evolution des coûts d'exploitation par m3 en forêts de protection	↗	↘	↘	
11 Evolution du prix de vente moyen des bois	→	↗	↗	
12 Evolution du volume moyen exploité à l'hectare de forêt de protection		75	80	5
13 Présentation de l'analyse de la situation et audition des partenaires		01.01.17	31.01.18	
<i>ad4</i> 14 Rapport sur le réseau d'entreprises pilote	31.12.16	30.03.17	31.03.18	
15 Rapport sur l'organisation forestière en Valais			31.03.18	
16 Nombre de dossiers faisant l'objet de mesures de soutien			2	
<i>ad5</i> 17 Consultation, décision et publication du Plan forestier cantonal		31.12.17	31.12.18	
18 Cahier des charges et attribution d'un mandat d'étude		31.01.17	31.12.18	
19 Décision et publication du rapport sur la gestion durable des forêts			31.12.18	
<i>ad6</i> 20 Nombre de projets avec participation du service	4	1	1	0
<i>ad7</i> 21 Part de la surface forestière cantonale sous contrat en tant que réserves forestières : objectif 8% de la surface totale en 2020. Situation à fin 2016 : 4'494ha sur 123'000 ha, soit 4.1%	4%	5%	6%	1%
22 Surface annuelle traitée en faveur des espèces (ha)	11	38	38	0
23 Surface annuelle de pâturages boisés et de sèves traitées (ha)	24	22	22	0
<i>ad8</i> 24 Nombre de communes avec plan de constatation des forêts homologué : but = 121 communes sur 126 (état 2017 = 118)			119	
25 Evolution du nombre d'infractions (50 en 2016)		45	50	5
26 Nombre de nouveaux projets de compensation avec décision	1	3	3	0

OBJECTIF POLITIQUE 2					
Protéger et mettre en valeur les espaces naturels					
Sous-objectifs politiques					
1	Planifier, réaliser et soutenir la mise en oeuvre de mesures de conservation et mise en valeur du paysage (GP21)				
2	Planifier, réaliser et soutenir la mise en oeuvre de mesures de conservation et de gestion des biotopes et espèces (GP22)				
3	Mettre à disposition les bases, assurer la formation et l'information dans le domaine de la nature et du paysage (GP23)				
Mesures prioritaires				Délai	
<i>ad1</i>	1 P2102 Elaboration des concepts régionaux d'évolution du paysage, notamment pour la plaine du Rhône (réseaux biologiques)			31.12.2018	
<i>ad2</i>	2 P2201 Mise sous protection des objets classés par un inventaire fédéral : Derborence, Valère et Tourbillon, objets PPS, zones alluviales (ZAIN)			31.12.2018	
	3 P2202 Réalisation de projets de mise en valeurs de biotopes d'importance nationale selon programme RPT			31.12.2018	
	4 P2203 Etablissement et renouvellement des contrats d'exploitation agricoles pour les surfaces à forte valeur écologique (marais, PPS) [en complémentarité aux mesures liées à la mise en oeuvre de la politique agricole]			31.12.2018	
	5 P2204 Gestion des espèces rares ou menacées			31.12.2018	
	6 P2204 Lutte contre les espèces exotiques envahissantes (néophytes)			31.12.2018	
	7 Révision totale de la législation sur la protection de la nature, du paysage et des sites			31.12.2018	
<i>ad3</i>	8 P2302 Communication via les médias			31.12.2018	
	9 P2302 Organisation de cours pour les professionnels et d'excursions tout public			31.12.2018	
Indicateurs		Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
<i>ad1</i>	1 Part de la convention-programme Binntal 2016-2019 réalisée	25%	50%	75%	25%
	2 Part de la convention-programme Pfyn-Finges 2016-2019 réalisée	25%	50%	75%	25%
	3 Nombre dossiers en cours (Coude du Rhône, Chablais)			2	
<i>ad2</i>	4 Pourcentage des objets classés CH avec statut de protection (nombre total d'objets inventoriés = 459; nombre d'objets sous protection = 51, soit 11%; nombre d'objets avec processus en cours = 10; but = 15 par an)	14%	24%	14%	-10%
	5 Part de la convention-programme RPT 2016-2019 réalisée dans le domaine NP	20%	50%	75%	25%
	6 Nombre de projets/par an avec décision pour la sauvegarde des espèces rares et/ou protégées	4	12	4	-8
	7 Degré de réalisation du plan d'action "Néophytes" 2017-2020			30%	
	8 Elaboration du projet LcPN en vue de la consultation et décision par le GC			80%	
<i>ad3</i>	9 Nombre de communications par an via les médias	2	5	4	-1
	10 Nombre de jours de cours et d'excursions	3	16	3	-13

OBJECTIF POLITIQUE 3					
Réduire les risques dus aux dangers naturels (avalanches, glissements de terrains, érosion, chutes de pierres, glaciers, laves torrentielles, torrents forestiers)					
Sous-objectifs politiques					
1	Planifier, soutenir et mettre en oeuvre la prévention dans le domaine des dangers naturels (neige, glace, instabilités de terrain, laves torrentielles) (GP31)				
2	Diminuer les risques naturels par des mesures appropriées par rapport aux dangers d'avalanches, d'instabilités de terrains et dans les torrents forestiers (GP31)				
Mesures prioritaires				Délai	
<i>ad1</i>	1 P3101	Elaboration des cartes de dangers Avalanches		31.12.2018	
	2 P3102	Maintien du réseau d'observation : services régionaux d'observation et stations de mesures automatiques		31.12.2018	
	3 P3103	Participation aux projets de recherche en matière de dangers naturels		31.12.2018	
Indicateurs		Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
<i>ad1</i>	1		97	97	0
	Nombre de communes avec cartes de dangers Avalanches disponibles pour homologation et intégration dans l'aménagement du territoire : objectif =97 sur 126				
	2			100%	
	Adaptation des stations de surveillance et d'alarme aux nouvelles normes de communication				
	3		2	2	0
	Nombre de projets de recherche avec participation du service				
<i>ad2</i>	4	80%	100%	100%	0%
	Part du programme annuel des projets individuels réalisée				
	5	20%	50%	75%	25%
	Part de la convention-programme "offre de base 2016-2019" réalisée				

OBJECTIF POLITIQUE 4				
Contribuer à la protection des personnes et des biens contre les dangers géologiques et hydrologiques				
Sous-objectifs politiques				
1	Contribuer à la protection contre les dangers hydrologiques (GP41)			
2	Contribuer à la protection contre les dangers géologiques (GP42)			
3	Assurer une gestion coordonnée et durable des ressources du sous-sol			

SERVICE DES FORÊTS, DES COURS D'EAU ET DU PAYSAGE

Mesures prioritaires	Délai
<i>ad1</i> 1 Développement et transfert des connaissances sur les processus de crues et laves torrentielles	31.12.2018
2 Mise en place d'une système de veille et d'alerte pour les grands bassins (possibilités de liens directs avec les plans d'alarme communaux et cadastres des événements)	31.12.2018
3 Appui aux communes pour l'élaboration et la mise à jour des cartes de danger eaux	31.12.2018
4 Appui aux communes pour l'élaboration des plans d'alarmes et d'intervention en cas de crues et laves torrentielles	31.12.2018
5 Appui à la réalisation de projets d'aménagement des cours d'eau	31.12.2018
6 Appui aux communes pour l'élaboration des plans de visites et d'entretiens des cours d'eau	31.12.2018
7 Appui aux communes pour l'élaboration et la réalisation de projets de revitalisation/renaturation de cours d'eau	31.12.2018
<i>ad2</i> 8 Développement et transfert des connaissances des processus à l'origine des dangers géologiques	31.12.2018
9 Développement et gestion du réseau de surveillance/alerte géologique	31.12.2018
10 Appui aux communes pour l'élaboration et mise à jour des cartes de dangers géologiques	31.12.2018
11 Appui aux communes et autres services de l'Etat	31.12.2018
12 Gestion de la cellule scientifique de crise (CERISE)	31.12.2018
13 Coordination et amélioration de la gestion des risques en cas de séisme	31.12.2018
<i>ad3</i> 14 Elaboration d'un concept cantonal d'évaluation des ressources en matériaux rocheux et meubles et de leur exploitation	31.12.2019
15 Révision de la loi sur les Mines	31.12.2020

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)
SERVICE DES FORÊTS, DES COURS D'EAU ET DU PAYSAGE

Indicateurs	Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
<i>ad1</i> 1 Participation à des projets de recherche appliquée dans le domaine de l'hydrologie			1	
2 Degré de développement du système de veille et d'alerte (teste sur un grand bassin versant)			50%	
3 Pourcentage des communes avec cartes de danger eaux			100%	
4 Pourcentage de communes ayant des plans d'alarme crues/laves torrentielles en cours ou terminés			60%	
5 Degré de réalisation du programme d'aménagement des cours d'eau selon offre de base RPT			75%	
6 Pourcentage des communes ayant un plan de visites et d'entretien des cours d'eau			30%	
7 Degré de réalisation de la convention-programme "Revitalisation de cours d'eau"			75%	
<i>ad2</i> 8 Participation à des projets de recherche appliquée dans le domaine de la géologie			1	
9 Part de réalisation du programme Guardaval : intégration des stations existantes dans le réseau cantonal de surveillance (10% à fin 2016)			80%	
10 Pourcentage des communes avec cartes de dangers géologiques validées (en % des communes, non-compris les cartes à réviser)			60%	
11 Pourcentage d'avis géologiques traités dans les délais (nombre de demandes d'avis géologiques attendus en 2018 = 60)			95%	
12 Pourcentage d'interventions géologiques (ouvertures/fermetures de routes, etc.) traitées dans les délais (nombre d'interventions attendues en 2018 = 50)			100%	
13 Unification du réseau cantonal de surveillance			80%	
14 Organisation de la cellule scientifique de crise CERISE : adaptation des processus pour renforcer la coordination avec l'Organe cantonal de conduite (OCC)			80%	
15 Mise à jour des cartes de sol de fondation			50%	
<i>ad3</i> 16 Approbation du concept par le CE			31.12.18	
17 Degré de développement du projet de loi en vue de la décision par le GC			50%	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
OP1 Protéger, conserver et gérer la forêt	26'041'877	14'208'483	11'833'394
GP11 Conservation des forêts	2'213'089	605'382	1'607'707
P1101 Procédures forestières	1'681'105	444'869	1'236'236
363 Subventions acc. des communes et des syndicats intercommunaux par le fonds forestier VS	410'000		410'000
363 Tâches de police : mandat de prestations avec les triages	400'000		400'000
429 Fonds forestier VS (9240)		410'000	-410'000
Solde dépenses/recettes du produit	871'105	34'869	836'236
P1102 Planification et recherche forestières	531'984	160'513	371'471
313 Carte des peuplements Valais	100'000		100'000
313 Carte des stations forestières	165'000		165'000
313 Concept forêt-gibier	55'000		55'000
313 Planification forestière cantonale	66'800		66'800
463 Subventions acquises de la Conf. : carte des peuplements Valais		40'000	-40'000
463 Subventions acquises de la Conf. : carte des stations forestières		66'000	-66'000
463 Subventions acquises de la Conf. : concept forêt-gibier		22'000	-22'000
463 Subventions acquises de la Conf. : planif. for. cantonale		26'700	-26'700
Solde dépenses/recettes du produit	145'184	5'813	139'371
GP12 Forêt de protection	20'931'155	11'860'557	9'070'598
P1201 Gestion des forêts de protection	16'278'536	8'551'251	7'727'285
506 Waldinformationssystem WIS	50'000		50'000
630 Subventions acquises de la Conf.: Waldinformationssystem WIS		20'000	-20'000
630 Subventions acquises de la Confédération		8'490'000	-8'490'000
Solde dépenses/recettes du produit	16'228'536	41'251	16'187'285
P1202 Infrastructure forestière	3'530'022	2'870'835	659'187
424 Prestations de service		388'000	-388'000
542 Prêts acc. des communes et des syndicats intercommunaux	1'216'800		1'216'800
562 Subventions acc. des communes et des syndicats intercommunaux	2'062'700		2'062'700
630 Subventions acquises de la Confédération		1'256'000	-1'256'000
642 Remboursements de prêts acc. à des communes et des syndicats intercommunaux		1'216'800	-1'216'800
Solde dépenses/recettes du produit	250'522	10'035	240'487
P1203 Dégâts aux forêts	1'122'597	438'471	684'126
GP13 Economie forestière	717'974	77'132	640'842
P1301 Gestion des forêts	241'662	29'172	212'490
P1302 Gestion d'entreprise et filière du bois	126'783	2'388	124'395
P1303 Formation forestière	349'529	45'572	303'957
361 Ecole de gardes de Lyss	120'000		120'000
363 Formation Forêt Valais	199'000		199'000
Solde dépenses/recettes du produit	30'529	45'572	-15'043

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP14 Biodiversité en forêt	2'179'659	1'665'412	514'247
P1401 Biodiversité en forêt	2'179'659	1'665'412	514'247
363 Subventions acc. des communes et des syndicats intercommunaux	2'051'400		2'051'400
463 Subventions acquises de la Confédération		1'660'400	-1'660'400
Solde dépenses/recettes du produit	128'259	5'012	123'247
OP2 Protéger et mettre en valeur les espaces naturels	7'929'737	4'355'004	3'574'733
GP21 Conservation et mise en valeur du paysage	2'825'487	1'729'850	1'095'637
P2101 Protection du paysage	141'714	19'675	122'039
P2102 Mise en valeur du paysage	636'090	376'863	259'227
363 Subventions acc. à des instit. privées: Unesco	310'000		310'000
463 Subventions acquises de la Confédération: RPT Unesco		210'000	-210'000
Solde dépenses/recettes du produit	326'090	166'863	159'227
P2103 Parcs naturels	2'047'683	1'333'312	714'371
363 Subventions acc. à des soc. d'éc. mixte: parc nat. Binntal	822'000		822'000
363 Subventions acc. à des soc. d'éc. mixte: parc nat. Finges	1'080'500		1'080'500
463 Subventions acquises de la Conf.: parcs naturels. 36000019-26		1'327'500	-1'327'500
Solde dépenses/recettes du produit	145'183	5'812	139'371
GP22 Conservation et gestion des biotopes et espèces	4'601'768	2'479'105	2'122'663
P2201 Protection des biotopes	270'885	43'521	227'364
P2202 Mise en valeur des biotopes	2'429'842	1'504'677	925'165
424 Prestations de service		80'000	-80'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'429'842	1'424'677	1'005'165
P2203 Contrats d'exploitation	1'389'640	777'994	611'646
P2204 Gestion des espèces	511'401	152'913	358'488
GP23 Bases, formation et information nature et paysage	502'482	146'049	356'433
P2301 Etudes, recherches et inventaires	340'360	112'212	228'148
P2302 Formation et information	162'122	33'837	128'285
OP3 Réduire les risques dus aux dangers naturels	13'907'727	6'063'568	7'844'159
GP31 Prévention dangers naturels	3'550'314	1'264'410	2'285'904
P3101 Cartes de dangers	1'090'047	470'537	619'510
P3102 Observations dangers naturels et prévention	2'128'780	732'792	1'395'988
363 Subventions acc. des communes et des syndicats intercommunaux: service hivernal et estival	499'800		499'800
463 Subventions acquises de la Conf.: maintenance stations		133'000	-133'000
463 Subventions acquises de la Conf.: service hivernal et estival		249'900	-249'900
562 Subventions acc. des communes et des syndicats intercommunaux: observations dangers naturels et prévention	366'800		366'800
630 Subventions acquises de la Conf.: observations dangers naturels et prévention		331'500	-331'500
Solde dépenses/recettes du produit	1'262'180	18'392	1'243'788
P3103 Etudes et recherches	331'487	61'081	270'406

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP32 Ouvrages de protection	10'357'413	4'799'158	5'558'255
P3201 Construction et entretien d'ouvrages	10'357'413	4'799'158	5'558'255
424 Prestations de service		225'000	-225'000
562 Subventions acc. des communes et des syndicats intercommunaux	9'182'600		9'182'600
565 Subventions acc. à des instit. privées	550'300		550'300
630 Subventions acquises de la Confédération		4'550'000	-4'550'000
Solde dépenses/recettes du produit	624'513	24'158	600'355
OP4 Réduire les risques dus aux dangers géo- et hydrologiques	22'100'359	11'589'945	10'510'414
GP41 Protection contre les dangers hydrologiques	19'780'942	11'374'322	8'406'620
P4101 Protection contre les dangers hydrologiques	19'780'942	11'374'322	8'406'620
351 Attribution au fonds de renaturation et correction des cours d'eau	1'600'000		1'600'000
424 Redevance utilisation port et places d'amarrage		70'000	-70'000
Solde dépenses/recettes du produit	18'180'942	11'304'322	6'876'620
GP42 Protection contre les dangers géologiques	2'074'918	205'836	1'869'082
P4201 Protection contre les dangers géologiques	2'074'918	205'836	1'869'082
GP43 Gestion durable des ressources du sous-sol	244'499	9'787	234'712
P4301 Gestion durable des ressources du sous-sol	244'499	9'787	234'712
Total	69'979'700	36'217'000	33'762'700

Remarques

L'évolution du budget du SFCEP est directement influencée par les changements structurels induits par la DCE du 8 mars 2017 qui a décidé la création d'une nouvelle section Cours d'eau, Géologie et Dangers naturels CEGDN au sein du SFP devenu le SFCEP au début de la nouvelle législature. Cette section intégrera les collaborateurs et tâches dévolues à la section Hydrologie - Hydrogéologie - Géologie H2G du SDM. Dans le cadre de l'élaboration du budget 2018, il a été convenu que les enveloppes financières attribuées à la section H2G et la planification correspondante des dépenses et recettes apparaîtraient de manière spécifique ; c'est le cas également dans les mandats de prestations où un objectif politique a été ajouté pour intégrer les divers mandats de prestations transférés au SFCEP. Les objectifs politiques 3 et 4 seront fusionnés sous un seul objectif politique dans le cadre de la planification du budget 2019. La nouvelle section, au sein du SFCEP, Cours d'eau, géologie et dangers naturels CEGDN sera activée au 1er janvier 2018.

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

OP 1
Protéger l'homme et
l'environnement
Fr. 9'903'900 net

GP 11 Pollution atmosphérique, bruit et rayonnement Fr. 2'394'125 net	GP 12 Sites pollués, déchets et sols Fr. 1'487'738 net	GP 13 Protection des eaux Fr. 4'935'075 net	GP 14 Evaluation et suivi des projets de construction Fr. 1'086'962 net
---	--	---	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
3 Charges	8'250'950.39	8'988'500	9'400'900	412'400
30 Charges de personnel	5'929'696.45	6'061'600	6'438'400	376'800
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'794'503.87	2'161'600	2'073'100	-88'500
34 Charges financières	0.00	0	0	0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	59'611.25	70'000	73'000	3'000
36 Charges de transfert	122'938.53	143'600	167'600	24'000
39 Imputations internes	344'200.29	551'700	648'800	97'100
4 Revenus	1'860'395.35	1'736'400	1'997'000	260'600
40 Revenus fiscaux	2'535.00	2'400	2'200	-200
42 Taxes	1'488'898.95	1'372'000	1'632'800	260'800
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
46 Revenus de transfert	351'473.40	352'000	352'000	0
49 Imputations internes	17'488.00	10'000	10'000	0
Excédent de charges	6'390'555.04	7'252'100	7'403'900	151'800
5 Dépenses d'investissement	3'677'931.00	5'380'600	3'180'000	-2'200'600
50 Immobilisations corporelles	271'651.50	360'000	360'000	0
56 Propres subventions d'investissement	2'418'248.50	4'620'600	2'420'000	-2'200'600
57 Subventions d'investissement redistribuées	988'031.00	400'000	400'000	0
6 Recettes d'investissement	1'178'474.70	680'600	680'000	-600
63 Subventions d'investissement acquises	190'443.70	280'600	280'000	-600
67 Subventions d'investissement à redistribuer	988'031.00	400'000	400'000	0
Dépenses nettes d'investissement	2'499'456.30	4'700'000	2'500'000	-2'200'000
Insuffisance de financement	8'890'011.34	11'952'100	9'903'900	-2'048'200

Remarques

Rubrique 42: la différence est due à l'entrée en vigueur sur les frais et émoluments

Rubrique 56 : L'écart provient du fait que l'enveloppe nette d'investissement allouée a été fortement réduite en 2018 par rapport à 2017.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018
Employés à durée indéterminée	39.50	39.60	42.50

Nombre de postes à l'organigramme

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT


Remarques
<p>3 postes supplémentaires :</p> <p>Protection des Eaux : 1 EPT supplémentaire : Inspecteur, Protection des eaux (P1302/P1301). Le SEN doit assurer le suivi ou le contrôle de plus 4000 installations déclarées pouvant polluer les eaux. (700 garages-carrosseries, 2'000 stockages d'engrais de ferme, 16 stations de récupération des produits phytosanitaires), et plus particulièrement 1'200 objets ou installations en zone S ou les exigences de la LEaux et l'OCCEA imposent des contrôles périodiques.</p> <p>Protection des Eaux : 1 EPT supplémentaire : Hydrogéologue (P1304/P1301). Les préavis d'autorisation de construire en augmentation (530 en 2016, 620 en 2016) et les demandes de forages (400/an) absorbent pratiquement l'intégralité du temps des collaborateurs. Les dossiers complexes avec conflits en particulier dans le contexte de la réalisation des grands chantiers comme R3 ou A9, ou pollution des eaux souterraines nécessitant des suivis et une coordination prennent du retard et ternissent l'image du Service et du Département et au canton.</p> <p>Domaine des déchets/sols : 1 EPT supplémentaire : collaborateur scientifique (P1202/P1201). L'élaboration d'un nouveau plan cantonal de gestion des déchets, avec prise en compte de la planification des décharges et protection des sols, et pour l'accompagnement de l'introduction de la taxe au sac (soutien aux communes et homologation des règlements communaux).</p> <p>Ces postes sont totalement autofinancés avec les émoluments liés aux prestations de service.</p>

OBJECTIF POLITIQUE
<p>Veiller à la protection de la population et des ressources naturelles contre les atteintes nuisibles ou incommodantes en s'appuyant sur les dispositions fédérales et cantonales en matière de protection de l'air, des eaux, du sol, de protection contre le bruit et le rayonnement non ionisant ainsi qu'en matière d'élimination des déchets</p>
Sous-objectifs politiques
<ol style="list-style-type: none"> 1 Surveiller et évaluer la qualité de l'air, des eaux et du sol 2 Contrôler la conformité des installations stationnaires et des chantiers en matière de pollution atmosphérique, de bruit, de rayonnement non ionisant, de gestion des déchets, de protection des eaux et du sol 3 Coordonner la planification et assurer le subventionnement de l'assainissement des sites contaminés, des installations d'évacuation et de traitement des eaux usées, ainsi que des installations de traitement des déchets 4 Informer et conseiller les communes, la population, les exploitants et les maîtres d'oeuvre, collaborer avec les organisations économiques pour assurer une protection adéquate de l'environnement 5 Veiller, en collaboration avec les communes et les autres services cantonaux concernés, à l'établissement des différents cadastres, registres, plans de gestion et d'assainissement 6 Evaluer les rapports d'impact sur l'environnement en coordination matérielle avec les autres services concernés et, à la demande de l'autorité compétente, vérifier la conformité des projets de construction aux aspects de la protection de l'homme et de l'environnement de la compétence du SEN 7 Procéder, en collaboration avec les juristes du Département, aux adaptations de la réglementation cantonale requises par le Grand Conseil et par l'évolution de la législation fédérale

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Mesures prioritaires	Délai
<i>ad1</i> 1 Valorisation des données du réseau de suivi quantitatif et qualitatif des eaux souterraines en collaboration avec les autres services de l'Etat (SDM, SCAV, OCRN, etc.) et le CREALP	01.01.2021
2 Contrôle de la qualité des eaux de la Dranse et publication du rapport sur la qualité des eaux en aval de St-Maurice en collaboration avec le canton de Vaud ayant fait l'objet d'un suivi en 2017	01.01.2019
<i>ad2</i> 3 Surveillance des antennes de téléphonie mobile durant la phase de déploiement du système de 4ème génération (LTE)	01.01.2019
4 Contrôle des installations situées en zone de protection des eaux souterraines (ZP) présentant un risque de pollution des eaux	01.01.2022
<i>ad3</i> 5 Suivi de l'assainissement des sites contaminés résultant de l'héritage industriel du Valais (sites chimiques de Viège, Monthey et Evionnaz, raffinerie de Collombey, anciens sites de production d'aluminium de Martigny, Chippis et Steg) : détermination des mesures à prendre et suivi des mesures d'assainissement.	01.01.2021
6 Suivi de l'assainissement des surfaces concernées par la pollution au mercure dans la zone d'habitation de Turtig et de Viège et définition des surfaces à assainir en zone agricole.	01.01.2020
7 Mise à disposition du public des géodonnées relatives au cadastre des sites pollués sous forme de surfaces.	01.01.2019
<i>ad4</i> 8 Information de la population sur l'état de l'environnement par le biais des médias (principaux sujets planifiés en 2018: sites pollués, qualité de l'air, épuration des eaux; autres sujets en fonction de l'actualité)	01.01.2019
9 Mise à disposition de la Confédération des géodonnées dans les 3 ans suivant l'approbation des modèles de géodonnées minimaux (MGDM) dans les 12 domaines de la compétence du SEN; en particulier établissement du nouveau cadastre du bruit routier d'ici le 31.08.2017 et harmonisation des géodonnées selon les MGDM pour les mesures d'organisation du territoire relative aux eaux 02.06.2017 et les sites pollués d'ici le 30.06.2018	30.12.2018
<i>ad5</i> 10 Soutien technique au SDM et aux communes pour l'assainissement du bruit routier d'ici au 31.03.2019 (principaux projets en 2018: Nendaz RC 62, Sierre classement/déclassement; Martigny RC 71, RC 409, T9; Bagnes RC 94; Crans-Montana et Lens, mandat global; Venthône RC 45)	31.03.2019
11 Poursuite de la réalisation des mesures d'isolation acoustique le long du réseau ferroviaire (principaux projets poursuivis en 2018: Naters, Sierre, Saxon, Vernayaz, St-Léonard, St-Maurice, Sion)	01.01.2019
12 Conduite et assistance des communes dans la procédure d'approbation des zones de protection de sources (ZP) afin que toutes les ZP aient été mises à l'enquête publique dans le délai prévu à l'art. 50 al. 4 de la loi cantonale sur la protection des eaux, à l'exception des ZP en aquifères karstiques	01.01.2019
13 Mise en oeuvre de la révision de l'OEaux du 1.1.2016 pour la protection des sources en aquifères karstiques	31.12.2020
<i>ad6</i> 14 Evaluation dans les délais et de qualité des enquêtes préliminaires, des cahiers des charges et des rapports d'impact	31.12.2020

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Indicateurs	Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
<i>ad1</i> 1 Nombre d'analyseurs en continu du réseau RESIVAL et des stations mobiles permettant la surveillance dans l'air des polluants actuellement les plus problématiques pour la santé publique	26	25	26	1
2  Qualité de l'air dans la plaine du Rhône, quantifiée à l'aide de l'indice annuel de pollution de l'air (IPL) à proximité industrielle (1 = pollution très faible, 2 = faible, 3 = modérée, 4 = marquée, 5 = haute et 6 = très haute)	3	3	3	0
3 Nombre d'échantillons analysés pour quantifier l'état de l'environnement (poussières en suspension, eaux souterraines, eaux de surface, sédiments et sols)	863	650	650	0
<i>ad2</i> 4 Nombre d'installations dont les émissions ont été mesurées à une ou plusieurs reprises par le Service (air, bruit, rayonnement non ionisant et rejets dans les eaux)	297	300	300	0
5 Nombre d'installations ayant fait l'objet d'une visite sur place pour conseil et/ou contrôle, par le SPE, en sus des mesures des émissions (air, bruit, rayonnement non ionisant, déchets et matériaux, eaux souterraines, eaux usées et chantiers)	658	600	600	0
6 Nombre d'installations contrôlées par des tiers avec un suivi administratif du SEN (chauffages, installations industrielles ou artisanales avec rejets dans l'air, citernes, garages et chantiers)	5'785	8'000	8'000	0
7 Nombre de lieux à utilisation sensible (LUS) exposés à un dépassement des valeurs d'installations de téléphonie mobile et de radiodiffusion	0	0	0	0
8 Quantité (kg) de pesticides et de résidus médicamenteux rejetés au Rhône par les usines chimiques valaisannes	524	400	350	-50
9 Pourcentage des installations présentant un risque pour la qualité des eaux souterraines, situées en zones de protection des eaux (ZP) contrôlées (nombre total estimé à 1200 en 2017)			10%	
<i>ad3</i> 10 Projets des communes : pourcentage des dossiers de subventionnement et d'adjudication traités et transmis à l'autorité compétente dans les 2 mois pour les décisions du Département ou du Conseil d'Etat, respectivement dans les 4 mois pour les décisions du Grand Conseil	100%	80%	90%	10%
11 Montant, en millions de francs, des travaux en matière d'évacuation et épuration des eaux réalisés et décomptés mais dont les subventions n'ont pas été versées par manque de disponibilités budgétaires	1.53	1	1	0
12 Nombre de prises de position, de décisions et de sommations du Service relatives à l'investigation, la surveillance ou l'assainissement de sites pollués.	91	60	70	10
13 Nombre total de sites pollués assainis ou en cours d'assainissement, voire dépollués dans le cadre de travaux de construction.	79	80	84	4
14 Nombre total de parcelles fortement polluées au mercure assainies en zone habitée de Viège et Turtig/Rarogne.			60	
15 Nombre de séances avec des mandataires et responsables de l'industrie de l'aluminium et de la chimie dans le cadre de l'application de l'OSites.	30	20	20	0
<i>ad4</i> 16 Nombre d'informations / communications réalisées par le Service	14	10	10	0

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Indicateurs	Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
<i>ad4</i> 17 Nombre de visites de conseil auprès des communes	88	50	50	0
<i>ad5</i> 18 Elaboration d'un rapport annuel sur la qualité de l'air et d'un bilan sur la mise en oeuvre du plan cantonal pour la protection de l'air	15.06.16	30.06.17	30.06.18	
19 Etat de l'assainissement des routes cantonales en matière de bruit calculé sur la base du rapport entre les dépenses effectives et les coûts totaux planifiés jusqu'en 2018	43%	80%	85%	5%
20 Nombre de communes exploitant des captages d'eau potable dont les zones de protection ne sont pas intégralement approuvées	28	20	15	-5
21 Nombre de décharges ne disposant pas des autorisations nécessaires	10	5	5	0
<i>ad6</i> 22 Pour les projets soumis à étude d'impact, pourcentage des dossiers traités dans les délais administratifs prévus (2 mois pour l'enquête préliminaire, le cahier des charges et le rapport d'impact dès réception des préavis des services consultés)	94%	80%	80%	0%
23 Pour les projets non soumis à étude d'impact, pourcentage des préavis transmis dans le mois suivant la réception du dossier complet au SEN	87%	80%	80%	0%
24 Nombre de contrôles de chantiers sur le terrain			50	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

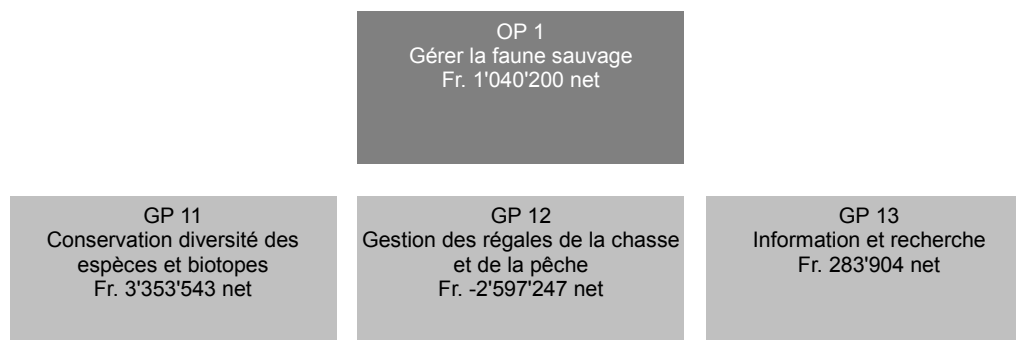
Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Pollution atmosphérique, bruit et rayonnement	3'401'847	1'007'722	2'394'125
P1101 Evaluation de la qualité de l'air ambiant	977'135	284'988	692'147
P1102 Surveillance des rejets et mesures curatives	1'384'325	370'164	1'014'161
P1103 Bruit et rayonnement non-ionisant	1'040'387	352'570	687'817
GP12 Sites pollués, déchets et sols	2'687'707	1'199'969	1'487'738
P1201 Sites pollués	1'726'838	1'144'810	582'028
562 Subv. cant. sites pollués	150'000		150'000
572 Subv. féd. à redistrib. à des communes - sites pollués	400'000		400'000
670 Subv. féd. à redistribuer - sites pollués		400'000	-400'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'176'838	744'810	432'028
P1202 Déchets	722'408	39'300	683'108
562 Subv. cant. traitement des déchets	100'000		100'000
Solde dépenses/recettes du produit	622'408	39'300	583'108
P1203 Sols et matériaux pierreux	238'461	15'859	222'602
GP13 Protection des eaux	5'305'962	370'887	4'935'075
P1301 Evaluation qualité eaux souterraines et surface	777'464	120'522	656'942
P1302 Protection des eaux de surface	704'938	48'815	656'123
P1303 Planif. et subv. ouvrages eaux usées et STEP	2'810'660	153'188	2'657'472
562 Collombey STEP Extension	300'000		300'000
562 Ergisch PGEE	10'000		10'000
562 Evolène Collecteur et STEP	20'000		20'000
562 Leuk PGEE Erschmatt	10'000		10'000
562 Martigny Biofiltration STEP	140'000		140'000
562 Martigny raccordement et STEP Bâtiaz	250'000		250'000
562 Radet STEP	50'000		50'000
562 Saxon STEP extension	400'000		400'000
562 Sion Extension STEP Chandoline	150'000		150'000
562 Trient PGEE	5'000		5'000
562 Vernayaz raccordement Hameau Gueuroz	80'000		80'000
562 Vétroz-Conthey	450'000		450'000
562 Viège raccordement au Rhône	100'000		100'000
562 Zwischbergen PGEE	5'000		5'000
Solde dépenses/recettes du produit	840'660	153'188	687'472
P1304 Protection des eaux souterraines et des captages	1'012'900	48'362	964'538
GP14 Evaluation et suivi des projets de construction	1'185'384	98'422	1'086'962
P1401 Coordination et évaluation des projets EIE	329'739	33'853	295'886
P1402 Préavis de synthèse des projets non soumis à EIE	686'579	47'297	639'282
P1403 Suivi des chantiers et conseil	169'066	17'272	151'794
Total	12'580'900	2'677'000	9'903'900

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Remarques

L'étude de benchmarking intercantonal BAKBASEL conclut pour le domaine de la protection de l'environnement au sens strict (sans le domaine de la protection de la nature relevant du Service des forêts et du paysage) que le Canton du Valais présente un indice des coûts par habitant de 37% par rapport à la moyenne suisse et de 56% par rapport au « Peer Group », alors même que la présence de grandes industries et de nombreuses infrastructures touristiques justifierait des ressources plus importantes que la moyenne suisse. Dès lors, le SEN est contraint de fixer drastiquement des priorités dans les différents domaines de sa compétence et d'autre part pourra mieux réaliser les tâches qui lui incombent légalement grâce aux 3 postes supplémentaires.

SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
3 Charges	6'513'318.11	6'886'200	6'873'900	-12'300
30 Charges de personnel	4'092'737.20	4'283'200	4'235'800	-47'400
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'525'741.18	1'821'000	1'843'300	22'300
34 Charges financières	0.00	0	0	0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	123'216.20	96'000	96'000	0
36 Charges de transfert	448'008.10	425'000	425'000	0
39 Imputations internes	323'615.43	261'000	273'800	12'800
4 Revenus	6'271'003.31	6'183'800	6'183'700	-100
40 Revenus fiscaux	21'902.30	25'000	25'000	0
41 Patentes et concessions	3'296'782.20	3'290'000	3'290'000	0
42 Taxes	1'976'623.30	2'024'800	2'024'700	-100
44 Revenus financiers	125'613.95	150'000	150'000	0
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	107'998.18	89'000	89'000	0
46 Revenus de transfert	510'869.00	420'000	420'000	0
49 Imputations internes	231'214.38	185'000	185'000	0
Excédent de charges	242'314.80	702'400	690'200	-12'200
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	350'000	350'000
50 Immobilisations corporelles	0.00	0	350'000	350'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	350'000	350'000
Insuffisance de financement	242'314.80	702'400	1'040'200	337'800

Remarques

Un investissement de Frs 350'000.-- est nécessaire pour l'acquisition de 8 véhicules de fonction pour les gardes-faune (mesure d'amélioration suite à audit du service et rapport CoGest).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018
Employés à durée indéterminée	32.90	32.90	32.90

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

En l'absence de ressources humaines complémentaires, il ne sera ps possible de réaliser la restructuration sectorielle et organisationnelle complète du service en 2018 (Plan d'actions SCPF et recommandations de la CoGest).

OBJECTIF POLITIQUE**Gérer la faune sauvage, conserver ses biotopes et la diversité des espèces et minimiser les dégâts****Sous-objectifs politiques**

- 1 Conserver la diversité des espèces et leurs biotopes, assurer l'équilibre des populations de faune sauvage, gérer de manière équilibrée par la chasse les populations de gibier
- 2 Assurer les peuplements piscicoles pour la promotion de la régale de la pêche
- 3 Prévenir et réparer les dommages causés par la faune sauvage à la forêt, aux cultures et aux animaux de rente
- 4 Informer les autorités, la population, la jeunesse et les partenaires sur la faune sauvage
- 5 Contribuer à la réalisation de recherches sur la faune sauvage, ses maladies et ses biotopes

SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE

Mesures prioritaires	Délai
<i>ad1</i> 1 Elaboration et application de l'avenant 2018 à l'arrêté quinquennal sur la chasse 2016-2020.	01.07.2018
2 Révision partielle de la loi cantonale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages afin d'y introduire les nouvelles dispositions concernant le permis de chasse pour les invités, les tarifs des permis de chasse pour les valaisans domiciliés hors canton.	30.06.2018
3 Pilotage de la plateforme de discussion sur les zones de tranquillité pour la faune sauvage avec les associations et partenaires concernées.	31.12.2018
4 Adaptations éventuelles des zones de tranquillité recommandées pour la faune sauvage suite à l'analyse de leur efficacité en 2016 et 2017.	30.11.2018
5 Participation, en collaboration avec le Service des forêts et du paysage, à la mise en oeuvre de la stratégie de lutte contre les organismes envahissants	31.12.2018
6 Stabilisation des populations de cerfs et planification de réductions locales d'effectifs.	31.12.2018
7 Réalisation du projet de marquage et de suivi de l'espèce cerf dans la région de Rarogne Oriental et Conches, en collaboration avec l'OFEV, Pro Natura et le SFCEP.	31.12.2021
8 Suivi particulier du plan de chasse pour l'espèce chamois avec l'objectif d'assurer la stabilité des populations, voire une augmentation des effectifs sur certains secteurs (Vallée de Conches et Rarogne oriental). Analyse résultats nouveau plan de tir de l'espèce mise en place en 2017.	30.04.2018
9 Renaturation de cours et plans d'eau en collaboration avec le SFCEP. Début du projet de suppression des seuils infranchissables pour les salmonidés sur la Saltina dans le secteur plaine de Brigue.	31.12.2018
10 Mise en ligne de la carte de pêche du canton sur le site Internet du service.	01.06.2018
11 Implémentation des données concernant le réseau routier autorisé pour l'exercice de la chasse sur la carte interactive du service.	01.07.2018
12 Finalisation de la nouvelle structure sectorielle et organisationnelle du service.	31.12.2018
13 Gestion de la 1ère phase de mise en place de l'attribution de véhicules de fonction pour les gardes-faune.	31.12.2018
14 Bilan de la mise en exploitation de la plateforme web de saisie des données sur la faune sauvage et de la gestion des activités des gardes-faune.	31.03.2018
15 Suivi des conventions programmes OFEV destinées à réduire la pression du public et des animaux de rente dans les districts francs fédéraux	31.12.2018
16 Délivrance des permis de pêche par Internet (e-pêche).	01.06.2018
<i>ad2</i> 17 Mise à l'eau de boîtes à éclosion et d'alevins pour l'espèce truite lacustre, dans le Rhône et ses affluents.	31.12.2018
18 Contrôles ponctuels de l'efficacité du nouveau plan de repeuplement piscicole adapté, au moyen de pêches électriques.	31.12.2018
<i>ad3</i> 19 Poursuite de la collaboration avec le service de l'agriculture dans le cadre de la gestion des mesures de prévention et d'indemnisation liées à la prédation sur les animaux de rente par le loup. Diffusion d'une information publique annuelle sur les dégâts causés par les grands prédateurs aux animaux de rente et à la faune sauvage.	31.12.2018
20 Stabilisation des effectifs de sangliers en vue de réduire les dégâts qu'ils provoquent aux cultures et alpages.	31.12.2018
<i>ad4</i> 21 Diffusion sur le site Internet du service d'un nouveau modèle de statistique de la pêche et des repeuplements piscicoles, intégration des données concernant le lac Léman.	31.12.2018
22 Diffusion sur le site Internet du service d'informations sur les principales espèces de mammifères, oiseaux sauvages et faune aquatique, présents dans le canton. Mise en ligne du solde des fiches d'espèces.	31.12.2018

SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE

Indicateurs	Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
ad1 1 Respect du délai pour la mise en ligne des données concernant le réseau routier autorisé pour l'exercice de la chasse		01.09.17	01.07.18	
2 Respect des délais pour la mise en application des nouvelles bases légales sur la chasse (Avenant chasse 2018)	01.07.16	30.06.17	30.06.18	
3 Subventions versées par l'OFEV en relation avec l'application de la convention programme	100%	100%	100%	0%
4 ↗ Evolution des populations de faune sauvage (selon statistiques de la chasse et du gibier)	→	→	→	
5 ↗ Nombre de cerfs comptés au printemps	5'674	5'000	5'000	0
6 ↗ Nombre de permis de chasse délivrés (2016 = 2767)	→	→	→	
7 ↗ Nombre de permis de pêche délivrés (2016 = 2678)	→	↗	↗	
8 Nombre de projets de renaturation de cours et plans d'eau réalisés	8	1	2	1
9 Pourcentage mise en place des adaptations éventuelles des zones de tranquillité recommandées	0%	100%	100%	0%
10 Surface (en ha) des biotopes revitalisés ou entretenus sous la coordination des gardes-chasse			45	
11 Respect du délai pour la mise en ligne de la carte de pêche		31.12.17	01.06.18	
12 Respect du délai pour la première phase de révision partielle de la loi cantonale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages		30.06.17	01.09.18	
13 Pourcentage de mise en place de la nouvelle organisation du service			100%	
14 8 véhicules de fonction pour les gardes-faune sont mis en service dans les délais			01.02.18	
15 Nombre de cerfs marqués et suivis dans le cadre du projet de gestion de l'espèce dans les régions de Rarogne oriental et Conches.			15	
ad2 16 Nombre minimum de pêches électriques de contrôle effectuées.			15	
17 Introduction de 50'000 oeufs de truites lacustres dans des boîtes à éclosion en amont du barrage d'Evionnaz sur le Rhône et ses affluents ainsi que 70'000 truitelles lacustres dans le canal d'élevage des Mangettes et le Nant de Choëx.			100%	
ad3 18 ↗ Coûts annuels liés aux dégâts aux cultures	158'608	150'000	150'000	0
19 Expertises d'animaux de rente victimes du loup effectués dans les délais, en %	100%	100%	100%	0%
20 Nombre minimum de sangliers abattus au travers de l'exercice de la chasse	68	100	100	0
21 Nombre d'opérations de monitoring intensif des grands prédateurs		0	5	5
ad4 22 La nouvelle statistique sur la pêche et les repeuplements piscicoles est en ligne		31.12.17	31.12.18	
23 Le solde des fiches d'information sur les espèces sont mises en ligne sur le site Internet du service		31.12.17	31.12.18	
ad5 24 Nombre de projets annuels de recherche auxquels participe le service.	4	5	5	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Conservation diversité des espèces et biotopes	4'112'539	758'996	3'353'543
P1101 Etat de la faune sauvage	1'846'247	302'024	1'544'223
P1102 Régulation chasse/pêche et assainissement	1'497'139	332'607	1'164'532
P1103 Sauvegarde des biotopes	274'459	60'889	213'570
P1104 Prévention et indemnisation des dégâts de la faune	494'694	63'476	431'218
319 Indemnisations dégâts de la faune sauvage	30'000		30'000
Solde dépenses/recettes du produit	464'694	63'476	401'218
GP12 Gestion des régales de la chasse et de la pêche	2'774'180	5'371'427	-2'597'247
P1201 Formation des chasseurs	358'919	360'120	-1'201
310 Abonnement à la revue chasse DIANA pour les preneurs de permis de chasse	115'000		115'000
310 Abonnement à la revue Schweizer Jäger pour les preneurs de permis de chasse	130'000		130'000
Solde dépenses/recettes du produit	113'919	360'120	-246'201
P1202 Statistiques	134'232	21'959	112'273
P1203 Permis de chasse et gestion tirs clients	599'078	3'585'838	-2'986'760
410 Vente de permis de chasse		2'600'000	-2'600'000
Solde dépenses/recettes du produit	599'078	985'838	-386'760
P1204 Permis de pêche et affermage des plans d'eau	493'256	1'223'394	-730'138
410 Vente de permis de pêche		500'000	-500'000
410 Vente de permis de pêche (Lac Léman)		35'000	-35'000
Solde dépenses/recettes du produit	493'256	688'394	-195'138
P1205 Repeuplements piscicoles	749'994	82'441	667'553
P1206 Infractions	438'701	97'675	341'026
GP13 Information et recherche	337'181	53'277	283'904
P1301 Information sur la faune et son milieu	230'059	36'003	194'056
P1302 Recherche sur la faune sauvage	107'122	17'274	89'848
Total	7'223'900	6'183'700	1'040'200

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

OP 1
Assurer une utilisation rationnelle
et mesurée du sol et coordonner
les activités territoriales
Fr. 3'071'600 net

GP 11
Assurer une utilisation rationnelle
du sol
Fr. 1'618'801 net

GP 12
Coordonner les activités
territoriales
Fr. 1'452'799 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
3 Charges	2'576'248.47	2'920'200	2'998'200	78'000
30 Charges de personnel	2'050'441.80	2'122'700	2'078'600	-44'100
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	255'762.85	256'100	442'200	186'100
36 Charges de transfert	77'658.73	64'300	65'300	1'000
39 Imputations internes	192'385.09	477'100	412'100	-65'000
4 Revenus	32'612.70	67'100	66'600	-500
42 Taxes	2'995.70	17'100	16'600	-500
43 Revenus divers	0.00	0	50'000	50'000
49 Imputations internes	29'617.00	50'000	0	-50'000
Excédent de charges	2'543'635.77	2'853'100	2'931'600	78'500
5 Dépenses d'investissement	34'415.00	840'000	640'000	-200'000
56 Propres subventions d'investissement	34'415.00	840'000	640'000	-200'000
6 Recettes d'investissement	0.00	500'000	500'000	0
63 Subventions d'investissement acquises	0.00	500'000	500'000	0
Dépenses nettes d'investissement	34'415.00	340'000	140'000	-200'000
Insuffisance de financement	2'578'050.77	3'193'100	3'071'600	-121'500

Remarques

rubrique 30: Création d'un nouveau poste pour l'accompagnement des communes en lien avec la révision de leur PAZ.

rubrique 31: CHF 200'000.- pour le soutien financier aux communes pour la réalisation des travaux préparatoires à la révision globale des plans d'affectation des zones et l'élaboration des plans directeurs intercommunaux.

rubrique 56: les CHF 200'000.- (voir rubrique 31) étaient intégrés au niveau des dépenses d'investissement en 2017.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018
Employés à durée indéterminée	13.80	13.80	13.40

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

Transfert de 0.4 EPT au Service administratif et juridique des affaires économiques (fin de la durée du prêt sur 3 ans)

OBJECTIF POLITIQUE		
Assurer une utilisation rationnelle et mesurée du sol et coordonner les activités territoriales		
Sous-objectifs politiques		
1	Assurer la qualité de vie de la population	
2	Favoriser le maintien de la population dans son lieu d'habitat	
3	Eviter le mitage du territoire et renforcer la densification	
4	Valoriser l'espace rural en sauvegardant les terres productives et les mayens et éviter l'abandon d'exploitations traditionnelles	
5	En collaboration avec les communes, promouvoir l'économie et le tourisme par des outils adéquats d'aménagement du territoire	
6	Observer et analyser le développement territorial, élaborer les bases pour la planification et coordonner à temps les activités ayant des effets sur l'organisation du territoire en conformité avec les objectifs d'aménagement du territoire et le plan directeur cantonal	
7	Sensibiliser les acteurs économiques aux exigences de l'aménagement du territoire	
8	Promouvoir une politique d'hébergement durable	
9	Accompagner les communes dans l'élaboration des plans d'affectation de zones et les responsabiliser aux tâches qui leur incombent	
10	Encourager l'élaboration de plans directeurs intercommunaux	
Mesures prioritaires	Délai	
ad1	1 Sensibilisation des communes pour le développement vers l'intérieur, la densification et la requalification urbaine (CHF 50'000.-)	31.12.2018
ad2	2 Mise en oeuvre de la stratégie cantonale Stratégie cantonale en faveur des centres de villages et élaboration d'une aide de travail y relative	31.12.2018
ad3	3 Poursuite de l'accompagnement des communes dans les travaux en lien avec la mise en oeuvre de la révision de la LAT (CHF 200'000.-)	31.12.2019
	4 Observation du territoire (monitoring des constructions) et des mesures prises ou à prendre par les communes et, le cas échéant, proposition au CE de mesures provisionnelles appropriées permettant de garantir une mise en oeuvre conforme dans l'attente de l'adoption du plan directeur cantonal	31.12.2018
ad4	5 Réexamen global de la situation cantonale des SDA suite à l'adoption du PA-R3 par le CE, en collaboration avec le projet R3 (CHF 25'000.-)	31.12.2018
ad5	6 Transmission et traitement du projet du plan directeur cantonal au Grand Conseil pour adoption et à la Confédération pour approbation	31.12.2019
	7 Elaboration d'une étude stratégique portant sur la gestion des zones d'activités économiques (CHF 50'000.-)	31.12.2018
ad6	8 Elaboration, respectivement mise à jour, d'aides aux communes en vue de la mise en oeuvre de la révision de la LcAT (principalement en lien avec le rapport 47 OAT)	31.12.2018
	9 Contribution à la mise en oeuvre du cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF) piloté par le CCGeo	31.12.2019
	10 Renforcer la collaboration avec les offices fédéraux et les services cantonaux et défendre les intérêts du canton dans le cadre de la consultation des instruments d'aménagement du territoire de la Confédération (plans sectoriels, conceptions, etc.)	31.12.2018
ad8	11 Accompagnement des communes dans la mise en oeuvre de la législation sur les résidences secondaires, en particulier dans le cadre de la révision de leurs PAZ/RCCZ	31.12.2018
ad10	12 Accompagnement des communes dans les démarches de planification intercommunale (projets d'agglomération, conception directrice du développement touristique, etc.)	31.12.2018

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Indicateurs	Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
<i>ad3</i> 1 Evolution de la surface de la zone à bâtir dévolue à l'habitat (avec l'objectif de se rapprocher du périmètre d'urbanisation cantonal fixé dans le plan directeur; 24.05.2017: 2'055 ha)	↘	↘	↘	
<i>ad6</i> 2 Nombre de communes ayant mis en place le cadastre RDDPF			1	
<i>ad7</i> 3 Nombre de jours de cours dispensés par les collaborateurs du SDT	10	6	6	0
<i>ad9</i> 4 Degré de satisfaction des communes (2014 : 81%)	80%	85%	85%	0%
5 Pourcentage de communes qui ont un plan de zone conforme à la LAT de 1980 (état au 31.12.2014 : 85 % ou 114/134 communes = 85.5 % du territoire cantonal)	87%	92%	94%	2%
6 Nombre d'heures consacrées au soutien des communes au sujet de la mise en oeuvre de la LAT révisée	774	600	600	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Assurer une utilisation rationnelle du sol	1'627'101	8'300	1'618'801
P1101 Législation	93'694	518	93'176
P1102 Plans d'affectation, préavis et attestations	1'533'407	7'782	1'525'625
GP12 Coordonner les activités territoriales	2'011'099	558'300	1'452'799
P1201 Etudes de base et plans sectoriels, équipements	468'465	2'594	465'871
P1202 Plan directeur cantonal et controlling territorial	843'242	54'668	788'574
P1203 Projets d'agglomération et coopération	699'392	501'038	198'354
Total	3'638'200	566'600	3'071'600

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)
OFFICE DE CONSTRUCTION DES ROUTES NATIONALES

OP 1
 Construire la route nationale A9,
 achever le réseau des routes
 nationales
 Fr. 5'262'800 net

GP 11
 Constr. A9 Sierre Est à Viège Est
 Fr. 5'262'800 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
3 Charges	10'091'337.82	7'834'800	7'432'900	-401'900
30 Charges de personnel	5'250'797.85	6'466'000	6'134'800	-331'200
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	373'666.68	528'000	515'500	-12'500
34 Charges financières	0.00	0	0	0
36 Charges de transfert	28'767.00	50'000	50'000	0
38 Charges extraordinaires	3'788'000.00	0	0	0
39 Imputations internes	650'106.29	790'800	732'600	-58'200
4 Revenus	7'062'624.55	8'069'700	8'170'000	100'300
42 Taxes	-113'608.47	81'900	82'200	300
43 Revenus divers	0.00	40'000	40'000	0
44 Revenus financiers	139'464.10	100'000	100'000	0
46 Revenus de transfert	6'147'367.37	7'847'800	7'947'800	100'000
48 Revenus extraordinaires	818'683.55	0	0	0
49 Imputations internes	70'718.00	0	0	0
Excédent de revenus	-3'028'713.27	234'900	737'100	502'200
5 Dépenses d'investissement	175'082'151.46	195'095'000	150'000'000	-45'095'000
50 Immobilisations corporelles	175'082'151.46	195'095'000	150'000'000	-45'095'000
6 Recettes d'investissement	167'985'285.68	187'291'200	144'000'100	-43'291'100
63 Subventions d'investissement acquises	167'985'285.68	187'291'200	144'000'100	-43'291'100
Dépenses nettes d'investissement	7'096'865.78	7'803'800	5'999'900	-1'803'900
Insuffisance de financement	10'125'579.05	7'568'900	5'262'800	-2'306'100

Remarques

Rubr. 30 (charges de personnel) :
 2 EPT ont été transférés définitivement au SEN en 2017. Par contre, une hausse est due au passage de 0.6 à 1.0 du coefficient de l'augmentation progressive.

Rubr. 46 (subventions acquises):
 Adaptation des recettes fédérales en fonction des postes de travail planifiées

Rubr. 50 (investissements propres):
 L'OCRN a prévu des investissements pour un montant de Fr. 150 mios en 2018.

Nous précisons que des réserves selon l'art. 22 LGCAF seront dissoutes en 2018 et que, par conséquent, des déductions dans le domaine des investissements (compte 50) ont été effectuées pour un montant de Fr. 35.552 mios (brut). Si l'on ne tient pas compte de la dissolution de ces réserves, le budget des investissements s'élèverait à Fr. 185.552 mios. Ceci correspond à la planification des coûts à long terme au printemps 2017.

Les investissements les plus importants sont prévus pour les projets suivants :
 Tunnel de Viège, Tunnel de Riedberg, cuvelages & tranchée couverte de Turtig, travaux IES dans le Tunnel d'Eyholz.

Rubr. 66 (subventions acquises):
 Correspond à la part de la Confédération de la rubrique 50.

OFFICE DE CONSTRUCTION DES ROUTES NATIONALES

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018
Employés à durée indéterminée	43.80	43.80	40.80

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
3 EPT ont été transférés définitivement (2 EPT au SEN et 1 EPT au SFCEP)

OBJECTIF POLITIQUE
Construire la route nationale A9, achever le réseau des routes nationales sur le territoire du canton du Valais
Sous-objectifs politiques
1 Construire l'autoroute A9 entre Sierre-est et Viège-est par étapes, en conformité avec les objectifs du développement durable, dans le budget alloué et la planification des coûts à long terme de la Confédération au taux de subventionnement fédéral de 96%.

Mesures prioritaires	Décal
<i>ad1</i> 1 Traitement des oppositions concernant la mise à l'enquête publique du projet définitif (P1101 Sierre Est – Loèche)	31.12.2018
2 Poursuite de l'avancement du tunnel de Riedberg (P1102 Loèche – Gampel)	31.12.2018
3 Réalisation à 75 % du blindage de fouille (par pieux) pour les cuvelages et la construction de la tranchée couverte à Raron (GERA) (P1103 Gampel – Viège)	31.12.2018
4 Approbation du complément au PD 2005 pour le secteur « aire de service ». (P1103 Gampel – Viège)	31.12.2018
5 Tunnel d'Eyholz, mise en service (P1104 Viège Ouest – Viège Est)	30.04.2018
6 Tunnel de Viège, aménagement intérieur réalisé à 70 % (P1104 Viège Ouest – Viège Est)	31.12.2018
7 Tunnel de Viège, début des travaux des installations d'exploitation et de sécurité (IES) (P1104 Viège Ouest – Viège Est)	31.12.2018
8 Poursuite des travaux routiers à Viège Ouest, tracé de Grosseya (P1104 Viège Ouest – Viège Est)	31.12.2018

Indicateurs	Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
<i>ad1</i> 1 Etat d'avancement de l'autoroute A9 complète entre Sierre Est et Viège Est selon le plan de pilotage du projet	58.1%	61.2%	63.8%	2.6%
2 Etat d'avancement du tronçon partiel Loèche - Gampel (L-G), faisant partie du tronçon Loèche/La Souste Est - Viège Ouest	82.7%	87.3%	88.3%	1%
3 Etat d'avancement du tronçon partiel Steg/Gampel Est - Viège Ouest (G_V), faisant partie du tronçon Loèche/La Souste Est - Viège Ouest	24.5%	38.6%	40.4%	1.8%
4 Etat d'avancement du tronçon Viège Ouest - Viège (V-V)	75.9%	82.5%	85.3%	2.8%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Constr. A9 Sierre Est à Viège Est	157'432'900	152'170'100	5'262'800
P1101 Construction de la A9 de Sierre Est à Leuk	17'951'744	17'392'256	559'488
501 Routes/voies de communication	16'723'000		16'723'000
630 Confédération		16'054'080	-16'054'080
Solde dépenses/recettes du produit	1'228'744	1'338'176	-109'432
P1102 Construction de la A9 de Leuk à Gampel	24'201'338	23'406'867	794'471
501 Routes/voies de communication	22'897'000		22'897'000
630 Confédération		21'981'120	-21'981'120
Solde dépenses/recettes du produit	1'304'338	1'425'747	-121'409
P1103 Construction de la A9 de Gampel à Viège Ouest	32'838'789	31'810'970	1'027'819
501 Routes/voies de communication	31'028'000		31'028'000
630 Confédération		29'786'980	-29'786'980
Solde dépenses/recettes du produit	1'810'789	2'023'990	-213'201
P1104 Construction de la A9 de Viège Ouest à Viège Est	82'441'029	79'560'007	2'881'022
501 Routes/voies de communication	79'352'000		79'352'000
630 Confédération		76'177'920	-76'177'920
Solde dépenses/recettes du produit	3'089'029	3'382'087	-293'058
Total	157'432'900	152'170'100	5'262'800

Remarques

Mise en service, échéances intermédiaires :

Les dates correspondantes sont basées sur le plan de pilotage général du projet. Suite à la mise à l'enquête du projet de détail du tronçon Sierre Est à Loèche/La Souste Est, les impacts et les effets qui en résultent, notamment des oppositions déposées, ne sont pas connus à ce jour.

Les quatre tronçons précédents ont été réduits à 3 tronçons organisationnels (SL, LV, VV). D'un point de vue comptable, les quatre tronçons originaux (SL, LG, GV, VV) restent. Ceci également en raison des comptes OFROU correspondants.

Indicateurs 1 – 4:

La valeur de l'indicateur en % indiquant l'état d'avancement des tronçons correspond à la proportion entre les dépenses cumulées prévues pour la fin d'une année et le montant total prévisible des dépenses. Mais les réalisations planifiées peuvent être, soit retardées (p. ex. à cause d'un début des travaux retardé ou des recours) ou renchéries (p. ex. comme résultat des prestations supplémentaires ou des modifications de commande).

OFFICE CANTONAL DE LA CONSTRUCTION DU RHÔNE

OP 1
Réaménager, gérer et entretenir
le Rhône
Fr. 3'219'600 net

GP 11
Réaménagement, gestion et
entretien du Rhône
Fr. 3'219'600 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
3 Charges	3'029'777.63	3'941'800	5'613'500	1'671'700
30 Charges de personnel	1'560'019.80	2'795'300	3'687'800	892'500
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	134'498.78	216'500	301'600	85'100
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.00	0	0	0
36 Charges de transfert	777'574.10	880'000	850'000	-30'000
38 Charges extraordinaires	398'438.95	0	700'000	700'000
39 Imputations internes	159'246.00	50'000	74'100	24'100
4 Revenus	9'920'933.20	12'594'900	16'325'300	3'730'400
40 Revenus fiscaux	0.00	0	0	0
41 Patentes et concessions	1'876'505.68	1'650'000	2'100'000	450'000
42 Taxes	27'816.35	22'700	29'800	7'100
43 Revenus divers	5'942.80	2'550'000	3'687'800	1'137'800
44 Revenus financiers	332'047.07	280'000	400'000	120'000
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	0	0	0
46 Revenus de transfert	1'254'082.80	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	6'401'496.10	8'092'200	10'107'700	2'015'500
49 Imputations internes	23'042.40	0	0	0
Excédent de revenus	6'891'155.57	8'653'100	10'711'800	2'058'700
5 Dépenses d'investissement	24'364'381.21	44'514'100	47'792'500	3'278'400
50 Immobilisations corporelles	24'364'381.21	44'514'100	46'075'800	1'561'700
56 Propres subventions d'investissement	0.00	0	1'716'700	1'716'700
6 Recettes d'investissement	15'862'885.11	34'221'900	33'861'100	-360'800
63 Subventions d'investissement acquises	15'862'885.11	34'221'900	33'861'100	-360'800
Dépenses nettes d'investissement	8'501'496.10	10'292'200	13'931'400	3'639'200
Insuffisance de financement	1'610'340.53	1'639'100	3'219'600	1'580'500

OFFICE CANTONAL DE LA CONSTRUCTION DU RHÔNE

Remarques
30 : dans ses priorités gouvernementales, le Conseil d'Etat a prévu 6 postes au budget 2018.
38 : selon LcACE art. 56 al.2bis, les recettes des redevances des extractions des matériaux (rubrique 41) qui dépassent Fr. 1.4 mios alimentent le fonds R3.
41 : augmentation prévue de la redevance pour les matériaux extraits du Rhône de Fr. 6.-- à Fr. 10.-- (mesure ETS2 n° 230 - graviers Rhône).
43 : transfert de la totalité des frais de personnel (rubrique 30) de l'OCCR3 en investissements (rubrique 50).
44 : les recettes des locations de terrains ont été ajustées en fonction des dernières acquisitions.
48 : prélèvement de Fr. 10.1 mios sur le fonds de financement R3 pour compléter le budget ordinaire net de Fr. 3.8 mios. Le montant du fonds à fin 2018 sera de Fr. 35.0 mios selon les hypothèses prises au budget 2018 alors qu'il était initialement de Fr. 60.0 mios en 2015 lors de sa création. Aux comptes 2016, le prélèvement a été effectué sur la rubrique 45.
50 : investissements bruts en lien avec la construction de R3 (études et travaux). Le budget a été adapté en fonction de l'avancement des mesures en cours et du planning des mesures à venir.
56 : investissements sur des propriétés de tiers (communes et syndicats) en lien avec l'accompagnement agricole imputable à R3. Ecriture de transfert en provenance du Service cantonal de l'agriculture (y.c. la mesure ETS2 n° 361 pour Fr. 1.13 mio).
63 : subventions de la part de la Confédération (OFEV) et participation des communes (5%).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018
Employés à durée indéterminée	10.40	18.50	24.50

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
Dans ses priorités gouvernementales, le Conseil d'Etat a prévu 8 postes au budget 2017, 6 au budget 2018 et 4 à la Planification intégrée pluriannuelle 2019, soit 18 postes au total. Les postes sont financés par le projet et en majeure partie subventionnés.

OBJECTIF POLITIQUE

Réaménager, gérer et entretenir le Rhône

Sous-objectifs politiques

- 1 Assurer la protection des personnes et des biens contre les crues du Rhône de manière durable en mettant en oeuvre la stratégie cantonale basée sur la prévention, l'intervention d'urgence et la construction de la 3ème correction du Rhône

Mesures prioritaires	Délai
<i>ad1</i> 1 Mise en place de la prévention et de l'intervention pour réduire les risques sur les personnes	31.12.2018
2 Mesures Anticipées (MA) : travaux à Granges, Sion (Ronquoz) et Fully	31.12.2018
3 Mesures Anticipées (MA) : travaux à Massongex	30.06.2019
4 Mesures Prioritaires (MP) : travaux MP I Viège (secteur Baltschieder)	31.12.2018
5 Mesures d'Accompagnement Agricole (MAA) : établissement des plans d'améliorations structurelles sur le secteur Chablais (2018), Sierre (2018) et Valais central (2019)	31.12.2019
6 Mise en place des conditions cadre nécessaires à la réalisation rapide de R3	31.12.2019

OFFICE CANTONAL DE LA CONSTRUCTION DU RHÔNE

Indicateurs	Réalisé 2016	Planifié 2017	Planifié 2018	Ecart 17/18
<i>ad1</i> 1 Etablissement des préavis sur la base des Zones de danger		100%	100%	0%
2 Renforcement de digue : réalisation des travaux à Granges (MA I Granges : 7 mios), Sion (MA II Ronquoz : 5 mios), Fully (MA II Fully : 4 mios) et Massongex (MA I Massongex : 2 mios)			80%	
3 MP I Viège : fin des travaux dans le secteur "Baltschieder" et démarrage des travaux dans le secteur "embouchure Vispa" (10 mios)		49%	100%	51%
4 Mesures d'accompagnement agricole et acquisitions de terrains (4 mios) : poursuite des études préliminaires			100%	
5 Transmission de la Loi sur le Financement de la 3ème correction du Rhône (LFin R3) au Grand Conseil		50%	100%	50%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2018
GP11 Réaménagement, gestion et entretien du Rhône	53'406'000	50'186'400	3'219'600
P1101 Réaménagement du Rhône	51'105'469	47'870'863	3'234'606
489 Prélèvement dans le fonds R3		10'107'700	-10'107'700
502 Investissements	45'245'800		45'245'800
562 Investissements accompagnement agricole imputable à R3	1'716'700		1'716'700
630 Subventions fédérales aux investissements		30'578'900	-30'578'900
631 Participation du canton de Vaud (MP I Chablais)		761'200	-761'200
632 Participations communales aux investissements		2'310'200	-2'310'200
Solde dépenses/recettes du produit	4'142'969	4'112'863	30'106
P1102 Gestion et entretien du Rhône	2'300'531	2'315'537	-15'006
363 Subventions aux communes pour l'entretien du Rhône	700'000		700'000
389 Attribution au fonds R3 de l'excédent des extractions de graviers (LcACE art. 56 al. 2bis)	700'000		700'000
412 Recettes des extractions de graviers (mesure ETS 2)		2'100'000	-2'100'000
502 Investissements (MU, MFI et tâches cantonales)	830'000		830'000
630 Subventions fédérales aux investissements (MU, MFI et tâches cantonales)		169'300	-169'300
Solde dépenses/recettes du produit	70'531	46'237	24'294
Total	53'406'000	50'186'400	3'219'600

Remarques

Le canton a obtenu une majoration du taux fédéral pour charge de financement accrue en garantissant la réalisation rapide de la 3e correction du Rhône. La Confédération prépare un projet de crédit cadre de l'ordre d'1 milliard de francs de subvention, basée sur le 1.5 milliard de francs de dépenses du canton prévu pour la réalisation des mesures prioritaires en cours d'étude ou travaux (Viège, Sierre-Chippis, Sion, Martigny, Chablais). Elle demande au canton des garanties de financement, tant pour les moyens ordinaires (le budget annuel) que les moyens extraordinaires (le fonds de financement R3). La Loi sur le Financement du Rhône actuellement en préparation va permettre de consolider la participation des communes et des tiers et ainsi contribuer à répondre aux exigences fédérales.

Charges et revenus comptables		Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<u>CHARGES ET REVENUS COMPTABLES</u>					
330	Immobilisations corporelles du PA	85'002'673.82	93'606'000	108'083'300	14'477'300
332	Amortissements des immobilisations incorporelles			10'439'400	10'439'400
366	Amortissements, subventions d'investissement	58'296'322.17	63'732'700	54'047'600	-9'685'100
383	Amortissements supplémentaires	14'428'370.00	25'003'000	19'684'200	-5'318'800
387	Charges de transfert extraordinaires ; amortissements supplémentaires des prêts, participations et subventions d'investissement	19'536'962.78	38'292'000	20'666'500	-17'625'500
690	Report à l'actif des investissements nets	149'361'912.12	220'283'600	212'902'800	-7'380'800
	Total charges	177'264'328.77	220'633'700	212'921'000	-7'712'700
	Total revenus	149'361'912.12	220'283'600	212'902'800	-7'380'800
	Excédent de charges	27'902'416.65	350'100	18'200	-331'900

Variation des fonds et financements spéciaux sous capital propre		Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<u>VARIATION DES FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX SOUS CAPITAL PROPRE</u>					
351	Attributions aux fonds et financements spéciaux enregistrées sous capital propre	22'743'831.11	24'305'200	36'907'600	12'602'400
389	Attributions au capital propre	85'220'922.20	20'000'000	41'107'000	21'107'000
451	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux enregistrés sous capital propre	20'752'999.36	31'625'700	24'024'400	-7'601'300
489	Prélèvements sur le capital propre	39'986'120.55	53'186'800	46'155'300	-7'031'500
	Total	47'225'633.40	-40'507'300	7'834'900	48'342'200

Récapitulation générale

Compte 2016
Fr.Budget 2017
Fr.Budget 2018
Fr.Ecart 17/18
Fr.**CHARGES ET REVENUS PAR NATURE****COMPTE DE RESULTATS****CHARGES****Charges de personnel**

300	Autorités, commissions et juges	17'022'787.10	17'551'900	17'866'800	314'900
301	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	347'210'937.20	361'088'000	374'265'900	13'177'900
302	Salaires des enseignants	398'982'379.37	402'062'700	405'111'000	3'048'300
303	Travailleurs temporaires	2'344'489.19	1'041'400	924'100	-117'300
304	Allocations	46'773.70	22'000	22'000	0
305	Cotisations patronales	164'940'424.52	171'870'000	174'804'000	2'934'000
306	Prestations de l'employeur	10'647'591.25	10'900'000	61'070'000	50'170'000
309	Autres charges de personnel	2'566'666.17	4'141'100	4'463'900	322'800
	Total	943'762'048.50	968'677'100	1'038'527'700	69'850'600

Biens, services et autres charges d'exploitation

310	Charges de matières et de marchandises	30'821'210.29	34'987'500	34'293'900	-693'600
311	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	11'673'599.99	7'890'800	9'176'400	1'285'600
312	Alimentation et élimination, biens-fonds, PA	8'024'392.37	9'157'100	9'614'100	457'000
313	Prestations de service et honoraires	78'385'235.03	82'266'700	89'295'500	7'028'800
314	Gros entretien et entretien courant	46'672'500.32	67'266'400	70'204'300	2'937'900
315	Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	11'076'792.09	14'041'400	16'664'700	2'623'300
316	Loyers, leasing, baux à ferme, taxes d'utilisation	22'770'964.84	22'758'700	24'559'900	1'801'200
317	Dédommagements	9'369'645.18	9'696'400	9'612'700	-83'700
318	Réévaluations sur créances	32'695'646.67	29'153'300	27'936'600	-1'216'700
319	Diverses charges d'exploitation	3'586'805.18	3'621'300	6'068'700	2'447'400
	Total	255'076'791.96	280'839'600	297'426'800	16'587'200

Amortissements du patrimoine administratif

330	Immobilisations corporelles du PA	85'002'673.82	93'606'000	108'083'300	14'477'300
332	Amortissements des immobilisations incorporelles			10'439'400	10'439'400
	Total	85'002'673.82	93'606'000	118'522'700	24'916'700

Charges financières

340	Charges d'intérêt	29'900'558.55	28'757'000	28'612'400	-144'600
341	Pertes de change réalisées	13'320.94			
342	Frais d'approvisionnement en capitaux et frais administratifs	1'229'739.10	1'692'000	1'726'600	34'600
344	Réévaluations, immobilisations PF	439'779.11	335'000	328'900	-6'100
	Total	31'583'397.70	30'784'000	30'667'900	-116'100

Attributions aux fonds et financements spéciaux

350	Attributions aux fonds et financements spéciaux enregistrées sous capitaux de tiers	3'871'468.72	450'000	3'770'000	3'320'000
351	Attributions aux fonds et financements spéciaux enregistrées sous capital propre	22'743'831.11	24'305'200	36'907'600	12'602'400
	Total	26'615'299.83	24'755'200	40'677'600	15'922'400

Charges de transfert

360	Parts de revenus destinées à des tiers	38'818'024.20	41'467'000	37'372'000	-4'095'000
361	Dédommagements à des collectivités publiques	124'519'928.90	129'858'300	129'699'400	-158'900
362	Péréquation financière et compensation des charges	66'778'930.00	65'774'200	64'674'000	-1'100'200
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	1'274'655'286.44	1'336'775'100	1'332'076'100	-4'699'000
366	Amortissements, subventions d'investissement	58'296'322.17	63'732'700	54'047'600	-9'685'100
	Total	1'563'068'491.71	1'637'607'300	1'617'869'100	-19'738'200

Récapitulation générale		Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Subventions redistribuées					
370	Subventions à redistribuer	143'526'452.35	141'727'000	144'705'000	2'978'000
	Total	143'526'452.35	141'727'000	144'705'000	2'978'000
Charges extraordinaires					
383	Amortissements supplémentaires	14'428'370.00	25'003'000	19'684'200	-5'318'800
386	Charges de transfert extraordinaires				
387	Charges de transfert extraordinaires ; amortissements supplémentaires des prêts, participations et subventions d'investissement	19'536'962.78	38'292'000	20'666'500	-17'625'500
389	Attributions au capital propre	85'220'922.20	20'000'000	41'107'000	21'107'000
	Total	119'186'254.98	83'295'000	81'457'700	-1'837'300
Imputations internes					
390	Approvisionnement en matériel et en marchandises	104'520'206.46	110'407'100	5'219'000	-105'188'100
391	Prestations de service			10'753'300	10'753'300
392	Bail à ferme, loyers, frais d'utilisation			7'128'100	7'128'100
393	Frais administratifs et d'exploitation			14'679'500	14'679'500
398	Transfert			90'716'100	90'716'100
399	Autres imputations internes			1'000	1'000
	Total	104'520'206.46	110'407'100	128'497'000	18'089'900

Récapitulation générale

Compte 2016
Fr.Budget 2017
Fr.Budget 2018
Fr.Ecart 17/18
Fr.**COMPTE DE RESULTATS****REVENUS****Revenus fiscaux**

400	Impôts directs Personnes physiques	811'282'597.49	806'600'000	825'120'000	18'520'000
401	Impôts directs, personnes morales	136'346'576.87	121'000'000	137'780'000	16'780'000
402	Autres impôts directs	156'005'333.43	158'851'400	148'427'500	-10'423'900
403	Impôt sur la propriété et sur les charges	156'422'739.80	158'500'000	159'540'000	1'040'000
	Total	1'260'057'247.59	1'244'951'400	1'270'867'500	25'916'100

Patentes et concessions

410	Patentes	6'079'855.75		3'350'000	3'350'000
411	Banque nationale Suisse	26'816'554.00		26'500'000	26'500'000
412	Concessions	36'918'614.41	43'173'000	40'162'000	-3'011'000
	Total	69'815'024.16	43'173'000	70'012'000	26'839'000

Taxes

420	Taxes de compensation	4'576'330.50	3'705'000	3'705'000	0
421	Emoluments pour actes administratifs	89'456'309.31	91'394'000	91'312'400	-81'600
423	Frais d'écolage et taxes de cours	9'043'290.20	9'430'300	9'808'300	378'000
424	Taxes d'utilisation et prestations de service	17'459'546.83	17'237'000	19'056'100	1'819'100
425	Recette sur ventes	10'083'159.67	10'334'600	11'000'800	666'200
426	Remboursements	46'716'522.55	45'855'100	48'821'800	2'966'700
427	Amendes	16'634'593.45	17'164'600	16'757'900	-406'700
429	Autres taxes	11'351'668.42	12'823'500	11'114'700	-1'708'800
	Total	205'321'420.93	207'944'100	211'577'000	3'632'900

Revenus divers

430	Revenus d'exploitation divers				
431	Activation des prestations propres	2'697'912.57	8'427'100	9'510'300	1'083'200
432	Variations de stocks	31'704.44	-80'000	-80'000	0
439	Autres revenus	2'029'332.20	750'000	897'000	147'000
	Total	4'758'949.21	9'097'100	10'327'300	1'230'200

Revenus financiers

440	Revenus des intérêts	9'700'410.24	9'097'300	10'024'700	927'400
441	Gains réalisés PF	16'517'273.92	2'033'000	1'327'000	-706'000
442	Revenus de participations PF	168'750.00		160'000	160'000
443	Produit des immeubles du PF	696'407.75	666'900	584'400	-82'500
444	Réévaluations, immobilisations PF			100'000	100'000
445	Revenus financiers de prêts et de participations du PA	23'246'386.31	33'042'100	33'202'100	160'000
447	Produit des immeubles PA	18'598'325.80	16'929'000	17'125'700	196'700
	Total	68'927'554.02	61'768'300	62'523'900	755'600

Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux

450	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux enregistrés sous Capitaux de tiers	75'132.20			
451	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux enregistrés sous capital propre	20'752'999.36	31'625'700	24'024'400	-7'601'300
	Total	20'828'131.56	31'625'700	24'024'400	-7'601'300

Récapitulation générale		Compte 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 17/18
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Revenus de transfert					
460	Parts à des revenus	150'366'362.84	159'226'500	158'172'400	-1'054'100
461	Dédommagements des collectivités locales	153'102'762.26	141'564'400	155'400'600	13'836'200
462	Péréquation financière et compensation des charges	610'661'784.00	667'400'000	699'416'000	32'016'000
463	Subventions des collectivités publiques et des tiers	481'695'582.00	499'580'000	516'514'700	16'934'700
469	Différents revenus de transfert	540'240.85	200'000	200'000	0
	Total	1'396'366'731.95	1'467'970'900	1'529'703'700	61'732'800
Subventions à redistribuer					
470	Contributions redistribuées	143'526'452.35	141'727'000	144'705'000	2'978'000
	Total	143'526'452.35	141'727'000	144'705'000	2'978'000
Revenus extraordinaires					
489	Prélèvements sur le capital propre	39'986'120.55	53'186'800	46'155'300	-7'031'500
	Total	39'986'120.55	53'186'800	46'155'300	-7'031'500
Imputations internes					
490	Approvisionnement en matériel et en marchandises	104'520'206.46	110'407'100	5'219'000	-105'188'100
491	Prestations de service			10'753'300	10'753'300
492	Bail à ferme, loyers, frais d'utilisation			7'128'100	7'128'100
493	Frais administratifs et d'exploitation			14'679'500	14'679'500
498	Transferts			90'716'100	90'716'100
499	Autres imputations internes			1'000	1'000
	Total	104'520'206.46	110'407'100	128'497'000	18'089'900

Récapitulation générale

Compte 2016
Fr.Budget 2017
Fr.Budget 2018
Fr.Ecart 17/18
Fr.**COMPTE DES INVESTISSEMENTS****DEPENSES****Immobilisations corporelles**

500	Terrains	14'050.00	2'220'000	23'000	-2'197'000
501	Routes/voies de communication	229'302'363.01	311'003'300	207'196'000	-103'807'300
502	Aménagement des cours d'eau			46'225'800	46'225'800
504	Bâtiments	23'655'280.63	46'205'000	23'935'000	-22'270'000
506	Biens meubles	10'099'588.08	13'144'200	13'067'400	-76'800
509	Autres immobilisations corporelles	8'179'407.45	26'374'400	6'746'200	-19'628'200
	Total	271'250'689.17	398'946'900	297'193'400	-101'753'500

Immobilisations incorporelles

520	Logiciel	334'388.52		1'523'000	1'523'000
529	Autres immobilisations incorporelles	2'762'060.28		19'430'600	19'430'600
	Total	3'096'448.80		20'953'600	20'953'600

Prêts

540	Confédération				
542	Communes et syndicats intercommunaux	967'500.00	1'800'000	2'016'800	216'800
545	Entreprises privées	19'705'600.00	19'246'000	20'344'600	1'098'600
546	Organisations privées à but non lucratif	20'757'478.05	29'822'000	15'500'000	-14'322'000
547	Ménages privés	10'281'319.95	9'782'900	11'800'000	2'017'100
	Total	51'711'898.00	60'650'900	49'661'400	-10'989'500

Participations et capital social

556	Organisations privées à but non lucratif	59'613'183.40			
	Total	59'613'183.40			

Propres subventions d'investissement

560	Confédération			18'065'900	18'065'900
562	Communes et syndicats intercommunaux	65'097'475.29	89'972'300	66'141'300	-23'831'000
564	Entreprises publiques			5'080'500	5'080'500
565	Entreprises privées	12'954'399.93	19'533'900	23'227'800	3'693'900
566	Organisations privées à but non lucratif	13'306'625.38	15'631'500	13'454'600	-2'176'900
567	Ménages privés	5'953'670.25	12'272'300	22'867'000	10'594'700
	Total	97'312'170.85	137'410'000	148'837'100	11'427'100

Subventions d'investissement redistribuées

572	Communes et syndicats intercommunaux	7'207'944.30	8'027'200	9'180'900	1'153'700
575	Entreprises privées	1'583'755.00	3'077'000	3'472'100	395'100
577	Ménages privés	4'545'775.00	1'316'400	3'813'400	2'497'000
	Total	13'337'474.30	12'420'600	16'466'400	4'045'800

Récapitulation générale

Compte 2016
Fr.Budget 2017
Fr.Budget 2018
Fr.Ecart 17/18
Fr.**COMPTE DES INVESTISSEMENTS****RECETTES****Transferts d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier**

604	Transfert de bâtiments	219'095.00			
606	Transfert de biens meubles	5'046.70			
	Total	224'141.70			

Subventions d'investissement acquises

630	Confédération	219'847'883.92	293'633'100	240'956'900	-52'676'200
631	Cantons et concordats			761'200	761'200
632	Communes et syndicats intercommunaux	13'700'657.62	20'457'100	18'913'700	-1'543'400
635	Entreprises privées	6'486'076.72	24'329'600	4'991'100	-19'338'500
636	Organisations privées à but non lucratif	69'888.65			
	Total	240'104'506.91	338'419'800	265'622'900	-72'796'900

Remboursements de prêts

642	Communes et syndicats intercommunaux	5'780'694.34	5'206'500	4'326'300	-880'200
645	Entreprises privées	11'619'548.00	13'601'200	18'047'400	4'446'200
646	Organisations privées à but non lucratif	53'377'282.00	4'545'400	1'162'000	-3'383'400
647	Ménages privés	13'045'182.65	14'751'300	13'943'000	-808'300
	Total	83'822'706.99	38'104'400	37'478'700	-625'700

Transferts de participations

655	Entreprises privées	9'129'699.00			
	Total	9'129'699.00			

Remboursements de subventions d'investissement propres

662	Communes et syndicats intercommunaux			341'100	341'100
665	Entreprises privées	7'126.00			
666	Organisations privées à but non lucratif				
667	Ménages	334'297.50	200'000	300'000	100'000
	Total	341'423.50	200'000	641'100	441'100

Subventions d'investissement à redistribuer

670	Confédération	13'337'474.30	12'420'600	16'466'400	4'045'800
	Total	13'337'474.30	12'420'600	16'466'400	4'045'800

Report au bilan

690	Report à l'actif des investissements nets	149'361'912.12	220'283'600	212'902'800	-7'380'800
	Total	149'361'912.12	220'283'600	212'902'800	-7'380'800

